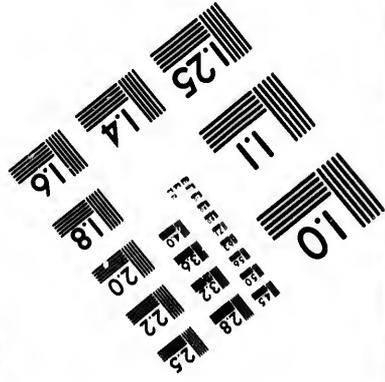
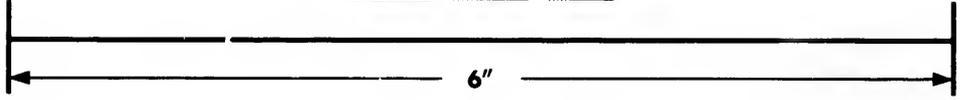
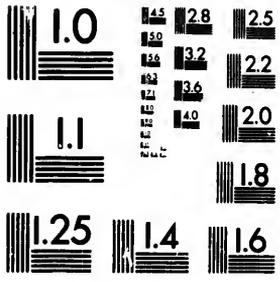


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination irrégulière : [1]- 162, 167-168, 163-166, 171-174, 168-170, 175-249, 450-451, 252-572 p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

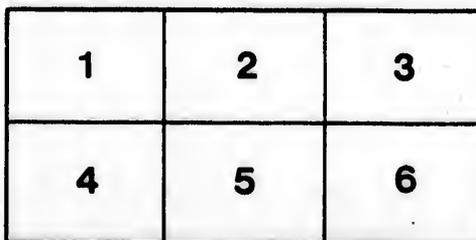
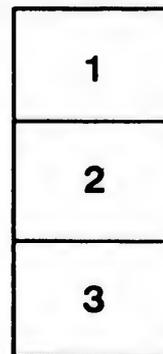
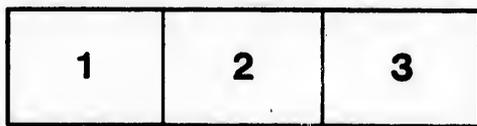
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

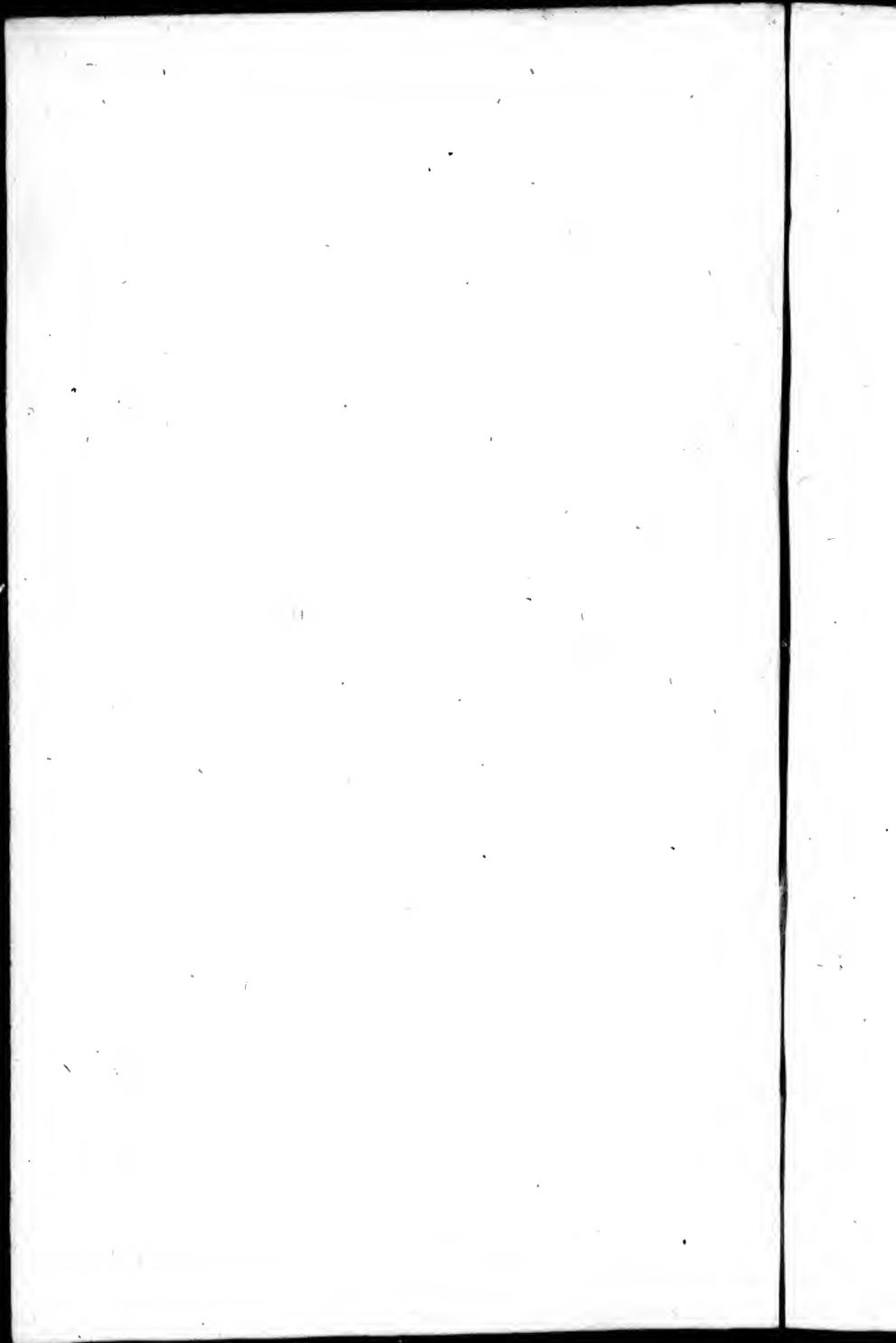
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



44/
77/
10

8390

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TOME QUATORZIÈME.



LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO

DEPARTMENT OF LIBRARIES

100 St. George Street, Toronto, Ontario

7
L
Co
L
L
8
HÔT

220

A B R É G
 DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
 C O N T E N A N T



Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré; les mœurs des Habitans, la Religion, les Usages, Arts & Sciences, Commerce, Manufactures; enrichie de Cartes géographiques & de figures.

Par M. DE LA HARPE, de l'Académie Française.

TOME QUATORZIÈME.



A PARIS,
HÔTEL DE THOU, RUE DES POITEVINS.

Bibliothèque,
 Le Séminaire de Québec,
 3, rue de l'Université,
 Québec 4, QUE.

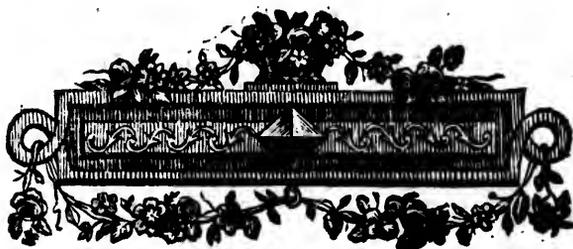
M. DCC. LXXX.
 Avec Approbation, & Privilège du Roi.



THE
LIBRARY OF THE
MICHIGAN STATE UNIVERSITY
EAST LANSING, MICHIGAN

DATE
BY
CALL NO.
SERIALS
CLASS.





ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

AMÉRIQUE.

LIVRE VII.

*Amérique Septentrionale. Floride.
Colonies Anglaises.*

CHAPITRE PREMIER.

FLORIDE.

QUOIQUE LA FLORIDE doive ce nom à un

Espagnol, nommé *Fernand de Soto*, qui aborda Floride,
Tome XIV. A

2 HISTOIRE GÉNÉRALE

Floride.

sur cette Côte , en 1534 , un jour de Pâque
fleuri ; quoique un autre Espagnol , Ponce de
Léon , passe pour avoir découvert cette contrée
vingt ans auparavant ; cependant les Français re-
vendiquent l'avantage assez frivole , d'avoir re-
connu les premiers cette presqu'Isle , située à
l'Occident de la Caroline Anglaise , & qui s'a-
vance jusqu'au canal de Bahama. Nous n'entrerons
point dans la discussion de ces Voyages , qui n'ont
point eu de suite , & dont l'époque est con-
testée. Nous ne nous arrêtons qu'à ce qui parait
prouvé par des monumens historiques. Les Fran-
çais n'ont point eu d'établissmens connus dans la
Floride , avant 1562 ; & les Espagnols y possé-
daient déjà le Fort Saint - Augustin , & se trou-
vaient assez forts pour ruiner les premières
entreprises des Français. Ceux-ci étaient conduits
par un Normand , nommé *Ribaut* , qui partit sous
les auspices de l'Amiral de Coligny , dont le
nom se trouve souvent à la tête de ces expé-
ditions lointaines , que sa politique conseillait ,
mais que son génie n'animait pas. Il voulait ba-
lancer , s'il eût été possible , la puissance Espagnole
dans le Nouveau-Monde , & il regardait d'ail-
leurs ces Colonies dans un autre hémisphère ,
comme un asyle pour ses freres les Protestans ,
persécutés dans le nôtre. C'est dans cette double
vue qu'il encourageait ces courses maritimes ,

pour lesquelles même il obtint plus d'une fois la Floride. protection de la Cour. Mais nos guerres civiles empêcherent qu'on ne suivit les projets de ce grand Homme, & qu'on ne soutint, d'une maniere convenable, les entreprises dont il était l'auteur; aussi furent-elles malheureuses. La jalousie des Espagnols, le peu de soin qu'on prit de se concilier l'affection des Sauvages, le défaut d'union & de discipline, ruinerent la Colonie naissante de Ribaud, dans le temps même qu'il était allé demander en France de nouveaux secours. Le Commandant, qui le remplaçait, perdit tout par sa mauvaise conduite. Les vivres manquerent dans une terre fertile que personne ne s'avisait de cultiver, parce qu'on n'y était venu chercher que des mines. Il semblait que le Nouveau-Monde ne dût produire que de l'or; & du moment où les habitans refuserent des vivres, le besoin se fit sentir, sans que l'on songeât à y remédier. On ne pensa qu'à la fuite. Ces mêmes Colons, qui n'avaient pas le courage si facile d'être Cultivateurs pour avoir du pain, eurent l'étonnante industrie de bâtir un vaisseau pour retourner en Europe, & devinrent Charpentiers & Forgerons, sans avoir manié d'outils de leur vie, & sans aucun des secours qu'exigeait une pareille construction. La mousse & cette espèce de filasse qui croît sur les arbres de la Floride,

Floride.

servirent d'étoupes pour calfater le bâtiment. Les chemises & les draps de lit servirent à faire des voiles ; on fit des cordages de l'écorce des arbres ; enfin le navire fut achevé & lancé à l'eau. L'embarquement ne fut pas différé d'un seul jour ; & la même confiance , qui avait fait entreprendre la construction d'un vaisseau sans matériaux & sans ouvriers , fit affronter tous les périls de la mer avec des Soldats pour Matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange , c'est que la disette , le seul mal réel qu'on voulait éviter , fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les Aventuriers n'étaient pas bien loin en mer , lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre , qui leur fit consumer le peu de provisions qu'il avaient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de maïs par jour. Cette triste égalité n'ayant pu même durer long-temps , on se jeta d'abord sur les fouliers , & tout ce qu'il y avait de cuir dans le vaisseau fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de mer , qui leur causa une mort violente. D'un autre côté , le bâtiment faisait eau de toutes parts , & l'équipage exténué par la faim , n'était plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonstance n'offrit alors qu'un sujet de désespoir. Dans cette affreuse situation quelqu'un eut la hardiesse de dire qu'un seul pou-

vait sauver la vie de tous les autres, aux dépens de la sienne; & non-seulement une pareille proposition ne fut pas rejetée avec horreur, mais elle fut applaudie. On était prêt à remettre au sort le choix de la victime, lorsqu'un Soldat, qui se nommait *Lachau*, déclara qu'il offrait sa vie, pour reculer de quelques jours la mort de ses Compagnons. Il fut pris au mot; on l'égorgea sur-le-champ, sans qu'il fit la moindre résistance. Il ne se perdit pas une goutte de son sang; tous en burent avec la même avidité; & le corps ayant été mis en pièces, chacun en obtint sa part. Ce prélude eut été suivi, sans doute, d'une boucherie beaucoup plus sanglante, & la disposition des victimes n'eut pas été consultée, si bientôt on n'eût apperçu la terre & presqu'aussi-tôt un vaisseau qui s'approchait. Il fut attendu; c'était une frégate Anglaise, dans laquelle il se trouva un Français, du nombre de ceux qui étaient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile rallumée en France plus vivement que jamais, n'avait guères permis à l'Amiral de s'occuper de sa Colonie; mais qu'après la paix, qui venait de se conclure, il avait rapporté tous ses soins au soutien de cet établissement.

 Floride.

En effet, il n'eut pas plutôt obtenu la liberté

Floride.

de repaître à la Cour, qu'il engagea le Roi Charles à lui donner trois navires, bien équipés pour renvoyer des vivres à Charles-Fort; c'était le nom de la Colonie Française. Le commandement en fut confié à René *Laudoniere*, Gentilhomme d'un mérite connu, bon Officier de Marine, qui avait embrassé ce parti, après avoir servi sur terre avec distinction. Il avait été du voyage de Ribaut. On lui donna d'habiles ouvriers dans tous les arts qui conviennent au besoin d'une Colonie. Quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptait plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le voyage à leurs frais, & l'on y joignit des soldats exercés dans leur profession. On observe que l'Amiral prit soin d'exclure de cet armement tous les Catholiques. Le Roi fit compter cinquante mille écus à *Laudoniere*. Les deux premiers vaisseaux de l'escadre avaient des Pilotes d'une expérience consommée dans leur art. Le voyage fut heureux : il semblait que les affaires dussent prendre une nouvelle face. On construisit le Fort de la Caroline sur la riviere de Mai, à deux lieues de la mer, dans une situation plus favorable que la première. On combattit, avec avantage, les peuplades voisines : mais toute cette foule d'aventuriers & de Gentilshommes, qui avait de la valeur, ne connaissait ni le travail

ni l'obéissance. On se mutina contre les Chefs; on maltraita les Sauvages, & bientôt l'on éprouva tous les maux, effets inévitables de ces désordres. Le retour de Ribaut ne put réparer les affaires; & enfin les Espagnols vinrent à bout de détruire, sans retour, les Etablissmens Français. Cette dernière révolution ne peut être mieux rapportée que dans les termes de l'éloquent Auteur de l'*Histoire du Commerce des deux Indes*.

« Philippe II, accoutumé à s'attribuer la possession exclusive de l'Amérique, instruit des tentatives de quelques Français pour s'y établir, & de l'abandon où les laissait le Gouvernement, fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer: Ménendes, qui la commandait, arrive à la Floride; il y trouve les ennemis, qu'il cherchait, établis au Fort de la Caroline: il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, & fait un massacre horrible. Tous ceux qui avaient échappé au carnage furent pendus à un arbre, avec cette inscription: *non comme Français, mais comme Hérétiques.*

« Loin de songer à venger cet outrage, le Ministère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet qu'à la vérité il avait approuvé, mais qu'il n'aimait pas, parce qu'il avait été imaginé par le chef des Huguenots;

3 HISTOIRE GÉNÉRALE

Floride. & qu'il pouvait donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment. Il était réservé à un particulier d'exécuter ce que l'Etat aurait dû faire.

Dominique de Gourgue, né au Mont-de-Marsan en Gascogne, Navigateur habile & hardi, ennemi des Espagnols dont il avait reçu des outrages personnels, passionné pour sa patrie, pour les expéditions périlleuses & pour la gloire, vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui, va attaquer les meurtriers dans la Floride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyables, les bat par-tout; &, pour opposer dérision à dérision, les fait pendre à des arbres, sur lesquels on écrit : *non comme Espagnols, mais comme assassins.*

L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas d'autres suites : soit qu'il manquât de provisions pour rester dans la Floride, soit qu'il prévît qu'il ne lui viendrait aucun secours de France, soit qu'il crût que l'amitié des Sauvages finirait avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât que les Espagnols viendraient l'accabler, il fit sauter les Forts qu'il avait conquis, & reprit la route de sa patrie. Il y fut reçu de tous les

Citoyens avec l'admiration qui lui était dûe, & très-mal par la Cour. Il fut obligé de se cacher pour se dérober à la vengeance des Espagnols ; & la Cour de France, alors gouvernée par Philippe II, fut sur le point de sacrifier le seul homme qui eut pris le soin de la venger. L'Europe vit avec indignation ce traitement aussi lâche qu'injuste. La Reine Elisabeth offrit sa protection à un brave homme qu'elle aurait désiré d'attacher à son service. Il eut encore la générosité de se refuser à ses offres ; & Charles IX rougit enfin de le persécuter : on le laissa vivre dans sa patrie ; mais il y mourut sans récompense.

Laudonniere nous a tracé quelques détails sur le caractère des peuples voisins des anciennes possessions françaises dans la Floride, avec quelques observations sur les propriétés du pays. Mais deux siècles écoulés, & la domination Espagnole, ont apporté quelques changemens dans cette contrée ; & ce qui suit ne doit être entendu rigoureusement que du temps où Laudonniere écrivait.

Les Floridiens de ce canton, dit-il, sont bien faits, braves & fiers, quoique assez traitables, lorsqu'on sait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs prison-

Floride. niens; & quoiqu'ils soient anthropophages comme eux, ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes & les enfans qu'ils enlèvent. Ils immolent les hommes au soleil, & se font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marchés & dans les combats, les Paraoustis sont toujours à la tête de leurs troupes; le bagage est porté par des hermaphrodites, dont Laudonniere assure que le nombre est grand parmi ces Sauvages. Un de leurs usages, est d'arracher, comme chez les Nations qui sont plus au Nord, la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués; mais, dans les réjouissances qui suivent la victoire, ce sont les vieilles femmes qui se parent de ces chevelures. Il paraît que le soleil est leur unique divinité, ou du moins tous leurs temples sont consacrés à cet astre; mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les cantons. La polygamie n'est permise, dans la Floride, qu'aux Paraoustis; ils ne donnent même le nom d'épouse qu'à une de leurs femmes: les autres sont de véritables esclaves, & leurs enfans n'ont aucun droit à la succession du pere. On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur

**HABITS ET MAISONS DES
Floridiens.**



Benard Drouot

E
comme
qu'à se
heureux
tentent
s enfans
u soleil;
nger la
dans les
tête de
les her-
que le
Un de
les Na-
e la tête
is, dans
ce sont
velures.
divinité,
sacrés à
nt varie
se, dans
donnent
femmes:
& leurs
du pere.
pendant
rès leur

1. 1. 1.

11

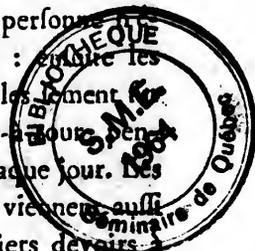
31

[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is scattered and difficult to decipher.]

mort. Le lieu de leur sépulture est environné de fleches plantées en terre, & la coupe dont ils se servaient pour boire, est placée sur la tombe. Toute l'habitation pleure & jeûne pendant trois jours. La cabane du mort est brûlée, avec tout ce qui était à son usage, comme si personne n'eût été digne de s'en servir après lui : pendant le tombeau, où plusieurs vont tour-à-tour, pendant six mois, pleurer trois fois chaque jour. Les Paroustis des Bourgades voisines, viennent aussi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur allié. Presque toute l'éducation qu'on donne aux enfans est de les exercer à la course, sans distinction de sexe. Aussi tous les Américains du pays, hommes & femmes, sont d'une agilité merveilleuse : on les apperçoit plutôt au sommet des plus grands arbres, qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adresse à tirer de l'arc, & à lancer une espèce de javelots, qui les rendent plus redoutables à la guerre, que leurs *macanes* ou massues. Enfin ils nagent avec beaucoup de vitesse : les femmes, chargées de leurs enfans, qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes rivières à la nage.

Les forêts sont remplies de pins, mais qui ne portent point de fruits; de chênes, de noyers,

Floride.



12 HISTOIRE GÉNÉRALE

Floride.

de mérifiers , de mûriers , de lentisques , de lantianiers , de châtaigniers , de cèdres , de cyprès , de lauriers , de palmiers & de vignes ; on y voit aussi des mesliers , dont les fruits sont plus gros & meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus estimé dans ce pays est le sassafras , que les Floridiens nomment *palamé* ou *pavanea*. Cet arbre croît sur le bord de la mer & sur les montagnes , mais toujours dans un terrain qui n'est ni trop sec ni trop humide. Son bois est chaud au second degré , & son écorce l'est presque au troisième. Lorsqu'il se trouve plusieurs sassafras dans un même lieu , ils jettent une odeur qui differe peu de celle de la canelle. On prétend que le sassafras est un spécifique admirable contre les maux véneriens ; mais il paraît que pour ce mal , & pour tous les maux contagieux , les Floridiens ont plus souvent recours à la squine. Dans plusieurs maladies , ils coupent en petits morceaux les racines , les petites branches & les feuilles du sassafras ; ils en laissent tremper une once , toute une nuit , dans environ douze livres d'eau ; ensuite ils font cuire le tout à petit feu , jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers ; mais on observe que , pour l'usage , il faut avoir égard au tempérament du malade , & qu'il doit garder un grand régime. On assure

même que dans les maladies invétérées , ou lorsque le malade est trop faible , ce remède est Floride.
fort nuisible.

Entre les arbrisseaux du même pays , le plus remarquable est la cassine ou l'apalachine , dont les Américains tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les simples, on vante l'*apoyomatsi* ou *patzifiranda* , dont on fait la description suivante : Ses feuilles ressemblent à celles du poireau mais sont plus longues & plus déliées. Son tuyau est une espèce de jonc plein de poulpe , noueux & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur est petite & étroite , la racine déliée , fort longue , semée de nœuds ou de boulettes rondes & velues. C'est ce que les Espagnols nomment *chapelets de Sainte-Hélène* , & les Français , *patenôtres*. Ces boulettes, coupées & exposées au Soleil, deviennent très-dures ; noires au-dehors & blanches en-dedans. Elles ont une odeur aromatique , qui approche de celle du *galanga*. Elles sont seches & chaudes au troisieme degré & plus , un peu astringentes & résineuses ; cependant elles ne se trouvent que dans les lieux humides. Les Sauvages broient les feuilles entre deux pierres , en tirent un suc & s'en frottent le corps après s'être baignés , dans la persuasion qu'il fortifie la peau , & qu'il répand une odeur agréable. Les Espagnols ont

 Floride.

appris d'eux aussi à réduire ce simple en poudre qu'ils prennent dans du vin , comme un remède pour la pierre & pour les obstructions des reins. Ils le broient & le prennent en bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre , pour arrêter le sang , pour fortifier l'estomac & pour les douleurs de l'uterus.

 Louifiane.

La Louifiane était regardée autrefois comme faisant partie de la Floride , avant que ce nom fût particulièrement affecté aux possessions Espagnoles situées sur le Golfe du Mexique. C'est un grand pays entre les trente & quarante degrés de latitude Nord , au Sud-Ouest du Canada & des Colonies Anglaifes. Il est traversé par le fleuve Mississipi. On compte parmi ses habitans les *Illinois* , les *Pannis* , les *Chikachats* , les *Akanças* , les *Natchés* , les *Kanfés* , les *Missouris* , & autres peuples Sauvages. En 1670 , les Français établis au Canada , voulurent reconnaître le cours du Mississipi & les pays auxquels il donne son nom. Cavellier de la Salle , Associé au Chevalier de Tonty , si connu pour avoir donné son nom aux rentes tontines , s'embarqua pour cette entreprise , en 1676 , sous la protection de la Cour. Quelques-uns des siens furent chargés de remonter le Mississipi , &

allèrent jusqu'à la cataracte de Saint-Antoine. D'un autre côté, la Salle lui-même le descendit jusqu'à la mer. Il bâtit un Fort, nommé *Saint-Louis*, à l'embouchure de la riviere de Saint-Bernard; mais il périt peu de temps après, assassiné par un des siens. En 1698, le Comte de Pontchartrain, Ministre de la Marine, fit partir Château-Morand & d'Iberville, pour suivre les découvertes de la Louisiane. D'Iberville trouva l'embouchure du Mississipi, & bâtit un autre Fort, nommé *la Mobile*, sur la riviere du même nom, qui coule parallèlement au Mississipi. On peupla l'Isle Dauphine, voisine de cette riviere, d'environ quatre lieues de circuit & dont le Port était commode. L'on ouvrit quelques correspondances avec les Sauvages du Continent, & l'on planta du tabac, qui devint un objet de commerce; mais, en 1710, un Corsaire Anglais ruina cette Colonie naissante, dont il brûla les habitations & les magasins. Les établissemens de la Louisiane furent cédés, par un privilège exclusif, pour seize années, à un particulier nommé Crosat, & quelques années après, au célèbre Law. C'est alors que l'on fonda, sur le bord Oriental du Mississipi, la Nouvelle-Orléans, qui devint la Capitale

 Floride.

Floride. de la Louisiane. On s'empara de Pinçacola qui appartenait aux Espagnols ; mais cet établissement n'a fait que languir jusqu'en 1763 , où la Louisiane fut cédée par un Traité à la Couronne d'Espagne.




 CHAPITRE II.
Colonies Anglaïses.

EN AVANÇANT dans l'Amérique Septentrionale, nous allons voir les Anglais y jeter les fondemens d'une puissance devenue la plus considérable du Nouveau-Monde, après celle des Espagnols; s'étendant du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudson, & portée, pendant deux siècles, au plus haut point de splendeur, jusqu'à l'époque marquée pour cette grande révolution, qui, au moment où nous écrivons, est sur le point de leur arracher toutes leurs possessions du Continent Américain.

En suivant l'ordre des événemens, la Virginie & le Maryland se trouvent les premières contrées découvertes par les Anglais. C'est encore ce même Raleigh, qui les avait conduits inutilement en Guiane, auquel ils eurent l'obligation d'un établissement plus solide dans le nord de l'Amérique. C'est lui qui, d'après les courses lointaines faites par le grand Navigateur, Sébastien Cabot, encouragea ses compatriotes à chercher des terres dans le Nouveau-Monde. C'est par ses soins que se forma, en 1685, une Compagnie, qui arma deux vaisseaux pour cette expédition. Les Capi-

 Colonies
Anglaïses.

 inçacola
cet éta-
1763,
la Cou-

PITRE II.

Colonies
Anglaïses,

taines Amydor & Barlow mouillèrent à la Baie de Roénok , qui appartient aujourd'hui au Gouvernement de la Caroline. Ils reconnurent le pays auquel la Reine Elifabeth donna le nom de *Virginie* ; les uns disent en l'honneur du célibat qu'elle avait gardé ; les autres , pour exprimer le caractère des habitans & la nature du pays , qui n'avait pas encore été cultivé. L'année suivante , Richard Gréenwil , associé de Raleigh , arriva sur cette côte avec des forces considérables , & la parcourut l'espace de cent milles. Enfin Raleigh y alla lui-même , & s'assura de la beauté & de la fertilité du terroir. Mais , distrait de ce soin , par les affaires où il fut engagé à la Cour d'Elifabeth , il perdit de vue sa Colonie , qui ne se ranima que vers le commencement du siècle suivant , temps où la Compagnie Anglaïse d'Amérique fonda James Town , & établit des plantations régulières : bientôt après , on y bâtit le Fort *Henri* , du nom du Prince Henri de Galles. Charles Premier régla l'administration : les privilèges & la liberté , attirèrent un grand nombre de Colons , qui réparèrent les dommages que la Colonie avait soufferts de la part des Sauvages Américains , toujours armés contre des hôtes qu'ils annonçaient trop souvent en maîtres ou en tyrans. Le Lord Baltimore découvrit le Maryland , beau pays , à la hauteur de la Baie de Chesa-

péak , ainsi nommé en l'honneur de la Reine Marie, épouse de Charles Premier. Le Maryland fut cédé en propriété à celui qui l'avait découvert, & ses descendans en jouissent encore. Il fleurit, ainsi que la Virginie, principalement par la culture du tabac. Voici la peinture que faisait de leur commerce un Auteur Anglais, qui écrivait en 1723.

Colonies
Anglaises.

« La Virginie & Maryland n'ont pas d'autre
 » objet que la culture de leur tabac. On en a
 » porté la perfection si loin en Virginie , qu'il
 » passe pour le meilleur de l'Univers , sur-tout
 » celui qui croît sur la riviere d'York. C'est
 » presque le seul dont on fasse usage en Angle-
 » terre. Les autres , qu'on nomme *Oronoac* , &
 » celui de Maryland , sont plus chauds dans la
 » bouche , cependant ils se vendent aussi fort
 » bien , parce qu'on les aime en Hollande , en
 » Danemarck , en Suède & dans toute l'Allema-
 » gne. Il s'en exporte annuellement 30,000 bari-
 » ques , qui produisent à l'Angleterre cinq livres
 » sterlings par barrique , dans les Echelles étran-
 » geres , & qui augmentent par conséquent le
 » fond général de la Nation de 150,000 livres
 » sterlings par an. Ce commerce est , sans contre-
 » dit , un de nos principaux avantages. Tous les
 » ans , il emploie deux cens de nos vaisseaux , &
 » fait entrer , année commune , entre trois &
 » quatre cens mille livres sterlings dans les coffres

Colonies
 Anglaïses.

du Roi. Si ce calcul parait excessif à ceux qui n'en connaissent point le secret, ou qui n'en ont point des idées justes, un peu d'explication le fera trouver modeste. Il est certain, par les registres publics, qu'on frette tous les ans deux cens vaisseaux de tabac dans toute la Baie de Chesapéak, où je comprends Maryland, & que, l'un portant l'autre, ils ne peuvent porter moins de 700 bariques. C'est en tout soixante-dix mille, dont je suppose que la moitié se vend & se consomme en Angleterre; mais les droits, pour ces trente-cinq mille bariques, à ne supposer le poids de chacune que de quatre quintaux, donneront déjà huit livres sterlings par barique, & deux cens quatre-vingt mille pour le total. L'autre moitié, qui s'exporte, ne produira pas plus d'un cinquieme de cette somme à l'Echiquier, parce qu'elle est à couvert de toutes sortes d'impôts & d'une partie des subsides; cependant si l'on accorde seulement cinquante mille livres pour le droit de trente-cinq mille bariques d'exportation, il revient annuellement à la Douane trois cens trente mille livres sterlings pour les soixante-dix mille bariques. Il n'y aurait que les temps de guerre qui pussent me faire rabattre quelque chose de ce compte. Quelques Négocians, qui se prétendent bien informés du commerce de la Vir-

ginie ; assurent qu'on a quelquefois embarqué
 dans une seule année , jusqu'à cent mille ba-
 rriques pour Virginie & Maryland , & qu'il
 s'en est consommé quarante mille en Angle-
 terre. Si leurs Mémoires sont justes , mon cal-
 cul ne peut être accusé d'exagération ; mais je
 me suis attaché aux lumières les plus certaines,
 & , pour n'en laisser aucun doute , il suffit de
 faire observer combien ce commerce s'est accru
 dans les autres parties d'Angleterre , comme dans
 le Port de Londres. Depuis plusieurs années , la
 Ville de *Liverpool* , reçoit annuellement , ou du
 moins année commune , cinquante vaisseaux de
 la Baie de Chesapéak. La plupart de nos autres
 Ports en emploient tous les ans huit ou dix
 à ce commerce , & l'on assure que la Ville de
 Bristol paie annuellement soixante mille livres
 sterling de droits , pour le tabac qu'elle con-
 somme ; ce qui ne paraîtra point sans vraisem-
 blance , s'il est vrai , comme on le dit dans cette
 Ville même , qu'un seul de ses vaisseaux , nom-
 mé le *Marchand de Bristol* , a payé , depuis
 vingt ans , entre huit & dix mille livres an-
 nuelles à la Douane , & que fort souvent il est
 entré tout-à-la-fois dans la Saverne trente &
 quarante voiles de la Virginie , sans compter
 les aventuriers qui fraudent la Douane. Si les
 Ports extérieurs n'emploient pas moins de cent

Colonies
 Anglaïses.

Colonies
Anglaises.

» vaisseaux tous les ans, on conviendra sans peine
» que Londres peut employer les cent autres; &
» tout ce que j'ai dit de la Douane & des droits,
» ne peut paraître incertain.

» Mais, outre l'extrême avantage qui nous re-
» vient de l'exportation du tabac dans toutes les
» autres parties de l'Europe, considérons de quelle
» utilité ce commerce est pour nous, par le pro-
» digieux nombre de mains qu'il emploie, & de
» familles qu'il fait subsister en Angleterre & en
» Virginie. Il ne monte pas à moins de soixante-
» dix mille Anglais en Virginie, ni certainement
» à moins en Angleterre. Combien n'envoyons-
» nous pas tous les jours de marchandises de nos
» Manufactures aux Virginiens, qui sont obli-
» gés de tirer d'ici tout ce qui leur est néces-
» faire pour se vêtir, tous les instrumens de leur
» travail, & tout ce qui sert au luxe? Ajoutons
» que les marchandises qu'on leur envoie, sont
» celles qui viennent des métiers les plus utiles,
» qui occupent le plus grand nombre d'ouvriers,
» qui en nourrissent le plus, & par conséquent
» les plus avantageuses au bien public; telles sont
» celles des Tisserands, des Cordonniers, des
» Chapeliers, des Serruriers, des Tourneurs, des
» Menuisiers, des Tailleurs, des Couteliers, des
» Cordiers, des Brasseurs, & je puis dire de tous
» les Artisans d'Angleterre.»

La Virginie, proprement dite, & distinguée du Maryland, est bornée au Sud par la Caroline Septentrionale, au Nord par la riviere de *Patomek*, à l'Est par la mer, & au Nord-Ouest par une grande chaîne de montagnes, au-delà desquelles les Anglais se sont efforcés vainement de pénétrer.

Colonies
Anglaises,

Virginie.

Une Carte de la Baie de Chesapéak, publiée à Londres, place son embouchure par les trente-sept degrés de latitude du Nord, entre le Cap Henri au Sud & le Cap Charles au Nord, & lui donne dix-huit milles de large. La profondeur ordinaire du Canal est de neuf brasses, qui diminuent en quelques endroits jusqu'à sept. Sa partie la plus sûre est la plus proche du Cap Henri, exactement à trente-sept degrés; de sorte qu'ayant pris cette latitude à midi; le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut sans crainte avancer pendant la nuit, & suivre le rivage Méridional jusqu'à deux lieues au-delà du Cap, où l'on se trouve dans une excellente rade, nommée *Lynn-Haven*. De cette rade, la Baie pénètre environ deux cens milles dans les terres. Sa largeur y est de dix à quinze milles, excepté vers le fond, où elle se rétrécit beaucoup. Elle contient plusieurs petites Isles, dont quelques-unes sont couvertes de bois. Entre une infinité de rivieres qu'elle reçoit, sur-tout du côté de l'Ouest,

Colonies
Anglaises.

on en distingue quatre par leur grandeur, qui sont celles de James, d'York, de Rapahanok & de Patowmek. Les autres sont, pour la plupart, si commodes & si bien distribuées, que, de six en six milles, on trouve presque toujours une bonne rade. Elles se forment du concours d'une infinité de sources, d'où l'eau sort en si grande abondance, qu'elle rend celle des rivières douce, jusqu'à soixante & cent milles au-dessous du flot des marées, & quelquefois à trente ou quarante milles de la Baie même. Quelques-unes de ces sources forment tout-d'un-coup un si gros courant, qu'à cinq ou six cens pas de leur origine, elles font tourner des moulins à bled. Le grand avantage de cette multitude de rivières, est de donner à chaque habitation, la commodité de recevoir les navires & les barques à sa porte, d'où il est arrivé qu'on ne s'est gueres embarrassé de former des Villes dans la Virginie.

On ne fait qu'un reproche aux rivières du Pays, c'est que tous les ans, au mois de Juin, il paraît sur l'eau salée des légions de vers, qui percent les chaloupes, les barques & les vaisseaux mêmes, par-tout où la poix, le goudron & la chaux laissent le bois découvert, & qui s'y forment des cellules assez semblables à celles des rayons de miel. Ils ne cessent point d'être nuisibles, jusqu'au temps des grosses pluies, qui

arrive vers la fin de Juillet. Alors ils disparaissent jusqu'au retour de l'été, ou du-moins ils ne causent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la seule planche à laquelle ils se sont attachés. On indique quatre moyens de s'en garantir, les seuls que l'expérience ait fait découvrir : 1.^o d'espalmer si bien les bâtimens, qu'il n'y reste aucun vide ; 2.^o si l'on arrive dans la saison des vers, de mouiller au fort de la marée, parce que le courant les entraîne, & de haler à terre les petites barques & les chaloupes, 3.^o de nettoyer le vaisseau, & sur-tout d'y passer le feu, aussi-tôt que la saison des vers est finie, parce que n'étant point encore enfoncés dans les planches, le moindre feu les tue ; 4.^o de quitter l'eau salée, pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou six semaines que les vers se tiennent sur l'eau.

On divise la Virginie en vingt-cinq cantons ; sous le nom de Comtés, qui contiennent trente-neuf Paroisses. Le plus ancien, c'est-à-dire, celui où les Anglais formerent leur premier établissement, & qui était nommé Pouhatan par les Américains, se nomme aujourd'hui le Comté de Norfolk. C'est le plus méridional. Il est situé sur la rivière James, qui n'a pas moins d'un mille de large, proche de la Ville du même nom, & dont le cours est d'environ cent quarante milles, de-

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses.

puis sa source, jusqu'à son embouchure dans la Baie, droit à l'Ouest du Cap Henri : elle reçoit de grands vaisseaux, l'espace de cent milles.

Le Comté de James a toujours tenu le premier rang, parce qu'il contient James-Town, ou la ville de Jacques, située sur le bord septentrional de la riviere de même nom, à quarante milles de son embouchure. Quoiqu'elle n'ait jamais passé pour une belle Ville, on y voyait, avant l'incendie qu'elle a essuyé, plusieurs édifices de brique, & des hôtelleries pour la commodité des Voyageurs. Le nombre des maisons, qui ne monte aujourd'hui qu'à soixante ou soixante-dix, devait être beaucoup plus grand, puisqu'il y avait plusieurs belles rues, & deux ou trois Forts. Mais une partie ayant été consumée par le feu, la translation des Cours de Justice à *Williamsbourg*, la résolution qu'on prit d'y tenir les Assemblées générales, & le Collège qu'on y fit bâtir, semblerent condamner James-Town à ne se relever jamais de cette disgrâce, d'autant plus que le goût des Virginiens les portant à vivre dans leurs Plantations, il y a peu d'apparence qu'ils pensent jamais à rebâtir une Ville qui n'avait jamais été fort peuplée. D'ailleurs on a remarqué, depuis long-temps, que les établissemens qui bordent les rivieres de James, dans tout l'espace où elle est saumâtre, sont su-

jets à des fièvres lentes ; & cette seule raison aurait pu suffire pour faire transférer la Capitale du Pays à Williamsbourg , dont la situation est beaucoup plus saine. Le Chevalier Berkelay fit bâtir pour sa résidence , près de James-Town , une fort belle maison , nommée *Green Spring* , où l'on voit une source d'eau si froide , que , dans les chaleurs de l'été , on n'en saurait boire sans danger.

C'est aussi dans le Comté de James , qu'est situé Williamsbourg. Le terrain que cette Ville occupe , à sept milles de James-Town , dans les terres , se nommait auparavant *Middleplantation*. Mais , quelques avantages qu'on se soit efforcé d'y rassembler , il ne paraît pas qu'elle mérite un autre titre que celui de bourg. Quoiqu'on y tienne les Cours de Justice & les Assemblées de la Colonie , à peine est-elle composée de trente maisons.

On lit , dans une lettre de *M. Hugh Jones* , un des Supérieurs du Collège de Williamsbourg , publiée à Londres , il y a plusieurs années : « Nous avons ici trois bâtimens , qui passent aux yeux des habitans pour les plus superbes de toute l'Amérique ; le Collège , l'Hôtel-de-Ville , qu'on nommait d'abord le Capitole , & la prison publique , sans compter la maison du Gouverneur , qui n'est pas de la grandeur des trois

Colonies
Anglaises.

Colonies
 Anglaifes.

» autres , mais qui les surpasse encore par la
 » beauté de ses ornemens. L'Eglise & l'Arſenal
 » ſont auſſi deux fort beaux édifices. »

La fondation du Collège de Williamsbourg
 eſt de l'année 1692 , ſous le règne du Roi
 Guillaume. En 1705 , le 29 Octobre , l'édifice
 fut preſque ruiné par le feu. Quoiqu'on n'ait rien
 négligé pour les réparations , on n'y voit plus
 autant d'écoliers que dans l'origine ; relâchement
 que l'on attribue à la mauvaiſe conduite de quelques
 Gouverneurs. Ils réduiſent la plupart les habitans à
 faire paſſer leurs enfans en Angleterre pour le
 cours de leurs Etudes , plutôt que de s'expoſer
 à de continuelſ chagrins. D'ailleurs les Profeſ-
 ſeurs , devenus comme indépendans , négligent
 leurs écoliers , & ne penſent qu'à tirer parti
 du revenu de leurs chaires avec l'argent des
 Plantations.

Les montagnes , qui bornent la Virginie à
 l'Oueſt , ſont une partie de celles qu'on nomme
 Apalaches. Il eſt aſſez ſingulier que toutes les
 cataractes des rivières qui en ſortent , & qui ar-
 roſent la Virginie , ſoient régulièrement à quinze
 ou vingt milles l'une de l'autre , & que les plus
 proches des montagnes en ſoient à ſoixante ou
 ſoixante-dix-milles.

Les bords de la plupart des rivières de la
 Virginie ſont ſablonneux. On y trouve des

core par la
& l'Arſenal

Williamsbourg
ne du Roi
re, l'édifice
on n'ait rien
y voit plus
relâchement

de quelques
es habitans à
erre pour le
de s'expoſer
les Profef-
s, négligent
tirer parti
l'argent des

Virginie à
on nomme
e toutes les
, & qui ar-
ent à quinze
que les plus
ſoixante ou

vieres de la
trouve des

Pierres fort dures & transparentes, dont quel-ques-unes coupent le verre, comme les diamans, & jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés, ſont remplis de veines de fer; mais le travail des mines demande tant de frais, que perſonne n'oſe l'entreprendre; ou plutôt les Virginiens ſont ſi livrés à leurs plantations de tabac, qu'ils négligent tout autre avantage.

Le Pays de Maryland faiſait autrefois partie de la Virginie, dont il n'eſt ſéparé que par la riviere de Patowmek, & ſouvent, dans l'uſage commun, il eſt encore compris ſous le même nom. Cependant ces deux contrées forment réellement deux Colonies différentes, qui ont chacune leur Gouverneur, & les intérêts ne s'accordent pas toujours. Celle de Maryland eſt ſituée, comme la Virginie, ſur la Baie de Cheſapeak, avec cette ſingularité pour l'une & pour l'autre, qu'on ne peut dire précifément de quel côté, parce qu'elles y touchent diverſement, & qu'elle coupe les deux Gouvernemens par le centre. Les bornes de Maryland, commençant à la riviere de Patowmek, s'étendent le long de la Baie vers le Nord, juſqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée Oueſt de l'embouchure d'une autre Baie, nommée *Delaware*, qui eſt ſituée par les quarante degrés de latitude du Nord. Elle a de hautes montagnes vers l'Oueſt, & cette même Baie à l'Eſt. Sa

Colonies
Anglaiſes.

Maryland.

Colonies
Anglaïses.

partie Orientale est bornée à l'Ouest par la Baie de Chesapéak, à l'Est par l'Océan, au Nord par la Baie de Delaware, & au Sud par la riviere de Pokamoki. On la divise en onze Comtés; six du côté Occidental, & cinq du côté Oriental de la Baie de Chesapéak. Toute la Province n'a qu'une seule Ville, nommée *Sainte-Marie*, qui donne son nom à l'un des Comtés, & qui est dans une situation fort commode, entre les rivieres de Patowmek & de *Patuxent*: c'était autrefois le siège du Gouvernement. On compte dans Maryland plusieurs Bourgs, mais peu considérables, à l'exception néanmoins d'*Annapolis* & de *Williamstadt*, qui sont deux Ports où tout le commerce extérieur est réuni. Ses principales rivieres sont le *Patowmek*, le *Patuxent*, la *Saverne*, le *Chiptonk*, le *Chester* & le *Saffras*.

Ann-Arundel & *Baltimore* sont deux Comtés dont les bornes ont été marquées par des arbres, qui commencent à cinq quarts de mille de l'anse de Bodkin, du côté Occidental de la Baie de Chesapéak. De-là, cette division court d'abord à l'Ouest, & devient ensuite moins réguliere; mais tout ce qui est au Nord appartient au Comté de Baltimore, & toute la partie du Sud à celui d'*Ann-Arundel*. Le principal Bourg d'*Ann-Arundel* est *Annapolis*, nommé *Severn* jusqu'en 1694,

où, par un Acte de l'Assemblée-générale, il prit le nom d'Annapolis, avec les titres & les Privilèges de Ville maritime ou de Port. En même-temps les Cours de Justice, l'Assemblée-générale, le Conseil des Orphelins, & tout le Gouvernement, y furent transférés de Sainte-Marie. On y fit bâtir une Eglise, qui devint la principale Paroisse de la Province; & dès l'an 1699, la Ville avait pris une forme, qui n'a fait que se perfectionner depuis, par divers accroissemens. Un autre Acte y fonda une Ecole publique, sous le nom d'*Ecole du Roi Guillaume*, dont les Archevêques de Cantorbery furent nommés Chanceliers perpétuels. Il s'est formé d'autres Collèges, à cet exemple, avec un Conseil pour l'administration. Mais, quelque soin qu'on ait apporté à l'embellissement d'Annapolis, il paraît que le goût des Marylandais pour leurs Plantations, où ils vivent séparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne soit assez peuplée, pour devenir une Ville florissante. Dans le temps même qu'on représente, elle n'avait pas plus de quarante maisons, qu'on ne croit pas augmentées du double.

Le Comté de Baltimore a son Bourg, de même nom, où les maisons sont si dispersées, qu'il mérite à peine la qualité de Village. On observe que la grande riviere de *Saf-*

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses. *quehanagh* vient se jeter dans la Baie de
Chesapéak , un peu au-dessus du Bourg de
Baltimore.

Le caractère , les mœurs & les usages des Peuples dans la Virginie & le Maryland , étant à-peu-près les mêmes que dans tout le reste de l'Amérique Septentrionale , on en remet la peinture après la description des autres Colonies ; mais on ne saurait passer de même sur le Gouvernement particulier des Anglais Virginiens , sur leurs usages , sur leur commerce , & sur les propriétés particulières du Pays. Observons que les Colonies Anglaïses n'étant pas plus ouvertes aux étrangers , que celles des Portugais & des Espagnols , ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curiosité , c'est d'après les Anglais mêmes , que notre description sera tracée.

Le premier établissement des Anglais se fit sous la direction d'une Compagnie de Marchands. Ils mirent d'abord l'administration entre les mains d'un Président , choisi chaque année par la Colonie , & d'un Conseil dont ils nommaient eux-mêmes les membres. En 1610 , cette Police fut altérée , & la Compagnie obtint un nouvel octroi de la Cour , qui lui donnait le droit de nommer un Gouverneur ; la même année , on convoqua , pour la première fois , une Assemblée de tous les
Députés

Députés des Plantations, pour régler, avec le Gouverneur & le Conseil, tous les intérêts de la Colonie; ce qui donna une sorte de perfection au Gouvernement. Après la séparation de l'Assemblée, la Cour d'Angleterre laissa toujours l'administration des affaires au Gouverneur, au Conseil & aux Députés, & on donna le titre d'Assemblée générale à ce Corps; ensuite cette Assemblée générale eut la connaissance de toutes les affaires de la Colonie, & le pouvoir de faire des loix, dont l'exécution était abandonnée à la sagesse du Gouverneur & du Conseil; enfin le Roi nommait le Gouverneur & les Membres du Conseil; mais le Peuple élisait ses Députés à l'Assemblée générale.

Les Gouverneurs obtinrent bientôt un pouvoir si peu borné, que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'assemblée; sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du Conseil. Jusqu'en 1676, un Gouverneur n'avait pas le droit de casser, ni même de suspendre les Membres du Conseil; mais alors il y fut autorisé, avec la seule obligation d'expliquer à la Cour les raisons de sa conduite. Cependant la Colonie obtint des Lettres royales, qui lui confirmaient le privilège d'être toujours gouvernée par l'Assemblée générale, & qui remettaient même l'administration ordinaire

Colonies
Anglaises. au Président du Conseil, dans l'absence du Gouverneur, ou dans la supposition de sa mort.

Avant l'année 1689, le Conseil s'assembloit dans une même chambre avec les Députés du Peuple, ce qui approchoit de la forme du Parlement d'Ecosse ; mais *Colepeper*, alors Gouverneur, prit occasion de quelques démêlés pour engager le Conseil à se départir de cet usage. On forma deux Chambres, à l'imitation du Parlement d'Angleterre, & cette séparation a continué jusqu'aujourd'hui.

La forme actuelle est que le Gouverneur soit nommé par le Roi, qui lui donne sa Commission sous le Sceau privé, pour un temps dont il se réserve les bornes. Il doit obéir aux ordres de Sa Majesté, dont il représente la personne. Il a le droit d'approuver ou de rejeter les loix de l'Assemblée générale ; de confirmer celles qu'il approuve ; de proroger ou de congédier cette espèce de Parlement ; d'assembler le Conseil d'Etat & d'y présider ; de nommer des Commissaires & des Officiers pour l'administration de la Justice ; de choisir des Officiers militaires, au-dessous du degré de Lieutenant - Général, qui est le titre dont il est revêtu lui-même ; de disposer des Troupes pour la défense commune ; de publier des proclamations ; d'aliéner les terres de la Couronne suivant les Loix établies, & d'avoir en

ce du Gouverneur
mort.
s'assembloit.
Députés du
forme du
, alors Gouverneur
démêlés pour
et usage. On
du Parlement
continué jus-
Gouverneur soit
à Commission
ps dont il se
ux ordres de
personne. Il a
er les loix de
er celles qu'il
ongédier cette
Conseil d'Etat
ommissaires &
de la Justice;
au-dessous du
ui est le titre
e disposer des
e ; de publier
tres de la Cour
& d'avoir en

garde, pour cet usage & pour d'autres occasions le sceau de la Colonie. Il doit autoriser, de son certificat, tous les paiemens qui se font du revenu public : enfin il est revêtu de la charge de Vice-Amiral.

Colonies
Anglaïses.

Il n'y a pas fort long-temps que le Gouverneur de la Virginie n'avait que mille livres sterlings d'appointemens, avec environ cinq cens de casuel. Le Chevalier Berkeley fut le premier, à qui son mérite & ses importans services firent accorder deux cens livres de plus, par l'Assemblée ; & cette augmentation devait finir avec son Gouvernement : ensuite le prétexte de la Pairie fit obtenir, à Milord Colepeper, deux mille livres d'appointemens fixes, & cent-cinquante pour les frais du logement, que la Colonie ne fournissait point aux Gouverneurs. Sous le même prétexte, ce Seigneur obtint de l'Assemblée tous les subsides qu'il proposa, fit assurer à perpétuité, pour lui & ses successeurs, une taxe de deux schellings sur chaque barrique de tabac, & les droits du Fort, avec cette spécieuse clause, que le Roi pourrait employer le produit de ce revenu à l'utilité de l'administration. Depuis l'union de ces avantages, qui n'ont fait que se multiplier, la Virginie est devenue un Pérou pour tous les Gouverneurs.

Le Conseil est composé de douze Membres, créés par Lettres-Patentes, ou nommés par un

Colonies
Anglaises.

ordre particulier du Roi. Si, par interdiction ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le pays, alors le droit, comme le devoir du Gouverneur, est de choisir entre les principaux habitans, pour remplir le nombre. Les Conseillers doivent l'assister de leurs avis dans les affaires du Gouvernement, & s'opposer à ses entreprises, lorsqu'il excède les bornes de sa Commission. Ils ont voix délibérative comme lui, nommément pour convoquer l'Assemblée générale, pour disposer du Trésor public, pour examiner les comptes, pour nommer ou casser les Officiers établis par Commission, pour faire des Ordonnances, publier des Proclamations, donner des terres, faire enrégistrer les Octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la considération du Conseil, c'est qu'il compose la Chambre haute dans l'Assemblée générale, & qu'il s'attribue le droit de rejeter tous les Actes de la Chambre basse, comme la Chambre des Seigneurs dans le Parlement d'Angleterre. Les gages du Conseil ne montent qu'à trois cens-cinquante livres sterlings, qui sont distribuées aux Conseillers à proportion du nombre auquel ils se trouvent dans les Cours & aux Assemblées générales : ainsi, cet Office est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

Chaque Province, ou Comté, envoie deux Députés à l'Assemblée générale. La Ville de

James & le Collège ont le droit particulier d'y en envoyer deux, c'est-à-dire, chacun le sien; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le feing du Gouverneur, & sous le sceau de la Colonie; & qui doit être adressé au Scheriff de chaque Province, quarante jours au moins avant la formation de l'Assemblée. Tous les particuliers qui jouissent d'un Franc-fief, à l'exception des femmes & des mineurs, ont droit de suffrage pour l'élection; & voici la méthode commune à tous les Comtés. On publie, dans chaque Eglise, deux fois consécutives, l'ordre qui est venu au Scheriff, & le jour qu'il lui a plu d'indiquer: on s'assemble: l'élection se fait à la pluralité des voix. Si l'on se divise, & que l'un des deux partis soupçonne l'autre de mauvaise-foi, il peut exiger une copie du rôle des suffrages, & porter ses plaintes à l'Assemblée générale des Députés. D'ailleurs on s'est efforcé de prévenir les élections frauduleuses, par divers Actes, assez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Aussi-tôt que les Députés se sont rendus à Williamsbourg, ils choisissent un Orateur, qu'ils présentent en Corps au Gouverneur, pour obtenir son approbation: ensuite l'Orateur le prie, au nom de la Chambre, de confirmer ses privilèges, qui sont particulièrement l'accès toujours libre

Colonies
Anglaises,

auprès de lui pour la communication des affaires ;
la liberté de délibérer , sans rendre compte de
leurs discours & de leurs débats , la sûreté de
leurs personnes , & la protection de leurs do-
mestiques. On passe ensuite aux affaires ; & , dans
tout le reste, on imite, autant qu'il est possible,
les usages de la Chambre des Communes de
Londres. Lorsque les Actes ont passé dans les
deux Chambres , ils sont envoyés au Roi , pour
être revêtus de son autorité ; mais ils ne laissent
point d'avoir force de loi , aussi-tôt qu'ils sont
approuvés du Gouverneur , quand le Roi même
suspendrait son approbation , pourvu qu'il ne les
rejette pas. Il n'y a point de temps fixe pour la
convocation de l'Assemblée générale : elle s'est
quelquefois tenue tous les ans , & quelquefois
d'une année à l'autre ; mais il n'arrive guère
qu'elle soit différée jusqu'à trois. C'est un avan-
tage que les Députés assurent à la Colonie , en
n'accordant que pour un temps fort court les
taxes & les subsides.

Outre le Gouverneur & le Conseil , la Virginie
 a deux Officiers principaux , qui reçoivent im-
 médiatement leur Commission du Roi ; l'Auditeur
 des Comptes & le Secrétaire d'Etat. L'Office du
 premier est d'examiner l'emploi des revenus
 publics , & d'en vérifier les comptes. Il a sept &
 demi pour cent sur tous ces deniers , & ce profit

lui tient lieu d'appointemens. Le Secrétaire à la garde de toutes les archives du pays, c'est-à-dire, de tous les Jugemens rendus par la Cour générale, & de tous les Actes qu'elle a vérifiés. Il expédie tous les ordres par écrit, soit du Gouverneur ou des Cours. Il enrégistre toutes les Patentes qui regardent la distribution des Terres. C'est dans ce Bureau qu'on tient registre des procurations pour les affaires, des vérifications de testamens, des mariages, des enfans qui naissent dans la Colonie, du nombre des morts, & de ceux qui quittent le pays, des Offices publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre, & dont il est important de conserver la mémoire.

Les appointemens du Secrétaire de la Virginie, consistent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui s'expédie dans son Bureau, & montent annuellement à près de soixante-dix-mille livres de tabac; maniere de compter ordinaire, dans une Colonie où tout est rapporté à ce commerce. D'ailleurs les Greffiers & les Notaires des Provinces lui en paient tous les ans quarante mille livres, à titre de gratification.

Deux autres Officiers-Généraux, mais qui ne reçoivent pas immédiatement leur Commission du Roi, sont le Commissaire Ecclésiastique & le Trésorier-Général. Le premier, qui tient sa nomination de l'Evêque de Londres, Evêque-né

Colonies
Anglaises.

de toutes les plantations , visite les Eglises , a droit d'inspection sur les Ecclesiastiques , & reçoit du Gouverneur cent livres sterlings d'appointemens , qui se prennent sur les rentes foncieres. L'Office du Trésorier est de recevoir l'argent des Collecteurs particuliers , & de régler les comptes des impôts extraordinaires. Il tire six pour cent de tous les deniers qui passent par ses mains.

Il est assez étrange que l'Amirauté n'ait point d'Officier constant , dans un pays de navigation & de commerce. Mais il y a des Officiers de Marine , qui dépendent du Gouverneur ; des Receveurs pour les droits d'Aubaine , des Collecteurs , des Greffiers , un Scheriff dans chaque Comté , des Arpenteurs en charge , & des *Coroners* , uniquement établis , comme à Londres , pour juger , avec l'assistance de douze Jurés , si les corps qu'on trouve sans vie sont morts de mort naturelle ; des Inspecteurs des grands chemins , des Connétables & des Chefs de Communautés , qui sont renouvelés tous les ans.

On distingue , en Virginie , cinq sortes de revenus publics : 1.^o une rente que le Roi se réserve sur toutes les Terres données par Lettres-Patentes ; 2.^o un revenu accordé au Roi , par Acte de l'Assemblée générale , pour l'entretien du Gouvernement ; 3.^o un fond établi par l'Assemblée , & dont elle dispoie pour des occasions ex-

Eglises , a
es, & reçoit
d'appointe-
s foncieres.
l'argent des
les comptes
x pour cent
mains.

n'ait point
navigation
Officiers de
neur ; des
des Col-
ans chaque
es Coroners,
tres, pour
rés, si les
ts de mort
chemins,
munautés,

fortes de
le Roi se
r Lettres-
, par Acte
retien du
l'Assem-
ations ex-

traordinaires ; 4.^o les rentes fondées pour l'en-
retien du Collège ; 5.^o les levées qui se font , Colonies
Anglaïses.
par acte du Parlement d'Angleterre, sur le com-
merce de la Colonie.

Le premier de ces revenus n'est que la rente
fonciere de deux schellings sur chaque centaine
d'arpens de terre. Elle se porte au Trésorier-
général ; méthode qui épargne les frais des
Collecteurs pour un objet peu considérable en
lui-même, quoiqu'à force de se multiplier, il soit
monté à plus de douze cens livres sterlings an-
nuelles. Ce fond demeure en caisse pour les
nécessités pressantes. Le revenu accordé pour
l'entretien du Gouvernement, est pris de la taxe
de deux schellings sur le tabac ; des quinze sols
par tonneau, que chaque navire, plein ou vide,
paie au retour d'un voyage ; des six sous par tête,
que tous les passagers, libres ou esclaves, doivent
payer en arrivant dans la Colonie ; des amendes
& des confiscations établies par divers Actes de
l'Assemblée ; des épaves & des bêtes égarées, que
personne ne réclame ; enfin du droit d'Aubaine,
sur les terres & sur les biens mobiliers de ceux
qui ne laissent point de légitime héritier. Tous
les deniers, qui viennent de ces fonds, sont portés
au Trésor, pour être employés aux dépenses
publiques, sur l'ordre du Gouverneur & du
Conseil ; & les comptes en sont vérifiés par l'As-

Colonies
Anglaifes. semblée générale. Ils montent annuellement à plus de trois mille livres sterlings. Le fond, qui regarde les occasions extraordinaires, & dont l'Assemblée se réserve la disposition, vient d'une taxe sur l'entrée des liqueurs, & d'un droit qui se leve sur tous les esclaves, valets & servantes qui arrivent dans le pays. Le premier de ces droits monte, par an, à plus de six cens livres sterlings; & le produit du second varie, suivant le nombre des vaisseaux qui vont à la traite des Nègres; mais on paie constamment vingt schellings pour chaque esclave, & quinze pour tout domestique qui n'est pas né Anglais. C'est de ces sommes accumulées qu'on a bâti le Capitole de Williamsbourg; elles sont à la garde du Trésorier.

Il y a deux manieres de lever de l'argent en Virginie; l'une, qu'on vient d'expliquer, par des droits sur le commerce; l'autre, qui est une sorte de Taille réelle, (ou plutôt de Capitation,) dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exceptées, & qui consiste à payer une certaine quantité de tabac. Tous les ans, au temps de la moisson, le Scheriff de chaque Province fait faire, par les Juges de Paix, un dénombrement exact des personnes sujettes à la dîme; c'est-à-dire, de tous les blancs mâles, & de tous les Nègres de l'un & l'autre sexe. On oblige chaque Chef de famille, sous de grosses amendes, de donner

nellement à
 e fond, qui
 ; & dont
 vient d'une
 n droit qui
 & servantes
 nier de ces
 cens livres
 rie, suivant
 a traite des
 vingt schel-
 e pour tout
 C'est de ces
 Capitoles de
 du Trésorier.
 l'argent en
 iquer, par
 qui est une
 Capitation,)
 s qui soient
 ne certaine
 emps de la
 e fait faire,
 ment exact
 à-dire, de
 Nègres de
 e Chef de
 de donner

une liste fidelle du nombre d'ames dont elle est
 composée. Ce tribut se leve trois fois, & pour
 différens usages : le premier est levé, par acte de
 l'Assemblée générale, sur toutes les personnes
 sujettes à la Dîme, dans toute l'étendue de la
 Colonie, & sert à diverses charges publiques,
 telles que les frais nécessaires pour le supplice
 d'un esclave criminel, dont il faut dédommager le
 Maître; pour arrêter ou faire poursuivre les dé-
 ferteurs; pour la paie de la milice, lorsqu'elle est
 sur pied, pour l'expédition des ordres de la
 Secrétairerie, pour l'élection des Députés à l'As-
 semblée générale, & pour d'autres dépenses de
 cette nature. La seconde Capitation est Provin-
 ciale, c'est-à-dire, particuliere à chaque Comté :
 elle est imposée par les Juges de Paix, qui l'em-
 ploient à faire bâtir ou réparer les Cours de
 Justice, les prisons, & généralement à toutes les
 charges publiques du Comté : enfin la troisieme,
 qui se nomme *Paroissiale*, est imposée par les
 Chefs de chaque Paroisse, pour la construction
 & l'ornement des Eglises, pour y annexer les
 terres, lorsqu'il se présente une occasion d'en
 acheter, pour les gages des Ministres, des Lec-
 teurs, des Clercs & des Sacristains.

Dans l'origine de la Colonie, les Cours de
 Justice étaient des modèles de droiture & d'é-
 quité. On n'y admettait point ces formalités, qui

Colonies
 Anglaïses.

Colonies
Anglaises.

rendent les procès également pénibles & ruineux dans toutes les contrées de l'Europe. Une seule Cour prenait connaissance de toutes les Causes, civiles & ecclésiastiques; & l'affaire la plus compliquée était terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'Assemblée générale, qui n'apportait pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre se soutint si long-temps, qu'en 1688, Milord Colepeper, un des plus sages Gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode simple & facile à laquelle on s'était attaché jusqu'alors, pensa moins à la changer qu'à l'affermir, & ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations, qui commençaient à s'y introduire. Mais son successeur affecta de prendre une voie toute opposée; ensuite le Chevalier Edmond Andros, nommé Gouverneur en 1692, fit recevoir tous les Statuts & toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholson, qui passa, en 1698, du Gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduisit toutes les ruses de la plus subtile chicane. Les affaires de la Colonie sont jugées à présent par deux sortes de Cours; celles des Comtés, ou les Cours particulières, qui sont composées du Scheriff, de ses Officiers subalternes & des Jurés; & la Cour générale, ou l'ancienne Cour, composée du Gouverneur & du Conseil. Celle-ci, à laquelle toutes les autres ressortissent, est souveraine, mais avec quelque res-

triction. Dans les causes civiles, lorsque la demande monte à plus de trois cens livres sterlings, on peut appeller de son jugement au Roi, qui choisit, pour la dernière décision, un *Comité*, qu'on nomme *les Seigneurs des appels* : le même usage est établi dans toutes les autres Colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, on n'appelle point de la Sentence de cette Cour; mais le Gouverneur a droit de faire grace pour tous les crimes, à l'exception de la trahison d'Etat & du meurtre volontaire; &, dans ces deux cas mêmes, il peut accorder aux criminels ce que les Anglais nomment *le retrieve*; c'est-à-dire, un délai, qui peut être prolongé jusqu'à la décision du Roi. Cette Cour ne se tient que deux fois l'an, à commencer le 15 d'Avril & le 15 d'Octobre; & chaque fois, ses séances ne durent que dix-huit jours.

Presque tous les habitans de la Virginie sont attachés à la Religion établie par les Loix; c'est-à-dire, à l'Eglise Anglicane; &, quoiqu'il y ait liberté de conscience pour tout Chrétien qui veut se soumettre aux charges de la Paroisse, on ne connaît, dans toute la Colonie, que cinq Conventicules non conformistes; trois de Quakers & deux de Presbytériens. En 1642, lorsque les Sectaires commencerent à se multiplier en Angleterre, l'Assemblée générale de la Virginie défen-

Colonies
Anglaïses.

Colonies
Anglaises.

dit, par un Acte solennel, qu'ils y fussent reçus ; & qu'on y admit aucun Ministre qui ne tint son Ordination d'un Evêque Anglican : ensuite la nécessité de peupler le pays, fit étendre les privilèges aux Chrétiens de toutes les Nations qui voudraient s'y faire naturaliser ; formalité qui ne consiste qu'à prêter serment entre les mains du Gouverneur, de qui l'on reçoit en même temps un certificat sous le sceau de la Colonie. Tous les Français réfugiés, que le Roi Guillaume y fit passer à ses frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta jusqu'à sept ou huit cens, auxquels on donna un terrain très-fertile, du côté méridional de la rivière de James, dans un Canton habité autrefois par des Américains belliqueux, qui se nommaient les *Monacans*, & que la guerre avait entièrement détruits. Il s'y forma une Ville Française, qui prit le nom de *Monacan*, & qui s'accrut beaucoup, dès l'année suivante, par la jonction de quantité d'autres Réfugiés ; mais, à l'occasion de quelques démêlés, plusieurs se disperserent, & leur exemple fut suivi de ceux qui arrivèrent après eux. Cependant l'Assemblée-générale ayant accordé diverses faveurs à la Ville de *Monacan*, elle s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux Cantons de la Virginie. Non-seulement les

bestiaux y sont en abondance , mais l'industrie de ses habitans y a formé plusieurs Manufactures ; & des vignes sauvages, qu'ils ont trouvées dans les bois , ils sont parvenus à faire de très-bon vin.

Colonies
Anglaises.

La grandeur d'une habitation se mesure moins ici par l'étendue de son terroir , que par le nombre de personnes qui paient la dîme. Chaque Paroisse a son Eglise ; celles dont les Paroissiens sont trop dispersés , ont une ou deux Chapelles de plus , où le Service divin se fait tour - à - tour. Mais , que la Paroisse soit grande ou petite , le revenu du Ministre est fixé par an à seize mille livres de tabac. Il tire d'ailleurs quelques droits des mariages , des entretemens , & sur-tout des oraisons funèbres , qui accompagnent toujours les cérémonies de la sépulture ; de sorte que la différence des richesses du Clergé ne peut venir que de celle du tabac , dont le prix varie suivant la bonté des terres ; & de la grandeur des Paroisses , qui donne occasion à plus ou moins de mariages & d'oraisons funèbres. Le droit d'un Ministre , pour ces discours , est fixé à quarante schellings , ou quatre cens livres de tabac , & pour un mariage à cinq schellings ou cinquante livres de tabac. Lorsque ces appointemens furent accordés aux Ministres , le tabac n'était estimé qu'à dix schellings le quintal ; & , sur ce pied , les seize mille

Colonies Anglaifes. livres revenaient en argent , à quatre-vingt livres sterling : mais le bon tabac se vend aujourd'hui presque le double. Les revenus des Ministres ont doublé aussi , dans les Paroisses qui produisent le meilleur. Quelques Eglises ont des terres , sur lesquelles la Paroisse entretient une certaine quantité de bestiaux & de Nègres , au profit du Ministre , qui n'est responsable que du fond , lorsqu'il abandonne son Bénéfice. On fait observer qu'il ne faut pas moins de douze Nègres , pour cultiver le tabac qu'on lui paie ; sur-tout s'il est de la meilleure espèce , que les Anglais nomment *sweet-scented* , c'est-à-dire , d'odeur douce , ou parfumé.

Le Gouvernement Ecclésiastique de chaque Paroisse est entre les mains du Ministre , & de douze des principaux habitans , que les Paroissiens nommaient autrefois : mais , aujourd'hui , lorsqu'il en meurt un , ce sont ses Collègues qui lui choisissent un Successeur. Ils doivent avoir souscrit tous aux dogmes & à la discipline de l'Eglise Anglicane. Suivant l'usage particulier du pays , les Cours des Comtés peuvent accorder la vérification des Testamens ; mais l'Acte en doit être signé du Gouverneur , sans qu'il en tire le moindre profit. Les dispenses , pour les Mariages , sont expédiées par les Secrétaires des mêmes Cours , & signées par le premier Juge en commission. Le pouvoir
de

de mettre les Ministres en possession des Bénéfices qu'ils ont obtenus, est entre les mains du Gouverneur. Tous ces usages ont pris force de loi par des Actes particuliers de l'Assemblée, & les Rois d'Angleterre joignent toujours aux instructions des Gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec soin. L'unique sujet de plainte qu'on ait laissé aux Ministres, est que la plupart ne possèdent point leurs Bénéfices à titre de Franc-fiefs, & qu'ils en peuvent être dépouillés sans aucune forme de procès. Ils sont entretenus, d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, suivant leur convention avec les Chefs de la Paroisse.

Les troupes de la Colonie se réduisent à un certain nombre d'habitans, enrôlés par classes, sous le nom de Milice à pied & à cheval. On n'a pas besoin d'autres forces militaires, dans un pays où les habitans jouissent d'une paix profonde, avec aussi peu de crainte de la part des Américains, qui ne sont plus en état de leur nuire, que de celle des étrangers, dont ils ne redoutent point les invasions; car, ne cultivant que du tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puisse porter envie à des feuilles entassées dans leurs magasins; & la conquête de leurs plantations, qui sont éloignées les unes des autres, coûterait plus de peine qu'on n'en tirerait jamais d'avantage. Le seul ennemi,

Colonies
Anglaïses.

qu'ils craignent par intervalles, est un Gouverneur qui abuse de l'autorité Royale dont il est revêtu, & qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune sorte de Fortereſſes ; & ſix petites pièces de canon, qu'ils avoient autrefois à Jamestown, ont été transportées à Williamsbourg, où elles ne ſervent qu'à faire quelques décharges aux jours de fête. Le Gouverneur est Lieutenant-général de la milice par ſa Commiſſion. Il a droit de nommer, dans chaque Comté, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major, qui ont ſous eux des Capitaines & d'autres Officiers ſubalternes. Tout Virginien libre est enrôlé dans la milice, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante. Chaque Province est obligée d'aſſembler la ſienne une fois tous les ans, pour la paſſer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les Compagnies ſéparées. Des gens, qui paſſent une partie de leur vie à chaffer dans leurs forêts, devraient être habiles à manier les armes. Le nombre de la Cavalerie était, il y a quelques années, de treize cens ſoixante-trois Maîtres, & celui de l'Infanterie de ſept mille cent ſoixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'habitans qui n'aient de chevaux, on obſerve que, dans l'occaſion, il est toujours facile de changer en dragons une grande partie de l'Infanterie. Au lieu de quelques troupes

régulieres, qu'on avait autrefois sur pied, & qui servaient à nettoyer les frontières, il est ordonné, depuis peu, qu'en cas d'alarme, la Milice des cantons où elle est donnée, marchera sous le commandement de l'Officier en chef du Comté. Si la marche dure trois jours, ou plus, elle doit être payée pour le temps de son service; & si l'alarme est reconnue fautive, elle n'a point de salaire à prétendre. Les Compagnies de cavalerie ou de dragons sont composées de trente ou quarante Maîtres, suivant les forces de la Province; & celles d'infanterie d'environ cinquante hommes. On assure qu'elles peuvent être rassemblées en vingt-quatre heures.

Colonies
Anglaises.

Par une des premières loix du pays, qui s'est communiquée à toutes les Colonies Anglaises, on distingue les gens de service, en domestiques perpétuels & passagers. Les Nègres & leur postérité sont du premier ordre, sans que les Anglais en donnent d'autre raison que la maxime commune, *partus sequitur ventrem*; c'est-à-dire, que les pères & les mères étant achetés pour l'esclavage, la Nature semble condamner leurs enfans au même sort. Les autres domestiques ne servent qu'un certain nombre d'années, suivant leurs conventions avec les Maîtres, ou suivant la loi, qui s'exécute littéralement au défaut de contrat: elle porte que les domestiques qui s'engagent au-dessous

Colonies
Anglaïses.

de dix-neuf ans, doivent être présentés à la Cour ; afin qu'elle détermine leur âge ; & qu'ensuite ils seront obligés de servir jusqu'à vingt-quatre ans : mais que , s'ils sont plus âgés, leur service ne doit être que de cinq ans.

Les valets & les esclaves, de l'un & de l'autre sexe, sont employés aux mêmes travaux ; ils cultivent la terre, ils sement les grains, & plantent le tabac : leur distinction n'est que dans les habits & la nourriture. Mais le travail des uns & de autres n'est pas plus pénible que celui des Maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injustement aux Virginiens de traiter leurs esclaves avec cruauté. Les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie, & n'y prennent pas même une si grande partie du jour, que celles de l'économie rustique en Europe.

Voici un extrait des loix du pays en faveur des domestiques. 1°. Les Cours de Justice doivent recevoir les plaintes des domestiques, libres ou esclaves, sans en tirer aucune sorte de profit : mais s'il se trouve que le Maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2°. Tous les Juges de Paix sont autorisés à recevoir ces plaintes ; & doivent remédier au mal jusqu'aux premières séances de la Cour Provinciale, où les affaires de cette nature se terminent sans appel. 3°. Les Maîtres sont soumis

à la censure des Cours Provinciales, s'ils ne fournissent point à leurs domestiques des alimens sains, de bons habits, & un logement commode. 4°. Ils sont obligés de se présenter à la Cour, sur la plainte d'un domestique; & jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. 5°. Les plaintes d'un domestique doivent être reçues en tout temps par les Juges de Paix, à chaque séance par les Cours; & sans égard aux formalités légales, on doit passer tout-d'un-coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque Maître entreprend d'y apporter du délai, ou refuse de se présenter, la Cour est autorisée à lui ôter le domestique, pour le faire garder à ses frais, ou à le faire vendre au prix courant, qui lui sera restitué après en avoir déduit les frais. 6°. Après le contrat d'engagement, pour les domestiques libres, un Maître ne peut faire avec eux de nouveau marché, sans l'approbation d'un Juge de Paix. 7°. Ils doivent avoir l'entière disposition de l'argent & des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8°. Si quelque Maître a la cruauté de maltraiter un domestique malade, ou devenu impotent à son service, les Chefs Ecclésiastiques de la Paroisse doivent le faire transporter dans une autre maison, pour y être nourri aux dépens du Maître jusqu'à la fin de son engagement; après quoi, la pension roule sur le compte de la Paroisse. 9°. Chaque domestique

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses.

libre reçoit de son Maître , à la fin du terme , quinze boisseaux de bled , provision suffisante pour une année entière , & deux habits complets de toile & de laine. Alors il redevient libre ; & , rentrant sans exception dans tous les privilèges du pays , il peut prendre trente acres de terre vacante , pour les cultiver.

Avec les avantages qu'on a représentés , on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré par degrés un grand nombre d'habitans. Les premiers y étaient venus sans femmes ; ils se flatterent que l'abondance où ils commençaient à vivre pourrait engager quelques Anglaïses sans bien à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse. Celles qui apportèrent de la vertu , n'eurent pas besoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent , ou des effets , on les achetait , de ceux qui les avaient amenées , sur le pied de cent livres sterlings ; & cette espèce de commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les Marchands , que la facilité de s'établir en inspirait aux jeunes filles. Ensuite , lorsqu'il ne resta aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir , des personnes de considération y passèrent avec leurs familles , soit pour augmenter leur bien , ou pour mettre leur Religion & leur liberté à couvert. Ce fut ainsi qu'après la mort de

Charles Premier, quantité de Royalistes s'y retirèrent, dans la seule vue de se dérober à la tyrannie de l'Usurpateur. Au contraire, la Maison Royale ne fut pas plutôt rétablie, que plusieurs partisans de Cromwel y chercherent un asyle. Cependant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parce que les Virginiens avoient marqué un penchant ouvert pour le parti royal. A l'égard des criminels, qui sont condamnés au bannissement, on y en reçoit fort peu, & l'on s'y est même interdit, par des Loix sévères, la liberté d'en admettre.

Colonies
Anglaises.

Rien n'attache tant les Virginiens à leur Pays, que la douceur d'un climat, également éloigné des excès du froid & du chaud. On convient que, dans la partie la plus habitée, l'air est humide, ce qui vient des rivieres & des lagunes, qui sont en grand nombre dans un terrain bas & marécageux; mais vers les bois, où l'on commence à faire de nouvelles plantations, il est sec, & l'on n'y voit que des ruisseaux de l'eau la plus pure, qui se partagent, dès leur naissance, en mille petits bras, pour arroser les tetres voisines. Le terroir est d'une singuliere fertilité. Mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, & que l'abondance les a plongés dans une paresse inexcusable. Un Ecrivain Anglois en déplore les effets. « N'est-il pas honteux, dit-il,

Colonies
Anglaises.

» qu'on y reçoive d'Angleterre tout ce qui sert
 » à s'habiller, comme les toiles, les étoffes de
 » laine & de soie, les chapeaux & le cuir, tandis
 » qu'il n'y a point d'endroit au monde où le lin
 » & le chanvre soient meilleurs ? Les brebis y
 » portent une bonne toison ; mais on ne les tond
 » que pour les rafraîchir. Les mûriers, dont les
 » feuilles servent à nourrir les vers à soie, croissent
 » ici naturellement, & ces vers mêmes y prospèrent ;
 » cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il y
 » a beaucoup d'apparence que les fourrures, dont
 » on fait les chapeaux en Angleterre, reviennent
 » sous cette forme à la Virginie, d'où elles sont
 » venues. D'ailleurs on y laisse pourrir une infi-
 » nité de peaux, dont on ne se sert que pour
 » couvrir quelques denrées sèches. Si l'on en tanne
 » quelques-unes pour faire des souliers aux do-
 » mestiques, c'est avec si peu d'intelligence & de
 » propreté, que les Maîtres n'en veulent pas faire
 » usage ; & celui qui s'avise de porter une culotte
 » de peau de cerf, s'entend reprocher de l'ava-
 » rice. Enfin les Virginiens sont si paresseux & si
 » mauvais économistes, qu'au milieu des vastes forêts
 » qui couvrent le pays, ils font venir d'Angleterre
 » leurs cabinets, leurs chaises, leurs tables, leurs
 » coffres, leurs tabourets, leurs caisses, leurs roues
 » de charrette, & , ce qui paraîtra incroyable,
 » jusqu'à des balais de bouleau. »

le
inc
fib
fo
co
&
les
suj
fré
jou
Elle
acc
&
l'an
de
rou
dan
gra
d'u
ton
nou
les
de
n'a
ma
ga

Les incommodités du pays se réduisent à trois; le tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus incommode que dangereuse, & les insectes nuisibles. On avoue que les coups de tonnerre y sont furieux en été: mais au lieu d'y causer beaucoup de mal, ils servent si réellement à rafraichir & purifier l'air, qu'on les souhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté, la Virginie n'est pas sujette aux tremblemens de terre, qui sont si fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur, peut être réduit à quelques heures. Elle n'est difficile à supporter que lorsqu'elle est accompagnée d'un grand calme, qui dure peu, & qui n'arrive au plus que deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours sous les arbres touffus, les grottes & les berceaux des jardins, ou dans des chambres & des pavillons exposés au grand air. Mais le printemps & l'automne sont d'un agrément extraordinaire, dans tous les cantons de la Colonie. Enfin les insectes sont les grenouilles, les serpens, les moustiques ou moskites, les punaises, les tiques & les vers rouges, ou poux de bois. On ne disconvient point que les habitans n'aient beaucoup à souffrir de cette vermine; mais la vigilance & la propreté peuvent les en garantir.

Les hivers de la Virginie sont fort courts. Leur

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaises.

durée n'est que d'environ trois mois ; & trente jours après, on y jouit d'un Soleil pur & d'un air serain. Si la gelée y est quelquefois très-rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que le vent change ; car il ne gele jamais que lorsqu'il vient des monts Apalaches, entre le Nord-Est & le Nord-Ouest. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du Ciel, pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'hiver, où les pluies sont fâcheuses par leur excès, elles n'ont rien que de sain & d'agréable. Rarement celles d'été durent plus d'une demi-heure ; elles se font souvent désirer, comme le dédommagement d'une longue sécheresse, pour faire reprendre un air riant à toute la campagne.

Les maladies du pays n'y étant pas causées, comme dans quelques parties de l'Amérique Septentrionale, par un air épais & des brouillards, ni, comme dans les régions plus Méridionales, par une chaleur étouffante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des présens de la Nature. « C'est ainsi, dit l'Ecrivain déjà cité, que j'ai vu non-seulement des étrangers, mais d'anciens habitans, assez peu sensés, dans les chaleurs, pour se coucher presque nuds sur l'herbe froide, à l'ombre d'un arbre, & s'y endormir. D'autres s'y mettent le soir & ne craignent point d'y passer toute la nuit :

LE

& trente
r & d'un
rès - rude,
tre jours,
ange ; car
les monts
d - Ouest.
du Ciel,
de l'hiver,
cès, elles
Rarement
ure ; elles
ommage-
faire re-
ne.
causées,
que Sep-
uillards,
tionales,
es devoir
éfens de
éjà cité,
ers, mais
dans les
uds sur
, & s'y
soir &
a nuit :

DES VOYAGES.

59

» mais si cette confiance marque la bonne
» opinion qu'ils ont de l'air du pays, il ne
» laisse pas d'arriver quelquefois, comme dans les
» autres parties du monde, que les vapeurs de la
» terre & la rosée font de fâcheuses impressions
» sur le corps. Il en est de même de ceux qui
» s'exposent nuds à l'air, ou qui boivent de l'eau
» froide, après quelque rude exercice, & des
» étrangers qui mangent trop avidement toute
» sorte de fruits. Mais, en général, il y a si peu
» de malades en Virginie que, par une consé-
» quence naturelle, on y voit fort peu de Méde-
» cins. Si l'on y est quelquefois sujet à la fièvre,
» l'usage du quinquina, qui s'y est introduit, en
» arrête presque toujours les accès ; & d'ailleurs
» le pays fournit diverses racines, dont on ne
» vante pas moins l'infaillibilité pour le même
» effet. »

Colonies
Anglaises.

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terroir dans une Colonie de si grande étendue, il résulte du total, que la Virginie peut porter toutes sortes de plantes & de fruits. Si, des hautes montagnes qui sont au Nord-Ouest, & qu'on croit couvertes de neige, il ne venait souvent un vent froid, qui nuit à la végétation, les habitans jugent que, sans aucun soin, ils pourraient conserver, en plein air, pendant toutes les saisons de l'année, les plus délicieux fruits des climats Méridionaux ; mais

l'été donne assez de chaleur pour les mûrir en perfection. On distingue particulièrement trois sortes de terroirs , celui du plus bas pays; celui du milieu , & le troisieme vers les sources des rivières.

Colonies
Anglaises.

Vers l'embouchure des rivières, la terre est presque par-tout humide & grasse , propre par conséquent, pour les grains les plus grossiers, tels que le riz , le chanvre , le maïs , &c. Il s'y trouve aussi des veines froides , maigres , sablonneuses , & souvent couvertes d'eau, qui ne sont pas plus stériles , puisqu'elles produisent des baies de *huckle* & de *cran*, des *chincapins*, &c. D'ailleurs ces parties basses sont presque généralement bien garnies de chênes , de peupliers , de pins , de cyprès , de cèdres , & de diverses espèces d'arbres aromatiques , dont les tiges ont depuis trente jusqu'à soixante-dix pieds de haut , sans aucune branche dans cet espace. On y voit même du houx , du myrthe , & quantité d'arbrisseaux toujours verts , dont la plupart n'ont point de noms dans les Langues de l'Europe. Le chêne y laisse tomber ses glands pendant neuf mois de l'année , & ne cesse point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du Pays , le terroir est fort uni , à la réserve de quelques petites montagnes , & de leurs vallées , qui sont arrosées par une infinité de ruisseaux. En quelques endroits , la terre

àrir en per-
trois sortes
; celui du
sources des

la terre est
propre par
offiers, tels
s'y trouve
lonneuses,
nt pas plus
s de *huckle*
ailleurs ces
ment bien
pins, de
es d'arbres
uis trente
ns aucune
même du
eaux tou-
t de noms
ne y laisse
e l'année,
veaux.

fort uni,
agnes, &
une infi-
, la terre

est grasse, noire & forte; en d'autres, elle est maigre & plus légère. Quelquefois le fond offre, à peu de distance, de l'argille, ou du gravier, ou de grosses pierres, ou de la marne commune. Le milieu des langues, qui sont entre les rivières, est ordinairement un terroir pauvre, d'un sable léger, ou d'argille, ce qui n'empêche point qu'il n'y croisse des châtaigniers, des chincapins, & pendant l'été, une sorte de petites cannes, qui font une bonne nourriture pour les bestiaux. Les endroits les plus fertiles sont proches des rivières & de leurs bras: ils sont couverts de chênes, de noyers, d'nickories, de frênes, de hêtres, de peupliers, & de quantité d'autres arbres d'une prodigieuse grosseur.

Vers les sources des rivières, c'est un mélange de montagnes, de vallées & de plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de plantes, d'arbres & de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la grosseur des arbres, & l'on doute que, dans aucun autre Pays du monde, il y en ait d'aussi gros; on regrette en même-temps que leur éloignement de la mer & des grandes rivières, ne permette point de les embarquer.

Les rivières & les anses forment, en divers endroits, des marais fort vastes, où les pâturages sont excellens. D'autres lieux offrent diverses sor-

Colonies
Anglaïses.

Colonies
Anglaïses.

tes de terres, les unes médicinales, d'autres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ochre jaune & rouge, de la terre à dégraisser, de la marne, & d'excellente glaise, dont on fait des pipes. Le haut Pays a du charbon, des ardoises, des pierres propres à bâtir, du pavé plat, de la pierre à fusil. A l'égard des minéraux, la latitude du pays, & d'autres circonstances, font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'est gueres occupé de ce soin. Quelques mines de fer & de plomb, que le seul hazard avait fait découvrir, furent abandonnées dans les troubles, & n'ont pas été retrouvées depuis; mais on connaît des veines de fer en plusieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une mine d'or, qui s'est comme évanouie. On espere du moins qu'on y trouvera quelque autre métal. On assure que les pierres transparentes, qui se voient sur la surface des terres, sont de quelque prix, & que, par leur éclat, elles approchent plus du diamant que les pierres de *Bristol* & de *Karry*: elles n'ont que le défaut d'être molles; mais, exposées quelque temps à l'air, elles durcissent.

Rien ne causa plus d'étonnement aux premiers Anglais, que la multitude & la variété des fruits qu'ils trouverent à chaque pas, comme dans un jardin naturel, où tout croissait sans culture. On ne s'arrêtera ici, suivant la méthode de cet Ou-

vrage, qu'à ceux qui paraissent les plus propres au Pays, tantôt sous les noms Américains qu'ils ont conservés, tantôt sous ceux qu'ils ont reçus des Anglais. Un Auteur Virginien, qu'on suit ici particulièrement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connaît.

Colonies
Anglaïses.

Il distingue trois sortes de fruits à noyau, des cerises, des prunes & des *persimons*. Les cerises viennent dans les bois, & sont de plusieurs espèces, dont deux croissent sur des arbres de la grosseur du chêne blanc d'Angleterre, & dont l'une porte son fruit par bouquets, comme les grappes de raisin : elles sont toutes deux noires en-dehors; mais l'une est rouge en-dedans, & d'un goût plus agréable que notre cerise noire; parce qu'elle n'en a pas l'amertume; l'autre est blanchâtre en-dedans, & d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits oiseaux n'en soient très-friands. Une troisième espèce croît plus loin dans le Pays, & se trouve le long des rivières, sur de petits arbres de la grosseur de nos pêchers. C'est la plus agréable cerise du monde. Sa couleur est un pourpre foncé. Elle est fort petite; les oiseaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas sa maturité pour le dévorer. Cette raison le rend extrêmement rare, & les Anglais n'ont encore trouvé aucun moyen de le conserver, du moins dans leurs vergers.

Colonies
Anglaifes. La Virginie a deux sortes de prunes sauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur Damas. Ce que les Américains nomment *persimon*, en est une autre espèce, que Smith, Purchas, & Laët après eux, appellent *prune des Indes*. On trouve des persimons de différentes grosseurs. Le goût en est fort âpre, s'ils ne sont tout-à-fait mûrs; mais, dans leur maturité, rien n'approche de leur bon goût. Quelques curieux les font sécher, pour en composer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme une excellente liqueur.

Toutes les baies de la Virginie sont bonnes dans leurs espèces. On y distingue trois sortes de mûres, deux noires & une blanche: les noires, & longues de la grosseur du pouce, passent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui diffère des nôtres dans la figure, mais leur goût est d'une douceur fade. Leurs arbres sont fort gros, & croissent avec une vitesse surprenante. Les feuilles des trois espèces servent également à nourrir les vers à soie. On nomme *huckles*, trois sortes de baies, qui croissent sur des buissons de différentes hauteurs, depuis deux, jusqu'à dix pieds. Elles aiment les vallées & les lieux couverts. Le goût n'en est pas le même; mais il est fort agréable dans chaque espèce, sur-tout, dans les grosses. Les baies de *chau* viennent dans des lieux

es sauvages ;
 ût de notre
 éricains nom-
 espèce , que
 x , appellent
 erlimons de
 st fort âpre ,
 dans leur ma-
 goût. Quel-
 en composer
 u , forme une

ont bonnes
 ois fortes de
 e : les noires ,
 , passent pour
 ont rien qui
 ais leur goût
 res sont fort
 surprenante.
 nt également
 me *huckles* ,
 des buissons
 , jusqu'à dix
 s lieux cou-
 ; mais il est
 r-tout , dans
 nt dans des
 lieux

lieux bas & stériles , sur de petits buissons qui
 approchent beaucoup de nos groseilliers : elles
 ont un goût excellent , qui n'est pas celui de la
 groseille , quoique Smith l'y compare. Il les
 appelle *raw-comers* , apparemment parce qu'il n'en
 avait vu que de vertes. La framboise sauvage est
 si bonne en Virginie , qu'on la préfère à celles
 qu'on y a transplantées d'Angleterre. Les fraises
 y sont délicieuses ; elles croissent par-tout , dans
 les bois & dans les champs ; & , quoique la plu-
 part des animaux en mangent avidement , elles
 sont en si grande abondance , qu'on ne prend
 gueres soin d'en transplanter.

Les châtaignes de la Virginie sont plus petites
 que celles de France , quoique leurs arbres soient
 d'une extrême hauteur , & sont à-peu-près de
 même goût. Les *chincapins* sont un fruit de la
 même substance que la châtaigne , mais moins
 gros que le gland , & couvert aussi d'une double
 écorce. On vante son goût. Il croît sur de grands
 buissons , dans des lieux stériles. Tous les lieux
 marécageux , & ceux qui sont voisins des sources ,
 sont couverts de noisetiers , & ces arbrisseaux le
 sont de fruits. Les *hickories* , dont on distingue
 plusieurs espèces , sont les fruits d'un grand arbre.
 Ils sont revêtus d'une coquille fort dure , qui
 l'est d'une unique verte , & la substance du fruit
 est couverte d'une pellicule , dont on a peine à la

~~_____~~ Colonies
Anglaïses. séparer. C'est une espèce de noix , dont le goût n'est pas sans agrément. On en distingue une autre , sous le nom de *black-nut* , ou noix noire, plus grosse du double que les nôtres , & renfermée dans une coquille épaisse & sale , dont on ne la détache point aisément. Ce fruit est d'un goût très-rance , mais il donne beaucoup d'huile.

On a remarqué , dans les bois de la Virginie , sept différentes sortes de glands. Ceux du chêne verd bourgeonnent , mûrissent , & tombent presque toute l'année : ils sont beaucoup plus gros que les autres , & l'on en pourrait tirer une très-bonne huile. Aussi les bêtes sauvages en mangent-elles avidement.

Les observations de notre Auteur sont curieuses sur le raisin. Il en croît naturellement , dit-il , une grande quantité , dont quelques-uns sont très-doux , & d'un goût fort agréable. D'autres sont fort âpres , & seraient peut-être du meilleur usage pour en faire du vinaigre ou de l'eau-de-vie. J'ai vu , continue-t-il , de gros arbres couverts d'un simple sep , & cachés sous les grappes , & j'en ai distingué jusqu'à six différentes sortes. Deux viennent entre les bancs de sable , sur les extrémités des terres basses , & dans les Isles voisines de la grande Baie : les grappes en sont petites , & rares sur la souche , qui est d'ailleurs fort

basse, mais le raisin en est exquis; &, quoiqu'il croisse sans aucune culture, chaque grain a la grosseur des groseilles d'Hollande. On en trouve de blancs & de bleus, mais ils sont à-peu-près de même goût. Une troisième espèce croît dans les marais & sur les côteaux. Les grappes en sont petites, comme le sep qui les porte; mais le grain est de la grosseur de nos prunes sauvages. Dans leur maturité même, il a le goût âcre; & cette apparence trompeuse l'a fait nommer *raisin de renard*. Cependant il est de très-bon goût, lorsqu'il est cuit, & l'on en fait des tartes, que l'Auteur vante beaucoup. Il ne doute pas que ce raisin ne pût être perfectionné par une sage culture. De deux autres espèces, fort communes dans tout le Pays, l'une est noire en-dehors, & l'autre bleue; mais toutes deux portent beaucoup de fruits. On pourrait les subdiviser en plusieurs classes, dont chacune diffère en couleur, en grosseur & en goût; mais il en fait une distinction plus simple, qui est celle de la première & de la dernière saison. Les raisins de la première sont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette espèce, sont tout-à-fait noirs, d'autres bleus; il y en a même qui mûrissent six semaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement sur le sep jus-

Colonies
Anglaises,

Colonies
Anglaïses.

qu'à la fin de Novembre , ou même de Décembre , sont moins gros , & d'un goût moins agréable. C'est de la premiere de ces deux espèces , que les Français établis à Monacan , ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps & de la vigueur , quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les bois ; & l'Auteur , qui a perdu de vue cette entreprise , ne doute point qu'on n'ait transplanté des sèps , pour en faire des vignobles réguliers. Cependant il se fait une objection , qui mérite d'être rapportée dans ses terres.

« On dit peut-être que le même dessein ayant été conçu à la Caroline , plusieurs Français y sont passés dans l'espérance d'y faire du vin , & que leurs efforts n'y ont pas réussi. J'en conviens ; mais , qu'il me soit permis d'expliquer le progrès de leur travail , & les obstacles qui le firent échouer. Le pin & le sapin sont si nuisibles à la vigne , que , suivant les observations , elle ne prospere jamais , lorsqu'elle est exposée aux influences de ces arbres : ils croissent dans les lieux bas , voisins des rivières , jusques-là que si l'on y défriche une terre , le premier arbre qu'on y voit repousser , est toujours un pin , quoique peut-être il n'y en eut point auparavant. La vigne , au contraire , croît plus heureusement sur les côteaux , sur le

gra
les
été
qui
mé
mu
Né
gin
Hop
avo
exe
mê
vig
lieu
Dep
nier
plan
que
le t
Ur
toute
blanc
Virgi
qui l
haut
d'app
sauva
pour

gravier , & dans le voisinage des fontaines. Or
 les vignes , qu'on a plantées à la Caroline , ont
 été placées non-seulement près de l'eau salée ,
 qui leur est mortelle , mais , pour comble de
 méprise , sur des terres basses , où le pin se
 multiplie beaucoup. L'essai qu'*Isaac Jamart* ,
 Négociant Français , avait fait d'abord en Vir-
 ginie , au-dessous de l'anse nommée *Archers-*
Hope creeck , avait manqué de succès , pour
 avoir été sujet à tous ces désavantages ; & son
 exemple n'empêcha point qu'on ne commît la
 même faute à la Caroline , en plantant des
 vignes le long des rivières salées , & dans des
 lieux bas , d'où l'on avait arraché les pins.
 Depuis peu , le Chevalier Johnson , un des der-
 nières Gouverneurs de la Caroline , en a fait
 planter sur des côteaux ; mais il est à craindre
 que ses démêlés avec la Colonie , n'en arrêtent
 le succès.

Une sixieme sorte de raisin , plus agréable que
 toutes les autres , & de la grosseur du muscat
 blanc , ne se trouve que sur les frontieres de la
 Virginie , vers les sources des rivières. Le sep
 qui le porte est fort petit , & ne monte pas plus
 haut que la plante , ou le buisson , qui lui sert
 d'appui. L'avidité des oiseaux , & même des bêtes
 sauvages qui y peuvent atteindre , est si grande
 pour le raisin de cette espèce , qu'il s'en trouve

**Colonies
Anglaises.**

rarement de mûr ; mais l'Auteur est persuadé qu'on en ferait du vin.

Les Anglais n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces présens du Ciel. Dès l'année 1622, on fit passer d'Angleterre en Virginie, quelques Vignerons Français, pour faire l'essai d'une bonne culture. Ils furent si frappés des avantages du climat, que, dans leurs lettres à la Compagnie Angloise, ils assuraient qu'il l'emportait beaucoup sur leur Province de Languedoc ; que les vignes y croissaient par-tout en abondance ; qu'il s'y trouvait des raisins d'une si étrange grosseur, qu'ils les avaient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vu les pepins ; qu'après avoir taillé les vignes, ils en avaient planté de simples branches à la Saint-Michel, & qu'elles avaient donné du fruit au Printemps d'après ; enfin qu'ils n'avaient entendu parler de rien d'approchant ; dans aucun autre Pays du monde. Notre Auteur confirme leur témoignage par sa propre expérience : elle lui a réussi merveilleusement sur le sep naturel du Pays, & sur du plant venu de l'Europe. Mais, depuis le temps qu'on a marqué, ou il faut croire que la négligence ferme les yeux aux Virginiens sur leurs intérêts, ou bien l'expérience les a détrompés sur cette tentative.

L'arbre qui porte le miel, & celui qui donne

du sucre , croissent en Virginie , vers les sources des rivières. Le miel est contenu dans une gousse épaisse & fort enflée , qu'on prendrait de loin pour une cosse de pois ou de fèves. Le sucre d'arbre n'est qu'une liqueur , qui découle du tronc percé , & qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur , on en fait une de sucre : il est humide , mais brillant , d'un beau grain , & sa douceur approche de celle de la cassonade. Il n'y a pas long-temps que les Virginiens ont fait cette découverte. Quelques soldats , qu'on avait envoyés sur les frontières , étant à se reposer dans un bois , à quarante milles des quartiers habités de la rivière de Patowmek , apperçurent un suc épais , qui distillait de quelques troncs d'arbres , & dont le Soleil avait même fait candir une partie. La curiosité leur en fit goûter , & le trouvant fort doux , ils conçurent qu'on en pouvait faire du sucre. Malheureusement ces arbres sont trop éloignés des lieux habités , pour devenir fort utiles au commerce.

On trouve , vers l'embouchure des rivières , le long de la mer & de la Baie , & dans le voisinage de plusieurs anses , une espèce de myrte , dont les baies donnent une cire d'un très-beau verd , dure , cassante , propre à faire de la bougie qui ne salit point les doigts , qui ne fond point

Colonies.
Anglaïses.

Colonies
Anglaïses.

dans les plus grandes chaleurs, & qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un Chirurgien de la Nouvelle-Angleterre, qui, ayant trouvé le secret de fondre des baies, en fit aussi une emplâtre d'une singuliere vertu. Pour l'un ou l'autre de ces usages, on les fait bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que le noyau qui est au milieu, & qui fait à-peu-près la moitié de leur grosseur, soit détaché de la substance qui le couvre.

L'églantier de la Virginie ressemble un peu à la falsepareille, & porte des baies de la grosseur d'un pois, rondes, d'un cramoisi fort luisant, dures, & si polies, qu'elles peuvent servir à divers ornemens. On y trouve non-seulement plusieurs bois de teinture, mais quantité de plantes & de terres, dont on tire les plus belles couleurs. Le *pukoon* & le *muskajun* sont deux racines que les Américaiens emploient à se peindre en rouge. Le *sehumak* & le *assafras* donnent un jaune foncé. Le *wasebur* est une plante, le *chaprour*, une racine, & le *tangomokonomingué*, une écorce, qui donnent aussi de belles teintures. La *serpentine*, antidote si vanté contre toute sorte de venins & de maladies pestilentiellles, n'est meilleure nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme *serpent à sonnette*, parce qu'elle guérit

la morsure du redoutable serpent de ce nom. Elle opère dans l'espace de deux ou trois heures, par le vomissement & les sueurs. La plante, que les Historiens ont nommée *pomme de James-town*, parce qu'elle ressemble beaucoup à la pomme épineuse du Pérou, joint à la vertu de rafraîchir, des qualités fort dangereuses, lorsqu'on en mange avec excès. Quelques Anglais nouvellement arrivés, ayant jugé qu'on la pouvait manger cuite, en firent une salade bouillie à l'eau, qui produisit d'étranges effets. « Il devint » rent tous imbécilles pendant plusieurs jours : » l'un passait le temps à souffler des plumes en » l'air, un autre à darder des pailles, un troi- » sième, se tapissant dans un coin, faisait les » grimaces d'un singe ; un quatrième ne cessait » point d'embrasser ceux qu'il rencontrait, & » leur riait au nez, avec mille postures bouf- » fonnes. On fut obligé de les enfermer l'espace » d'onze jours, qui fut la durée de cette phré- » nésie ; & pendant ce temps, ils prenaient plai- » sir à se rouler dans leurs excréments. L'usage de » la raison leur revint, mais sans aucun souve- » nir de ce qui leur était arrivé. »

Pendant la plus grande partie de l'année, les plaines & les vallées de la Virginie sont couvertes de fleurs. On n'approche point d'un bois sans être frappé de la variété des odeurs qu'il exhale.

Colonies
Anglaises.

Entre les fleurs , on vante la beauté extraordinaire des *impériales* , des *cardinales* & des *moltéafines*. Le Virginien en décrit une à laquelle on ne connaît rien de semblable dans aucune Relation. » Un jour , dit-il , me promenant à quelque distance de ma Plantation , je distinguai une fleur de la grosseur d'une tulipe , & qui lui ressemblait beaucoup aussi par la tige. Elle était couleur de chair , couverte d'un duvet à l'une de ses extrémités , & toute unie à l'autre. Sa figure représentait les parties naturelles de l'homme & de la femme , jointes ensemble. » Après avoir découvert cette rareté , j'engageai un de mes amis à l'aller voir avec moi , en me contentant de lui dire qu'il n'avoit peut-être jamais vu ce que j'allais lui montrer. Je cueillis cette fleur que je lui donnai. C'était un homme grave , qui parut comme honteux de ce badinage de la Nature ; il jeta la fleur avec une espèce d'indignation ; & je ne pus l'engager à la reprendre pour l'observer mieux. »

Le beau laurier qui porte des tulipes , un autre gros arbre qui en porte aussi , & que les Virginiens nomment tulipier , un carouge qui ressemble beaucoup au jasmin , & divers pommiers sauvages , sont autant d'arbres odoriférans qui parfument les bois.

On ne parle point ici des racines & des grains

qui servent d'aliment aux Américains , ni des animaux & des poissons du pays , parce qu'ils different peu de ceux des autres parties de l'Amérique Septentrionale , dont on remet à traiter dans un même article. Mais quoiqu'on se propose aussi de rassembler , sous un même point de vue , ce que la plupart des habitans de cette vaste région ont de commun dans leurs mœurs & leurs usages , plusieurs différences , observées dans ceux de la Virginie & des autres Colonies Anglaises , demandent ici quelque explication.

Colonies
Anglaises.

Les Naturels de la Virginie sont communément de la plus haute taille des Anglais. Ils sont droits & bien proportionnés. La plupart ont les bras & les jambes d'une beauté merveilleuse. On ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps ; & les Anglais n'en ont jamais connu de nain , de bossu ou de contrefait. Leurs femmes se retirent seules dans les bois , pour se délivrer de leurs enfans , & l'on assure qu'elles enterrent sur-le-champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux sexes est un brun châtain qui est beaucoup plus clair dans l'enfance , mais que l'ardeur du Soleil , & la graisse dont ils s'enduisent le corps , rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux sont d'un noir de charbon. Ils ont aussi les yeux fort noirs , & ce regard louche qu'on

Colonies
Anglaifes.

observe dans la plupart des Juifs. Presque toutes les femmes sont d'une grande beauté : elles ont la taille fine, les traits délicats ; en un mot, il ne leur manque qu'un beau teint.

Les hommes se coupent les cheveux, en différentes formes, & s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule ; mais les plus distingués gardent une longue tresse derrière la tête. L'usage commun des femmes est de porter leurs cheveux fort longs, flottans sur le dos, ou noués en une seule tresse, avec un filet de grains. Dans l'un & l'autre sexe, les Chefs ne paraissent jamais sans une espèce de couronne, large de cinq ou six pouces, ouverte au-dessus, & composée de coquilles & de baies qui forment plusieurs figures, par un mélange curieux de traits & de couleurs. Ils portent aussi autour de la tête, un morceau de fourrure teinte. Les Américains du commun vont tête nue ; mais, sans autre règle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'habit des Chefs est une sorte de manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, & qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au dessous des genoux. Ils ont, sous ce manteau, une pièce de toile, ou une petite peau, attachée autour, au-dessous

du v
Le
& p
de p
est l
sou
dép
à la
dell
chau
cord
cord
fait
ici d
le se
vieil
mam
d'esp
agré
man
Aute
tinag
liber
L
form
quel
Bour
ratio

du ventre, qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Le peuple n'a qu'un cordon autour des reins, & passe entre les cuisses une bande de toile ou de peau, dont chaque bout, devant & derrière, est soutenu par le cordon. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe, & qui dépend des occasions, les font de peau de daim, à laquelle ils joignent une seconde pièce, par-dessous, pour rendre la semelle plus épaisse : cette chaussure est ferrée au-dessus du pied avec des cordons, comme on ferme une bourse, & les cordons sont noués autour de la cheville. On fait observer que les femmes, fort différentes ici de celles des autres pays de l'Amérique, ont le sein petit, rond, & si ferme, que, dans la vieillesse même, on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies, & leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur sagesse, & notre Auteur reproche à ceux qui les accusent de libertinage, d'être sans goût pour les agrémens d'une liberté honnête.

Les Américains de la Virginie & des pays voisins forment entr'eux des Communautés, qui sont quelquefois de cinq cens familles dans une même Bourgade : ordinairement chacune de ces habitations est un Royaume; c'est-à-dire, que le pouvoir

Colonies
Anglaises.

du Roi ou du Chef ne s'étend point au-delà.
 Mais quelques-uns de ces petits Monarques règnent
 Colonies sur plusieurs Bourgades, qui se trouvent réunies
 Anglaïses. sous ses Loix par droit de conquête ou de
 succession. Ils ont, dans chacune, des Vice-Rois
 ou des Lieutenans qui paient un tribut au Maître,
 & qui sont obligés de le suivre à la guerre avec
 leurs propres Sujets. Les maisons de ses Améri-
 cains se bâtissent à peu de frais : ils coupent
 de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout
 en terre ; & repliant le sommet, ils attachent
 l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre.
 Les plus petites de ces cabanes sont de figure
 conique, à-peu-près comme une ruche d'a-
 beilles ; mais les grandes sont oblongues, &
 les unes comme les autres sont couvertes de
 grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laisse
 de petits trous, qui donnent passage à la lumière
 & qui se ferment dans le mauvais temps. Le foyer
 est toujours au milieu de la cabane. Si les ha-
 bitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure
 ils ne ferment leur porte que d'une simple natte ;
 mais, pendant un long voyage, ils la barricadent
 avec de gros troncs de bois. Chaque maison
 n'a qu'une seule chambre. Ils y couchent le long
 des murs sur des lits de cannes & de branches,
 soutenus par des fourchettes à quelque distance
 de terre, & couverts de nattes & de peaux. En

hivér, ils se placent autour du feu, sur de bonnes fourrures. Dans leurs Voyages, ils n'ont pas l'usage des hamacs ; & l'herbe leur sert de lit, sous le premier arbre. Les fortifications de leurs Bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze pieds de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils se croient menacés de quelque danger ; mais en paix, ils négligent entièrement cette défense, excepté pour la Cabane Royale, qui n'est jamais nue, & dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices, qui suffisent pour contenir tout le monde, dans le cas d'une surprise.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie ; qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs, & leurs cérémonies de guerre & de paix ; deux points sur lesquels ils diffèrent peu des Américains plus Septentrionaux ; mais leur Religion & leur culte mérite d'autant plus d'observations, qu'on ne connaît rien de semblable dans la même partie du Continent d'Amérique, si l'on en croit le témoignage du Virginien.

« Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par ses yeux. Dans plusieurs voyages qu'il fit aux Bourgades Américaines, il se procura l'occasion de converser

Colonies
Anglaïses

Colonies
 Angloises.

» familièrement avec quelques-uns des principaux
 » habitans, & jamais il ne put rien tirer de leur
 » bouche, parce qu'ils regardent la révélation de
 » leurs principes comme un sacrilège; mais une aven-
 » ture imprévue lui en fit découvrir quelque chose.
 » Un jour qu'il se promenait dans le bois, accom-
 » pagné de quelques Amis, le hasard le fit tomber
 » sur le *Quioccosan*, ou le temple des Améri-
 » cains, dans le temps ou toute la bourgade
 » était assemblée, pour tenir Conseil sur les
 » bornes de quelques terres que les Anglais
 » leur avaient cédées. L'occasion ne pouvant être
 » plus favorable, il résolut de la saisir, à toute sorte
 » de risques, & de prendre une parfaite connais-
 » sance de ce *Quioccosan*, dont ils cachent soigneu-
 » sement la situation aux Anglais. Après avoir dé-
 » gagé la porte de douze ou quinze troncs d'arbres,
 » dont elle étoit bouchée; il y entra, lui & ses Com-
 » pagnons. Au premier coup d'œil, ils n'apperçurent
 » que des murailles nues avec un foyer au milieu;
 » ce qui les fit douter s'ils n'avaient pas pris une
 » cabane ordinaire pour un Temple. Sa forme n'était
 » pas différente de celle des autres; elle avait en-
 » viron dix-huit pieds de large, sur trente de long,
 » un trou au toit, pour le passage de la fumée, &
 » la porte à l'un des bouts. En-dehors, à quelque
 » distance du bâtiment, il y avait une enceinte
 » de pieux, dont les sommets étaient peints, & re-
 » présentaient

» présentoient des visages d'hommes en relief; mais
 » les curieux Anglais ne découvrant dans tout le
 » Temple aucune fenêtre, ni d'autre endroit que
 » la porte & le trou de la cheminée par où la
 » lumière pût entrer, commençaiènt à perdre
 » l'espérance, lorsqu'ils remarquèrent, à l'extrémité
 » opposée à la porte, une séparation de nattes fort
 » serrées, que renfermait un espace où l'on ne voyait
 » pas la moindre clarté. Ils eurent d'abord quel-
 » que répugnance à s'engager dans ces affreuses
 » ténèbres; mais ils y entrèrent en tâtonnant de
 » côté & d'autre. Vers le milieu de cet enclos,
 » qui avait environ dix pieds de longueur, ils
 » trouvèrent de grandes planches, soutenues par
 » des pieux; & sur ces planches, trois nattes rou-
 » lées & cousues, qu'ils se hâtèrent de porter au
 » jour, pour voir ce qu'elles contenaient. Sans perdre
 » de temps à les délayer, ils couperent les fils avec
 » leurs couteaux, & leur unique soin fut de ne pas
 » endommager les nattes. Dans l'une, ils trouvèrent
 » quelques ossemens, qu'ils prirent pour des os
 » d'homme; & l'os d'une cuisse, qu'ils mesu-
 » rèrent, avait deux pieds de long. Dans l'autre,
 » il y avait quelques *tomahaukes* à l'Améri-
 » caine, bien peintes & bien gravées, qui
 » ressembloient aux coutelas dont les Gladi-
 »ateurs se servent en Angleterre, avec cette dif-
 » férence qu'elles étaient d'un bois dur & pesant

Colonies
 Anglaïses.

Colonies
Anglaifes.

» & n'avaient point de garde pour couvrir la main.
 » A l'une on avait attaché de la barbe d'un coq-
 » d'Inde ; & les deux plus longues de ses ailes pen-
 » daient au bout par un cordon de cinq ou six
 » pouces. La troisieme natte contenait diverses
 » pièces de rapport, que les Anglais prirent pour
 » l'Idole des Américains : c'était d'abord une
 » planche de trois pieds & demi de long , au
 » haut de laquelle on voyait une entailleure
 » pour y enchasser la tête , & des demi-cercles
 » vers le milieu , cloués à quatre pouces du
 » bord , qui servaient à représenter la poitrine
 » & le ventre de la statue. Au-dessous il y
 » avait une autre planche , plus courte de la
 » moitié que la précédente , & qu'on y pouvait
 » joindre avec des morceaux de bois , qui ,
 » enchassés de part & d'autre , s'étendaient à
 » quinze ou seize pouces du corps , & paraissaient
 » destinés à former la courbure des genoux.
 » D'ailleurs il y avait , dans la même natte , des
 » rouleaux qui semblaient devoir tenir lieu de
 » bras & de jambes , & des pièces de toile de
 » coton , bleu & rouge. Les Anglais mirent ces
 » habits sur les cercles , pour en faire le corps ;
 » ils fixerent les bras & les jambes , & , dans cet
 » état , ils se firent une idée assez juste de la statue ;
 » mais ils ne trouverent rien qu'ils pussent prendre
 » pour la tête. Après avoir employé plus d'une

»
 »
 »
 »
 ses
 pec
 vai
 clo
 aut
 ent
 bras
 Il a
 pas
 laier
 C
 les S
 eur
 cour
 qu'il
 à l'e
 cérer
 qu'il
 ne v
 ni P
 leur
 mens
 de l'

» heure à satisfaire leur curiosité , la crainte d'être
 » surpris leur fit remettre tous ces matériaux dans
 » les nattes , & les nattes dans le lieu où ils les avaient
 » trouvées . »

Colonies
 Anglaïses.

L'Auteur jugea que cette idole , revêue de ses ornemens , était capable d'imprimer du respect , dans un lieu obscur , où le jour ne pouvait être introduit qu'à la faveur des nattes de la cloïson , qu'on pouvait relever facilement. D'un autre côté , il ne doura point , que les Prêtres y entrant seuls , ne pussent remuer les jambes & les bras de la statue , sans que leur ruse fût apperçue. Il ajoute que tous les Américains ne donnaient pas le même nom à leur Idole : les uns l'appelaient *Okos* , d'autres *Quioko* , ou *Kioufa* .

On lit dans la Relation du P. *Hennequin* , que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale , qu'il eut occasion de connaître dans ses longues courses , ne reconnoissent aucune Divinité , & qu'ils sont incapables des raisonnemens communs à l'espèce humaine : il assure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puisse conclure qu'ils reconnoissent quelque Divinité , & qu'on ne voit parmi eux , ni sacrifices , ni temples , ni Prêtres. Au contraire , le Baron de la Hontan leur attribue des notions raisonnées , & des argumens subtils. Le Virginien , s'écartant de l'un & de l'autre , accuse le premier d'erreur , & l'autre

Colonies
Anglaïses.

d'exagération. Comme on ne peut supposer, dit-il, que les Américains de la Virginie & des autres Colonies Anglaïses, soient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du continent avec lesquels ils ont de fréquentes communications, il juge des lumieres de toutes ces Nations barbares, par celles qu'il trouva dans un Américain, des plus honnêtes & des plus sensés de sa Colonie. Ces qualités, qu'il lui connaissait; lui ayant fait desirer de l'entretenir, il trouva le moyen de l'attirer seul dans sa Plantation; il lui fit boire beaucoup de vieux cidre, près d'un bon feu, pour le faire parler avec franchise; &, lorsqu'il le crut bien échauffé par la liqueur, par le feu & par ses caresses, il lui demanda quel était le Dieu des Américains, & quelle idée ils en avaient. « Il me répondit naturellement, raconte l'Auteur, qu'ils croyaient un Dieu plein de bonté, qui demeurait dans les Cieux, & dont les bénignes influences se répandaient sur la terre. Je lui dis qu'on les accusait d'adorer le Diable; &, le voyant balancer, je lui demandai pourquoi ils n'adoraient pas plutôt ce Dieu bon, qu'ils reconnaissaient auteur de tous les biens. Il me répondit, qu'à la vérité Dieu était l'auteur de tous les biens, mais qu'il ne se mêlait pas de les distribuer aux hommes; que les abandonnant à eux-mêmes, il leur laissait

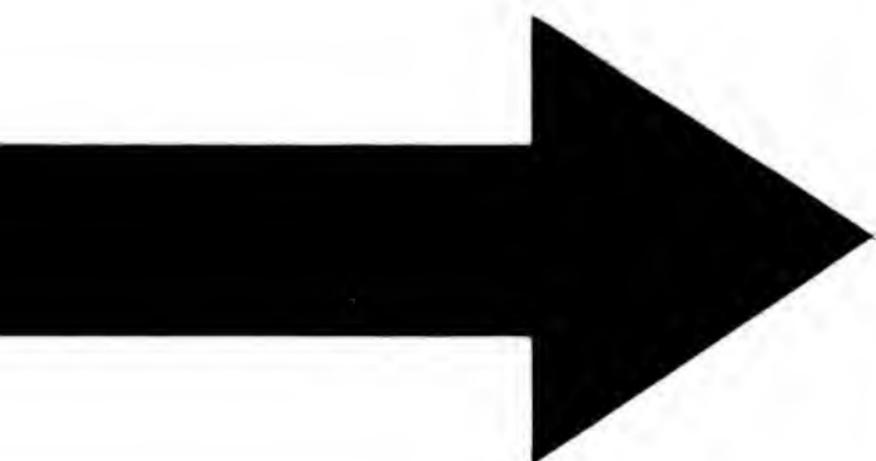
la
vr
va
le
n'a
pel
qu
la g
Die
ce
affa
dar
J
dan
un
des
voi
leur
Il H
tels
ils
il
pas
L'a
temp
Devi
cains
font

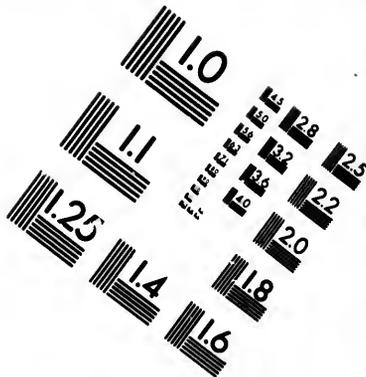
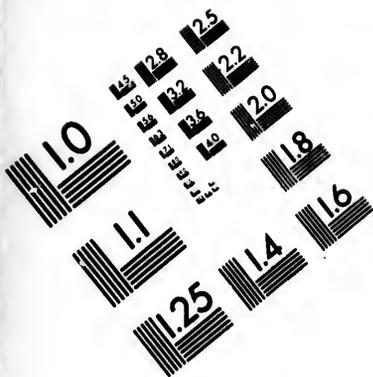
la liberté d'user des biens qui étaient son ouvrage, & de s'en procurer le plus qu'ils pouvaient; que par conséquent il était inutile de le craindre & de l'adorer; au-lieu que s'ils n'appaisaient pas le mauvais esprit, que j'appellais le Diable, il leur enlèverait tous ces biens que Dieu avait donnés à la terre; & leur enverrait la guerre, la famine & la peste, pendant que Dieu jouissait de son peuple dans le Ciel, & ce méchant esprit était sans cesse occupé de leurs affaires, qu'il les visitait souvent, & qu'il était dans l'air, dans le tonnerre & les tempêtes.

Je lui parlai ensuite de l'Idole qu'ils adoraient dans leur Quioccosan, & je l'assurai que c'était un morceau de bois insensible, fait par la main des hommes, qui ne pouvait entendre, ni voir, ni parler, incapable par conséquent de leur faire ni bien ni mal. Il parut embarrassé. Il hésita. J'entendis quelques mots entrecoupés, tels que: ce sont nos Prêtres... ils nous disent... ils nous font croire... ce sont nos Prêtres. Alors il m'assura que sa conscience ne lui permettrait pas de m'en dire davantage.

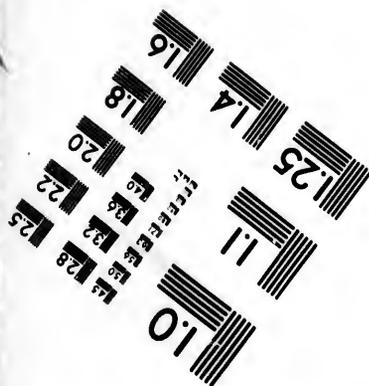
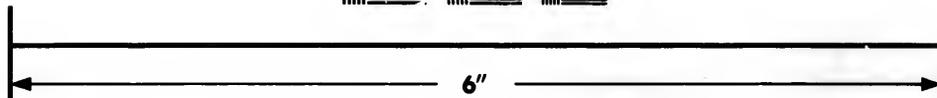
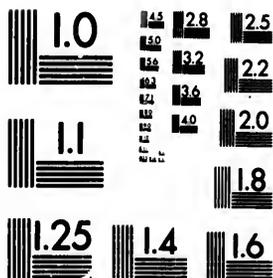
L'application que le Virginien apporta longtemps au même sujet, lui fit observer que les Devins ont beaucoup de pouvoir sur ces Américains, qu'ils leur tiennent lieu de Prêtres, qu'ils font leur service religieux & leurs enchantemens







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Colonies
Anglaises. dans une Langue générale, qu'il croit celle des Algonquins; qu'ils n'épargnent point les sacrifices au mauvais esprit; qu'au commencement de chaque saison, ils lui offrent les prémices des fruits, des oiseaux, du bétail, du poisson, des plantes, des racines, & de tout ce qui peut causer quelque profit ou quelque plaisir. Ils renouvellent leurs offrandes lorsqu'ils reviennent avec succès de la guerre, de la chasse & de la pêche.

Smith fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonky, pendant qu'il y était prisonnier. A la pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu, dans une maison longue, & l'on y étendit des nattes, sur l'une desquelles on me fit asseoir. Alors mes gardes ordinaires reçurent ordre de sortir. Je vis entrer aussi-tôt un grand homme, d'un air rude, dont le corps était peint de noir, & qui avait sur la tête un paquet de peaux de serpens & de belettes, farcies de mousse, dont les queues, attachées ensemble, formaient au-dessus une espèce de houe, & dont les corps flottans sur ses épaules, lui cachaient presqu'entièrement le visage. Une couronne de plumes soutenait cet ornement bizarre. Il avait à la main une sonnette, qu'il fit retentir longtemps, en faisant mille postures grotesques. Ensuite il commença son invocation d'une voix forte, & se mit à tracer un cercle autour du feu,

avec de la farine. Alors trois autres Devins , peints de noir & de rouge , à l'exception de quelques parties des joues , qui l'étaient de blanc , vinrent sur la scène avec diverses gambades. Ils commencèrent tous à danser autour de moi ; & bientôt il en parut trois autres , aussi difformes que les premiers , mais les yeux peints seulement de rouge , avec plusieurs traits blancs sur le visage. Après une assez longue danse , ils s'affirent tous vis-à-vis de moi , trois de chaque côté du Chef ; & tous sept ils entonnerent une chanson , qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange musique fut finie , le Chef mit à terre cinq grains de bled , il ouvrit les bras , & les étendit avec tant de violence , que ses veines parurent s'enfler. Il fit alors une courte priere , après laquelle ils poussèrent tous un soupir. Ensuite il remit trois grains de bled à quelque distance des autres , & le même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formerent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches , apportées pour cet usage , dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. Cette opération dura tout le jour. Ils le passerent comme moi , sans prendre aucune sorte d'aliment ; mais à l'entrée de la nuit , ils se traitèrent de ce qu'ils avaient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de suite ,

Colonies
Anglaïses.

Colonies
Anglaïses.

sans que je pûsse deviner à quoi elle devait aboutir. Enfin ils me dirent que la Nation avait voulu savoir si j'étais bien ou mal disposé pour elle ; que le cercle de farine signifiait leur Pays, les cercles de grains les bornes de la mer, & les petites branches ma patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre est plate & ronde, & que leur pays est au milieu.

Un Colonel Anglais, nommé M. *Byrd*, a rendu solennellement témoignage d'un fait qui s'était passé sous ses yeux. On éprouvait tous les maux d'une grande sécheresse vers les sources des rivières, sur-tout dans la partie haute de la rivière de James, où M. *Byrd* employait quantité de Nègres à ses plantations. Il était si respecté de tous les Américains voisins, que son seul nom suffisait pour les contenir sous le joug. Un d'entr'eux parut touché de voir périr le tabac d'un homme si cher, & vint offrir à l'Inspecteur de faire tomber de la pluie, s'il voulait lui promettre, au nom du Colonel, qui étoit absent, deux bouteilles de liqueur Anglaïse. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, & que l'Inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie Américaine, les deux bouteilles furent promises au retour du Maître. Aussi-tôt l'Américain entreprit ses conjurations, ce qui s'appelle *paouaouci* dans la Langue du Pays ; en moins d'une

demi-heure, on vit paraître un nuage épais, qui
 amena une grosse pluie sur le grain & le tabac
 du Colonel, sans qu'il en tombât sur les terres
 voisines. L'Inspecteur, extrêmement surpris,
 partit aussi-tôt, & fit plus de quarante milles,
 pour le seul plaisir de l'informer lui-même de
 cette aventure. M. Byrd, quoique naturellement
 peu crédule, ne put rien opposer au témoignage
 d'un homme sensé. Cependant ses doutes le ra-
 menerent aux plantations, où ils furent levés par
 la déposition unanime de tous les Anglais. La
 conduite qu'il tint avec l'Américain, fut si sage,
 qu'elle semble donner un nouveau poids à son
 récit. Il lui accorda les deux bouteilles, mais en
 le traitant d'imposteur, & lui soutenant qu'il avait
 vu le nuage, sans quoi il n'aurait pu amener la
 pluie, ni la prédire. « Pourquoi donc, répondit
 » l'Américain, vos voisins n'en ont-ils pas eu ?
 » Pourquoi ont-ils perdu leur récolte ? Je vous
 » aime, & je n'ai pas eu d'autre motif pour sau-
 » ver la vôtre. » Chaque lecteur jugera de cette
 relation, selon ses connoissances & ses préjugés.

Ces Barbares sont accusés de sacrifier quelque-
 fois de jeunes enfans ; mais ils s'en défendent ;
 & si l'on voit disparaître ces jeunes victimes, ils
 assurent que leurs Prêtres les écartent de la So-
 ciété, pour les former à leur profession. Smith
 donne la relation d'un de ces sacrifices. « On

Colonies
 Anglaises.

Colonies, » peignit de blanc , dit-il , quinze garçons des
 Anglaïses. » mieux faits , qui n'avaient pas plus de douze
 » ou quinze ans. Le Peuple passa une matinée
 » entiere à danfer & à chanter autour d'eux ,
 » avec des sonnettes à la main. L'après-midi , ils
 » furent placés sous un arbre , & l'on fit autour d'eux
 » une double haie de guerriers , armés de petites
 » cannes liées en faisceau. Cinq jeunes hommes ,
 » vifs & robustes , prirent tour-à-tour une des
 » victimes , la conduisirent au travers de la haie ,
 » la garantirent , à leurs dépens , des coups de
 » canne qu'on faïfait pleuvoir sur eux. Pendant
 » ce cruel exercice , les meres pleuraient à chaudes
 » larmes , & préparaient des nattes , des peaux ,
 » de la mousse & du bois sec , pour servir aux
 » funérailles de leurs enfans. Après cette scène
 » (que l'Auteur compare au supplice des ba-
 » guettes) on abattit l'arbre avec furie , on mit
 » en pièces le tronc & les branches , on en fit
 » des guirlandes pour couronner les victimes , &
 » leurs cheveux furent parés de ses feuilles. Smith
 » ne peut dire ce qu'elles devinrent. On jeta ,
 » dit-il , ces quinze malheureux , les uns sur les
 » autres , dans une vallée , comme s'ils eussent
 » été morts , & toute l'Assemblée y fit un
 » festin. »

Le Virginien doute de la vérité d'un fait , dont
 Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'ac-

culer de mauvaise foi, il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie Américaine, qui se nomme *huscanaouiment*, parce qu'elle ne se célèbre qu'une fois en quinze ou seize ans, & que les jeunes gens ne se trouvent pas plutôt en état d'y être admis. C'est une épreuve par laquelle ils doivent passer, avant que d'être reçus au nombre des braves de la Nation, qui sont distingués par le nom de *cokaroufes*. On a vu quelque chose d'approchant dans la description du Mexique. En Virginie, les Chefs Américains choisissent les jeunes hommes de belle taille, qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans leurs guerres. Ceux qui se refusent au choix, sont déshonorés, & n'osent plus se montrer dans leur patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith; mais la principale est une longue retraite dans les bois où ils sont renfermés, sans aucune communication, & sans autre nourriture que la décoction de quelques racines, qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *ouifoccan*, joint à la sévérité de la discipline, les jette dans une espèce de folie, qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés, est environné d'une forte palissade. Notre Auteur en vit un en 1694, dans les terres des Américains de Pamouky. Sa

Colonies
Anglaïses.

Colonies
Anglaises.

forme était celle d'un pain de sucre, & percé de trous comme il était, pour donner passage à l'air; on l'aurait pris pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur, on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens; mais, avant qu'ils soient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades de la Nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé, dans la crainte d'être *hufcanoués* une seconde fois, parce qu'alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme sourds, muets, & qu'ils paraissent avoir perdu toutes leurs connaissances, pour en acquérir de nouvelles. L'Auteur en vit plusieurs exemples. « Je ne fais, dit-il, si leur oubli est feint ou réel; mais il est sûr qu'ils affectent de ne rien savoir de ce qu'ils ont su, & que leurs guides les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient repris les idées communes. L'opinion que Smith s'était formée du sacrifice, venait apparemment de ce qu'il en meurt toujours quelques-uns dans cette pénible épreuve. »

Les offrandes qu'ils présentent à leur idole, sont des fourrures, la graisse & les meilleures pièces du gibier qu'ils prennent à la chasse, des fruits du *pucoon*, & particulièrement du tabac.

dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs Fêtes sont réglées par les saisons : ils célèbrent un jour, à l'arrivée de leurs oiseaux sauvages, c'est-à-dire, des oies, des canards, &c. un autre au temps de leur chasse, un troisième à la maturité des fruits ; mais le plus solennel est celui de la moisson, à laquelle ils travaillent tous, sans exception de rang & de sexe, comme ils contribuent tous à la culture des terres.

Ils comptent par unités, par dizaines & par centaines ; mais le calcul des années se fait par celui des hivers, qu'ils nomment *cahong*, du cri des oies sauvages, qui n'arrivent que dans cette saison. Ils distinguent l'année en cinq parties ; 1. celle où les arbres bourgeonnent & fleurissent ; 2. celle où les épis sont formés & bons à rôtir ; 3. l'été, ou la moisson ; 4. la chute des feuilles ; 5. *cahong*, ou l'hiver. Leurs mois répondent au cours de la Lune, & prennent leurs noms, des choses qui reviennent périodiquement dans cet espace ; la Lune des cerfs, la Lune du grain, la première & la seconde Lune de *cahong*, &c. Au lieu de diviser le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant & le coucher du Soleil. Ils tiennent leurs Registres à-peu-près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par par des coches taillées sur le bois.

Coionics
Anglaises.

Colonies Anglaifes. Ce n'est pas seulement leur Quiocofan , ou leur Temple , qui est environné de pieux , dont le sommet représenté des viſages d'hommes en reliefs & peints ; ils en plantent dans quelques autres lieux , ſacrés ou célèbres pour leur Nation , autour deſquels ils danſent à certains jours. Souvent ils élèvent des pyramides & des colonnes de pierre , qu'ils peignent & qu'ils ornent , pour leur rendre enſuite une ſorte de culte , non comme à la Divinité Suprême , qu'on a déjà dit qu'ils n'adorent point , mais comme à l'emblème de ſa durée & de ſon immutabilité. Leurs cabanes offrent des paniers de pierre , qu'ils gardent dans la même vue. Ils rendent auſſi des honneurs aux rivières & aux fontaines , parce que leur cours perpétuels représente l'éternité de Dieu. En un mot , ils élèvent des Autels à la moindre occaſion , & quelquefois pour des raiſons myſtérieuſes ; tel étoit ce cube de cryſtal , dont Smith parle avec admiration , & que pluſieurs de leurs Nations honoraient également. Ils le nommaient *Pacorance* , par alluſion au nom d'un oifeau des bois , dont le chant exprime ce mot , qui va toujours ſeul , & qui ne paraît qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient , dit-on , que ce petit oifeau eſt l'ame d'un de leurs Princes , & le reſpect qu'ils lui portent eſt extrême.

On nous apprend la manière dont ils conſervent

le corps de leurs Rois. Ils fendent la peau le long du dos, & la lèvent avec tant d'adresse, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entières. Après avoir fait un peu sécher les os au Soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide, avec une huile, qui la préserve aussi de corruption. Les os étant rétablis dans leur situation naturelle, ils remplissent les intervalles avec du sable très-fin. Alors la peau est recousue, & le corps ne paraît pas moins entier que si la chair y était encore. On le porte au lieu de la sépulture, où il est étendu sur une grande planche nattée, un peu au-dessus de terre, & couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps est exposée au Soleil sur une claie, & lorsqu'elle est tout-à-fait sèche, on la met aux pieds du cadavre, renfermée dans un panier bien cousu. Les Nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux, où plutôt de corps, étendus sous la même voûte. Elles y placent pour garde, non-seulement un *Quioccas*, c'est-à-dire une Idole, mais encoë un Prêtre, qui est chargé tout-à-la-fois de l'entretien de l'Autel & du soin des corps.

Avant l'arrivée des Anglais, les Américains de la Virginie avaient une espèce de monnoie qui

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses.

servait également pour leur parure & pour leur commerce. C'étaient plusieurs sortes de coquilles enfilées, qu'ils nomment *peak*, *runtis*, & *roenokes*. Lorsque ces Barbares eurent appris des Anglais à faire plus de cas de leurs peaux & de leurs fourrures, par l'avantage qu'ils en tiraient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles : cependant ils les reçoivent encore dans le commerce, & les Négocians Anglais y donnent une valeur.

Le nombre des Naturels est extrêmement diminué dans cette Colonie. Quoiqu'il s'y trouve encore plusieurs Bourgades qui conservent leurs anciens noms, elles n'ont pas, toutes ensemble, cinq cens hommes capables de porter les armes. Ces Peuples vivent dans la misère, & dans une crainte continuelle, de la part des Américains du voisinage. Par un Traité conclu en 1677, chacune de leurs habitations doit payer tous les ans, trois fleches & vingt peaux de castors pour la protection des Anglais.



CHAPITRE III.


 CHAPITRE III.

Nouvelle - Angleterre. Nouvelle - Yorck.

EN 1602, un Capitaine Anglois, nommé Barthélemi Gosnod, prit terre par les quarante-deux degrés & quelques minutes de Latitude du Nord, entre les Isles qui forment le côté Septentrional de la Baie de *Massachusset*. Le dégoût, qui lui prit pour ce Canton, le fit tourner au Sud, jusqu'à la vue d'un Promontoire, qu'il nomma *Cap-Cod*, ou *des Morues*, parce qu'il y prit une quantité prodigieuse de ce poisson. C'est aujourd'hui la pointe Septentrionale du Comté de Plymouth. Il descendit dans une petite Ile, qu'il nomma l'Isle *Elisabeth*, & dans une autre qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Sur son récit, divers Particuliers tenterent le même Voyage : mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il se forma, sous l'autorité de la Cour de Londres, une Compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parce que la plupart des Associés étaient de cette Ville, & dont les Patentes portaient un droit spécial de s'établir, entre les trente-huit & les qua-

 Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses.
rante-cinq degrés , dans les terres de cette
Latitude.

Popham & Gilbert , deux des principaux
 Associés , partirent avec deux vaisseaux & cent
 hommes , & commencerent à s'établir. Ils furent
 suivis par le Capitaine Jean *Smith* , le même
 qui avait eu tant de part à l'Etablissement de la
 Virginie. Le Plan qu'il rapporta du pays fut
 présenté au Prince Charles , qui prit plaisir à
 donner des noms aux principaux lieux. La
 nouvelle Colonie , ou plutôt l'espace qu'elle de-
 vait occuper , reçut de ce Prince celui de Nouvelle-
 Angleterre.

Il se forma une nouvelle Compagnie de Mar-
 chands de Londres & de Plymouth , secondée
 par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes
 les conditions , à qui les troubles de Religion
 faisaient souhaiter une tranquillité qu'ils ne trou-
 vaient plus dans leur patrie.

Ces partisans de l'indépendance mirent à la
 voile le 6 Septembre 1621 , & prirent terre au
 Cap Cod , le 9 de Novembre. Ils se déterminè-
 rent à former , de leur propre autorité , un Corps
 politique , en se reconnoissant , par un Acté so-
 lemnel , sujets de la Couronne d'Angleterre :
 cette fameuse Association fut signée de toute

FA
 ven
 qui
 plo
 C
 loni
 on
 & d
 vito
 bon
 couv
 glen
 Ville
 mou
 O
 tout
 dire
 coup
 de v
 qui
 dans
 se pr
 son a
 ou d
 était
 excep
 vert

l'Assemblée. Ensuite ils choisirent pour leur Gouverneur un riche Gentilhomme, nommé *Carver*, qui avait apporté toute la fortune, pour l'employer à leur entreprise.

Colonies
Anglaïses.

On jeta les fondemens d'une Ville. La Colonie fut divisée en dix-neuf parties, auxquelles on assigna le terrain nécessaire pour des maisons & des jardins. Ensuite le premier soin fut d'environner tout cet espace d'un fossé, bordé d'une bonne palissade, pour mettre les ouvriers à couvert. On convint aussi de quelques Réglemens civils, ecclésiastiques & militaires. La Ville naissante reçut le nom de Nouvelle-Plymouth.

On ne vit paraître aucun Américain pendant tout l'hiver ; diverses maladies qui se répandirent, parmi les Anglais, diminuèrent beaucoup leur nombre. Ils commençaient à manquer de vivres, lorsqu'un Américain, nommé *Squanto*, qui avait appris quelques mots de leur langue dans les premiers Voyages de leur Nation, vint se présenter fierement au milieu d'eux, armé de son arc & de ses fleches. C'était un des Ségamores, ou des Princes du Pays, mais dont la demeure était éloignée de cinq ou six journées. Il était nu, excepté vers le milieu du corps, où il était couvert d'une pièce de cuir. Sa taille était droite, &

Colonies
Anglaises.

d'une singulière hauteur ; ses cheveux noirs & fort longs. Quelques explications , qui le firent assez entendre , pour ne laisser aucun doute de son amitié , lui attirèrent tant de caresses de la part des Anglais , qu'étant parti avec de grandes marques de joie , il revint huit jours après , accompagné de plusieurs autres Américains. On ne les traita pas moins civilement ; & leur satisfaction fut si vive , qu'après avoir bu & mangé longtemps , ils se leverent avec transport , & se mirent à danser. On apprit d'eux qu'ils étaient sujets du Roi des *Massassoits* , distingué par le titre de *Grand Sachem* , & que ce Prince était résolu de venir lui-même , pour lier connoissance avec les étrangers. En effet il arriva , le 22 Mars , suivi de *Quamdebanco* , son frere , & d'une escorte de soixante hommes. Il fut reçu par la milice de la Colonie , & conduit à la maison du Gouverneur , où il s'assit sur trois coussins , qu'on avait tenus prêts pour son arrivée. Sa parure était peu différente de celle de ses gens , à la réserve d'une chaîne de petits os , qu'il portait autour du cou , & d'un grand couteau qui lui pendait sur l'estomac. Il avait d'ailleurs , comme tous les autres , un petit paquet de tabac derrière le dos , une pièce de cuir à la ceinture , & le visage peint de diverses couleurs. Carver entra dans la chambre , précédé d'un Tambour & d'un Trompette. Le

Monarque Américain se leva , pour lui faire l'honneur de l'embrasser. Ils s'affirèrent tous deux. On apporta des liqueurs fortes , dont le grand Sachem avala tout-d'un-coup un si grand verre , qu'il en eut la fièvre pendant le reste du jour. Squanto , qui l'accompagnait , & dont le zèle ne se démentit point pour les Anglais , servit d'interprète entre lui & le Gouverneur. On fit une alliance , qui renfermait des engagements mutuels d'affection & de service. Le grand Sachem donna aux Anglais , pour eux & pour leurs successeurs , toutes les terres voisines de leur Ville , & leur laissa Squanto , pour leur apprendre la culture du maïs , & la manière de pêcher , en usage dans le pays.

La mort de Carver , qui arriva dans le cours d'Avril , ne changea rien à ces heureuses dispositions. Bradfort , choisi pour lui succéder , envoya aussi-tôt deux de ses principaux habitans au grand Sachem , avec la qualité d'Ambassadeurs de la Colonie. Entré les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation royale des Massalloits , on compte celui d'avoir couché dans le lit même du Roi & de la Reine ; mais on ajoute , à la vérité , qu'il ne consistait que dans quelques planches , élevées d'un pied au-dessus du rez de-chaussée de la cabane , & que deux ou trois Grands de la Nation partagerent avec eux cette faveur. Le grand

Colonies
Anglaises,

Colonies
Anglaïses.

Sachem & sa femme, étaient d'un côté, sur une natte fort mince, & les Ambassadeurs de l'autre; avec les Grands. D'ailleurs la Cour était si mal pourvue de vivres, que les deux Anglais furent menacés d'y mourir de faim. Bientôt il fallut employer la force. On fit marcher un corps de troupes, auquel rien ne résista, & neuf Seigneurs signèrent un traité de dépendance & de soumission. Après cet engagement, la Colonie Anglaïse ne tarda point à s'étendre; & les troubles d'Angleterre continuèrent de lui fournir un grand nombre de fugitifs, sur-tout de Sectaires, qui cherchaient une retraite qu'on leur refusait dans le reste de l'Univers, & qui s'établirent dans les diverses Provinces, sur lesquelles nous allons jeter un coup d'œil.

La Nouvelle-Angleterre ne s'étend gueres moins de trois cens milles sur la côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur. Sa situation est entre les 40 & les 45 degrés de latitude du Nord; & ses bornes sont la Nouvelle-France au Nord, la Nouvelle-York à l'Ouest, & l'Océan à l'Est & au Sud. Quoiqu'au milieu de la Zone tempérée, son climat n'est pas si doux, ni si régulier que celui des Pays parallèles en Europe, tels que plusieurs Provinces d'Italie & de France. On assure que le climat de la Nouvelle-

Ang
le
étés
nôt
pen
qu'
plus
cut
le S
Juir
cou
trei
cou
cinq
aprè
L
plus
Ang
ciem
cell
Elle
la C
dan
de
mill
Han
Ma
bou

Angleterre, est à celui de la Virginie, ce que le climat d'Ecosse est à celui d'Angleterre. Les étés y sont plus courts & plus chauds que les nôtres; les hivers plus longs & plus froids. Cependant l'air y est sain, avec si peu de variété, qu'on y jouit souvent du temps le plus pur & le plus serein pendant deux ou trois mois consécutifs. A Boston, qui est aujourd'hui la Capitale, le Soleil se leve, dans le cours du mois de Juin, à quatre heures vingt-six minutes, & se couche trente-six minutes après sept heures. Le treizieme jour de Décembre, qui est le plus court de l'année, il se leve à sept heures trente-cinq minutes, & se couche vingt-sept minutes après quatre heures.

La Province de Massachusset est aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée de la Nouvelle-Angleterre proprement dite. Elle renferme l'ancienne Colonie de la Nouvelle-Plymouth avec celle de Cornouailles, ou la Nouvelle-Hampshire: Elle s'étend ainsi, de l'Est à l'Ouest, le long de la Côte, près de cent dix milles depuis *Saïuate* dans le Comté de Plymouth, jusqu'à la riviere de Saco dans celui de Main; & près de soixante-milles, du même point, jusqu'à Enfield dans Hampshire, qui dépend du Gouverneur de Massachusset, & dans lequel on compte les cinq bourgades d'*York*, *Falmouth*, *Scarborough* &

Colonies
Anglaïses.

Wells & Kittery. Celle d'York donne son nom à un Comté, qui fait une petite partie de celui de Main, comme celui de Cornouailles en fait une de la Nouvelle-Hampshire. Au reste, ce qu'on nomme ici bourgades, est quelquefois qualifié du nom de Villes, parce qu'on s'y est muni de quelques petites fortifications contre les surprises des Sauvages, qui, sans cette précaution, pourraient inonder la Province en vingt-quatre heures.

Cambridge est la principale Place du Comté de Middlesex. Son premier nom était *New town*, c'est-à-dire, Ville-neuve. Elle est située sur le bras Septentrional de la rivière de Charles, à quelques milles de Boston. On vante ses rues & ses édificés. Elle prit le nom de Cambridge, en devenant le siège d'une Université.

Charles-town, qu'on nomme la mere de Boston; & qui est beaucoup plus peuplée que Cambridge, est située entre deux rivières, celle de *Mistik*, & celle de Charles, qui la sépare de Boston. Elle communique à cette Capitale par un bac si commode, qu'il tient lieu du meilleur pont, excepté pendant l'hiver, où l'abondance des glaces ne laisse aucun passage pour la navigation. La Ville est assez grande pour occuper tout l'espace entre les-deux rivières. On y voit une fort

belle Eglise, une grande & belle Place, & deux belles rues qui y conduisent. On assure qu'il part tous les ans de Charlestown & de Boston, mille navires de plus que de toutes les autres Colonies d'Amérique, qui n'appartiennent point aux Anglais. *Reading* est une petite Ville assez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une situation commode, sur le bord d'un grand lac. On y voit deux moulins, l'un à bled, l'autre à scier des planches, qui font un bon commerce dans toutes les Isles où il croit du sucre. *Waterton* est renommé pour les foires, qui s'y tiennent aux mois de Juin & de Septembre.

Ce Comté n'a point de grandes rivières; mais le nombre en est si grand, que, répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables & des plus fertiles Cantons de la Nouvelle-Angleterre. Les pâturages y sont remplis de toute sorte de bestiaux, & ne fournissent pas moins à l'exportation qu'à la consommation intérieure. Il n'y a point de collines qui ne soient couvertes de nombreux troupeaux. Enfin les Anglais comparent cette Province à leur Devonshire d'Europe.

Elle est suivie de celle de Suffolk, dont la capitale est Boston, qui passe pour la plus grande

Colonies
Anglaïses.

Colonies
Anglaïses.

Boston.

Ville d'Amérique, à l'exception de deux ou trois Villes Espagnoles du continent.

Boston, que les Anglais prononcent *Baston*, est agréablement située dans une Peninsule de quatre milles de long, au fond de la baie de Massachusset. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots, par quantité de rocs, qui se font voir au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites Isles, la plupart fertiles & habitées. La Baie n'a qu'une entrée sûre, & de si peu de largeur, qu'à peine trois vaisseaux y peuvent passer du front; mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cens voiles. La plus remarquable de ses Isles se nomme *Castle-Island*, ou l'Isle-du-Château, & présente effectivement un Château, ou un Fort si favorablement situé à une lieue de la Ville, dans le canal même qui y conduit, qu'aucun vaisseau n'y pourrait passer sans se mettre au hasard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les regnes de Charles II & de Jacques II, les fortifications de *Castle-Island* étaient fort irrégulieres; & ces deux Princes s'occupèrent peu de la sûreté d'un Peuple qui avait mieux aimé se retirer parmi les Sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre sous la protection des Loix; mais le Roi Guillaume prit le parti d'envoyer à Boston le Colonel Romer, Ingénieur d'un mérite distingué, qui commença par détruire tous les anciens ou-

vrages, pour faire, de l'Isle du Château, la Forteresse la plus régulière de toutes les Colonies Anglaises, & qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. On y compte, en plusieurs batteries, environ cent pièces de canon, dont la plupart, de quarante-deux livres de balle, ont été données à cette Province par la Reine Anne, & sont si bien disposées, qu'elle peuvent battre un vaisseau par l'avant & l'arrière, avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la guerre, cinq cents hommes sont exemptés des devoirs ordinaires de la Milice, pour se tenir toujours prêts au service du Château; & s'il est vrai, comme on ne fait pas difficulté de l'assurer, que, dans l'espace de vingt-quatre heures, Boston peut armer dix mille hommes pour sa défense, on doit juger que ses habitans n'ont rien à craindre de la surprise. Il y a d'ailleurs, à deux grandes lieues de la Ville, un fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être aperçus de la Forteresse, qui les répète aussi-tôt pour la Côte; & , dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'alarme dans toutes les habitations voisines; de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vaisseaux ennemis pourraient se glisser entre les Isles, il n'y a point de cas, dit-on, où la Ville n'ait cinq

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses.

ou six heures pour se disposer à les recevoir. Mais, supposé qu'ils passassent impunément sous l'artillerie du Château, ils trouveraient, au Nord & au Sud de Boston, deux batteries qui commandent toute la Baie, & qui arrêteraient les plus grandes forces; tandis que les bâtimens Anglais & toutes les dépendances du commerce pourraient se retirer dans la rivière de Charles, hors de la portée du canon.

La Baie de Boston est assez vaste, pour contenir toute la marine militaire des Anglais. Aussi les mâts des vaisseaux y forment-ils, dans la saison du commerce, une espèce de forêt, comme dans les Ports d'Amsterdam & de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aisément, si l'on considère que, suivant les Registres de la Douane, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de marchandises. Le fond de la Baie offre un Môle d'environ deux mille pieds de long, couvert, du côté du Nord, d'une rangée de magasins. Il s'avance si loin dans la Baie, que les plus grands vaisseaux peuvent décharger sans le secours des chaloupes & des allèges. La principale rue de la Ville, qui vient jusqu'à l'extrémité du Môle, offre en face, à l'autre bout, l'Hôtel-de-Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourse Marchande, la Chambre du

Cor
les
de
On
dan
par
tinu
I
de
troi
bell
hau
rien
pav
ext
peit
On
Bos
prin
y a
ceu
c'el
& l
sur
du
ne
Vi
tre

Conseil, celle de l'Assemblée-générale, & toutes les Cours de Justice. La Bourse est environnée de Libraires, qui s'enrichissent de leur commerce. On compte dans Boston jusqu'à cinq Imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une Gazette, qui parait deux fois la semaine. Les presses sont continuellement occupées.

Colonies
Anglaïses.

La forme de la Ville, qui est disposée en forme de croissant autour du Port, & qui contient entre trois & quatre mille maisons, doit former une belle perspective. On ajoute que le quai est assez haut, que les rues sont larges, & qu'il ne manque rien à la beauté des maisons; mais on compare le pavé à celui de Londres; c'est-à-dire, qu'il est extrêmement mauvais. Aussi est-il défendu, sous peine d'amende, d'y faire galoper les chevaux. On nous fait juger du nombre des habitans de Boston par le rôle annuel des morts, qui fait la principale règle des Arithméticiens politiques: il y a plus de vingt ans, dit-on, qu'il portait trois cens trente-quatre Blancs & quarante-six Nègres; c'est-à-dire, trois cens quatre-vingts habitans; & les derniers portent environ quatre cens quinze: sur quoi l'on observe qu'en gardant les proportions du calcul de Londres, Boston doit contenir dix-neuf ou vingt mille ames. La Milice de cette Ville, qui n'était composée d'abord que de quatre Compagnies d'Infanterie, a été augmentée

Colonies
Anglaifes.

depuis du double , & d'une Compagnie de Cavalerie. Si l'augmentation de la Milice est proportionnée à celle des habitans , il faut conclure que leur nombre a doublé dans cet espace.

Boston contient dix Eglises , dont les noms marquent la variété de Sectes dont cette Colonie est composée : telles sont l'Eglise *Anglicane* , l'Eglise *Française* , l'Eglise *Anabaptiste* , l'Eglise *Quaker* , &c. Ce mélange n'empêche point que la Société n'y soit aussi douce que dans les meilleures Villes d'Angleterre. La plupart des Négocians , faisant le Voyage de l'Europe , en rapportent les modes & les usages. Un Anglais , qui passe de Londres à Boston , ne s'apperçoit point qu'il ait changé de demeure ; il y trouve le même air , la même conversation , les mêmes habillemens , la même propreté dans les meubles , les mêmes goûts dans les alimens & les préparations ; en un mot , Boston est la plus florissante Ville de l'Amérique Anglaife. On en a vu partir dans une seule année , six cens voiles , pour l'Europe & d'autres lieux. C'est la résidence du Gouverneur , le Siège des Cours de Justice , celui de l'Assemblée-générale , & le centre de toutes les affaires du pays. On donne à la Ville en son deux milles de long , & près d'un mille dans sa plus grande largeur. La Baie de Massachusset ,

au fo
huit

De
située
de la
qui a
retrai
d'un
rema
Secte
mout
mais
deur
fréqu

La
rivier
tité d
la fo
Angl
douz
la Ba
vallée

A
Mido
qui s
pays
des C

au fond de laquelle elle est située, s'étend d'environ huit milles dans les terres.

Colonies
Anglaïses.

Dorchester, seconde Ville de la Province, est située à l'embouchure de deux rivières, fort près de la Côte. Roxbury occupe le fond d'une Baie qui a fort peu d'eau, & qui n'offre pas la moindre retraite aux vaisseaux; mais le canton est arrosé d'un grand nombre de sources, & la Ville est remarquable par une Ecole ouverte à toutes les Sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth est la plus ancienne Ville de la Province, mais elle est fort déchue de sa première splendeur, quoique son bac soit un passage très-fréquenté.

La Province de Suffolk n'a pas de grandes rivières; mais elle est si bien arrosée par quantité de petites, que sa fertilité & ses agrémens la font nommer le Paradis de la Nouvelle-Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies Bourgades autour de la Baie de Massachusset, avec quantité de belles vallées.

A l'Ouest des Provinces de Suffolk & de Middlesex, on entre dans celle de Hampshire, qui étant montagneuse & dans l'intérieur du pays, n'approche point de la fertilité de celles des Côtes, quoiqu'elle soit arrosée par la grande

~~Colonies~~
Colonies
Anglaises.

riviere de Connecticut, sur les bords de laquelle toutes ses Bourgades sont situées. La principale est Northampton, qui est le Siège de la Cour de Justice.

La Province voisine, sur la Côte, & vers le Sud, est celle de Plymouth, premier Etablissement des Anglais dans la Nouvelle-Angleterre. La Ville de Plymouth, est composée d'environ quatre cens familles : on en compte le double dans Scituate. Cette Province a deux ou trois petites rivieres, & differe peu de celle de Suffolk pour la qualité du terroir. En passant par mer, dans la Province de Barnestable, qui est la plus voisine, on trouve le Cap Cod, également remarquable par sa hauteur, & par l'abondance des morues qu'on y pêche. Il forme une Baie large & commode, qui contiendrait mille grands vaisseaux, & dont l'entrée a quatre milles de large. Elle était environnée autrefois jusqu'à la mer de chênes, de pins, de sassafras, & de plusieurs sortes d'arbres aromatiques ; mais la Loi qu'on a proposée dans la Nouvelle-Angleterre, pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des Côtes, fait juger que le temps en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des baleines, qu'on trouvait en grand nombre dans la Baie, ne paraît convenir qu'à l'ancien temps. Mais la pêche des morues s'y fait tou-

jours

Jou
du
qu'
Tou
opu
C
de
Pou
ce
Lon
S
gade
maï
autan
Lett
pour
étais
sur
on t
laire
d'un
resse
A
Ilan
quar
de l
des

Jours avec tant d'avantages que , malgré la stérilité du terroir , les environs du Cap sont aussi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle-Angleterre. Tout le Canton d'Estham est renommé pour son opulence.

Colonies
Anglaïses.

On trouve , au Sud de Barnestable , la Province de Bristol. La Capitale est grande & peuplée. Pour le commerce , elle est , à l'égard de Boston , ce que le Bristol d'Angleterre est à l'égard de Londres.

Swansey & Taunton sont deux grandes Bourgades , ou plutôt deux habitations composées de maisons dispersées , dans lesquelles on compte autant de différentes Sectes que de familles. Une Lettre du Docteur Mather au célèbre *Woodward* , pour qui toutes les découvertes extraordinaires étaient un riche présent , assure qu'à Taunton , sur le bord d'une riviere où la marée monte , on trouve un rocher dont le côté perpendiculaire est gravé de sept ou huit lignes d'écriture , d'un caractère auquel on ne connaît rien de ressemblant.

Au-delà du mont Hope , on trouve Rhode-Island ou l'Isle de Rhodes. Sa longueur est de quatorze ou quinze milles , sur quatre ou cinq de largeur. Elle était habitée , dès l'an 1639 , par des Anglais d'une Secte particulière , dont on

prétend que , faute de Ministres & d'instruction ,
 la postérité est devenue aussi barbare que les
 Colonies Américains. Cependant elle a su conserver ses
 Anglaïses. privilèges , qui consistent à se gouverner elle-
 même , ou du moins par un Conseil qu'elle
 choisit , sans aucune dépendance de la Couronne
 & de ses Officiers. Elle fait ses propres Loix ,
 avec cette seule restriction , qu'elles ne doivent
 rien avoir de contraire à celles d'Angleterre.
 Le terroir de cette Isle est d'une rare fer-
 tilité , & le séjour en est si agréable , qu'on la
 nomme le jardin de cette Côte. Ces avantages y
 avaient attiré un si grand nombre d'habitans ,
 qu'une partie d'entr'eux fut forcée de retourner au
 Continent , où ils bâtirent deux Villes , nommées
la Providence & Warwick , qui jouissent de tous
 les Privilèges de l'Isle. Elle entretient un com-
 merce considérable de chevaux , de moutons ,
 de beurre , de fromage & d'autres provisions ,
 avec les Antilles Anglaïses ; effet de ses richesses
 naturelles , qui ne manqueront point d'y rappeler
 quelque jour la politesse. On compte , dans l'Isle
 de Rhodes , deux Villes ou deux Bourgades ;
 New-Port , qui est la Capitale , & Portsmouth.
 Sa distance de Boston est d'environ soixante-six
 milles.

La Providence & Warwick , deux Villes fon-

dées ,
 Colon
 les Pr
 repréte
 mais h
 compo
 trats &
 » en b
 » berté
 » n'em
 » parm
 » véné
 » & qu
 » morte
 » Leur
 » Etran
 » ou l'
 » dans
 » que
 » bien
 » tans ,
 » du b
 » qui l
 Lesp
 terre ne
 pour de
 se dispe
 son adu

dées, comme on vient de le remarquer, par des Colonies de l'Isle de Rhodes, sont situées entre les Provinces de Plymouth & de Bristol. On les représente, non-seulement grandes & riches, mais heureuses dans leur Gouvernement, quoique composées de Sectaires, qui vivent sans Magistrats & sans Ministres. « Ils s'entretiennent, dit-on, » en bonne intelligence avec leurs voisins. La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs desirs, » n'empêche point que les crimes ne soient rares » parmi eux; ce qu'on attribue à leur profonde » vénération pour l'Écriture-Sainte, qu'ils lisent » & qu'ils expliquent tous à leur gré. Ils ont une » mortelle aversion pour toutes sortes de taxes. » Leur charité ne se dément jamais pour les » Étrangers. Un Voyageur, qui passe par l'une » ou l'autre de ces deux Villes, peut s'arrêter » dans la première maison, avec autant de liberté » que dans une hôtellerie, & s'assurer d'y être » bien traité. La principale occupation des habitants, est de nourrir des bestiaux, & de faire » du beurre & du fromage, deux marchandises » qui les ont enrichis. »

Les productions naturelles de la Nouvelle-Angleterre ne diffèrent point assez de celles de la Virginie pour demander un article particulier; mais on ne se dispensera point de quelques éclaircissemens sur son administration. Elle paroîtra curieuse si l'on

~~_____~~ considère la variété de Religions & d'intérêts qui
Colonies regne dans toute la Colonie.

Anglaises. On a vu que le premier établissement s'était formé avec une sorte d'indépendance, & sans autre rapport à la Couronne que celui d'une soumission vague, qui consistait à reconnaître les Rois d'Angleterre pour Souverains. Cependant deux Chartres ou deux Ordonnances, envoyées successivement par la Cour, furent reçues avec respect, parce qu'elles furent trouvées favorables, & devinrent les fondemens d'une administration plus régulière. Le Gouverneur, qu'on nomme Général, quoique les Colonies de Connecticut & de l'Isle de Rhodes ne soient pas renfermées dans sa commission, son Lieutenant, les Officiers Militaires & ceux de Justice sont nommés par la Couronne; mais la nomination de la Cour de l'Amirauté appartient au Gouverneur. Le Conseil, qu'on peut nommer celui de la Colonie, plutôt que celui du Gouverneur, est choisi annuellement par une Assemblée générale des principaux habitans, dont la Province de Massachusset fournit dix-huit, celle de Plymouth quatre, celle de Maine trois, & toutes les autres deux. Le pouvoir de cette Assemblée est très-étendu. Toute la partie exécutive du Gouvernement dépend de son approbation, & la législature n'en dépend gueres moins. Elle se tient tous les ans à Boston, vers la fin de

Mai. T
le serm
cession t
est si ar
vante d
Colonie
de sa m
élection
nulle pa
qu'à cel
l'Assemb
la créati
taxes, &
ne doive
terre. El
pour être
firmation
elles ont

Tout
schelling
cinquant
& parti
l'Assemb
un Recu
dont il
faire co
fondée
dans l'h

Mai. Tous les Membres commencent par prêter le serment de fidélité à l'ordre actuel de la Succession royale; & le zèle de la Nouvelle-Angleterre est si ardent pour la Maison d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'avoir point un Jacobite dans toute la Colonie. Ensuite le Gouverneur déclare & signe de sa main qu'il approuve & qu'il confirme les élections; mais, malgré cette formalité, on ne lit nulle part qu'il ait droit de s'y opposer, non plus qu'à celle des Conseillers qui sont choisis par l'Assemblée. Après les avoir élus, elle procède à la création des Cours de Justice, à la levée des taxes, & de temps-en-temps à porter des Loix, qui ne doivent jamais être opposées à celles d'Angleterre. Elles demandent d'être envoyées à la Cour pour être confirmées par le Roi; mais si la confirmation n'arrive point dans l'espace de trois ans, elles ont leur plein effet.

Tout Particulier qui jouit d'un revenu de quatre schellings en terres, ou qui possède un fond de cinquante livres sterlings, est réputé Citoyen libre, & participe au droit d'élire les Membres de l'Assemblée. Ils sont au nombre de cent. On publie un Recueil des Loix de la Nouvelle-Angleterre, dont il suffira de détacher ici quelques traits pour faire connaître l'esprit dans lequel fut d'abord fondée cette Colonie. *Adultere*; puni de mort, dans l'homme & dans la femme. *Bâtardise*; le

Colonies
Anglaïses.

pere obligé de fournir à l'entretien de l'enfant : déchargé si le fait est douteux. *Blasphême* ; la mort. *Prix constant du blé* ; trois schellings le boisseau. *Membre d'une Eglise* ; on n'est point censé tel, si l'on n'y a pas reçu la Communion. *Enfans* ; la mort pour ceux qui ont maudit ou battu leur pere ou leur mere. *Faux témoignage* ; la mort, s'il met en danger la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent* ; amende du triple. Amende de cinq schellings pour s'être servi de cartes ou de dez. Amende de cinq livres sterlings pour en avoir vendu ou gardé provision. Amende ou le fouet, au gré du Juge, pour avoir dansé. *Hérésie* ; pour avoir nié le quatrieme Commandement, le bap-tême des enfans, l'autorité des Magistrats, &c. *Jésuites & Prêtres Romains* ; le bannissement, & s'ils reviennent, la mort. *Quakers* ; pour en avoir amené un, paiement de cent livres ; pour en avoir amené un qui n'est point habitant, banni ; pour l'avoir ramené, la mort. Le Quaker étranger, fouetté, marqué de la lettre Q sur l'épaule gauche & banni ; s'il revient, la mort. *Américains* ; pour leur avoir vendu des liqueurs fortes, amende de deux livres sterlings la pinte ; pour leur avoir vendu une livre de plomb, deux livres ; une livre de poudre, cinq livres. Un Américain, qui ne cultive point sa terre, en perd la propriété. *Iyrognes* ; fouettés en plein marché. *Menteurs* au

préju
mari
Un
bat
viola
Sam
couc
le fo
ling-
ou sa
Loup
tions
livres
des in
Loix
tomb
Av
les li
Angl
des a
ralité
il s'y
dès l
quatr
quel
tion
négli

préjudice d'autrui, fouettés. *Mariage* ; point de mariage reconnu, s'il n'est fait par le Magistrat. Colonies Anglaïses. Un Mari qui bat sa Femme, ou une Femme qui bat son Mari, dix livres d'amende. *Dimanches* ; violation du Dimanche, trois livres d'amende. *Samedis* ; pour avoir dansé le Samedi après le coucher du Soleil, cinq schellings d'amende ou le fouet. *Juremens* ; jurer ou maudire, un schelling. *Filer* ; tout Particulier qui est sans emploi ou sans travail, obligé de filer. *Sorciers* ; la mort. *Loups* ; pour avoir tué un loup dans les plantations, ou dans la circonférence à dix milles, deux livres sterlings de récompense. *Culte* ; pour le culte des images & l'idolâtrie, la mort. Plusieurs de ces Loix ont été abrogées ou modifiées. Plusieurs sont tombées en désuétude.

Avant la fondation du Collège de Cambridge ; les livres étoient aussi rares dans la Nouvelle-Angleterre qu'ils le sont encore dans la plupart des autres Colonies Anglaïses ; mais, par les libéralités d'un grand nombre d'Amateurs des Sciences, il s'y est formé une Bibliothèque publique, qui, dès le tems de la Reine Anne, contenoit environ quatre mille volumes. On regrette seulement qu'elle ne soit composée que de livres d'érudition, & que la partie des Belles-Lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre

~~_____~~
 Colonies
 Anglaïses. & perpétuer la politesse dans toutes les Habitations de la Colonie.

Il reste si peu d'Américains dans la Jurisdiction de la Nouvelle-Angleterre, & ceux qui s'y trouvent établis ont pris si généralement l'habit, les mœurs, les usages, la Religion & la langue des Anglois, qu'on ne les distingue plus dans le dénombrement total des habitans. Cependant ils conservent leurs anciens noms.

Si l'on demande quelles sont aujourd'hui les forces des Américains de la Nouvelle-Angleterre, on assure que la dixieme partie de la Milice Anglaïse, qui est classée comme à la Virginie, suffirait pour les précipiter tous dans leurs lacs, ou pour les déttuire jusqu'au dernier. Ils ne sont que les valets des plantations, vivant comme les pauvres dans nos paroisses, du paiement de leurs services ou des libéralités gratuites de ceux qui les emploient. La plupart, sans excepter ceux qui ont embrassé le Christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

A mesure que l'Eglise Anglicane a pris le dessus sur les autres Religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les Non-conformistes, & les effets en ont quelquefois été sanglans. Les Quakers, sur-tout, les Puritains & les Antimoniens, ont été persécutés avec fureur. Ce zèle

An
 me
 rest
 féli
 tra
 E
 fut
 ridi
 fa M
 étai
 tom
 non
 fou
 elle
 Mag
 où
 de
 voir
 le p
 tion
 Wi
 ave
 E
 mo
 Mi
 fut
 de
 lieu

Anglicans s'est étendu jusqu'aux Sorciers. Les monumens de cette démence sont authentiques & incontestables, & il faut en rapporter quelques-uns pour féliciter les Anglais de ce qu'ils sont, en leur montrant ce qu'ils ont été.

Colonies
Anglaïses.

En 1691, un Ministre de Salem, nommé *Paris*, fut le premier qui ouvrit une scène également ridicule & tragique, en déclarant que sa Fille & sa Nièce, âgées l'une & l'autre de dix à onze ans, étaient sous le pouvoir de la forcellerie : il faisait tomber ses soupçons sur une femme Américaine, nommée *Tomba*, qui était à son service. On la fouetta rigoureusement pour tirer d'elle un aveu : elle confessa qu'elle était sorcière. Un ordre du Magistrat la fit resserrer dans une étroite prison, où elle demeura fort long-tems. Enfin, par honte de la tenir renfermée sans preuve, on lui laissa voir le jour ; mais ce fut pour être vendue, & le prix fut employé à payer les frais de sa détention. Le Gouverneur-général, qui était alors Sir *William Phipps*, ferma les yeux sur cette étrange aventure.

Elle commençait à tomber dans l'oubli lorsqu'au mois d'Août de l'année suivante *George Burrough*, Ministre de Falmouth, dans le Comté de Maine, fut accusé d'avoir jetté un charme sur une Femme de Salem, nommée *Marie Wolcor*, & sur plusieurs autres. Son procès fut instruit dans les

formes, & six femmes déposèrent contre lui. **Colonies** Leurs imputations choquent le bon sens ; mais le **Anglaises.** malheureux Ministre n'en fut pas moins condamné au gibet, & la sentence eut son exécution. Tous les détails du procès ont été recueillis dans la Collection du Docteur *Matheo*. Quatre des mêmes femmes formerent la même accusation contre une Anglaise du même lieu, qui fut condamnée au même supplice. Deux hommes accusèrent une autre femme, nommée Susanne Martin. L'Auteur donne une partie de son dialogue avec le Juge de Paix qui la fit mettre en prison.

Le Juge : êtes-vous Sorciere ? *L'Accusée* : non.
Le Juge : expliquez-moi donc d'où viennent les plaintes du peuple ? *L'Acc.* je n'en fais rien. *Le Juge* : mais d'où pensez-vous qu'elles viennent ? *L'Acc.* je ne veux point exercer là-dessus mon jugement. *Le Juge* : ne croyez-vous pas que ceux qui se plaignent sont enforcelés ? *L'Acc.* non, je n'en crois rien. *Le Juge* : dites donc ce que vous en pensez ? *L'Acc.* non ; mes pensées sont à moi aussi long-tems qu'elles demeurent en moi-même ; mais, lorsqu'elles sont dehors, elles sont aux autres. Leur maître. . . . *Le Juge* : qu'entendez-vous par leur maître ? *L'Acc.* si quelqu'un a commerce avec l'Enfer, vous devez m'entendre. *Le Juge* : fort bien ; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit ? *L'Acc.* je n'en ai aucune. *Le Juge* :

c'est vous néanmoins qu'on accuse d'avoir apparu, ~~et~~ Colonies
& c'est pour le même crime que d'autres ont été Anglaïses.
condamnés. *L'Acc.* je ne puis empêcher ce qu'on
dit & ce qu'on fait. *Le Juge* : le Maître dont vous
parlez est sans doute le vôtre. Autrement comment
pourriez-vous avoir paru ? *L'Acc.* je n'en fais
rien. Celui qui apparut autrefois sous la forme
de Samuel peut avoir pris toute forme.

L'Auteur demande si ce langage est celui
d'une femme digne du supplice ? Elle ne laissa
point d'y être condamnée ; & , par la même
procédure , vingt-huit personnes reçurent la
sentence de mort. Une femme pieuse & res-
pectable , nommée Rebecca Nurse , qui avait
joui jusqu'alors d'une excellente réputation ,
& qui l'avait méritée par de grands exemples
de vertu , se voyant accusée , & trouvant aussi
peu d'attention que de faveur pour ses ré-
ponses , prit le parti de se disposer à la mort , &
de la recevoir en silence , avec les plus hautes
marques de patience & de Religion. Le récit de
son exécution ne peut être lu sans horreur. Sa
Sœur , condamnée pour le même crime , sans avoir
plus été entendue , présenta aux Juges un Mémoire
qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer dans le Re-
cueil , quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il
est si court & si singulier , qu'on ne se plaindra
point d'en trouver ici la traduction. « Votre

Colonies
Anglaifes.

» humble & malheureufe Suppliante, connoiffant
 » fa propre innocence, & voyant les baffes sub-
 » tilités de fes Accufateurs, ne peut juger que
 » favorablement de ceux qui fe trouvent dans le
 » cas dont elle gémit pour elle-même. Je me fuis
 » vue renfermée l'efpace d'un mois fur la même
 » accufation qui m'attire aujourd'hui votre Sen-
 » tence ; & j'ai été déchargée par diverfes per-
 » fonnes qui m'avaient accufée. Deux jours après,
 » de nouvelles difpofitions vous ont encore portés
 » à me faire arrêter, & je me vois aujourd'hui
 » condamnée à mourir. Le Ciel connoiffait alors
 » mon innocence, & ne la connoît pas moins
 » aujourd'hui. Elle fera connue de même au grand
 » jour à la face des Hommes & des Anges. Je
 » ne vous demande point la vie, car je vois que
 » ma mort eft réfoluë & que le tems en eft arrivé ;
 » mais je fouhaite, & Dieu connoît mes inten-
 » tions, qu'on mette fin à l'effufion du fang inno-
 » cent, qui ne peut manquer d'être continuée, fi
 » les chofes ne prennent point un autre cours.
 » Quoique je fois perfuadée que vous employez
 » tous vos efforts à découvrir la vérité, & que
 » pour le monde entier vous ne voudriez point
 » tremper vos mains dans le fang innocent ; cepen-
 » dant le témoignage de ma propre confcience
 » m'affure que vous êtes dans la plus malheureufe
 » de toutes les erreurs. Puiſſe la miféricorde infi-

» nie du Ciel vous conduire & vous deffiler les
 » yeux ! Permettez que je vous supplie très-hum-
 » blement d'examiner de plus près quelques-uns
 » des malheureux Accusés, que la faiblesse de leur
 » esprit, ou d'autres raisons, ont fait consentir à
 » se reconnaître coupables. Vous verrez qu'ils vous
 » trompent ou qu'ils se trompent eux-mêmes : je
 » suis sûr du-moins qu'on le verra dans l'autre
 » monde, où vous êtes prêts à me faire passer ; &
 » je ne doute pas non plus qu'il n'arrive tôt ou
 » tard un grand changement dans vos idées. On
 » m'accuse, moi & d'autres, d'avoir fait une ligue
 » avec l'Esprit de perdition : nous ne pouvons
 » avouer un crime dont nous sommes innocens.
 » Je fais qu'on m'accuse injustement, & j'en con-
 » clus qu'on ne fait pas moins d'injustice aux autres.
 » Dieu, je le répète, Dieu, qui pénètre au fond
 » des cœurs & devant le Tribunal de qui je vais
 » paraître, m'est témoin que je ne connais & que
 » je n'entens rien à tout ce qui regarde les forti-
 » léges. Comment pourrais-je mentir à lui-même
 » & livrer volontairement mon ame à la vengeance
 » éternelle ? Je vous conjure de ne pas rejeter
 » cette humble Supplique de la part d'une mal-
 » heureuse innocente, qui touche au dernier mo-
 » ment de sa vie. »

Une pièce si forte & si touchante ne fit aucune
 impression sur les Juges. Cette Femme, qui se

Colonies
 Anglaises.

Colonies
Anglaïses.

nommoit Marie Egly, dit adieu, d'un air ferme; à son mari, à tous ses enfans, à tous ses amis, & se laissa conduire au supplice avec une grandeur d'ame qui ne causa pas' moins d'attendrissement que d'admiration aux assistans. Quoique la crainte eut porté plusieurs des accusés-à se confesser coupables, Néal observe qu'il n'y en eût pas un qui ne se rétractât en mourant, & qui ne demandât au Ciel que son sang retombât sur ses accusateurs & ses Juges. Quelques Femmes ayant obtenu un répit, les unes parce qu'elles étaient enceintes, d'autres parce qu'elles étaient trop jeunes (il s'en trouvait une de dix à onze ans); leur bonheur voulut que, dans cet intervalle, le Gouvernement ouvrit les yeux. Ce changement leur sauva la vie, & ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante personnes qui étaient alors en prison pour la même cause. Mais, ce qui paraîtait incroyable, sur des témoignages moins certains; c'est que les Juges de Paix, qui refuserent enfin leur ministère aux Accusateurs, se virent accusés à leur tour & forcés de quitter la Colonie pour se dérober aux fureurs du peuple. On parla diversément du Gouverneur; c'est-à-dire, qu'étant d'un caractère faible, quoiqu'ami de la justice, il fut tantôt favorable & tantôt contraire à la persécution: mais il paraît que la source du mal vint particulièrement des Puritains, &

qu'on eut obligation du remède à l'Assemblée-générale.

Colonies
Anglaïses.

On ne sort de la Nouvelle-Angleterre que pour entrer dans un autre Etablissement de la même Nation, connu aujourd'hui sous le nom de *Nouvelle-Yorck*, après avoir porté long-tems celui de *Nouvelle-Belge* sous les Hollandais, ses premiers maîtres. Rien n'avait pu causer tant de chagrin aux Anglais que d'avoir vu passer, entre des mains étrangères, la possession d'un pays qui avait été découvert par un Aventurier de leur Nation. Le fameux Henri Hudson, qu'on verra paraître avec plus d'éclat dans l'article des Voyages au Nord, ayant fait d'inutiles efforts, sous les auspices de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, pour trouver, dans les parties Septentrionales de l'Amérique, un passage aux mers de l'Est ou de l'Ouest, retourna au Sud le long du Continent, passa devant la Nouvelle-France, & vint aborder par les quarante-un degrés quarante-trois minutes, sur une côte qu'il prit d'abord pour celle d'une Ile. Il lui donna le nom de Nouvelle-Hollande à l'honneur de ceux qui avaient employé ses services. Après avoir reconnu les propriétés du pays & les dispositions des habitans, il remit à la voile pour la Hollande d'où il étoit parti ; &, dans un tems où l'ambition n'échauffait pas moins les Hollandais que le commerce, son récit excita plusieurs

Nouvelle-
Yorck.

se soutint, sans troubles, jusqu'à la première guerre que la Hollande eut avec eux, sous le regne de Charles II, qui fit partir Robert Carre, avec des forces auxquelles il y avait peu d'apparence que les Hollandais se trouvaissent capables de résister.

Colonies
Anglaïses.

Carre se rendit à l'embouchure de la riviere de Hudson, vers la fin de 1664, dans un tems où la Colonie Hollandaise ne pouvait encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les Etats-Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'Isle de Monohattan. On n'avait jamais envoyé tout-à-la-fois, dans l'Amérique, un si grand nombre d'Anglais armés. Ils marcherent droit à la Nouvelle-Amsterdam. Carre avait ordre d'annoncer la paix & la protection de la Couronne d'Angleterre à ceux qui la recèvroient avec soumission. Tous les Habitans accepterent cette loi. On trouva les maisons de la Ville fort bien bâties de pierres & de brique, & couverte d'un mélange de tuiles rouges & noires, qui, sur un terrain assez haut, formoient une agréable perspective du côté de la mer. Plus de la moitié des Hollandais demeurèrent, & ne firent pas difficulté de prêter serment au Roi d'Angleterre. Ceux qui se refuserent au joug des Vainqueurs obtinrent la liberté de se retirer avec leurs effets; & leur place fut bientôt remplie par les An-

Colonies
Anglaïses.

glais , qui donnerent le nom de Nouvelle-Yorck à la Ville & à la Province , parce que le Roi Charles en avait fait présent au Duc d'Yorck , son frere.

Le Duc d'Yorck ne se vit pas plutôt maître du pays, qu'il en céda une partie considérable à des propriétaires subalternes , qui la divisèrent en Jersey orientale & occidentale , apparemment pour faire honneur au Chevalier Georges Carteret , un de leurs collègues , originaire de l'Isle de Jersey. C'est la partie de ce nom qui fait aujourd'hui les limites de la Nouvelle-Yorck à l'Ouest & au Sud. Au Nord , elle est bornée par Long-Island ou l'Isle-longue , & vers l'Est , par la Nouvelle-Angleterre. La riviere de Hudson la sépare de Jersey , & c'est une ligne tirée de Ryé à Greenwich , qui la sépare de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi , toute la Province n'a pas plus de vingt milles de profondeur dans le continent ; mais sa longueur est d'environ cent vingt milles sur les côtes. Dans cette acception , elle est située entre quarante degrés & demi & quarante-un degrés cinquante minutes de latitude du Nord , & par conséquent dans un climat plus tempéré que celui de la Nouvelle-Angleterre.

Toutes les Colonies Anglaïses de l'Amérique ont affecté de diviser leur pays en Comtés , peuplés ou non ; & les Voyageurs de leur propre

Nar
Ces
les a
aujo
N
beau
nom
spect
maïse
y son
maïso
pourn
d'Ang
en 16
trois a
la Lut
Angle
Chrét
daïse
mais la
relle ,
celle d
tenden
libre ,
Imprin
vrages
Librair
comme

Nation trouvent eux-mêmes cette vanité ridicule. C'est ainsi que les deux Jerseys, l'Isle Longue & les autres parties de la Nouvelle-Yorck, composent aujourd'hui neuf Comtés.

New-Yorck, Capitale du pays, est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'était sous le nom de Nouvelle-Amsterdam, & forme une perspective plus agréable. On y compte onze cens maisons & près de sept mille habitans. Les édifices y sont fort beaux ; & l'on assure que la moindre maison y vaut cent livres sterlings, ce qu'on ne pourrait pas dire avec vérité de la meilleure Ville d'Angleterre. La principale Eglise, qui fut bâtie en 1695, est d'une singulière beauté. On en compte trois autres ; l'Eglise Hollandaise, la Française & la Luthérienne ; car ici, comme dans la Nouvelle-Angleterre, l'entrée est ouverte à toute les sectes Chrétiennes. Les habitans d'extraction Hollandaise font une partie considérable de la Ville ; mais la langue Anglaise leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent gueres d'autre Eglise que celle de la même Nation, sur-tout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Avec une Ecole libre, la Capitale de la Nouvelle-Yorck a son Imprimerie d'où sortent, à la vérité, peu d'ouvrages, puisqu'il n'y a dans la Ville qu'un seul Libraire, & qu'on ne vante pas beaucoup son commerce. Il ne reste presque aucune partie des

Colonies
Anglaises.

New-
Yorck.

**Colonies
Anglaïfes.**

anciens murs. La principale défenſe de la Ville eſt le Fort George, muni de deux batteries, qui regardent la mer. Il eſt en bon ordre, & gardé par deux Compagnies de troupes réglées. L'Hôtel-de-Ville eſt un fort bel édifice. On ne nous fait remarquer aucune différence entre le Gouvernement de la Nouvelle-Yorck, & celui des Villes d'Angleterre; mais les factions, qui s'y élèvent entre les Magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la Province.

L'Iſle de *Monahattan*, où cette Capitale eſt ſituée, a quatre milles de long. Elle eſt fertile, agréable, & la riviere de Hudſon, qui l'arroſe, en fait une riche & délicieufe Plantation. Enfin, pour la vue, pour le plaifir & l'utilité, la Ville & ſes environs ne le cèdent à aucune Ville d'Angleterre.

Au Sud-Eſt de New-Yorck eſt ſituée *Long-Iſland*, ou l'Iſle-longue, nommée autrefois l'Iſle de Naſſau, qui s'étend le long du Comté de Fairfield, dans la Nouvelle-Angleterre, preſque juſqu'à l'embouchure de la riviere de Hudſon. On vante la bonté de ſon terroir. Sa longueur eſt de cent cinquante milles, ſur douze de large. Cent familles Anglaïfes, venues du Comté d'Eſſex dans la Nouvelle-Angleterre, en habitaient une partie avant la conquête de la Nouvelle-Yorck; mais les Hollandais de la Nouvelle-Amſterdam ne

ceſſant
tirées
avaie
qui s
partic
Maffa
même
nomb
une b

Le
rent
On n
& le
ſiècle
princi
ſon ſe
faienc
auſſi a
du lan
des p

Que
Jerſey
d'Yor
établi
du le
de la
ſuite
yelle

cessant point de les chagriner, elles s'étaient retirées à la pointe Orientale de l'Isle, où elles avaient bâti une Ville, nommée *Southampton*, qui s'était érigée d'elle-même en Gouvernement particulier, sous la protection de la Colonie des Massachusetts. Elle se soutient encore sous le même nom; & ses habitans sont devenus assez nombreux, pour avoir formé dans le voisinage une bourgade, nommée *Bridge-Hampton*.

Colonies
Anglaises.

Les productions de la Nouvelle-Yorck diffèrent peu de celles de la Nouvelle-Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Américains, & le nombre des Anglais, vers la fin du dernier siècle, montait à huit ou dix mille, dont le principal commerce était en pellereries, en poisson sec, & sur-tout en merrain, qu'ils fournissaient à l'Isle de Madere & aux Açores. Ils portent aussi aux Antilles diverses sortes de viandes fumées; du lard, de la farine, des oignons, des pois & des pommes.

Quoique Charles II eût compris la Nouvelle-Jersey dans la donation qu'il avait faite au Duc d'Yorck, les Anglais ne commencèrent à s'y établir, que plusieurs années après avoir étendu leurs plantations dans les autres parties de la Nouvelle-Yorck. Ils distinguèrent par la suite la Nouvelle-Jersey de l'Est, & la Nouvelle-Jersey de l'Ouest; & cette division for-

**Colonies
Anglaifes.**

ma , pendant plusieurs années , deux propriétés distinctes.

Toute la Province , qui contient les deux Jerseys , a pour bornes , l'Océan au Sud-Est , la riviere Delaware à l'Ouest , la riviere de Hudson à l'Est , & l'intérieur du Continent au Nord. Sa position est entre les trente-neuf & les quarante degrés de latitude Septentrionale. En longueur , elle s'étend d'environ cent vingt milles sur les côtes maritimes , & le long de la riviere de Hudson ; & les Anglais ne lui donnent gueres moins d'étendue dans sa plus grande largeur.

C'est à Burlington que se tenaient les Assemblées de la Province , lorsqu'elle était sous un Gouvernement régulier ; mais divers troubles ayant aigri les habitans , ils ont jugé que le seul moyen de parvenir à la paix , était de rendre à la Cour toutes les chartes de leurs Privilèges , pour vivre dans une sorte d'anarchie , qui approche de l'indépendance. La Ville contient environ deux cens familles. Ses maisons , toutes de brique , ne sont point inférieures à celles de l'Europe , & ses marchés sont fournis d'excellentes provisions. La riviere d'Esopo , qui sépare cette Province de la Nouvelle-Yorck , se jette dans celle de Hudson proche de Kinston. Il serait aisé de faire communiquer aussi la Nouvelle-Jersey occidentale avec Maryland , par une ri-

vier
fon
fons
Mar
fitio
L
terr
été
dit-
de
port
resta
gran
que
jusq
tion
rels
L
velle
com
en
prog
couv
de l
jusq
port
rem
cette

viere qui ne coule pas à plus de huit milles du fond de la Baie de Chesapeake ; mais, par des raisons qu'on n'explique point, la Virginie & Maryland se sont toujours opposées à la proposition d'ouvrir un canal.

Colonies
Anglaises.

Les deux Jerseys offrant de toutes parts un terrain fertile, il est surprenant qu'elles aient été si long-temps à se policer. On n'y comptait, dit-on, que seize mille ames au commencement de ce siècle ; & quelque soin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Américains, il n'en restait alors qu'environ deux cens, dans une si grande étendue de Pays. Cependant on assure que les premiers Anglais pousserent le scrupule jusqu'à n'avoir voulu commencer leurs plantations, qu'après avoir acheté des habitans naturels, les terres à fort haut prix.

La Pensylvanie, autre Province de la Nouvelle-Angleterre, est regardée par les Anglais, comme un de leurs principaux Etablissmens en Amérique, & n'en a point en effet, dont les progrès aient été si prompts. Quoique la découverte de ce Pays fût aussi ancienne que celle de la Virginie, il était demeuré presque désert, jusqu'à l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux Sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naissance du Quakerisme ; cette étrange Secte avait déjà fait connaître ses

Pensyl-
vanic.

Colonies
Anglaïses,

bizarres principes , lorsqu'elle chercha un ayle en Amérique ; mais il faut dire un mot du Chef de cette fameuse transmiration.

Il était fils d'un Chevalier Anglais , nommé Guillaume *Pen* , qui avait commandé une escadre sous le Gouvernement de Cromwell , & qui , malgré son éloignement pour l'Eglise Anglicane , avait fait sa paix avec la Maison Royale , lorsqu'il l'avait vue remonter sur le Trône. Ainsi , le Jeune *Pen* avait comme sucé , en naissant , l'esprit d'indépendance ; & , loin d'être ébranlé par l'exemple de son pere , il ne trouva , dans les Ordonnances de Charles II , que de nouveaux motifs pour se révolter contre la forme établie. Ce Prince ayant voulu , dès le commencement de son règne , que le Service Ecclésiastique se fît en surplis , suivant l'usage des anciens temps , *Pen* , qui étudiait à l'Université d'Oxford , prit cette occasion pour lever le masque. Secondé de Mylord Spencer , son compagnon d'étude , qui devint ensuite un politique célèbre sous le nom de Comte de Sunderland , il insulta les premiers qui parurent en surplis. Au bruit de cette aventure , il fut rappelé à Londres par sa famille , & forcé de passer en France , pour voyager pendant quelques années ; mais il reçut à Turin , une lettre de son pere , qui étant nommé Vice-Amiral , ne voulut point se mettre en mer , sans laisser à son fils le gou-

vern
jouit
retou
pour
d'un
de l
pare
eût
du l
idée
la f
voy
tout
pou
d'all
qui
du
non
tout
de l
qui
le l
à l'
No
plu
au-
tion
de

vernement de sa Maison. Le Chevalier Pen ne jouit pas long-temps de sa dignité ; il mourut au retour de son expédition , après avoir obtenu , pour récompense de ses services , la promesse d'une donation considérable dans le continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ses parens , établi à la Nouvelle - Angleterre , ne lui eût inspiré ce dessein par de flatteuses peintures du Pays ; mais le jeune Pen , plus occupé de ses idées de Religion , fut long-temps sans solliciter la faveur promise à son pere , jusqu'à ce que voyant la Secte persécutée en Angleterre par toutes les Cours spirituelles , il résolut de s'offrir pour Chef à ceux qui voudraient le suivre , & d'aller prendre possession avec eux , des terres qui lui furent accordées. Ses Lettres-Patentes sont du 4 Mars 1680 : elles lui donnaient , sous le nom de Pensylvanie , qui est formé du sien , tout l'espace situé entre les quarante-trois degrés de latitude au Nord , inclusivement avec les Isles qui appartiennent à cette étendue ; de sorte que le Pays dont il devenait propriétaire , était bordé à l'Est par la baie & la riviere de Delaware ; au Nord par la Nouvelle-Jersey occidentale , ou plutôt la Nouvelle-Yorck , car il s'étend bien loin au-dessus des deux Jersey ; à l'Ouest par les Nations Américaines , vers les sources des rivieres de *Susquahanoug* & de Delaware ; au Sud , par

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses.

Maryland , depuis celle de *Pensberry* , proche des Sauts , jusqu'à *Henlope* , vers l'embouchure de la Baie ; ce qui fait plus de cent cinquante milles en ligne droite , mais d'une largeur resserrée par le Maryland.

Telles sont les bornes qui se trouvent assignées dans les lettres de concession ; mais Pen ayant ensuite obtenu du Duc d'York , une partie déserte de l'ancienne Belge , la fit joindre au premier Acte , & divisa tout , sous le même nom de Pensylvanie , en six Comtés , dont les trois premiers , qui forment la partie haute , furent nommés *Buckingham* , *Philadelphie* & *Chester* ; & les trois autres , ou la partie basse , *Newcastle* , *Kent* & *Suffex*. La partie haute se termine à *Mercus hook* , quatre milles au-dessous de la Ville de *Chester* , & la basse s'étend environ cent vingt milles le long de la Côte , sur quarante milles de profondeur vers Maryland. Ainsi , toute la Province de Pensylvanie , depuis les sauts de *Pensberry* , jusqu'au cap Guillaume , vingt milles au-dessous de *Henlope* , n'a pas moins de trois cens trente milles de long , sur deux cens de large.

On convient qu'il n'y a pas un vingtième de ce grand Pays qui soit habité ; mais il est plus généralement défriché , qu'aucune autre des Colonies Anglaïses de l'Amérique. Dans la distri-

bution des terres , Pen se réserva quatre belles possessions dans chaque Comté. La partie basse de Pensylvanie est la plus capable de culture, & la plus propre au commerce. La haute est si mal peuplée , que la plupart de ses villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

La principale Ville du Comté de Buckingham , est Bristol. Elle est située à vingt milles de Philadelphie , & composée d'environ quatre-vingt mille familles. On lui donne pour fondateur , Samuel *Carpenter* , riche partisan du Quakerisme. Cette Ville n'a rien de plus remarquable , que différentes sortes de moulins. *Pensberry* est une bourgade , située dans une petite anse , & l'une des possessions que Pen se réserva. Il y bâtit une fort belle maison , accompagnée de jardins & de vergers , où les fruits sont excellens , avantage qu'ils paraissent devoir à la riviere de Delaware , qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs , dans ce Comté , dix ou douze autres petites bourgades , qui envoient six Députés à l'Assemblée générale. Le Comté de Philadelphie , dont la capitale , de même nom , est aussi celle de toute la Province , offre , de toutes parts , un terrain fort agréable. Sa plus ancienne bourgade est *Francfort* , qui est assez bien bâtie , & de la grandeur de Bristol. Ce

Colonies
Anglaises.

canton fut d'abord habité par des Suédois , en-
 suite par des Hollandais ; mais les uns & les
 autres s'étaient renfermés dans les anes des ri-
 vieres , comme s'ils n'eussent point connu les
 agrémens qu'ils auraient pu trouver plus au Sud
 de la riviere de Hudson. Les Hollandais avaient
 une plântation vers la Baie , dans le lieu qui est
 occupé à présent par la bourgade d'Oxford ,
 composée de soixante-dix ou quatre-vingt fa-
 milles. Ensuite on trouve *Philadelphie* , plus digne
 du nom de capitale, par le plan de sa fondation,
 que par le nombre actuel de ses maisons & de
 ses habitans. Dans les vues de Pen , elle aurait
 mérité d'être celle d'un grand Empire. Quoiqu'elles
 n'aient point été remplies , on ne laisse pas de la
 représenter comme une grande Ville , fort avan-
 tageusement située entre deux rivieres navigables,
 la Delaware & le *Schuilkill* ; mais elle était tracée
 pour former un quarré long , d'environ deux
 milles , d'une riviere à l'autre. Elle devait avoir
 huit rues de cette longueur , coupées à angles
 droits par seize autres rues d'un mille , toutes
 d'une belle largeur , & bordées de magnifiques
 maisons. On avait laissé des espaces convenables
 pour les marchés & d'autres Places publiques ,
 pour les Eglises , les Ecoles , les Hôpitaux , les
 Quais & les Magasins. Il paraît même que ce

Colonies.
 Anglaïses.

Philadel-
 phie.

plan n'a pas été tout-à-fait négligé dans les édifices qu'on y a faits, & qui se multiplient de jour en jour. On assure du-moins, que deux des faces de la Ville sont achevées, l'une à l'Est, vers la riviere de Schuikill, & l'autre à l'Ouest, vers la Delaware, qui est large ici de deux milles. La rue qui borde le Schuikill, a déjà trois quarts de mille de long; les maisons y sont belles, les magasins en grand nombre, & les quais commodes. On juge aisément que le reste de l'espace est employé en beaux jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie, est la riviere de Delaware, où les vaisseaux peuvent mouiller sur un bon fond, avec six ou sept brasses d'eau.

Ses premiers habitans furent des Quakers. On fut même assez long-temps sans y voir une Eglise Anglicane; mais, sous le Roi Guillaume, il s'en forma une, à laquelle on donna le nom de *Christ Church*, & qui compose une Paroisse de plus de douze cens personnes. Ce ne fut pas sans peine que les Quakers consentirent à cet établissement, & se familiariserent avec des voisins qu'ils n'avaient pu souffrir en Europe. Cependant comme ils tiennent le premier rang, non-seulement par le nombre, mais en qualité de Fondateurs de la Colonie, ils ont reçu, avec les Anglicans, différens Sectaires qui ont aussi leurs Eglises, tels que des Presbytériens, des

Colonies
Anglaises.

Colonies
Anglaïses.

Luthériens Suédois & des Anabaptistes. Ce mélange d'Anglais & d'Etrangers, joint aux facilités de la navigation & du commerce, a rendu Philadelphie une des plus opulentes Villes de l'Amérique.

A peu de distance, on rencontre sur les bords du *Schuilkill*, un très-beau bois, qui fait les délices des habitans. *Wioco* est une Bourgade à demi-mille de Philadelphie, où plusieurs familles Suédoïses se sont établies. La même Nation possède une autre Bourgade, nommée *Tenucum*. *Abingdon* & *Dublin* sont deux jolies petites Villes, peuplées de Quakers Anglais. *German-Town* en est une autre, qui n'est composée que de Quakers Allemands & Hollandais, dont on fait monter le nombre à deux ou trois cens Familles. On observe, comme une singularité, que toutes ses rues sont plantées de pêchers.

On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglais dans les six Comtés de la Pensylvanie, quinze mille Européens, Français, Hollandais, Suédois, & Palatins. C'est trois milles au-dessous de l'anse de *Lewes*, que commence la ligne de partition, qui sépare la Pensylvanie de Maryland. Pen fait observer, dans une Relation de l'état de la Colonie, que cette partie de l'Amérique est, par sa latitude, à la

même distance du Soleil que Naples en Italie & Montpellier en France, c'est-à-dire, que les deux cantons qui passent pour les plus sains & les plus agréables de l'Univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du Continent de l'Amérique differe beaucoup de ceux de la même latitude en Europe. La Baie de Hudson & la Tamise, qui sont dans la même position à l'égard du Soleil, n'éprouvent pas les mêmes influences; & les Naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en Pensylvanie, l'air est doux & pur; mais les pluies y commencent vers le 20 d'Octobre, & durent jusqu'au commencement de Décembre. Le froid y est souvent si vif, que la riviere de Delaware se gèle, malgré sa largeur. Le printemps dure depuis Mars jusqu'à Juin; mais le temps n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'été, qui sont Juillet, Août & Septembre, les chaleurs seraient insupportables, si elles n'étaient tempérées par des vents frais. Le vent est Sud-Ouest en été. Celui d'hiver est généralement Nord-Ouest, qui, soufflant des montagnes glacées, des neiges & des lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on éprouve dans cette saison.

Pen, après avoir obtenu ses Lettres-Patentes, ne s'était pas contenté d'un titre de cette nature; il y avait joint le consentement des Américains

Colonies
Anglaises,

Colonies
Anglaïses.

qu'ils ne lui firent pas payer fort cher. Ensuite il donna, pour premier Gouverneur, à son établissement, un de ses neveux, nommé Guillaume *Markam*, auquel les Quakers des différentes Nations ne firent pas difficulté de se soumettre. Le Chevalier Jones, célèbre Jurisconsulte, dressa les Constitutions du Gouvernement. Par le premier article, le pouvoir législatif devait résider dans le Gouverneur & l'Assemblée du Peuple; faveur fort juste pour une Société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté, & de leur Religion avait fait abandonner leur Patrie. D'autres articles établissaient, non-seulement qu'on ne ferait point de Loi & qu'on ne leverait point d'argent sans le consentement du Peuple, mais encore que tous les Privilèges & tous les droits des Anglais d'Europe auraient leur pleine valeur en Pensylvanie, & qu'en conservant beaucoup de respect pour la Cour & le Gouvernement d'Angleterre, on n'attendrait point des ordres du dehors, pour tout ce qui concernait le bien, la sûreté & la tranquillité du pays. Ces Réglemens & quantité d'autres furent confirmés par deux Assemblées-générales, que Pen tint pendant son séjour dans la Colonie. Il créa des Cours de Justice dans chaque Comté; &, pour diminuer le nombre des difficultés & des procès, il établit, sous le titre de *Peacemakers*, c'est-à-dire,

c'est-à-dire, de Pacificateurs, des Officiers particuliers, qui devaient être choisis par le Peuple dans chaque canton & prendre connaissance de tous les déniés, avant que de les faire parvenir aux Tribunaux réguliers.

Colónies
Anglaifes,

Il passa deux ans entiers dans le pays, pour donner une forme constante à ces Etablissmens. Mais, étant retourné en Angleterre, & la liberté naturelle de son caractère ne lui ayant pas toujours permis de ménager ses expressions, il y devint suspect, après la disgrâce de Jacques II, sans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que son ancienne faveur auprès de ce Prince, lorsqu'il n'était encore que Duc d'Yorck. Le Gouvernement de la Pensylvanie lui fut ôté; & la Cour profita de cette occasion, pour changer la forme qu'il y avait établie. Quelques années après; d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du Roi Guillaume; mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la constitution de sa Colonie. Le Gouvernement de cette Province est aujourd'hui le même que celui des autres possessions de l'Angleterre dans le Continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, & laissa un fils fort jeune, qui n'alla prendre possession qu'en 1732, de l'immense héritage de son Pere.

L'éloignement que les Quakers ont, dans leurs principes, pour toute sorte de divisions, sur-tout

pour celles qui peuvent conduire à la guerre ;
 Colonies a fait long-temps régner, dans la Colonie, une
 Anglaïses. paix constante ; & ce pays était assez heureux
 pour que l'on n'y connût pas, suivant l'expression
 d'un Ecrivain , *le moindre événement qui pût
 servir de matiere à l'Histoire.* L'Auteur qui s'ex-
 primait ainsi il y a vingt ans , était sans doute
 bien éloigné de prévoir que cette contrée dût
 bientôt donner au monde le plus étonnant spec-
 tacle , & fixer une des plus singulieres époques
 de l'Histoire, sous les auspices d'un homme (a) qui
 fera à jamais célèbre pour avoir fait la plus grande
 découverte physique de ce siècle & la plus grande
 révolution politique. Cette révolution, commencée
 par des Marchands & des Cultivateurs, a été soute-
 nue par un autre homme (b) que l'on peut appeller
 le Fabius de l'Amérique, & qui a compris que, dans
 la cause qu'il défendait, il suffisait pour vaincre,
 de n'être pas vaincu. Les Loix Constitutives des
Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale , dont
 on a publié le Recueil , forment un Code aussi
 remarquable, dans les annales de la philosophie ;
 que l'événement qui l'a occasionné l'est dans les
 annales de la politique. Elles constituent la Démoc-
 ratie la plus pure qui ait encore existé , & sont un

(a) M. Franklin.

(b) M. Washington.

Des plus beaux monumens de la sagesse humaine. C'est souvent dans les révolutions violentes que se font les Loix les plus sages ; l'homme qui brise le joug qu'il croit trop pesant est assez heureux de cet effort , & loin de l'appesantir sur les autres, il desire qu'ils soient aussi heureux que lui. D'ailleurs l'exemple est tout près & avertit d'être juste. On a senti les abus & on les repousse. Enfin les Législateurs de la Pensylvanie doivent être au-dessus de Lycurgue & de Solon ; comme notre siècle est au-dessus de celui de Solon & de Lycurgue.

~~Colonies~~
Anglaïses




 CHAPITRE IV.

Caroline.

LA CAROLINE commença à se peupler, en 1611; par les émigrations de la Virginie & de la Nouvelle-Angleterre, que désolaient les courses des Sauvages, avant qu'on eût assez de forces pour les repousser. En 1663, Charles II, sollicité par plusieurs Seigneurs qui fondaient leurs prétentions sur les anciennes découvertes de Sébastien Cabot, entreprises au nom de l'Angleterre, leur accorda des Lettres- Patentes, par lesquelles il leur céda, sans autre condition que de payer à la Couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du Domaine qu'il s'attribuait en Amérique, depuis le trente- sixieme degré de latitude Nord jusqu'à la riviere de San- Matéo, qui est renfermée dans le trente-unieme, avec tous les droits Royaux sur les pêcheries & les mines, sur la vie, les *membres*, & les possessions de leurs Vassaux. Un Auteur Anglais, d'une Histoire de la Caroline, avoue qu'il ignore à quel titre le Roi Charles donnait si libéralement de vastes parties de l'Amérique : « mais on ne saurait contester, dit-il, la réalité de

Colonies
Anglaïses.

l'Acte; & les Français ou les Espagnols auraient
 » mauvaise grace de prétendre, qu'une terre
 » qu'ils ont cessé de cultiver, ne doive jamais être
 » cultivée par d'autres.»

Colonies
 Anglaïses.

Les Propriétaires n'eurent pas plutôt obtenu leurs Lettres que, suivant une méthode que le succès a par-tout justifiée, ils commencerent par ouvrir l'entrée de leurs possessions à toutes les sectes. Cette tolérance était même autorisée, sans restriction, par l'Acte royal. On nous donne en substance, le premier règlement qui fut publié à cette occasion. Il portait que les propriétaires, ayant reconnu les avantages de la tolérance, pour enrichir & peupler une Province, étaient résolus d'accorder la plus grande liberté de Religion qu'on pût désirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans aucune Société humaine; que les Naturels du Pays, n'ayant pas encore la moindre connaissance du Christianisme, leur idolâtrie & leur ignorance ne donnaient assurément aucun droit de les maltraiter; que les Chrétiens, qui apporteraient dans la Colonie des principes différens de ceux de l'Eglise Anglicane, s'attendraient, sans doute, à n'être pas contraints dans leurs opinions, & que par conséquent ce serait manquer à la bonne foi, que de leur faire la moindre violence; qu'à l'égard des Juifs, des Payens, & des autres ennemis du Christianisme,

Colonies
Anglaïses.

on ne voyait pas plus de raison de les rejeter ; puisque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut de lumière, on devait se flatter que la con-
naissance de l'Évangile, & l'exemple des vertus
Chrétiennes pourraient servir quelque jour à
leur dessiller les yeux ; qu'ainsi tout le monde était
invité à la Caroline, & sûr d'y jouir d'une indépen-
dance entière pour les sentimens & pour le culte ;
qu'on ne mettait qu'une condition à cette tolérance
universelle ; c'était que toutes les personnes au-
dessus de dix-sept ans, qui prétendaient à la
protection des Loix civiles, fussent attachées à
quelque Eglise, ou à quelque corps de Religion ;
& que leurs noms fussent inscrits dans le Registre
de leur Secte.

Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt
Articles, sous le titre de Constitutions fonda-
mentales de la Caroline, & signées par les huit
Seigneurs-propriétaires, avec cette addition for-
melle, qu'elles seraient à jamais le fondement
inaltérable & la règle sacrée du Gouvernement
de la Colonie. On doit comprendre que les Or-
donnances civiles en faisaient partie. C'était le
fameux Loke qu'on avait choisi pour dresser
ce corps de Législature, à la prière de Mylord
Schafsbury, qui devint un des Propriétaires.
De pareils noms semblent nous commander
quelques détails sur ce Gouvernement,

Le premier article établissait pour Gouverneur, sous le titre de *Palatin*, un des Seigneurs propriétaires, dont le pouvoir devait durer toute sa vie, & pour assesseurs, trois autres d'entr'eux. Le successeur du Palatin devait toujours être le plus âgé du même Corps. Cette Cour, où l'on donnait droit de séance à tous les autres propriétaires, avec le droit de suffrage & d'autres privilèges, était nommée *Cour Palatine*. Le pouvoir législatif appartenait à la Cour seule, & le pouvoir exécutif au seul Palatin. Les Députés des propriétaires pouvaient les représenter avec toute l'autorité de leurs Maîtres.

La Charte Royale accordant aux propriétaires le droit de créer la Noblesse, avec la seule restriction de ne pas lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre; un article portait qu'après la division du Pays en Comtés, ils créeraient dans chaque Comté, trois Nobles; l'un sous le nom de Landgrave, les deux autres sous celui de Caciques, dont les Lettres seraient scellées du grand sceau de la Colonie, & qui composeraient avec les Seigneurs propriétaires, ou leurs Députés, la Chambre haute d'un Parlement: l'élection de la Chambre basse était laissée au Peuple. On comptait faire monter le nombre des Landgraves à vingt-cinq, & celui des Caciques à cinquante. Les Landgraves devaient avoir quatre

Colonies
Anglaises.

Baronnies, attachées à leurs dignités; chaque Baronnie, composée de six mille acres de terre. La dignité de Cacique n'emportait que deux Baronnies, chacune de trois mille acres. Les uns & les autres ne pouvaient aliéner ces fonds, par donation, ni par vente; mais ils pouvaient en louer un tiers pour trois vies. Les Membres de la Chambre basse du Parlement, devaient être choisis entre les Tenanciers libres de chaque Comté, comme ceux des Communes d'Angleterre. Ce Parlement devait s'assembler une fois en deux ans, ou plus souvent, si l'intérêt public demandait des convocations extraordinaires. Outre la Cour Palatine, qui devait être regardée comme le Conseil suprême de la Colonie, on devait établir des Cours subalternes de Justice dans tous les Comtés, des Juges de Paix, des Connétables, une Cour de Chancellerie, &c. Chaque Tenancier n'avait à payer qu'un sou par acre, aux propriétaires, & pouvait même racheter ce droit. Tous les habitans, libres ou non, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, étaient obligés de prendre les armes au premier ordre de la Cour Palatine.

Le premier Gouverneur, ou Député Palatin; fut le Colonel Guillaume *Sayle*, & les premières plantations furent celles des rivières d'Albermale & de Port-royal. Ensuite, la beauté des pâturages

ayant attiré plus de monde vers les rivières d'Asheley & de Cooper, cette dernière partie de la Province se trouve aujourd'hui la plus peuplée. Bientôt tout le Pays fut divisé en Comtés, qui le furent en carrés de douze mille acres, autant pour le partage des propriétaires, que pour la distinction des Landgraves & des Caciques.

Colonies
Anglaïses.

On ne reconnut point dans ce plan de Gouvernement, la sagesse & les lumières de ceux qui l'avaient établi. Voici comme s'exprime à ce sujet, l'Auteur de *l'Histoire Philosophique & Politique des deux Indes*.

« Le vice d'une Constitution où les pouvoirs
 » étaient si mal partagés, ne tarda pas à se mani-
 » fester. Les Seigneurs - propriétaires, imbus de
 » principes tyranniques, rendaient de toutes leurs
 » forces au despotisme. Les Colons, éclairés sur
 » les droits de l'homme, mettaient tout en œuvre
 » pour éviter la servitude. Du choc de ces intérêts
 » opposés, naissait une agitation inévitable, qui
 » arrêtait perpétuellement les travaux utiles. La
 » Province entière livrée aux querelles, aux dis-
 » sentions, aux tumultes qui la déchiraient, ne
 » faisait aucun des progrès qu'on s'était promis
 » des avantages de sa situation. Ce n'était pas assez
 » de maux, & leur remède devait naître de leur

Colonies
 Anglaifes.

» excès. Granville qui seul, comme Doyen des
 » Propriétaires, tenait, en 1705, les rênes du
 » pouvoir, voulut asservir au rit de l'Eglise An-
 » glicane tous les non-conformistes, qui faisaient
 » les deux tiers de la population. Cet acte de
 » violence, quoique désavoué & réprouvé par la
 » Métropole, souleva les esprits. Durant le cours
 » des suites & des progrès de cette animosité,
 » la Province fut attaquée, en 1710, par diffé-
 » rentes hordes des Sauvages, qu'un enchaîne-
 » ment d'insultes & d'injustices atroces avait poussés
 » au désespoir. Ces malheureux battus par-tout,
 » furent par-tout exterminés. Mais le courage &
 » la vigueur, que cette guerre avait comme ra-
 » nimés dans les Colons, devaient amener la
 » chute des oppresseurs de la Colonie. Les Tyrans
 » ayant refusé de contribuer aux frais d'une ex-
 » pédition dont ils prétendaient recueillir les
 » premiers fruits, furent tous, à l'exception de
 » Carteret, qui conserva le huitieme du terri-
 » toire, dépouillés, en 1718, des prérogatives
 » dont ils n'avaient encore su qu'abuser. On leur
 » accorda cependant cinq cens quarante mille livres
 » de dédommagement. La Couronne reprit en main
 » le gouvernement, pour en faire goûter les
 » douceurs au Peuple. La Colonie fut associée à
 » la même Constitution que les autres. Pour rendre

même l'administration plus aisée, on partagea
 le pays en deux gouvernemens indépendans,
 sous le nom de Caroline Méridionale & de
 Caroline Septentrionale. C'est à cette heureuse
 époque que commence la prospérité de cette
 grande Province.

Colonies
 Anglaïses.

Tout ce Pays conserve la longueur qu'il a
 reçue dans la charte de concession, c'est-à-dire,
 qu'il n'a pas moins de trois cens milles entre les
 trente-un & les trente-six degrés de latitude Sep-
 tentrionale. Sa situation est des plus commodes
 pour le commerce; sa côte est fort agréable,
 sans orages, & sans glaces pendant tout l'hiver.
 A l'égard du climat, *Archdale*, Voyageur An-
 glais, en fait cet éloge: « La Caroline est la partie
 méridionale de la Floride, entre les vingt-neuf
 degrés & les trente-six. C'est le centre de la
 partie habitable de l'hémisphere du Nord; car,
 en supposant cette moitié du globe habitable
 jusqu'aux soixante-quatre degrés, son centre
 est la Caroline, qui est par les trente-deux, &
 parallèle à la terre de Canaan. On peut lui
 donner le nom de Zone tempérée, du-moins
 comparativement, parce qu'elle n'est point su-
 jette aux chaleurs excessives des Colonies plus
 méridionales, ni aux froids violens des Eta-
 blissemens opposés: ses productions répondent
 au nom de *Floride*. »

Colonies
Anglaïses.

Charles-
town.

Sa Capitale *Charles-town*, ainsi appelée du nom de Charles par les Anglais, comme les Français avoient donné celui de *Caroline* à toute la Province, en considération de Charles IX, est située sur une langue de terre, entre les rivières d'*Ashley* & de *Cooper*, & jouit de l'avantage de deux anses, l'une au Nord, & l'autre au Sud. Sa position est par les trente-deux degrés quarante minutes de latitude Septentrionale, à deux lieues de la mer. C'est le seul Port libre de la Province, & ce privilège, qui nuit beaucoup au commerce, n'a pas manqué d'exciter des plaintes. Les fortifications de la Ville servent plutôt à l'ornement qu'à la défendre: elles consistent en six bastions, trois sur la rivière d'*Ashley*, & trois sur celle de *Cooper*, avec une demi-lune de chaque côté; mais la disposition de ces ouvrages est si mal entendue, qu'on n'en peut tirer beaucoup d'utilité.

Charles-town est le centre du commerce de la *Caroline*. Il ne manquerait rien à sa situation; si son Port pouvoit recevoir des navires au-dessus de deux cens tonneaux. Tous les environs sont également agréables & fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, sur-tout de celui qui se nomme *Broad-way*. Les arbres; dont la verdure est continuelle pendant l'espace de quatre milles, forment une promenade si ré-

guliere que , suivant les termes de la Relation ,
 « tout l'art des Princes de l'Europe ne fera ja-
 » mais rien d'approchant. » La Ville a plusieurs
 grandes rues , & quantité de beaux édifices ,
 entre lesquels on en nomme douze ou quinze
 d'une architecture distinguée. L'Eglise Paroissiale
 n'est pas moins remarquable par sa beauté ; mais
 on lui reproche d'être trop petite pour le nom-
 bre des habitans , qui ne cesse point de se mul-
 tiplier. On trouve à Charles-town une Biblio-
 thèque publique , fondée par le Docteur *Bray* ,
 à qui la plupart des Bibliothèques de l'Amérique
 Anglaise doivent aussi leur fondation , & dont le
 zèle , tourné particulièrement à l'augmentation
 du savoir , s'employa toute sa vie à solliciter des
 contributions en Angleterre. Les Presbytériens
 & les Anabaptistes ont leurs Eglises dans la Ville ,
 & celle des Presbytériens Français fait un des
 ornemens de la principale rue. Celle des Quakers
 est reléguée dans un fauxbourg de la riviere
 d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cens
 cinquante familles dans la Ville & les fauxbourgs
 de Charles-town ; mais l'air y étant favorable à la
 propagation , il n'y a presque point de mariage
 qui ne produise dix ou douze enfans. Cette Ca-
 pitale est la résidence du Gouverneur-général ,
 & le Siège des principales Cours de Justice. En
 un mot , c'est l'ame de toute la Province. Tou

Colonies
 Anglaises.

Colonies
Anglaises.

le Pays voisin est rempli de belles plantations ; qui forment comme autant de petites bourgades.

Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air , & d'une plus prompte maturité pour les productions , cette contrée n'ait rien qui la distingue beaucoup des Colonies précédentes , on remarque qu'elle produit particulièrement de si bon riz , que les Relations Anglaises le mettent au-dessus du riz Oriental. Les Américains de la Caroline étaient plus féroces que ceux de la Virginie ; mais leurs guerres mutuelles , la petite vérole & d'autres maladies contagieuses , en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractère ne leur ôte point un goût passionné pour la danse. Un Maître à danser Français , s'étant attaché , dans le Comté de Craven , à leur apprendre des contredanses de l'Europe , au son de la flûte & du hautbois , y fit une fortune considérable.

On ne comptait pas , il y a trente ans , plus de douze mille ames dans toute la Colonie ; mais les dernières Relations assurent que ce nombre est fort augmenté. En général , le terrain de la Caroline est uni. Dans l'espace de cent milles de long , sur la même largeur , on ne rencontre aucune hauteur considérable. Cependant il s'en trouve de toutes parts d'assez douces ; depuis cinq pieds , jusqu'à soixante-dix. Derrière

une vaste étendue de Pays plat, regne une haute chaîne de montagnes, qui commençant par les trente-quatre degrés de latitude, environ cent milles à l'Ouest du Mississipi, courent presque parallèlement avec la côte maritime, derrière la Floride, la Caroline, la Virginie & Maryland. C'est ce qu'on a nommé les Monts Apalaches. De leur pied jusqu'à la mer, on compte assez régulièrement deux cens milles. Les sources de toutes les grandes rivières, qu'on a décrites, sont dans ces montagnes.

Colonies
Anglaises;

La Province est capable de contenir & de nourrir soixante-six fois le nombre de ses habitans actuels. On y sème le bled d'Inde, ou le maïs, depuis le premier de Mars, jusqu'au 10 de Juin. Un acre de terre commune produit depuis dix-huit jusqu'à trente boisseaux. La saison, pour semer le riz, est entre le premier d'Avril & le 20 de Mai. On le sème dans des sillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Chaque acre donne rarement moins de trente boisseaux, & quelquefois plus de soixante; mais la récolte ordinaire monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrain. Cette dernière moisson se fait en Septembre, jusqu'au 8 d'Octobre, & devient si abondante, qu'elle produit à l'Angleterre un commerce annuel de plus de quatre-vingt mille livres sterling. Les Anglais se

~~Colonies~~ flattent qu'avec le temps , on ne verra plus , dans
 Colonies les marchés de l'Europe , d'autre riz que celui
 Anglaïses. de cette Province.

Les vers à soie n'y commencent pas moins à prospérer. Ils sortent de leurs œufs vers le 6 de Mars , qui est le temps où les feuilles du mûrier s'ouvrent. La résine , le tar ou godron , & la poix , sont en abondance dans toute la Colonie. On tire la résine , en ouvrant , dans les troncs d'arbres , des sillons qui descendent jusqu'au pied , où il se trouve des bassins pour la recevoir. Mais , c'est après avoir ôté l'écorce , du côté qui regarde le Soleil , afin que le suc , poussé par la chaleur , tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes chaudières , où il se change en résine. Le tar & la poix se-tirent par les méthodes communes.

La multiplication des bestiaux s'est fait admirer ici , depuis l'origine de la Colonie. Avant la fin du dernier du siècle , on regardait comme une grande richesse , d'avoir trois ou quatre vaches : il n'est pas rare aujourd'hui d'en avoir mille , & la plupart des particuliers n'en ont pas moins de deux cens. Elles vont paître dans les forêts. On les rassemble le soir. Les veaux , retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés , viennent les tetter. Quelque temps après , on les traite ; on les renferme pendant la nuit , & le lendemain , on les traite

on les trait encore, avant que de les renvoyer dans les bois. Les porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même. Ils s'écartent de plusieurs lieues, pour chercher du gland & des racines; mais, étant accoutumés à trouver un abri dans les plantations, ils ne manquent point d'y retourner le soir.

Colonies
Anglaïses.

Le commerce, qui est le même entre la Caroline & l'Angleterre, que dans les autres Colonies, emploie tous les ans vingt-deux vaisseaux, & l'on n'en compte pas moins de soixante, qui viennent annuellement à Charles-town, de divers cantons de l'Afrique & de l'Amérique.

Il n'y a point d'autre impôt à la Caroline; que les droits sur les liqueurs fortes, les vins, les sucres, la farine, le biscuit, le poisson sec, les pelleteries, &c. qui montent chaque année à quatre mille cinq cents livres sterlings, & qui forment le trésor public, sur quoi l'on paie mille livres aux Ministres Anglicans, qui ne sont que dix pour toute la Colonie, mille pour le chevement & l'entretien des fortifications, six cents aux Officiers militaires & aux sentinelles, deux cents au Gouverneur, trois cents pour les munitions de guerre, & quatre cents pour les charges accidentelles. Il en reste par conséquent mille, qui forment un fond d'amortissement pour les billets de crédit, qu'on n'avait anciennement

~~Créés~~ créés que jusqu'à la somme de six mille livres
 Colonies sterling, mais qui furent ensuite augmentés jus-
 Anglaïses. qu'à dix mille. Outre ces billets, dont le cours
 est bien établi, les monnoies dont on fait ici le
 plus grand usage, sont les louis de France, les
 pistoles d'Espagne, les dallers de Hollande, &
 les piastres du Pérou. On y voit peu de monnaie
 Anglaïse, parce que tout le commerce avec l'An-
 gleterre consiste en échanges. On nous apprend
 jusqu'aux gages des ouvriers, qui, arrivant dans
 la Colonie sans aucun fond, veulent louer leur
 travail; c'est cinq schellings par jour pour un
 tailleur, deux schellings & demi pour un cor-
 donnier, sept schellings & demi pour un for-
 geron, trois schellings pour un tisserand, six
 schellings pour un briquetier, & quatre pour
 un tonnelier.



lation, du 20 Février, acheve de faire connaître la situation. « J'ai choisi le lieu où ma Ville est » située, non-seulement pour l'agrément de sa » situation, mais encore parce que la bonté du » terroir, la fraîcheur des eaux, & d'autres signes, » me persuadent que l'air y est fort sain. Elle est » garantie des vents d'Ouest & du Sud, les plus » dangereux de ce Pays, par de vastes forêts de » pins, la plupart hauts de cent pieds. On ne » voit point de moufle sur leurs troncs, comme sur » ceux de la Caroline. J'ai fait mesurer la largeur » de la riviere, qui est d'environ mille pieds. »

Les Américains, qui cherchaient à se lier avec les Anglais, se nommaient les *Yamacraus*. Ils faisaient partie d'une Nation considérable, qui a reçu le nom de *Lowercreck*, ou Américains de l'Anse basse, & qui est divisée en huit Tribus, dont chacune a son Gouvernement. M. Oglethorpe fut averti que tous les Chefs demandaient à le voir, pour former une alliance régulière avec la nouvelle Colonie. Il les reçut dans un de ses nouveaux édifices. Cette Audience, & les noms des Tribus & des Micos, paraissent avec dignité, dans sa Relation. *Mico* signifie Roi, dans le langage de ces Américains.

Tous les Micos & leurs Capitaines s'étant assis autour de M. Oglethorpe, *Ouekachumpa*, vieillard remarquable par la hauteur de sa taille, fit

Colonies
Anglaïses.

un long discours, que l'Interprete réduisit aux articles suivans. « Les Tribus établirent d'abord » leurs anciens droits sur le Pays qui est au Sud » de la rivière de Savannah. Quoique pauvres & » sans lumieres, celui qui avait donné la respi- » ration aux Anglais, leur avait accordé la même » faveur. Mais elles étaient persuadées que le » grand Pouvoir, qui faisait son séjour au Ciel, » & qui avait donné la respiration à tous les » hommes, avait envoyé les Anglais pour l'inf- » truction des Américains, de leurs femmes & » de leurs enfans ; &, dans cette confiance, elles » leur cédaient volontiers leurs droits, sur toutes » les terres dont elles ne faisaient aucun usage. » Le Mico assura que ce n'était pas seulement » son propre avis, mais que c'était aussi la réso- » lution de huit Tribus des Anses, dont chacune » avait tenu Conseil à part, & qui s'étaient ac- » cordées toutes à faire partir leurs Chefs, chargés » d'un présent des richesses du Pays. »

Alors tous les Américains de la suite apporte-
rent huit paquets de peaux, qu'ils étendirent aux
pieds de M. Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit
que c'était ce qu'ils avaient de plus précieux, &
qu'ils l'offraient de bon cœur. Il ajouta qu'il re-
merciait les Anglais de la bonté qu'ils avaient
marquée au Mico *Tomokichi*, qui était son pa-
rent, & à ses Américains ; qu'à la vérité, To-


 CHAPITRE V.

Géorgie.

LA PLUS MÉRIDIONALE & la plus récente des Colonies Anglaïses de l'Amérique, est celle de la Géorgie, qui s'est formée en 1732; & le vœu des Fondateurs, tels qu'ils le publièrent en obtenant des Lettres d'établissement, fut de procurer un honnête subsistance à quantité de malheureux citoyens, qui avaient besoin de ce secours, & de délivrer en même-temps l'Angleterre d'une charge incommode. Ils inviterent tous les patriotes bien disposés, à seconder une si charitable entreprise.

Les Lettres royales leur accordent, pour eux & pour leurs successeurs, toutes les terres qui sont entre la riviere de *Savannah*, le long de la côte maritime, & la riviere d'*Alatamaha*, avec les Isles situées devant la même côte, qui n'en sont pas éloignées de plus de vingt lieues; La Géorgie est un pays assez vaste; au Sud de la Caroline, séparé de cette Province par la riviere de *Savannah*, & bordé au Sud par celle d'*Alatamaha*, qui est grande & navigable. D'une riviere à l'autre, du côté de la mer, on prétend que son étendue est de cent vingt mille, & vers l'Ouest, jusqu'aux Monts *Apalaches*, qui se

 Colonies
Anglaïses.

Colonies
Anglaïses.

retirent beaucoup dans cet espace, ne lui donna pas moins de cent milles. Tout ce pays fut érigé en Province particulière, sous le nom de *Géorgie*, formé de celui du Roi d'Angleterre.

Dès le mois d'Août de la même année, le Chevalier *Heathcote* ayant expliqué aux Directeurs de la Banque les deux principaux objets de cette concession, y joignit d'autres avantages qui devaient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier les Colonies d'Amérique, d'augmenter son commerce, de multiplier ses vaisseaux, & sur-tout de tirer de la soie crüe de son propre fond, ce qui pouvait lui épargner annuellement plus de cinquante mille livres sterlings, qu'elle faisait passer en Italie. Ensuite il déposa une somme considérable pour jeter les fondemens de l'entreprise, & son exemple fut suivi par un grand nombre de riches particuliers, entre lesquels on en choisit vingt-trois pour la direction générale. Le résultat de cette Assemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empressa de contribuer à l'exécution, & le Parlement donna dix mille livres sterlings dans la même vue.

Le 6 de Novembre, cent personnes de l'un & de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en apporte ordinairement à cette Commission, furent embarquées à Gravesend, sur le vaisseau

vaisseau
Thomas
& de
recteurs
régler
l'établiss
riverent

Ils y
d'abord
ayant d
laisa un
commar
& la ri
bourgad
cieux et
réceptio
cupé de
Savanna
blisseme
dix mill
qu'il fa
propre

« Da
» un c
» rante
» dion
» plain
» Pays

vaisseau l'*Anne*, commandé par le Capitaine Thomas, avec toutes sortes d'instrumens, d'armes & de munitions. M. *Oglethorpe*, un des Directeurs, se mit à la tête de cette Troupe, pour régler les premières démarches, & présider à l'établissement. Le 15 de Janvier suivant, ils arrivèrent heureusement à la Caroline.

Colonies
Anglaïses.

Ils y prirent des guides, qui les conduisirent d'abord à Port-royal. Le 18, M. *Oglethorpe* ayant débarqué dans la petite Isle de *Trenoh*, laissa une garde sur la pointe de cette Isle qui commande le canal, & qui est entre Beaufort & la riviere de Savannah. De-là il se rendit à la bourgade de Beaufort, où il trouva le plus officieux empressement à préparer des huttes pour la réception de sa Colonie. Pendant qu'on était occupé de ce travail, il alla visiter la riviere de Savannah, & son premier choix, pour l'établissement, tomba sur un fort beau terrain, à dix milles de l'embouchure. Mais, c'est à lui-même qu'il faut laisser ce récit, dans les termes de sa propre Relation.

« Dans le lieu que j'ai choisi, la riviere forme
 » un croissant, dont les bords ont environ qua-
 » rante pieds de hauteur dans sa partie méri-
 » dionale. Le sommet est fort uni, & forme une
 » plaine qui s'étend de cinq ou six milles dans le
 » Pays, & de près d'un mille sur la riviere. Un

Colonies
Anglaifes.

» navire, qui tire douze pieds d'eau, peut mouil-
 » ler à quinze pieds de la rive. J'ai commencé
 » la fondation d'une Ville au milieu de cette
 » plaine, sur le bord de la riviere, vis-à-
 » vis d'une Isle où le pâturage est excellent. La
 » riviere est large, & d'eau douce; du quai de
 » ma Ville, on découvre la mer & l'Isle des
 » Tibigoqui, qui forme l'embouchure. De l'au-
 » tre côté, la vue s'étend sur la riviere, l'espace
 » d'environ soixante milles. Rien n'approche de
 » l'agrément de ce Paysage, entre de grands bois
 » qui bordent les deux rives. Tous mes gens ar-
 » riverent ici le premier de Février. Leurs tentes
 » furent dressées avant minuit. J'écris le 19. La
 » premiere maison fut achevée hier après midi. Une
 » petite Nation Américaine, la seule qu'il y ait
 » autour de nous dans l'espace de cinquante lieues,
 » offre de se soumettre au Roi Georges, demande
 » des terres parmi les nôtres, & que ses enfans
 » soient élevés dans nos Ecoles. Leur Chef & son
 » favori, qui tient le premier rang après lui
 » dans la Nation, sont déjà résolus d'embrasser le
 » Christianisme. »

M. Oglethorpe ne chercha point d'autre nom pour sa Ville, que celui de la riviere dont elle allait faire l'ornement. Ainsi, le premier établissement, ou, si l'on veut, la Capitale de la Nouvelle-Géorgie, se nomme *Savannah*. Une seconde Re-

cent six domestiques firent le Voyage à leurs propres frais. Dès la première année, on comptait dans la Colonie six cens dix-huit personnes, composées de trois cens vingt hommes, cent treize femmes, cens deux garçons, & quatre-vingt-trois filles.

Colonies
Anglaises.

En 1734, M. Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'été, accompagné de Tomokichi, Mico des *Yamacraws*, de *Senanki*, femme de ce Prince, de *Tonacoui*, leur neveu, d'*Hillispili*, Capitaine Américain, & d'*Apakouski*, *Stimaleki*, *Pinguïtki* & *Vanpiki*, Chefs d'habitations, avec leur Interprete. Ils furent logés au vieux palais de Londres, où l'on prit soin de leur faire faire des habits, pour les faire paraître à la Cour, qui était alors à Kensington. Tomokichi présenta au Roi plusieurs belles plumes d'aigles, qui, dans l'usage de ces barbares, sont le plus respectueux de tous les présens, & fit à Sa Majesté Britannique un discours dont toutes les expressions furent soigneusement recueillies. « En ce jour, je vois la majesté de votre
» face, la grandeur de votre Maison, & la multitude de vos sujets Je suis venu, au nom de
» toute la Nation qui se nomme les *Creecks*, pour
» renouveler la paix qu'ils ont avec les Anglais.
» C'est dans mes vieux jours que je suis venu ;
» mais, quoique je ne puisse espérer de recueillir

Colonies
Anglaïses.

» moi-même les fruits de mon voyage , je suis
 » venu pour l'avantage de tous les Américains des
 » hautes & basses Anses , & pour demander qu'ils
 » soient instruits de toutes les connoissances des
 » Anglais. Ces plumes sont celles de l'aigle , qui
 » est le plus actif de tous les oiseaux , & qui vole
 » sans cesse autour de nos Nations. Ces plumes
 » sont un signe de paix dans notre patrie , &
 » nous les avons apportées pour vous les laisser ,
 » ô grand Roi ! comme le signe d'une paix éter-
 » nelle. O grand Roi ! les moindres paroles qui
 » me seront adressées par votre bouche , je les
 » rapporterai fidèlement à tous les Micos de la
 » Nation des Creecks. »

Le jour suivant, un Américain du Cortège de Tomakichi , étant mort de la petite vérole , on prit soin de le faire enterrer dans un cimetière de Londres , mais à la manière de son pays , c'est-à-dire , que le corps enveloppé de deux pièces d'étoffe entre deux planches liées d'une corde , fut porté dans une bière , au lieu de la sépulture , & qu'on jeta dans la fosse , non-seulement ses habits , mais une grande quantité de grains de verre , & quelques pièces d'argent. Tomakichi passa quelque temps en Angleterre , & parut prendre plaisir aux amusemens qu'on lui procura. Il partit à bord du vaisseau le *Prince de Galles* , commandé par le Capitaine *Dumbar* , qui était chargé de transf-

porter, en Géorgie, une troupe d'Emigrans de Saltzbourg. Ces Protestans fugitifs, arriverent à Savannah, le 17 de Décembre, & le bruit s'y étant répandu que les Américains Espagnols avaient passé la riviere d'*Ogiki*, Dumber sortit de celle de Savannah, pour ranger la côte avec quelques bâtimens Anglais.

Colonies
Anglaises.

« Nous arrivâmes, dit-il dans sa Relation, à
 » *Thunderbolet*, le 8 de Janvier, & les terres
 » nous y parurent si bien cultivées par les nou-
 » veaux habitans, qu'elles promettaient une abon-
 » dante récolte. Ils avaient fait de grands progrès,
 » dans leur fabrique de pots de terre. Leur bour-
 » gade n'avait encore que trois maisons achevées;
 » mais l'enceinte était bien fortifiée. Ils avaient
 » déjà chargé de merrein une grande barque
 » pour l'Isle de Madere. Nous allâmes passer la
 » nuit à *Skidaway*, où les progrès surpasserent
 » mon attente, pour les édifices & la culture
 » des terres. La garde ne laisse pas de s'y faire si
 » régulièrement, qu'il ne passe point une cha-
 » loupe qu'on n'oblige d'amener, quoique la bat-
 » terie ne soit composée que de quelques petites
 » pièces de campagne, qui sont, à la vérité, en
 » fort bon ordre. A deux milles de cet établisse-
 » ment, vers le Sud, les nouveaux Colons ont
 » une barque d'observation, qui commande une
 » grande étendue de côte, & qui est toujours

Colonies
 Anglaifes.

» prête à mettre en mer. Nous vifitâmes routes
 » les Ifles, jufqu'à celle de *Jekil*, & nous re-
 » connûmes l'embouchure de la riviere d'*Ala-*
 » *tamaha* ; mais, n'ayant rencontré que des
 » Américains, amis de notre Nation, nous prîmes
 » le parti de retourner à Savannah, où nous ar-
 » rivâmes le 19 de Janvier. »

Au mois de Mai 1735, le Fort de cette nou-
 velle Colonie étoit prefque achevé, & la Ville
 avoit déjà quantité de bonnes maifons, dont
 quelques-unes étoient de brique. Au mois de
 Janvier fuivant, cent cinquante Montagnards
 Ecoffais y aborderent, dans le deffein de s'éta-
 blir fur les frontieres de la Province, vers les
 Etabliffemens Efpagnols ; mais, après avoir long-
 temps attendu M. Oglethorpe, qui n'étoit pas
 encore revenu de Londres, l'impatience leur fit
 prendre le parti de s'avancer vers les *Puïagas*,
 où ils fe fixerent fur le bord de la riviere d'*Ala-*
tamaha, à douze milles de la mer. Ils y bâti-
 rent un petit Fort, un magafin, une Chapelle
 & plusieurs cabanes, fous le nom de *Darien*.
 Trois cens Anglois, qui arriverent à Savannah le
 mois fuivant, confoleterent les habitans de n'avoir
 pu retenir les Ecoffais.

Dans le cours de la même année, M. Pierre
Pury, de Neufchâtel en Suisse, qui avoit été
 Directeur de la Compagnie des Indes en France ;
 raffembla

mokichi était banni de la Nation, mais qu'il était homme d'honneur, grand guerrier, & que c'était son courage, sa prudence & sa justice qui avaient porté d'autres bannis à le choisir pour leur Chef. Enfin il déclara que les Tribus n'ignoraient point la mort de quelques Anglais tués par les *Cherakis*, & que si M. Oglethorpe le desirait, elles étaient prêtes à venger cette violence, en portant le carnage & la désolation dans les terres de ses ennemis. Lorsqu'il eut fini son discours, Tomokichi entra, suivi de quelques *Yamakraws*, & faisant une profonde inclination, il demanda la liberté de parler. « J'étais, dit-il, un pauvre banni. Je suis venu dans cette terre pour m'y établir aussi près qu'il m'était possible du tombeau de mes ancêtres. Lorsque les Anglais sont arrivés, j'appréhendais qu'ils ne me forçaient d'en sortir, car je suis faible, & je manque de bled; mais ils m'ont confirmé dans mes possessions, & ils me fournissent de vivres. »

Tous les Chefs des autres Tribus firent successivement leur harangue, qui revenait à celle d'Ouekachumpa. Ensuite ils conclurent un traité d'alliance perpétuelle, qui fut signé des deux partis. M. Oglethorpe fit donner à chacun des Micos & des Capitaines, un fusil & un manteau. Les hommes de suite reçurent quelques pièces d'étoffe plus grossière, & d'autres

Colonies
Anglaïses.

présens. On rapporte aussi les articles du traité.

Colonies
Anglaïses. Les Anglais porteroient de porter dans les habitations des huit Tribus toute sorte de marchandises , & de les y vendre au prix dont on conviendrait. II. La restitution des biens enlevés ou perdus , & la réparation des injures , se feraient de bonne-foi , de part & d'autre , & les coupables seraient jugés & punis suivant les Loix Anglaïses. III. Nulle habitation Américaine ne serait exceptée du commerce. IV. Les Anglais posséderaient toutes les terres que les Américains laissaient sans usage , à condition néanmoins que lorsqu'ils feraient quelque nouvel établissement , la séparation des terres serait marquée de bonne-foi par les Chets des deux Nations. V. Les Nègres fugitifs seraient rendus par les Américains , & conduits à quelque bourgade Anglaïse ; & pour chaque Nègre , s'il était pris au-delà de la rivière d'*Okorivi* , les Anglais donneraient quatre pièces d'étoffe , ou deux fusils. VI. Les huit Tribus s'engageaient à chérir les Anglais comme leurs freres , & promettaient de ne jamais aider aucune autre Nation blanche à s'établir dans le pays.

Il paraît , suivant les comptes de M. Oglethorpe , que les premiers frais de l'établissement ne monterent pas à plus de vingt-trois mille livres sterlings. Outre les passagers , qui furent embarqués aux dépens de la Direction , vingt-un Maîtres &

rassembla un grand nombre de ses compatriotes, à la tête desquels il demanda au Gouvernement d'Angleterre, la permission de former un établissement particulier dans la Nouvelle-Géorgie. Non-seulement elle lui fut accordée ; mais ayant obtenu de la Cour de France, à la prière de S. M. B., la liberté de s'embarquer à Calais, & s'y étant rendu avec sa troupe, les Anglais lui firent l'honneur de l'envoyer prendre par un vaisseau de Roi, qui le transporta heureusement à Savannah. Il y bâtit une Ville, qu'il nomma *Purisbourg*, à vingt-quatre milles de celle des Anglais, sur le bord Septentrional de la même rivière. On y comptait cent maisons dès l'origine.

Colonies
Anglaises.

Les Emigrants de Saltzbourg avaient aussi formé leur établissement au-dessus de la Ville Anglaise ; & lui avaient donné le nom d'*Ebenezer* : mais divers inconvéniens qu'ils n'avaient pu prévoir, les dégoûterent bientôt de cette situation, & leur firent souhaiter d'être transférés à l'embouchure de la Savannah. Le Baron *Van-Reek*, qui les commandait, n'eut pas plutôt appris le retour de M. Oglethorpe, qu'il le pria d'approuver ce changement. Aux motifs communs de la Colonie, deux Ministres Saltzbourgeois, dont il s'était fait accompagner, joignirent celui d'arrêter d'autres Emigrants, qui étaient en chemin pour la Géorgie,

Colonies dans le dessein de s'établir plus au Sud, & qu'ils
 Anglaises. voulaient engager à demeurer avec eux. M. Ogle-
 thorpe ne rejetta point leur demande ; mais il
 voulut reconnaître, par ses propres yeux, la justice
 de leurs plaintes. Ce délai pouvait passer d'ailleurs
 pour un acte d'autorité, qui confirmait le do-
 maine des Anglais. Il fit, dans la même vue, non-
 seulement le Voyage d'Ebenezer, mais en même-
 temps celui des autres Etablissmens étrangers.
 C'est à sa Relation qu'on s'attache ici.

« Je me rendis d'abord à la Plantation Anglaise
 du Chevalier François Bathurst, six milles au-
 dessus de Savannah. J'y montai à cheval ; &
 de-là, passant par un moulin à scier, établi
 par quelques Anglais, j'arrivai le soir du même
 jour à Ebenezer. Les Saltzbourgeois y avaient
 déjà construit un beau pont de bois, sur
 la riviere. Leur Ville était composée d'un
 grand nombre de cabanes, toutes de simples
 planches, à l'exception de quatre grands édifices
 de brique & de charpente, deux desquels
 tenaient lieu d'Eglise, & servaient aussi de lo-
 gement aux Ministres : le troisieme était une
 Ecole, & le quatrieme un magasin public. J'ad-
 mirai que les habitans pensassent à quitter un
 établissement si avancé, & je, m'efforçai de leur
 ôter ce dessein ; mais ils insisterent sur leurs
 motifs avec tant de prieres & de larmes, que
 je fus

» je fus obligé de me rendre, & je promis de
 » leur tracer le plan d'une autre Ville dans le lieu
 » qu'ils desiraient. J'allai passer la nuit à la plan-
 » tation de M. Pury; & dès le lendemain, je
 » retournai à Savannah, & où je partis aussi-tôt,
 » pour aller prendre possession de l'Isle Saint-
 » Simon: ce fut un Voyage d'environ deux jours.
 » En arrivant dans cette Isle, je fis mettre la
 » main au travail. On eut bientôt élevé quelques
 » maisons de bois, couvertes de feuilles de
 » palmier, avec un cellier & un magasin. Je
 » traçai le plan d'un Fort à quatre bastions.

» De-là, j'allai visiter les Montagnards Ecof-
 » fais, dans leur Ville de Darien. Ils me firent
 » toute sorte d'honneurs; je les trouvai sous les
 » armes, avec leurs *plades*, leurs larges épées;
 » leurs *targes* & leurs mousquets. En reconnaif-
 » sance je me fis habiller à leur mode; & je gardai
 » cette parure pendant quelques jours, que je
 » passai avec eux. Ensuite, étant retourné à l'Isle
 » Saint-Simon, j'y pressai si vivement le travail;
 » que, dans l'espace de six semaines, j'eus la satis-
 » faction de voir le Fort achevé, & trente-sept
 » maisons régulièrement bâties. Le Fort fut nommé
 » *Frédérica*. C'est un carré régulier, flanqué de
 » quatre bastions, & ceint d'un fossé, avec quelques
 » ouvrages extérieurs, bordés d'une palissade de
 » cèdres. La Ville est derrière, dans un terrain

Colonies
Anglaifes.

» commode, dont j'avois fait la division ; & je
» mis chacun en possession de son espace, pour
» y bâtir & l'améliorer à son gré. Tout ce qui
» avoit été déjà semé & planté, dans les terres
» voisines, fut déclaré commun, pour l'utilité
» publique.

» Quelques jours après mon arrivée dans l'Isle
» Saint-Simon, le Mico *Tomokichi* & son Neveu,
» escortés d'un grand nombre d'Américains, m'ap-
» portèrent une provision de chair de daims &
» d'autres bêtes fauves, qui répandit l'abondance
» dans la Colonie. Ils me dirent que leur dessein
» étoit d'aller à la chasse du buffle, jusqu'aux
» frontières Espagnoles ; mais, jugeant qu'ils cher-
» cheroient l'occasion de tomber sur les Gardes
» d'Espagne, que notre faiblesse nous oblige de
» ménager, je leur fis suspendre leur projet ; en
» leur disant que je voulois être de cette expé-
» dition. Le lendemain, ils me conduisirent dans
» une Isle, à l'embouchure du détroit de *Jekil*,
» où, remarquant un terrain élevé qui commande
» la riviere, je laissai un détachement d'Ecoffais,
» sous la conduite de M. Mackay, après leur avoir
» tracé le plan d'un Fort, dont ils souhaiterent que
» le nom fût *Saint-André* : mais l'Isle fut nommée
» *Cumberland*.

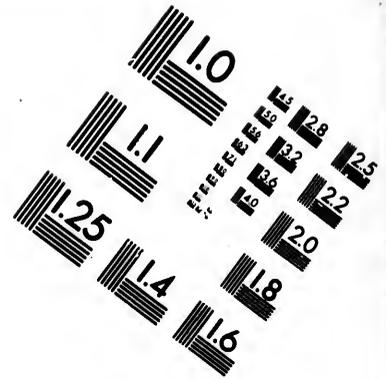
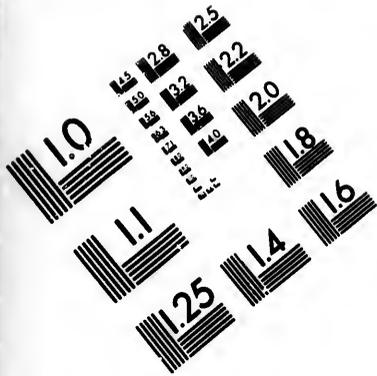
» Le jour suivant, nous passâmes le *Clogother*,
» autre bras de la riviere d'*Alatahama* ; & je dé-

» cou
» mi
» vig
» d'
» Ve
» à f
» pou
» cer
» poi
» ten
» Mé
» du
» de
» cou
» fair
» terr
» la
» soix
» vin
» per
En
doub
pren
maga
de Ju
La m
que
une

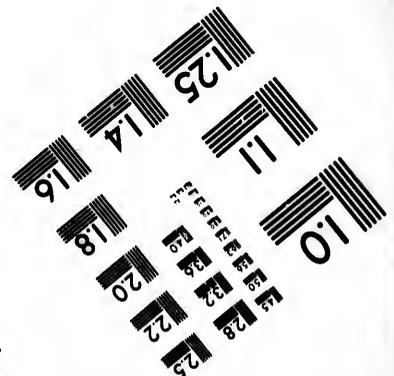
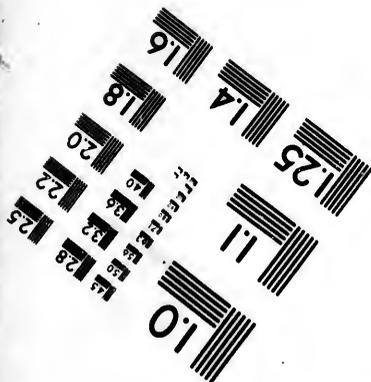
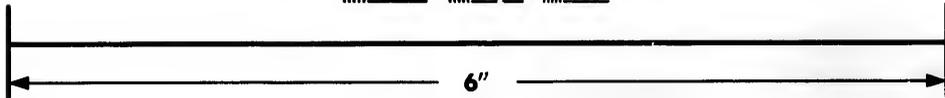
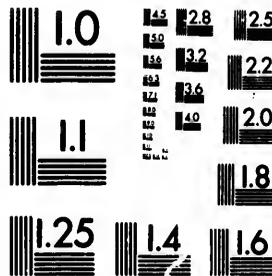
» couvris une autre belle Isle , longue de seize
 » milles, couvertes d'orangers, de mirthes, & de
 » vignes sauvages, à laquelle je donnai le nom
 » d'*Amelia*. Le troisieme jour, arrivant près de la
 » Vedette Espagnole, les Américains se disposaient
 » à fondre dessus ; mais, pour leur en ôter le
 » pouvoir, je les laissai dans une Isle & des-
 » cendant par la riviere Saint-Jean, je descendis à la
 » pointe Saint-Georges, qui est la pointe Sep-
 » tentriionale de cette riviere, & la pointe plus
 » Méridionale des possessions Anglaïses fut la Côte
 » du Continent, où les Espagnols ont une garde
 » de l'autre côté de la même riviere. Pendant ma
 » course, j'avais donné ordre à M. Mackay de
 » faire, avec un détachement, le chemin par
 » terre depuis Savannah jusqu'à Darien, pour fixer
 » la distance entre ces deux Villes. Il trouva
 » soixante-&-dix milles en droite ligne, & quatre-
 » vingt-dix par la route que les lacs & les marais
 » permettent de suivre. »

En 1738, le nombre des maisons était presque
 doublé, dans la Ville de Savannah, sans y com-
 prendre d'autres nouveaux édifices, tels que des
 magasins & des ateliers. On y voyait une Cour
 de Justice, consistant en trois Juges & un Greffier.
 La même année, il se forma au-dessus d'Ebénézer,
 que les Saltzbourgeois venant d'abandonner
 une autre Ville, nommée *Augusta*, dans un canton





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
1.6 3.2
1.8 3.6
2.0 4.0
2.2 4.5
2.5 5.0

10
11
12
13
14
15

Colonies
Anglaises.

si fertile , qu'un acre de terre y produit régulièrement près de trente boisseaux de maïs. Ce nouvel établissement attirait déjà une partie considérable du commerce Américain , & l'on ne doutait pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes Colonies des Anglais. La Ville d'Augusta est à deux cens trente-six milles, par eau, de l'embouchure de la riviere de *Savannah* , & reçoit dans cet éloignement de fort grandes barques. C'est là que tous les Américains de la Géorgie portent leurs pelleteries au printemps. On y comptait, en 1739, six cens Européens, avec une petite garnison, que les Directeurs avaient cru nécessaire pour la sûreté du commerce. La situation de la Ville est sur un terrain de quelque hauteur, au bord même de la riviere. Diverses routes, tracées vers les établissemens voisins, vers les *Chétokis*, Nation Américaine au Nord-Ouest, & vers la vallée des monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval & à pied. A l'Ouest d'Augusta sont les habitations des *Lowers Creeks*, ou des Anses basses, dont la principale se nomme *Rouetas*, & sur la frontiere desquelles on a bâti un Fort, nommé *Albamas*. Au-delà, les premiers Peuples qu'on rencontre sont les *Chicachas*, dont les possessions s'étendent jusqu'au fleuve du Mississipi. Les Anglais commençaient à se flatter qu'une étroite alliance avec cette Nation, leur ouvrirait un

commerce avantageux jusqu'à l'embouchure de ce fleuve.

Colonies
Anglaïses

On voyait, dans le même-temps, plusieurs belles plantations au Sud de Savannah, deux petites bourgades, nommées *Highute & Hampstead*, à quatre milles de cette Ville, & plusieurs Villages en diverses autres parties de la Province. Il s'en était formé aussi quelques-unes dans l'Isle Saint-Simon; & la Ville de Frédérica recevait tous les jours de nouveaux accroissemens. L'industrie des habitans les avait fait parvenir, en ouvrant quantité de fossés pour l'écoulement des eaux, à se faire, dans le voisinage de leurs murs une belle prairie de trois cens vingt acres, où ils trouvaient le double avantage de nourrir un grand nombre de bestiaux & de recueillir beaucoup de foin. A peu de distance de la même Ville, le camp de M. Oglethorpe, avait fait naître une habitation régulière, composée de Soldats mariés, auquel il avait accordé des terres. Le nombre en devait être assez grand, puisqu'avant son départ il apprit que, dans une seule année, ils avaient eu cinquante-cinq enfans. On commençait, dans tous ces établissemens, à brasser de la biere & d'autres liqueurs Anglaïses. Les femmes s'employaient à filer du coton, dont elles faisaient de bas de fort bonne qualité. Une Cour, établie à Frédérica, était le siège de la Justice pour toute la partie Méridionale de la Province.

Colonies
Anglaïses.

Après le retour de M. Oglethorpe , qui avait commandé long-temps avec le titre de Général des forces de la Caroline & de la Géorgie , une suite de disgrâces arrêta le cours de cette prospérité. Les différends, qui s'élevèrent entre l'Angleterre & l'Espagne , eurent de si fâcheuses influences en Amérique , que les Anglais s'y crurent autorisés à garder moins de ménagement pour la Colonie Espagnole de Saint-Augustin. Ils l'attaquèrent ; ils furent repoussés avec perte ; & les Espagnols ayant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle-Géorgie, ils poussèrent leurs entreprises avec plus de succès. Mais la tyrannie des Propriétaires eut des effets encore plus funestes. Les abus produisirent le découragement , & la Colonie a languï jusqu'au moment où la Métropole-y a établi le même Gouvernement qu'à la Caroline. Malgré cet heureux changement , c'est encore la plus faible des Colonies Anglaïses.

Terminons ce qui regarde les Etablissiemens Anglais du Continent , par quelques Observations générales , d'autant moins suspectes, qu'elles sont d'un étranger & d'un Catholique.

« Ce ne sont pas seulement les Côtes, dit Don
» d'Ulloa , qui sont habitées & peuplées d'Anglais ,
» tout l'intérieur du pays a plus de cent milles de
» la mer , l'est également. On n'y rencontre que
» des Villes, des Bourgades, des Villages & des

» maisons de campagne. Tout est défriché ,
 » cultivé , fertile. Ainsi , cette laborieuse Nation
 » jouit du fruit de son travail , & ne cesse de
 » cultiver la terre , sans se reposer , comme d'autres ,
 » sur de vaines idées de fertilité naturelle du pays.
 » Boston , Capitale de la Nouvelle - Angleterre ,
 » est si grande , si bien bâtie , si opulente , qu'elle
 » peut être comparée aux plus florissantes Villes de
 » l'Europe.

Colonies
Anglaises.

» L'assemblage de tant de Nations différentes ;
 » qui composent les Colonies Anglaises du Con-
 » tinent , rend le nombre de leurs habitans si
 » considérables , qu'elles forment un vrai Royaume ,
 » dont l'étendue , quoique moins grande sur la
 » Côte , que celle de quelques autres pays de l'Amé-
 » rique , le cède à peu d'autres dans l'intérieur
 » des terres , qui ont d'ailleurs l'avantage d'être
 » extrêmement peuplées. La diversité d'origine
 » n'empêche point que tant de Colons ne soient
 » soumis aux mêmes loix civiles ; mais quant à la
 » Religion , la tolérance y est généralement établie
 » pour toutes les Sectes connues. Il n'y a d'ex-
 » cepté , que la seule Religion Romaine.

» Tout le pays abonde particulièrement en
 » bois de constructions pour les vaisseaux : aussi
 » s'en fabrique-t-il une quantité considérable dans
 » tout les Ports de ses Côtes. Cependant l'opinion
 » commune est que ce bois n'est pas de la meil-

Colonies
Anglaïses.

leur qualité, & que les bâtimens qu'on en fait, ne durent pas plus de huit ou neuf ans. De-là vient qu'on ne l'emploie gueres que pour les belandres, les brigantins & d'autres bâtimens du même ordre.

Des Contrées si peuplées ne sont sujettes au Prince, qu'autant que ses loix leur plaisent. La douceur du Gouvernement le rend aimable. Un Gouverneur est regardé de tous les habitans comme un Concitoyen, qui est chargé de la sûreté commune & du bien public. Ils se taxent eux-mêmes, pour son entretien & pour la subsistance des Juges, sans aucune autre espèce d'impôt, de gabelle & de tribut. C'est pour se maintenir dans la jouissance de ces exemptions, qu'ils ne souffrent ni places fortifiées, ni troupes de garnison; dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devînt un piège pour leur liberté. Toutes ces Provinces peuvent être regardées comme une sorte de République, qui, suivant en partie les Loix politiques d'Angleterre, réforme, ou rejette, celles qui lui paroissent contraires à ses libertés. Les Villes, les Bourgs & les Villages sont ses Fortereffes, & les habitans en font les garnisons. Ils vivent entr'eux dans une union, qui les ferait prendre pour des enfans d'une même famille. Les Grands & les riches ne s'y distinguent point des

» pauvres par l'orgueil & le luxe. La diversité
 » même de Religion, entre cinq ou six Sectes
 » différentes, ne produit point les divisions ordi-
 » naires sur un point si délicat ; & la différence
 » de Nation, entre des Européens, des Créoles,
 » des Métis & des Américains, n'altère jamais
 » la tranquillité du Gouvernement établi par les
 » premiers. Une société si bien réglée ne saurait
 » manquer des'accroître & de prospérer. Les jeunes
 » gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril,
 » parce qu'il leur est aisé d'acquérir de quoi
 » subsister ; le pays est assez grand, assez fertile,
 » pour fournir des terres aux nouvelles Familles :
 » & c'est ainsi que la propagation ne se relâche
 » jamais, sur-tout dans une température d'air &
 » sous des Loix, qui éloignent presqu'également
 » les maladies & la débauche.

» Il est remarquable que, dans une si florif-
 » sante Colonie, la monnoie courante ne soit pas
 » de métal, & qu'elle ne soit que de papier,
 » avec la forme ordinaire de la monnoie. Chaque
 » pièce est composée de deux feuilles rondes,
 » collées l'une sur l'autre, & portant de chaque
 » côté l'impression qui leur convient. Il y en a
 » de toutes valeurs. C'est avec ces espèces qu'on
 » achète, qu'on vend, en un mot, qu'on fait
 » tout le commerce intérieur. Mais, comme le
 » papier se fait & s'use, chaque Province a son

Colonies
Anglaïses.

Colonies
 Anglaifes.

» Hôtel de la Monnoie , où l'on prépare les pièces.
 » Outre cet Hôtel-général , il y a des maisons
 » particulieres , pour la distribution. On y porte
 » les pièces usées , ou trop sales. Des Officiers
 » établis en remettent autant de neuves , qu'on
 » en apporte de vieilles. Ils seraient déshonorés
 » par le moindre défaut de bonne-foi , & l'on
 » a point d'exemple qu'ils en aient jamais man-
 » qué. On croit en trouver la raison dans les
 » maximes des Quakers , qui furent chargés des
 » premiers Réglemens, du maniemment, de la dif-
 » tribution , de la fabrique des monnoies, non-
 » seulement dans la Pensylvanie, dont ils furent
 » les premiers Colons, mais dans d'autres Pro-
 » vinces où ils s'établirent. On fait que, malgré
 » plusieurs rites extravagans , ces Séctaires sont
 » estimables par l'exactitude qu'ils apportent à
 » l'observation des Loix naturelles : ils la poussent
 » jusqu'à la superstition : & l'on n'ignore pas
 » non plus que tous les tourmens , imaginés en
 » Angleterre pour les forcer à prêter les sermens
 » prescrits par la Loi, n'ayant pu les y faire con-
 » sentir, le Parlement se vit dans la nécessité de
 » statuer que la simple parole des Quakers aurait
 » la force d'un serment solemnel. Cette opiniâreté,
 » qui mérite peut-être un meilleur nom, les a
 » suivis dans les Colonies d'Amérique, où ils
 » jouissent du même privilège ; & l'on juge

» que l'exemple de leur droiture & de leur
 » équité, peut s'être communiqué aux autres
 » Sectaires. Comme il est inoui que les Officiers
 » de la monnoie aient manqué à la confiance
 » publique, ce serait un scandale du premier
 » ordre, que de former le moindre soupçon sur
 » leur bonne-foi.

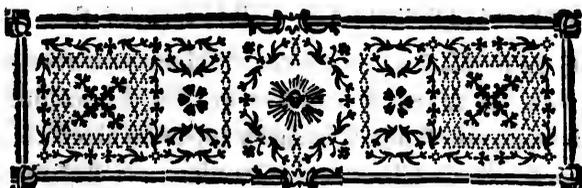
» Les Négocians vendent les marchandises de
 » l'Europe, & reçoivent en paiement cette mon-
 » noie, dont ils achètent ensuite des marchan-
 » dises du pays, qu'ils envoient vendre ailleurs
 » par leurs Correspondans, & dont ils tirent de
 » bonnes espèces d'or & d'argent, pour les placer
 » à la banque de Londres. N'ayant besoin, ni
 » d'or, ni d'argent monnoyé dans le pays même,
 » ils achètent avec les retours annuels de leurs
 » gains toutes les marchandises qui leur con-
 » viennent, & les font apporter à Boston pour
 » leur compte; ce qui entretient le commerce
 » d'un côté à l'autre. Ainsi, l'or & l'argent mon-
 » noyés ne sortent point d'Angleterre; & les riches
 » habitans de Boston ont à-la-fois le maniement
 » de deux fonds, celui des marchandises & de la
 » monnoie de papier, & celui qui leur revient de
 » la banque, où le capital demeure toujours sans
 » diminution.»

Depuis le Traité de 1753, par lequel les Es-
 pagnols ont cédé aux Anglais toute la Floride

Colonies
 Anglaifes.

Colonies
Anglaifes. proprement dite , & une partie de la Louifiane ; en même-temps que les Français cédaient à ces mêmes Anglais tout le Canada , la Grande-Bretagne fe voyait maîtrefle de toutes les Côtes de la partie Septentrionale du Nouveau-Monde , depuis le Golfe du Mexique jufqu'à la Baie d'Hudfon ; & à l'exception de quelques établiflemens Efpagnols dans le Miffiffipi , les Anglais étaient les feuls Européens qui dominaffent dans ces vaftes Contrées. La grande révolution dont nous fommes témoins au moment où nous écrivons , peut fapper par degrés cet empire immense. Lailfons à l'Hiftoire ces événemens encore incertains , & portons nos regards fur les Voyages & les établiflemens des Français dans cette partie du Continent Américain , qu'ils ont depuis entièrement abandonnée.

Fin du Livre feptieme.



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

AMÉRIQUE.

LIVRE VIII.

*Colonies Françaises dans l'Amérique
Septentrionale.*

CHAPITRE PREMIER.

Baie d'Hudson. Isle Royale.

LES TENTATIVES des Français dans l'Amé-
rique, depuis François Premier jusqu'à Henri IV, Colonies
se bornent à ce que nous avons dit de la Floride Françaises.

Colonies
Françaises.

& du Brésil, & à quelques expéditions qui n'eurent point de suite. La première qui soit de quelque importance est du commencement du dernier siècle. C'est celle de Champlain, Gentilhomme de Saintonge, Navigateur célèbre, dont un lac du Canada porte encore le nom. Il fit plusieurs Voyages aux Indes Occidentales (nom que l'on donnait à l'Amérique, & qui s'est conservé jusqu'à nos jours,) d'abord sous les ordres du Vice-Amiral de Muiz, qui bâtit Port-Royal, aujourd'hui *Annapolis*, dans l'Acadie; ensuite à la tête d'une Compagnie de Marchands, qui jeta, en 1608, les premiers fondemens de Québec, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, que Champlain avait remonté jusqu'à vingt lieues au-delà de son embouchure. Le Florentin Vêrazani, avait découvert autrefois cette Côte, Terre-Neuve & la Baie d'Hudson, lorsqu'il fut envoyé, en 1424, par François Premier, pour chercher, par le Nord, une route dans la mer du Sud. La Colonie du Canada fut long-temps languissante & combattue par les Anglais, avec une alternative de bons & de mauvais succès. Son objet principal était le commerce des pelleteries. Montréal, autre établissement formé dans une des Isles du fleuve Saint-Laurent, accrut encore la puissance Française dans ces Contrées. On s'allia avec quelques Nations sauvages, & l'on fit la guerre à d'autres;

Cependant des Pêcheurs Normands, Basques & Bretons, fréquentaient les Côtes d'Acadie, Terre-Neuve & la Baie d'Hudson, qu'ils disputaient aux Anglais. Dans le récit de ces guerres, qui n'entre point dans notre plan, on trouve quelques détails sur la Baie d'Hudson, qui méritent que nous nous y arrêtions un moment. Nous parcourrons ainsi de suite les autres Contrées où les Français ont eu des Etablissements, avant d'entrer dans la description générale du Nord de l'Amérique.

Voici comme s'expliquent les Relations Françaises : « Après qu'on a doublé la pointe Septentrionale de l'Isle de Terre-Neuve, en faisant le Nord-Ouest, & côtoyant toujours la terre de Labrador, on s'élève jusques vers les soixante-trois degrés de latitude Nord, & l'on trouve un détroit qui porte le nom d'Hudson. Ce détroit court Est & Ouest, en prenant du Nord-Ouest, & la sortie est par les soixante-quatre degrés. En cet endroit, la mer forme une Baie d'environ trois cens lieues de profondeur, & c'est ce qu'on nomme la Baie d'Hudson. Sa largeur est inégale; car, en allant du Nord au Sud, elle diminue toujours, depuis deux cens lieues jusqu'à trente-cinq. Son extrémité méridionale est par les cinquante-un degrés. Rien n'est plus affreux que le Pays dont elle est en-

Colonies
Françaises.

Baie
d'Hudson.

Colonies
 Françaises.

» vironnée. De quelque côté qu'on jette les yeux,
 » on n'apperçoit que des terres incultes & sau-
 » vages, & des rochers escarpés, qui s'élèvent
 » jusqu'aux nues, entrecoupés de profondes ra-
 » vines & de vallées stériles, où le Soleil ne pé-
 » nètre point, & que les neiges ou les glaçons,
 » qui ne fondent jamais, rendent absolument
 » inaccessibles. La mer n'y est bien libre que de-
 » puis le commencement de Juillet, jusqu'à la fin
 » de Septembre; encore y rencontre-t-on quel-
 » quefois des glaces d'une énorme grosseur, qui
 » jettent les Navigateurs dans le plus grand em-
 » barras. Lorsqu'on y pense le moins, une marée
 » ou un courant, assez fort pour entraîner le na-
 » vire, l'investit tout-à-coup d'un si grand nom-
 » bre de ces écueils flottans, qu'aussi loin que
 » la vue puisse porter, on n'apperçoit que des
 » glaces. Il n'y a pas d'autre moyen de s'en ga-
 » rantir, que de se grapiner sur les plus grosses,
 » & d'écarter les autres avec de longs bâtons
 » ferrés. Mais, dès qu'on s'est ouvert un passage,
 » il faut en profiter au plutôt, car s'il survient
 » une tempête pendant qu'on est assiégé de gla-
 » çons, quelle espérance de s'en tirer? »

Les Relations Anglaises ne s'attachent qu'à la
 description géographique. Elles placent la Baie
 entre soixante-quatre degrés de latitude Nord &
 cinquante-un, & lui donnent dix degrés, ou six
 cens milles

deux cents milles Anglais de longueur. L'embouchure du détroit, suivant les mêmes Journaux, est vers les soixante-un degrés. Sa largeur est de six lieues. A l'entrée même, on trouve une Isle, nommée *la Résolution*, ensuite les Isles de Charles, de Salisbury & de Nottingham dans le détroit, & celle de Mansfield à l'embouchure intérieure. La longueur du détroit est de cent vingt lieues. Des deux côtés, les terres sont habitées par des Sauvages peu connus. La côte méridionale est connue sous le nom de terre de Labrador, & celle du Nord, sous autant de noms, qu'il y est passé de Navigateurs de différentes Nations, qui s'attribuent l'honneur de la découverte. Au côté occidental, les Anglais ont bâti un Fort, nommé le Port Nelson, & ont donné le nom de *New-south Wales* à tout le Pays. Cette partie de la Baie porte celui de *Button*. C'est l'endroit le plus large de toute la Baie d'Hudson, & cette largeur est d'environ cent trente lieues.

Le Fort que les Anglais bâtirent à la rivière de Rupert, sous le nom de Charles-Fort, n'était accompagné d'aucune plantation. Ils y vécurent d'abord dans de petites huttes, où leur principal soin était de se défendre de la pluie & du froid; mais bien plus souvent du froid que de la pluie.

Colonies
Françaises.

L'Isle *Charlton* est d'un aspect extrêmement singulier dans sa situation. Elle est non-seulement couverte de mousse fort verte, mais remplie d'arbres, sur-tout de bouleaux, de sapins & de genévriers; ce qui fait une perspective si riante, pour ceux qui arrivent après un voyage de trois mois, dans la plus dangereuse des mers, qu'ils croient voir naître tout-d'un-coup le printemps. Découvrir de la verdure & des arbres qui étendent agréablement leurs branches, au milieu des glaces & des neiges, c'est un spectacle, qui cause la plus étrange surprise & le plus délicieux plaisir. L'air, au fond de la Baie, quoique plus proche du Soleil que celui de Londres, qui n'est qu'à cinquante-un degrés, est d'un froid excessif pendant neuf mois. Les trois autres sont chauds, mais tempérés par les vents de Nord-Ouest. Le terrain, à l'Est comme au Couchant, ne porte aucune sorte de grain. Vers la riviere de Rupert, il donne quelques fruits, tels que des groseilles & des fraises.

Les marchandises, dont on tire le meilleur parti dans la Baie, sont des fusils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chauderons & le tabac, qu'on y troque avec les Américains pour diverses pelleteries. On nous donne un tatif de la Compagnie Anglaise. Pour un fusil,

dix bonnes peaux de castor. Une peau pour la demi-livre de poudre. Une, pour quatre livres de plomb. Une, pour chaque hache. Une, pour huit grands couteaux. Une, pour la demi-livre de grains de verre. Six, pour un habit de bon drap. Six, pour la livre de tabac. Une, pour une grande boîte à poudre, ou pour deux petites. Une, pour chaque livre de fonte dans un chauderon. Deux, pour un miroir & pour un peigné. L'Auteur de la Relation donne à juger, sur ce compte, quels durent être les premiers gains de la Compagnie : il les fait monter à trois cents pour cent.

L'hiver y est extrêmement froid. Il commence vers la Saint-Michel, & ne finit gueres avant le mois de Mai. Au mois de Décembre, le Soleil s'y couche à deux heures trois quarts, & se leve à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air est un peu plus tempéré, on est surpris de la quantité de perdrix & de lièvres qui s'y rassemblent. Jérémie, Commandant Français au Fort Bourbon, Fort pris depuis par les Anglais, & nommé aujourd'hui le Fort d'York, eut la curiosité de compter combien les chasseurs en apportaient dans un hiver. Entre quatre-vingts hommes, il se trouva, au printemps, qu'on y avait mangé quatre-vingt-dix mille perdrix & vingt-cinq mille lièvres. A la fin d'Avril, les oies, les outardes

Colonies
 Françaises. & les canards y arrivent dans la même abondance , & ne sont pas plus difficiles à tuer. Ces oiseaux passent deux mois dans le Pays. On donne aux Sauvages une livre de poudre & quatre livres de plomb , pour vingt oies ou vingt outardes , qu'ils sont obligés d'apporter au Fort. Les *cariboux* passent deux fois l'année , & leur premier passage est dans le cours de Mars & d'Avril. Ces animaux , qui viennent du Nord pour aller au Sud , sont en si grand nombre , qu'ils occupent plus de soixante lieues d'étendue le long des rivières , & Jérémie ne craint point d'assurer que les chemins qu'ils font dans la neige , sont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les Sauvages font alors des barrières avec des arbres entassés les uns sur les autres , & laissent par intervalles des ouvertures , où ils tendent des pièges. La quantité de cariboux , qu'ils prennent , est incroyable. Le second passage , ou le retour , est dans le cours de Juillet & d'Août.

La pêche est une autre ressource en été pour les Européens de la Baie d'Hudson. Ils ne manquent point de tendre des filets , qu'ils retiennent jamais sans y trouver diverses sortes d'excellens poissons , tels que du brochet , de la ruite , de la carpe , & sur-tout un poisson blanc , à-peu-près de la forme du hareng , auquel Jérémie ne croit point qu'il y en ait de compa-

nable dans tout l'univers. On en fait d'abon-
dantes provisions pour l'hiver, & la seule ma-
niere de le conserver, est de le mettre dans
la neige; il s'y gele, & ne se corrompt plus jus-
qu'au retour de l'été. La viande même, & toutes
les espèces de gibier qu'on a nommées, ne se
conservent point autrement. « Ainsi, conclut le
» même Voyageur, sous un mauvais climat, rien
» n'y manque pour la vie, lorsqu'on y reçoit de
» l'Europe du pain & du vin. Quoique l'été y
» soit très-court, on s'y fait de petits jardins;
» qui produisent de bonnes laitues, des choux
» verts, & d'autres herbes, qu'on prend soin
» de saler pour l'hiver. »

Malgré ces secours, la Compagnie de Québec
ayant laissé passer quatre ou cinq ans, sans re-
nouveler les munitions & les marchandises du
Fort, Jérémie, qui n'avait pas cessé d'y com-
mander, s'en trouva si dépourvu, qu'il ne put
continuer la traite avec les Sauvages. En 1712,
il se vit forcé, au mois de Juillet, d'envoyer
une partie de ses gens à la chasse des cariboux.
Sa garnison était fort affaiblie. « Je fis partir, dit-
» il, mon Lieutenant, les deux Commis & cinq
» de mes meilleurs hommes, auxquels je m'étais
» efforcé de donner une assez bonne quantité
» de poudre & de vivres. Ils se posterent mal-
» heureusement proche d'un camp de Sauvages,

Colonies
Françaises.

» qui manquaient de poudre , parce que la con-
 » servant pour ma sûreté & celle de mes gens ,
 » je leur refusais la traite. Ces barbares se voyant
 » comme bravés par les chasseurs Français , qui
 » tuaient toute sorte de gibier , & qui faisaient
 » bonne chère à leurs yeux , sans leur en faire
 » part , conçurent le dessein de les tuer , pour
 » se saisir de leurs armes & de leurs munitions.
 » Ils en redoutaient particulièrement deux ; qu'ils
 » avaient reconnus pour les plus adroits. Une fête
 » nocturne , dont nous connaissions l'usage , leur
 » donna l'occasion de les y inviter. Mes gens se
 » défiaient si peu d'une trahison , qu'ayant laissé
 » partir leurs compagnons pour le camp Sauvage ,
 » ils se couchèrent tranquillement. Les deux
 » convives arrivèrent au camp , dans la même
 » confiance ; mais , en entrant dans l'enceinte , ils
 » trouverent les Américains rangés des deux côtés ,
 » la hache & le couteau à la main , & furent
 » poignardés d'autant plus facilement , qu'ils étaient
 » sans armes. Ces perfides , résolus d'égorger
 » aussi les six autres , se mirent en chemin avec
 » leurs armes à feu , pour les attaquer pendant
 » leur sommeil. Ils commencerent par une dé-
 » charge , ensuite se jettant sur eux la bayonnette
 » à la main , ils les égorgerent avant qu'ils fussent
 » bien éveillés. Il y en eut un néanmoins qui ,
 » n'ayant été blessé que d'un coup de balle à la

» cuisse , feignit d'être mort. Les Américains le
 » voyant étendu & sans mouvement , se conten-
 » terent de lui ôter sa chemise , comme à tous
 » les autres ; & , dans la frayeur qui accompagne
 » toujours le crime , ils se hâterent de piller la
 » cabane , pour fuir aussi-tôt. Le malheureux
 » Français retrouva la force de lever la tête ,
 » lorsqu'il ne les entendit plus , & vit ses com-
 » pagnons morts autour de lui. Il se traîna jus-
 » qu'au bois , où reconnaissant qu'il n'avait reçu
 » le coup que dans les chairs , il arrêta son sang
 » avec quelques feuilles d'arbres ; & , dans cet état ,
 » il prit le chemin du Fort , au travers des
 » ronces. Il était neuf heures du soir , lorsque je
 » le vis arriver nu , sanglant , & tel qu'il devait
 » être après avoir fait dix lieues sans aucun secours.
 » Qu'on juge de ma surprise & de ma douleur ,
 » sur-tout lorsqu'il m'eut annoncé la mort de
 » mon Lieutenant & de tous ses compagnons.
 » Cependant je pensai d'abord à me tenir sur mes
 » gardes , dans la crainte que leurs meurtriers ne
 » fissent quelques tentatives sur le Fort. L'artillerie
 » fut mise en état. Comme il ne restait que neuf hom-
 » mes autour de moi , il me parut impossible de
 » garder deux postes , & je rappelai aussi-tôt la pe-
 » tite garnison de Phelipeaux , autre Forteresse Fran-
 » çaise , pour faire garde nuit & jour , sans oser for-
 » tir du Fort. L'événement fit sentir la nécessité de

Colonies
 Françaises

Colonies
Françaises.

« cette précaution. Ces barbares, après nous avoir observés quelques jours, s'approchèrent aussi de Phélieaux, où n'apercevant personne, ils pillèrent tout ce que mes gens n'avaient pas eu le temps d'en apporter, sur-tout une certaine quantité de poudre, que j'y tenais en réserve pour le dernier besoin. Ainsi, nous passâmes tout l'hiver dans le Fort, sans vivres, sans poudre, menacés d'y périr de misère, & dans l'appréhension continuelle d'y être attaqués par des traitres, affamés de nos marchandises. »

Un navire de la Compagnie, qui arriva l'année suivante, fit renaitre l'abondance au Fort Bourbon; mais rien n'y était plus nécessaire que les marchandises de traite, dont les Sauvages avaient autant de besoin que les Français. La faim en avait fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'usage des fleches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre ressource en hiver, que le gibier qu'ils tuent au fusil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une terre, dont ils connaissent la stérilité. Sans cesse errans au milieu des neiges, ils ne passent pas huit jours dans un même lieu. Jérémie assure que, lorsqu'ils sont pressés par la faim, les peres & meres tuent leurs enfans pour les manger, & qu'ensuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemple

n'en sont pas rares. « J'en ai connu un, dit-il, » qui, après avoir dévoré sa femme, & six » enfans qu'il avait d'elle, avouait qu'il n'avait » eu le cœur attendri qu'au dernier; qu'il lui » avait donné ce rang, parce qu'il l'aimait plus » que les autres; qu'en ouvrant la tête pour » manger la cervelle, il s'était senti touché, & » qu'il n'avait pas eu la force de lui casser les os » pour en sucer la moëlle. » On pourrait trouver ce récit peu vraisemblable, sur le témoignage d'un Seul Voyageur; mais il est confirmé par les Relations Anglaïses des mêmes contrées. On y lit, comme dans celle du Commandant François, que ces Américains vivent fort long-temps, malgré leur misere; que si l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un festin, auquel ils invitent toute leur famille; qu'après une longue harangue, dans laquelle ils recommandent l'union, ils présentent, à celui de leurs enfans qu'ils aiment mieux, une corde qu'ils se passent eux-mêmes au cou, & le prient de les étrangler, pour les délivrer d'une vie qui fait leur tourment & celui des autres. Tout le monde applaudit à leur résolution, & le fils s'empresse de leur obéir. On aura occasion, dans un autre article, de rappeler leurs usages.

Jérémie reçut ordre, en 1714, de remettre

Colonies
Françaises.

Colonies Françaises. aux Anglais le Fort Bourbon, & tout ce que la France avait possédé jusqu'alors dans la Baie d'Hudson. Louis XIV s'était déterminé à leur céder sans retour, par l'article XII du Traité d'Utrecht, cette partie de ses domaines, avec l'Acadie & l'Isle de Terre-Neuve. Ce fut un sacrifice considérable qu'il fit à la Paix. Jérémie assure qu'avec un peu de dépense, la Baie d'Hudson pouvait devenir le meilleur Poste de l'Amérique Française, & que le seul Fort Bourbon, bien entretenu de marchandises, rapportait alors un profit clair de plus de cent mille livres.

Un Anglais, qui fit le Voyage de la Baie d'Hudson, en 1746, nous donna une idée des Possessions Anglaises sur cette Côte.

Outre le *Fort d'Yorck*, les Anglais ont dans la Baie, trois autres Postes, qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint-Alban*, & *riviere de Moose*.

Le Fort d'Yorck est situé sur la branche méridionale de la riviere du Port Nelson, appelée par les Anglais, la riviere de *Haies*, à cinq lieues de l'endroit où elle se jette dans la mer. Ce Fort n'est qu'un bâtiment carré, flanqué de quatre petits bastions, qui sont aujourd'hui couverts, & servent de logemens ou de magasins.

Chaque courtine a trois petites pièces d'artillerie, & le tout est garni de palissades. Une batterie d'assez gros canons, qui défend la rivière, est défendue elle-même par un petit parapet de terre. Dans les temps de guerre, lorsque tous les habitans doivent être rassemblés, leur nombre est d'environ trente-trois; d'où l'on peut conclure que ce Fort, quelque formidable qu'il puisse paraître aux Sauvages, ne serait gueres en état de se défendre, s'il était attaqué régulièrement par les moindres troupes de l'Europe.

Colonies
Françaises.

A la distance d'environ sept lieues, on voit un Canton couvert de pierres; entre lesquelles il se trouve quantité de pyrites, parfaitement ronds, à-peu-près de la grosseur d'un boulet de canon de six livres. On eut quelque temps la simplicité de croire dans le pays que la forme de ces pierres était l'ouvrage des Français, qui les employeraient dans leurs canons, lorsqu'ils se rendirent maîtres du Fort. M. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la Nature, & les regarde comme une preuve certaine que ce Pays est rempli de métaux, sans en excepter les plus précieux. « Les pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or, & sont souvent très-riches en argent; mais il est fort rare qu'on y trouve du plomb ou de l'étain. »

L'établissement du Fort d'Yorck passe, avec

Colonies
Françaises.

raison, pour le plus important de la Compagnie Anglaise, qui porte le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est le vrai centre de son commerce. Elle en tire annuellement entre quarante & cinquante mille peaux ; &, suivant tous les témoignages, il lui serait aisé, avec un peu d'industrie, d'en tirer cinq fois plus. Mais, par une politique inconcevable, & fort nuisible aux intérêts de la Nation, elle décourage elle-même ses comptoirs, jusqu'à mettre tout en usage pour les empêcher d'étendre leur commerce.

Une maxime de la Compagnie Anglaise, que l'Auteur ne condamne pas moins, est de choisir ordinairement pour Facteurs, les moindres & les plus stupides des Employés. N'est-il pas sensible que des Officiers de cette trempe sont les moins propres à soutenir un commerce ? S'ils ont quelque subtilité, elle se borne à tromper les Américains, à fourrer ; par exemple, le pouce dans la mesure, lorsqu'ils leur vendent de la poudre à tirer, à mêler une moitié d'eau dans l'eau-de-vie qu'ils leur fournissent ; en un mot, à pousser, sans scrupule & sans remors, la fourberie au dernier excès. D'ailleurs ils ne font pas difficulté de vendre au-dessus du prix fixé par la Compagnie. C'est par ces artifices, joints aux présens qu'ils extorquent des Sauvages,

» qu'ils gagnent ce qu'ils nomment le surplus ,
 » & qui ne va pas à moins d'un tiers du com-
 » merce. Doit-il paraître surprenant que les sorties
 » annuelles des marchandises de la Compagnie ,
 » ne passent pas ordinairement trois ou quatre
 » mille livres sterlings , & que , dans l'espace
 » d'environ quarante ans , le total ne soit pas
 » monté à plus de soixante mille ? Cependant un
 » objet , qui paraît de si peu d'importance pour
 » le public , devient considérable , par le petit
 » nombre de personnes intéressées , & sur-tout
 » par les immenses profits qu'ils en tirent. Mais
 » on fait qu'une branche de commerce peut être
 » tellement ménagée , qu'elle tourne au profit de
 » quelques particuliers , tandis qu'elle est très-
 » défavantageuse à toute une Nation. »

Colonies
 Françaises.

Les regrets du Voyageur augmentent , en
 considérant les avantages des Etablissements An-
 glais , par leur situation , par les Nations nom-
 breuses qui les environnent , par la prodigieuse
 quantité de pelleteries que ces Américains peuvent
 fournir , & par l'estime qu'ils font des marchan-
 dises Anglaïses. Il porte envie au commerce des
 Français avec les mêmes Nations , qui est im-
 mense , dit-il , quoique leurs Etablissements n'aient
 rien de si favorable , & qu'il soient sujets au con-
 traire à quantité d'inconvéniens. Il est probable
 que , depuis que cette concurrence a cessé , par

Colonies Françaises. l'abandon du Canada de la part des Français, les plaintes du Voyageur ne seraient plus fondées, & que l'Angleterre a repris tous ses avantages.

Les trois Forts, qu'on a nommés avec celui d'Yorck, ne méritent point de description. Ils contiennent environ soixante- & - dix habitans, qui, joints à ceux du Fort d'Yorck, ne font pas plus de cent Anglais dans toute la Baie d'Hudson.

M. Ellis nous fournit quelques détails sur les animaux du pays. Le coq de bruyere abonde pendant toute l'année.

La perdrix blanche est d'une grosseur moyenne, entre la perdrix commune & le faisan. Sa figure différerait peu de celles des nôtres, si la queue n'était plus longue. Ces oiseaux sont ordinairement bruns en été, & deviennent tout-à-fait blancs en hiver, à la réserve des dernières plumes de la queue, qui sont noires & tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils passent toutes les nuits dans la neige, qu'ils secouent le matin, en s'élevant droit en l'air. Le jour, ils se chauffent au Soleil, & ce n'est que le matin & le soir qu'ils cherchent leur nourriture. Un Naturaliste Anglais prétend que cet oiseau n'est pas proprement une perdrix, & le prend pour l'oiseau de bruyere, assez commun en Amérique, & même en Europe, sur

les montagnes d'Italie, de Suisse & d'Espagne ; mais nulle part en si grande abondance que dans la Baie d'Hudson.

Colonic
Françaises.

Le pelican n'y est pas plus rare, & ressemble à celui d'Afrique ; mais il est moins gros, & la poche de son bec est moins large.

L'aigle à queue blanche est un des plus curieux oiseaux de la Baie. Sa grosseur est à-peu-près celle d'un coq-d'inde. Sa couronne est aplatie. Il a le col extrêmement court, l'estomac large, les cuisses fortes, les ailes fort longues & fort larges à proportion du corps, noirâtres sur le derrière, & plus claires aux côtés.

Le *hibou couronné*, oiseau singulier, & fort commun dans la Baie, a la tête presque aussi grosse que celle du chat. Il a des plumes qui s'élèvent en forme de cornes, précisément au-dessus du bec, où elles sont mêlées de blanc, & qui, par degrés, deviennent d'un rouge-brun, marqueté de noir. On voit aussi dans les mêmes lieux de grands hiboux blancs, & d'une blancheur si éblouissante, qu'on a peine à les distinguer sur la neige. Ils y sont en abondance pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, & donnent la chasse aux perdrix blanches.

Le porc-épic de la Baie d'Hudson ressemble beaucoup au castor, par la forme & la grandeur.

Colonies
Françaises.

Sa tête , peu différente de celle du lapin , a le nez plat , & tout-à-fait couvert d'un poil court. Ses dents de devant , deux en haut & deux en bas , sont jaunes & très-fortes. Il a les oreilles si courtes , qu'elles paraissent à peine , entre le poil de sa peau ; les pattes fort courtes aussi , mais les ongles , dont on compte quatre aux pattes de devant & cinq à celles de derrière , très-longs , creux en-dedans , & extrêmement pointus. Tout le corps est couvert d'un poil fort doux , long d'environ quatre pouces , parmi lequel il se trouve , au haut de la tête , du corps & de la queue , une espèce de tuyaux , roides & piquans , de couleur blanche , à pointes noires , qu'on ne retire pas aisément de la peau lorsqu'on en est piqué. Cet animal fait ordinairement son nid sous les racines des plus grands arbres , où il dort beaucoup. Sa principale nourriture est leur écorce. Il mange de la neige en hiver , & boit de l'eau en été ; mais sans y mettre les pieds. Les Américains mangent sa chair , & la trouvent également agréable & saine.

Un quadrupède , encore plus singulier , est le *volverene* , nommé *quick-hatch* par les Anglais. Il est de la grosseur d'un grand-loup. Son museau est noir jusqu'au-dessous des yeux ; le dessus de la tête , blanchâtre ; les yeux noirs ; la gorge &

le bas

le bas
& ro
foncé
& au
peu é
jusqu
les ou
brun
touffu
tête
toujo
autan
l'adre
les es

To
autres
quelq
la Re
Améri
avons
rémi
Voya
répor
ment
racte
L
Angl

le bas du cou tachetés de noir, les oreilles, petites & rondes, tout le corps, d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair sur le dos & aux côtés; tout le poil du corps, assez long, peu épais; les pattes couvertes d'un petit poil noir, jusqu'à la première jointure; les cuisses, brunes; les ongles, d'une couleur claire; enfin, la queue brune jusques vers la pointe, qui est plus épaisse, touffue même, & noire. Le volverene porte la tête fort bas, en marchant; & son dos paraît toujours voûté. S'il est attaqué, il se défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur. On lui attribue l'adresse de briser ou déchirer en mille pièces toutes les espèces de pièges qu'on lui tend.

Colonies
Françaises.

Tout ce qui est commun à cette Baie avec les autres régions, est remis à l'article général. Ainsi quelques traits, qui nous restent à recueillir de la Relation de M. Ellis, ne conviennent qu'aux Américains du pays. En confirmant ce que nous en avons déjà rapporté, sur le témoignage de Jérémie, de la Potherie, & de quelques autres Voyageurs, il ajoute plusieurs observations, qui répondent à la commission qu'il avait particulièrement, de reconnaître la nature du pays & le caractère de ceux qui l'habitent.

Les habitans de la Baie d'Hudson, que les Anglais nomment *Nodwais*, & les Français *Es-*

Esquimaux.

210 HISTOIRE GÉNÉRALE

Colonies Françaises. *quimaux*, sont d'une stature médiocre, généralement robustes, d'un embonpoint raisonnable, & basanés. Ils ont la tête large, la face ronde & plate, les yeux noirs, petits & étincelans, le nez plat, les lèvres épaisses, les cheveux noirs & longs, les épaules larges, & les pieds extrêmement petits. Ils sont gais, vifs; mais subtils, rusés, & fourbes. Les flatteries ne leur coûtent rien. Il est aisé de les irriter; on leur voit prendre alors un air fier; mais il n'est pas moins facile de les intimider. Leur attachement pour leurs usages est extrême. « Je fais, dit M. Ellis, que plusieurs » de ces Américains, ayant été pris dans leur jeunesse, & transportés aux Comptoirs Anglais; » ont toujours regretté leur pays natal. L'un d'eux, » qui avait vécu long-temps parmi les Anglais, » & qui avait toujours mangé à la manière Anglaise, voyant ouvrir un veau marin par un » de nos Matelots, se jeta sur l'huile qui en sortait » fort abondamment, & se hâta d'avalér, avec » une avidité surprenante, tout ce qu'il en put » ramasser dans ses mains: ensuite il s'écria, dans » le même transport, ah! que j'aime mon cher pays, » où je pouvais me remplir le ventre de cette » huile, aussi souvent que je le voulais. » Il ne serait pas difficile de civiliser ces Peuples, si le commerce qu'on fait avec eux demandait qu'on en prit la peine.

général
nable,
nde &
le nez
birs &
trême-
rusés,
ien. Il
alors
de les
ges est
sieurs
r jeu-
glais,
l'eux,
glais,
e An-
ar un
ortait
avec
put
dans
pays,
cette
l ne
si le
l'on

UN ESQUIMAU dans son Canot.



ESQUIMAUX du côté du Nord-Ouest de la Baye de Hudson.

M
pa
esp
No
ba
pe
ve
ou
ent
co
été
reb
aut
Le
de
rati
not
ce
de
de
for
un
à c
po
es
fo



Benard d'Orléans
et

DES VOYAGES. 211

Ils sont fort habiles à gouverner leurs canots. Colonies
Françaises
 M. Ellis en donne la figure qu'on peut com-
 parer avec celle des autres bâtimens de la même
 espèce, dans les Relations du Nord-Ouest & du
 Nord-Est. Ils sont, ou de bois, ou de côtes de
 baleine, fort minces, & tout-à-fait couverts de
 peau de veau marins, à l'exception d'un trou,
 vers le milieu, qui est garni d'un rebord de bois
 ou de côtes, pour empêcher l'eau du pont d'y
 entrer, & qui n'a que la grandeur nécessaire pour
 contenir un seul homme, qui s'y tient assis, en
 étendant les jambes vers l'avant du canot. De ce
 rebord, s'élève une pièce de peau, qu'il se lie
 autour du corps, & qui ferme tout passage à l'eau.
 Les coutures des peaux sont enduites d'une espèce
 de godron ou de colle, qui n'est qu'une prépa-
 ration d'huile de veau marin. C'est dans ces ca-
 nots, que les Américains prennent avec eux tout
 ce qui est nécessaire à leurs besoins, sur-tout
 des instrumens pour la pêche. Ils y ont aussi
 des frondes & des pierres, dont ils se servent
 fort habilement. Leurs harpons sont armés, par
 un bout, d'une dent de cheval marin, qui sert
 à darder les gros poissons, lorsqu'ils ont été blessés,
 pour achever plus vite de les tuer. L'autre bout
 est proprement fait pour les blesser : c'est une
 sorte de barbe, garnie de fer, qui se cramponne &

112 HISTOIRE GÉNÉRALE

Colonies
Françaises.

s'arrête dans le corps du poisson, au lieu que la pointe d'os en sort d'elle-même. Une sangle, attachée à la barbe, soutient à l'autre bout une peau de veau marin enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit où le poisson se plonge dans l'eau, & qui le fatigue beaucoup dans sa nage, jusqu'à ce qu'épuisé de forces, il expire. Alors, les Pêcheurs le tirent à terre, & le dépouillent de sa graisse ou de son huile, qui leur sert de nourriture, & qu'ils brûlent dans leurs lampes.

Ces petits canots, qui ne sont que pour les hommes, ont environ vingt pieds de long, sur dix-huit pouces de large, & se terminent en pointe aux deux bouts. Le Navigateur n'a qu'une rame, assez large, qui sert à ramer alternativement des deux côtés. Mais il y a, pour les femmes, des canots plus grands, & ouverts, dont elles manient les rames & qui portent jusqu'à vingt personnes; les matériaux en sont les mêmes.

L'habillement des hommes est ordinairement de peaux de veaux marins, ou de bêtes fauves. Ils s'en font aussi de peaux d'oiseaux terrestres & marins, qu'ils ont l'art de coudre ensemble. Tous ces habits ont une sorte de capuchon, sont ferrés autour du corps, & ne descendent que jusqu'au milieu de la cuisse. Les culottes se ferment

dev
fer
foq
sex
pie
fem
une
leur
épa
le v
plus
bale
un
des
pre
mif
fem
che
pro
ner
qui
mê
de
&
pro
idé

devant & derriere avec une corde, comme on ferme une bourse. Plusieurs paires de bottes & de soques, les unes sur les autres, servent aux deux sexes à se tenir chaudement les jambes & les pieds. La différence, pour les hommes & les femmes, est que les femmes portent à leur robe une queue qui leur tombe jusqu'aux talons, que leurs capuchons sont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs enfans lorsqu'elles le veulent porter sur le dos, & que leurs bottes, plus grandes aussi, sont ordinairement garnies de baleines. Un enfant, qu'elles sont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, est mis dans une des bottes, en attendant qu'elles puissent le reprendre. On voit, à quelques hommes, des chemises de vessies de veaux marins, cousues ensemble, & presque de la même forme que nos chemises. En général, leurs habits sont cousus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, & des nerfs de bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur servent de fil. Ils ne manquent pas même de goût, pour les orner de bandes de peaux, en maniere de galons, de rubans & de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

Rien ne fit prendre, à M. Ellis, une plus haute idée de leur industrie, que ce qu'ils appellent

Colonies
Françaises.

dans leur langue *des yeux à neige*. Ce sont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, formés pour la conservation des yeux, & noués derrière la tête. Leur fente est précisément de la longueur des yeux ; mais elle est fort étroite ; ce qui n'empêche point de voir fort distinctement au travers, sans en ressentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement ; maladie terrible pour eux, & fort douloureuse, qui est causée par l'action de la lumière fortement réfléchie de la neige, sur-tout au printemps, quand le Soleil est plus élevé au-dessus de l'horizon. L'usage de ces machines leur est si familier, que s'ils veulent observer quelque chose dans l'éloignement, ils s'en servent comme d'une lunette d'approche.

On observe le même esprit d'invention ; dans leurs instrumens de pêche & de chasse à l'oiseau. Leurs harpons & leurs dards sont bien faits, & convenables à l'usage qu'ils en font. La construction de leurs arcs est sur-tout fort ingénieuse ; ils sont composés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté. C'est du sapin ou du *latix* ; mais ces bois n'étant ni forts, ni élastiques, les Sauvages suppléent à ces deux défauts, en les renforçant par derrière, avec une bande de nerfs, ou de tendons de leurs bêtes fauves. Ils mettent souvent leurs arcs dans l'eau ;

& l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout-à-la-fois plus de force & d'élasticité. Mais on a vu que, depuis qu'ils sont en commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fusil.

Colonies
Françaises.

On ne connaît dans la Baie aucun mal contagieux. Les maux de poitrine, qui y sont les plus communs, se guérissent en buvant l'infusion d'une herbe nommée *vuiſſe-capukka*, ou par des sueurs. Ces Américains, pour se faire suer, prennent une grande pierre ronde, sur laquelle ils font un feu, qu'ils entretiennent jusqu'à ce que la pierre en devienne rouge; ensuite ils élèvent autour une petite cabane, qu'ils ferment soigneusement; ils y entrent nuds, avec un vase plein d'eau, dont ils arrosent la pierre; & l'eau se changeant en vapeurs chaudes & humides; qui remplissent bientôt la cabane, cause au malade une transpiration très-prompte. Lorsque la pierre commence à se refroidir, ils se hâtent de sortir, avant que leurs pores soient fermés, & se plongent sur-le-champ dans l'eau froide. Si c'est en hiver, où si le Pays est sans eau, ils se roulent dans la neige. Cette méthode est généralement établie, & passe pour un remède infaillible contre la plupart des maladies du Pays. Celui qu'ils emploient pour la colique & pour tous les

Colonies Françaises. défordres des intestins, n'est pas moins singulier, c'est de la fumée de tabac, qu'ils avalent en abondance.

Leurs idées de Religion sont fort bornées. M. Ellis découvrit, sans rien donner, dit-il, aux conjectures, qu'ils reconnaissent un Être d'une bonté infinie, & qu'ils nomment *Ukauma*, c'est-à-dire, dans leur langue, le *Grand-Chef*. Ils le regardent comme l'Auteur de tous les biens dont ils jouissent; ils en parlent avec respect; ils chantent ses louanges dans un hymne, d'un ton fort grave, & même assez harmonieux; mais leurs opinions sont si confuses sur sa nature, qu'on ne comprend rien à cette espèce de culte. Ils reconnaissent de même un Être, qu'ils appellent *Ouitikka*, & qu'ils représentent comme la source & l'instrument de toutes sortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le Voyageur Anglais ne put découvrir s'ils lui rendent quelque hommage pour l'appaiser.

Quelque peinture que des Voyageurs mal informés puissent nous faire de leur barbarie, il assure qu'ils ont un fond d'humanité, qui les rend sensibles aux malheurs d'autrui. La tendresse qu'ils ont pour leurs enfans, mérite de l'admiration. M. Ellis en rapporte un exemple singulier, qui s'était passé presque sous ses yeux,

De
riv
d'e
&
la
l'a
sau
fut
de
sau
plo
de
L'h
il a
elle
pér
fex
cha
de
se
L'h
cet
av
d'e
aff
lui
po

Deux canots , passant une riviere fort large , arriverent au milieu de l'eau. L'un , qui n'était que d'écorce , & qui portait un Américain , sa femme & leur enfant , fut renversé par les flots. Le pere ; la mere & l'enfant passerent heureusement dans l'autre ; mais il était si petit , qu'il ne pouvait les sauver tous trois. Une contestation s'élève. Il ne fut pas question , entre l'homme & la femme , de mourir l'un pour l'autre , mais uniquement de sauver l'objet de leur affection commune. Ils employerent quelques momens à examiner lequel des deux pouvait être le plus utile à sa conservation. L'homme prétendit que , dans un âge si tendre , il avait plus de secours à tirer de sa mere ; mais elle soutint , au contraire , qu'il n'en pouvait espérer que de son pere , parce qu'étant du même sexe , il devait prendre de lui des leçons de chasse & de pêche ; & recommandant à son mari de ne jamais négliger les soins paternels , elle se jeta dans le fleuve , où elle fut bientôt noyée. L'homme parvint au rivage avec son enfant. Mais cette aventure surprit d'autant moins Ellis , qu'il avait déjà remarqué , dans ces Peuples , fort peu d'égards pour les femmes. Un homme qui est assis à terre , se trouve fort offensé qu'une femme lui cause la moindre incommodité dans cette posture ; & c'est un usage établi , que jamais les

Colonies
Françaises.

hommes ne boivent, dans le même vase, après
 Colonies leurs femmes.

Françaises. La coutume d'étrangler les vieillards, qu'on a rapportée sur le témoignage de Jérémie, est confirmée par M. Ellis, mais avec des circonstances qui la rendent encore plus étrange. Il l'étend aux deux sexes. « Quand les peres & les mères sont dans un âge qui ne leur permet plus le travail, ils ordonnent à leurs enfans de les étrangler. C'est, de la part des enfans, un devoir d'obéissance, auquel ils ne peuvent se refuser. La vieille personne entre dans une fosse, qu'ils ont creusée pour lui servir de tombeau. Elle y converse quelque temps avec eux, en fumant du tabac, & buvant quelques verres de liqueur. Enfin, sur un signe qu'elle leur fait, ils lui mettent une corde autour du cou, & chacun tirant de son côté, ils l'étranglent en un instant. Ils sont obligés ensuite de la couvrir de sable, sur lequel ils élevent un amas de pierre. Les vieillards, qui n'ont pas d'enfans, exigent le même office de leurs amis; mais ce n'est plus un devoir, & souvent ils ont le chagrin d'être refusés. On ne voit point que, dans le dégoût qu'ils ont de la vie, ils pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains. »

M. Ellis, qui fait profession de ne rien pu-

blier qu'il n'ait vu de ses propres yeux, s'étend sur une autre pratique des mêmes Américains, qu'on prendrait pour un badinage, s'il n'y joignait une invective sérieuse contre la Nation.

« On en voit plusieurs, qui font le métier de charlatans, avec toutes sortes de drogues qu'ils achètent dans nos Comptoirs, telles que du sucre, du gingembre, de l'orge, toutes sortes d'épiceries, des graines pour le jardinage, de la réglisse, du tabac en poudre, &c. Ils les débitent en petites portions; qu'ils vantent comme des remèdes pour diverses maladies, comme des spécifiques pour la pêche, la chasse, les combats, &c. C'est des Anglais même, qu'ils reçoivent toutes ces idées; & je ne puis dissimuler qu'un tiers du commerce de la Baie d'Hudson dépend aujourd'hui de ces charlatans Américains, qui trompent leurs propres amis; en troquant leurs fausses drogues pour de bonnes fourrures, qu'ils viennent trafiquer parmi nous. Cette imposture est, sans doute, avantageuse aux intéressés; mais ne serait-il pas plus honorable & plus utile pour nous, d'établir un débit sûr & constant des marchandises de nos Fabriques, en laines & en fer, que de souffrir un commerce infâme, dont les suites ne peuvent être que très-préjudiciables à l'Angleterre? »

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

Un reproche qui ne tombe que sur les Américains, c'est celui qu'ils méritent, pour l'imprudence qui les empêche de se précautionner contre les misères auxquelles ils sont exposés tous les ans. Ils emploient généreusement leurs provisions, lorsqu'elles sont abondantes, sans penser jamais à les conserver pour l'hiver. A peine gardent-ils un peu de poisson & de gibier. Il arrive très-souvent à ceux qui viennent trafiquer dans les Comptoirs de la Baie, d'être obligés, en chemin, pour avoir compté sur des secours qui ne se présentent point, de griller des peaux, & de les manger. A la vérité, ces disgraces n'ont pas la force de les abattre. Ils ont recours à toutes sortes de voies, pour se soutenir avec leurs familles; &, dans leurs dernières extrémités, leur patience est inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cens lieues dans le fort de l'hiver, par des pays nus & glacés, sans tentes, pour se mettre à couvert des injures du tems, ou pour reposer la nuit. Dans ces Voyages, ils élèvent, à l'approche de la nuit, une petite haie d'arbrisseaux, qui leur sert de retranchement contre le vent & les bêtes farouches. Ils allument un grand feu, du côté de la haie, qui est opposé au vent, & sans autre soin que d'écartier la neige, ils se couchent à terre, pour dormir entre le feu & la haie. S'ils sont surpris

par la nuit dans une plaine sans bois , où ils ne Cotonies
Françaises.
 puissent faire ni retranchement , ni feu , ils se
 couchent sous la neige , qu'ils trouvent moins
 froide que l'air extérieur , dont elle les garantit.
 Mais ils conviennent eux-mêmes , que la plus
 grande rigueur du froid , n'est pas comparable à
 ce qu'ils ont souvent à souffrir de la faim. C'est
 dans ces occasions , qu'ils se portent à l'horrible
 excès de manger leurs enfans & leurs femmes.
 M. Ellis en rapporte un exemple , qui ne cède
 en rien à celui qu'on a déjà lu. Il ajoute , à la
 honte de sa Nation , que le malheureux Améri-
 cain , dont il raconte l'histoire , « pénétré de dou-
 » leur en arrivant au Comptoir Anglais , n'en put
 » cacher les tristes circonstances , & que le Gou-
 » verneur , qui les entendit , n'y répondit que par
 » un grand éclat de rire ; sur quoi le Sauvage ,
 » étonné de cette barbarie , dit en Anglais cor-
 » rompu : *ce n'est pas un conte à rire ; & se re-
 » tira , fort mal édifié de la morale des Chré-
 » tiens.* »

Le langage de ces peuples est un peu guttural ,
 sans être rude ni désagréable. Ils ont peu de mots ,
 mais très-significatifs , & une manière assez heu-
 reuse d'exprimer de nouvelles idées , par des
 termes composés , qui joignent les qualités des
 choses auxquelles ils veulent donner des noms.

Enfin M. Ellis leur attribue deux usages fort

Colonies
Françaises.

singuliers : « ils différent, dit-il, de toutes les Nations connues par leur manière d'uriner ; les hommes s'accroupissent toujours pour lâcher de l'eau, & les femmes, au contraire, se tiennent debout. Les maris permettent aux femmes, ou plutôt les obligent souvent d'avorter, par l'usage d'une herbe que la Baie produit, & qui n'est pas inconnue ailleurs. » Au reste, ce dernier usage n'est pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les loix permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs enfans, de les tuer lorsqu'ils viennent au monde.

Isle de
Marbre.

M. Ellis donne la description de l'Isle de Marbre où il fut arrêté par les vents. Elle est située à soixante-deux degrés cinquante-cinq minutes de latitude & à quatre-vingt-douze de longitude de Londres. Sa longueur est de six lieues, entre l'Est & l'Ouest, sur deux ou trois de large du Nord au Sud. Tout le terrain, qui est élevé du côté de l'Ouest & bas de celui de l'Est, n'est qu'un roc continué d'une espèce de marbre dur & blanc, varié par des taches vertes, bleues & noires ; mais les sommets des montagnes paraissent brisés, & des rocs d'une énorme grosseur, mêlés avec une confusion inexprimable, semblent devoir leur forme & leur situation à quelque bouleversement inconnu. Ils couvrent de très-profondes cavernes, où l'on entend un grand

bruit, qui ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui se précipitent sur les pierres, & qu'on voit sortir en plusieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à M. Ellis qu'elles passent par quelque mine de cuivre. Elles sont, tantôt verdâtres, avec un goût de verd-de-gris, tantôt parfaitement rouges & teignant de cette couleur les pierres qu'elles arrosent. Les vallées sont revêtues d'une couche de terre assez mince qui porte très-peu d'herbe, & contiennent quelques lacs d'eau douce, dans lesquels on voit des cignes & des canards. On apperçoit aussi, sur leurs bords, différentes espèces de bêtes fauves, qui ne peuvent y venir que du Continent, quoiqu'il soit à plus de quatre lieues au Nord; mais ces animaux y passent apparemment sur la glace, en hiver, ou même à la nage en été; car ils nagent ici fort légèrement, & se soutiennent fort longtems dans l'eau. Enfin l'on trouve, dans l'Isle, plusieurs traces d'hommes, telles que des pierres singulièrement entassées les unes sur les autres, que M. Ellis prit pour des tombeaux, & les fondemens de plusieurs cabanes, bâties circulairement, en forme de ruches, d'un mélange de pierres & de mousse. Entre le Continent du Nord le mouillage est assez bon à dix ou douze brasses d'eau. Elle n'a qu'un seul Port, qui est au Sud-Ouest, & capable de contenir cent vaisseaux; mais l'en-

Colonies
Françaises.

Colonies Françaises. trée en est fort étroite, & couverte d'un Ilot fort bas, tout hérissé de rochers, contre lesquels la mer se brise impétueusement. Il faut laisser cette petite Isle à gauche, pour entrer dans le Port, qui serait un des plus beaux du monde si l'entrée avait plus de profondeur.

M. Ellis, ayant passé l'hiver dans la Baie, eut l'occasion d'observer que les Américains y sont peu sujets aux maladies, & que, s'ils en sont quelquefois atteints, elles leur viennent presque toujours du froid qu'ils prennent après avoir bû des liqueurs fortes. « Ils ont, dit-il, cette obligation » aux Anglais qui leur en fournissent; tandis que, » par des maximes beaucoup plus sages, les Fran- » çais refusent de leur en vendre, dans la crainte » de nuire à leur tempérament, & par consé- » quent à leur commerce, dont le succès dépend » de la vigueur du corps & de l'adresse à la chasse. » Aussi ceux qui vivent parmi les Anglais sont-ils » maigres, petits, indolens. Ils s'emporent quel- » quefois aux plus énormes excès dans leurs dé- » bauches; ils se battent comme des furieux; ils » brûlent leurs cabanes, ils abusent mutuellement » de leurs femmes; & l'hiver, dans l'assoupisse- » ment de l'ivresse, ils se mettent à dormir autour » d'un bon feu, où ils se brûlent quelquefois hor- » riblement, ou se gèlent de même, suivant qu'ils » s'approchent ou qu'ils s'éloignent trop du foyer.

Au contraire,

« Au contraire , les autres sont pleins de santé, Colonies
 « grands, actifs & robustes, tels qu'on les a repré- Françaises.
 « sentés. »

La cession de l'Acadie & de Terre-Neuve, ne Isle Royale.
 laissant plus aux Français que l'Isle du Cap-Breton
 pour la pêche des morues, ils sentirent de quelle
 importance il était de tourner leur attention sur
 un Etablissement qu'ils avaient extrêmement né-
 gligé. Cette Isle, qui est située entre les quarante-
 cinq & les quarante-sept degrés de latitude Nord,
 forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'est
 éloignée que de quinze à seize lieues, l'entrée du
 Golfe de Saint-Laurent. On lui donne environ
 cinquante lieues de longueur du Nord au Sud-
 Ouest & trente-trois dans la plus grande largeur
 de l'Est à l'Ouest. Le détroit, qui la sépare de
 l'Acadie, n'a pas plus de cinq lieues de long sur
 une de large. Quoique fertile en plusieurs endroits,
 riche en arbres, capable de nourrir toutes sortes
 de bestiaux, & sur-tout d'une commodité singu-
 lière pour la pêche des morues, du loup marin,
 du marsouin & des vaches marines, qui y est
 très-abondante, les Français, qui n'y avaient jamais
 eu qu'un petit nombre de maisons, y attachaient
 peu de prix. Ils l'avaient vue passer plusieurs fois
 sans regret entre les mains des Anglais ; &, lors-
 qu'elle leur fut assurée, en 1698, par la paix de
 Ryswick, il ne paraît pas qu'ils en eussent la con-

Colonies
Françaises. servation plus à cœur. Mais, après avoir abandonné leurs prétentions sur l'Acadie & Terre-Neuve, ils ouvrirent les yeux sur des avantages qui pouvaient leur faire réparer ces deux pertes. L'Intendant du Canada avait été le premier qui les avait représentés au Ministère, en 1708, dans un Mémoire qui contient des explications curieuses sur les Colonies Françaises de l'Amérique Septentrionale.

L'Auteur supposait que la principale & presque la seule vue que la France eût dans ces Etablissements était le commerce des pelleteries, sur-tout celui du castor ; ce qui n'était vrai néanmoins que des particuliers ; mais on avait dû prévoir avec le tems, ou que le castor s'épuiserait, ou qu'il deviendrait trop commun, & par conséquent qu'il ne suffirait pas pour soutenir une Colonie telle que le Canada ; que le commerce du castor ne pouvait faire subsister qu'un fort petit nombre d'habitans, & que si la consommation en était assurée, on n'éviterait le second des deux inconvéniens, qu'on vient d'observer, que pour tomber dans l'autre ; que cependant les habitans de la Nouvelle-France s'étaient presque uniquement attachés à ce commerce, comme s'ils eussent été certains que les castors se reproduisaient aussi promptement que les morues, & que le débit des peaux égalerait celui du poisson ; ils avaient donc fait leur principale occupation de courir les bois &

les lacs pour se procurer des pelleteries ; ces Colonies
longs & fréquens voyages les avaient accoutumés Françaises,
à mener une vie fainéante , qu'il avaient peine
à quitter, quoique le peu de valeur du castor
eût réduit presque à rien le fruit de leurs courses.
La conduite des Anglais , dans les Colonies voi-
sines , avait été bien différente. Sans perdre le
tems à voyager au-dehors, ils avaient cultivé leurs
terres, établi des manufactures & des verreries,
ouvert des mines de fer, construit des navires ;
& les pelleteries n'avaient passé chez eux que pour
un accessoire sur lequel ils avaient toujours fait
peu de fond.

On reconnoît qu'enfin la nécessité avait ré-
veillé les Canadiens ; ils s'étaient vus forcés de
cultiver le lin & le chanvre, de faire des toiles
& de mauvais droguets de la laine de leurs vieux
habits mêlée avec du fil ; mais l'ancienne habitude
d'une vie oisive avait fait durer une partie de leur
misère. Ils avaient assez de blé & de bestiaux pour
vivre tous ; mais plusieurs, n'ayant pas de quoi
se couvrir, étaient obligés de passer l'hiver, tou-
jours fort long & fort rude, avec quelques peaux
de chevreuils. Cependant le Roi dépensait annuel-
lement cent mille écus dans cette Colonie. Les
pelleteries valaient environ deux cens quatre-vingt
mille livres ; les huiles & quelques autres denrées
en rapportaient vingt mille ; les pensions sur le

Colonies
Françaises.

trésor royal que le Roi faisait aux particuliers, & les revenus que l'Evêque & les Séminaires avaient en France, montaient à cinquante mille francs : c'était six cens cinquante mille livres sur lesquelles roulait toute la Nouvelle-France & tout son commerce. Cette somme suffisait-elle pour faire vivre une Colonie de vingt à vingt-cinq mille ames, & pour fournir à ce qu'elle était obligée de tirer de France ? Ses affaires avaient été sur un meilleur pied ; elle avait envoyé long-tems pour près d'un million de castors, sans compter qu'alors elle n'était pas si peuplée ; mais elle avait toujours tiré plus qu'elle n'était capable de payer, ce qui avait ruiné son crédit auprès des Marchands, qui n'étaient plus disposés à lui envoyer des effets sans lettres-de-change ou sans un nantissement convenable. Il avait fallu faire passer en France tout l'argent du Canada pour en tirer des marchandises ; & , dans un tems qui n'était pas éloigné , l'épuisement avait été tel , que , ne restant peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le pays, on avait été forcé d'y suppléer par une monnoie de carte.

Après cette exposition, qui représentait l'état de la Colonie jusqu'en 1708, l'Intendant offrait divers moyens de la rendre florissante. Elle pouvait faire un commerce de ses denrées, qui était seul capable de l'enrichir : c'étaient les viandes salées, les mâts, les planches, les bordages, le

Bois de construction, le merrein, le goudron, le bray, les huiles de baleine, de loup marin & de marsouin, les morues, le lin, le chanvre, le fer & le cuivre. Il n'était question que d'ouvrir des débouchés & de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette dernière difficulté venait de la fainéantise des habitans & de la cherté des marchandises de France. Lorsqu'il y avait moins d'ouvrage, l'ouvrier voulait gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les marchandises étaient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avaient en France. Si l'on en demandait la raison, c'était que les assurances, de vingt-cinq pour cent, du moins en tems de guerre, les frais de commission, le fret, qui allait quelquefois à plus de quarante écus par tonneau, l'avance de l'argent, les demeures qu'il fallait payer aux Commissionnaires, & qui devenaient fortes quand les lettres-de-change n'étaient pas payées au terme, enfin le change sur Paris laissaient peu de profit aux Marchands. Aussi ajoutait-on qu'il n'y en avait point de riches dans le pays. Il fallait donc, pour relever la Colonie du Canada, que chacun y fût occupé suivant ses talens, & que la diminution du prix des marchandises y mît tout le monde en état de subsister. Le moyen d'y parvenir était de trouver quelque lieu où l'on pût transporter commodément les denrées du pays, & prendre

Colonies
Françaises.

Colonies
Française s.
 les marchandises de France. On épargnerait ainsi une partie du fret ; & cette partie des habitans, qui croupissait dans l'oïveté ou qui courait les bois , pourrait s'occuper de la navigation. Mais ce moyen ne deviendrait-il pas nuisible à la France en lui ôtant une partie du profit qu'elle faisait sur les marchandises ? Non ; parce que l'épargne du fret tournerait aussi-tôt à l'avantage de la France par une plus grande consommation de ses marchandises. Ceux , par exemple , que l'oïveté se réduisait à se couvrir de peaux de chevreuils , seraient en état , lorsqu'ils commenceraient à s'occuper , de se vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode , pour ce dessein , que l'Isle du Cap-Breton ? Elle est dans une situation qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle-France. Elle pouvait fournir à la première des morues , des huiles , du charbon de terre , du plâtre , des bois de construction , &c. &c ; fournir à la seconde les marchandises du Royaume à meilleur marché , en tirer une partie de sa subsistance & lui épargner une partie considérable du fret. La navigation de Québec au Cap-Breton , transformerait en bons Matelots des gens inutiles ou même à charge à la Colonie. Un autre avantage de cet Etablissement pour le Canada , serait d'y envoyer de petits bâtimens pour la pêche des morues & d'autres poissons , dont

on tire l'huile au bas du fleuve : ils seraient toujours sûrs de débiter leurs cargaisons dans l'Isle & d'y charger des marchandises de France. On pourrait y envoyer aussi de Québec un vaisseau chargé des denrées du pays, qui prendrait du sel pour la pêche du Golfe, & qui, retournant dans l'Isle, où il vendrait sa charge de poisson, achèterait, du produit de ces deux voyages, des marchandises de France pour les débiter en Canada. Les deux Colonies, s'entraidant ainsi mutuellement, & ne pouvant manquer de s'enrichir par un commerce mutuel, pourraient s'associer pour d'autres entreprises, qui seraient d'un nouvel avantage & pour elles & pour le Royaume, telles que d'ouvrir les mines de fer. Alors celles du Royaume, & les bois, pourraient jouir de quelque repos, ou, du-moins, on ne serait plus obligé de tirer du fer de Suède & de Biscaie.

Dans le voyage de France au Canada, les vaisseaux courent toujours de grands risques au retour s'ils ne prennent la saison du Printemps; tandis que les petits bâtimens de Québec, qui choisiraient les occasions & qui auraient toujours des Pilotes exercés, ne craindraient rien en allant au Cap-Breton. Qui les empêcherait même de faire deux voyages par an, & d'épargner ainsi aux vaisseaux de France la peine de remonter le

Colonies
Françaises.

fleuve de Saint-Laurent, ce qui abrégérait leur voyage de moitié ?

D'ailleurs ce n'était pas seulement par une plus grande consommation des marchandises de France que ce nouvel Etablissement pouvait devenir fort utile au Royaume, mais encore par la commodité qu'il lui donnerait de faire passer ses vins, ses eaux-de-vie, ses toiles, ses rubans, ses taffetas, &c. aux Colonies Anglaises. Cet objet seul était important, puisque les Anglais trouveraient leur compte à se fournir, au Cap-Breton, de toutes ces marchandises, & pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies étaient fort peuplées, & non-seulement pour leurs Isles, mais pour celles des Hollandais avec lesquels ils étaient en commerce. Combien ne tirerait-on pas d'argent de routes ces Colonies, dans la supposition même que l'entrée des marchandises Françaises n'y fût pas ouvertement permise ?

Enfin l'Etablissement du Cap-Breton ne manquerait point d'engager les Négocians de France à faire partir des vaisseaux pour la pêche des morues, parce que cette Isle fournissant le Canada de marchandises, les bâtimens qu'ils enverraient pour cette pêche feraient leur charge, moitié en marchandises, moitié en sel, & gagneraient doublement ; au lieu que les navires Français, qu'on

Y employait alors à la pêche des morues, ne se chargeaient que de sel.

Colonies
Françaises,

On faisait valoir aussi l'augmentation de cette pêche, qui pourrait mettre la France en état de fournir l'Espagne & tout le Levant. Celle des baleines, qui est très-abondante dans le Golfe vers les côtes de Labrador, & dans le fleuve de Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac, pouvait entrer encore dans les mêmes vues. Un navire, destiné à cette pêche, pourrait se charger en France de marchandises qu'il vendrait au Cap-Breton ou qu'il laisserait aux Correspondans de ses Armateurs. Il y prendrait des futailles pour la pêche, qui est d'autant plus aisée dans ces parages, qu'elle ne s'y fait pas en hiver, comme dans le Nord de l'Europe, où les bâtimeus des Pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive souvent que les baleines se perdent dessous lorsqu'elles sont harponnées. Non-seulement ces navires pourraient faire un double gain sur ce qu'ils apporteraient au Cap-Breton & sur leur pêche; mais l'argent qui passe en Hollande pour les huiles de baleine, ne sortirait pas de France.

Outre les mâts & le bois de construction que l'Isle pouvait fournir d'elle-même, elle est à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenterait le commerce entre les deux Colonies & faciliterait au Royaume la construction des navires. Qui

Colonies
Françaises.

empêcherait même d'en construire au Cap-Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'Isle pour cette entreprise ? On pourrait y établir aussi un commerce de mâts & de planches de sapin avec les Antilles. Enfin il n'y avait point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre, que l'Isle du Cap-Breton pour les navires de quelque part qu'ils vinssent de l'Amérique ; &, dans les tems de guerre, ce serait une station d'où non-seulement l'on troublerait le commerce des Colonies Anglaises, mais par laquelle on pourrait se rendre maître de toute la pêche des morues avec un petit nombre de frégates.

A l'explication de ces avantages, l'Auteur du Mémoire joignait les moyens, qui pouvaient faciliter l'exécution du nouvel Etablissement. Mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la Cour de suivre alors un si beau projet. On voit seulement qu'après la cession de l'Acadie, les Français, n'ayant plus d'autre lieu que le Cap-Breton pour faire sécher les morues, & même pour en faire paisiblement la pêche, se trouverent dans la nécessité d'y former une résidence constante & de s'y fortifier. Le nom d'Isle Royale fut substitué à celui d'Isle du Cap-Breton. On délibéra long-tems sur le choix d'un Port, & le partage des sentimens était entre le Havre-à-l'Anglais & le Port Sainte-Anne. Enfin la facilité d'entrer dans

le premier, lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé *Louisbourg*, & les fondemens d'une Ville de même nom, furent jettés sur une langue de terre qui en forme l'entrée. Costebelle, qui venait de perdre le Gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle Colonie.

On trouve peu d'éclaircissens sur les premiers progrès de *Louisbourg*. Il paraît qu'on avait compté d'y transférer tous les Français établis dans l'Acadie; mais que, ne trouvant point dans l'Isle Royale tous les avantages dont ils jouissaient dans leur ancien Etablissement, & les Gouverneurs Anglais n'ayant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y rester. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeassent d'avis. Richard, Gouverneur Anglais d'Acadie en 1720, fut surpris de les voir vivre comme dans une Province de la domination Française; c'est-à-dire que, s'étant engagés seulement à ne rien entreprendre contre le service de l'Angleterre, ils y conservaient toutes les prérogatives dont ils avaient joui sous leur Souverain naturel; qu'ils avaient des Prêtres Catholiques avec l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils entretenaient une sorte de correspondance avec l'Isle Royale. On lui dit que le Gouvernement avait jugé à propos de leur accorder toutes ces

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

faveurs pour leur ôter l'envie de se retirer, soit en Canada, soit dans l'Isle Royale, comme le Traité d'Utrecht leur en laissait la liberté, avec celle d'emporter tous leurs effets & de vendre même leurs immeubles; qu'on s'était épargné, par cette voie, les frais d'une nouvelle peuplade pour les remplacer; que d'ailleurs il aurait été difficile de trouver des habitans aussi laborieux & de la même industrie; qu'au reste, ils n'en avaient jamais abusé, & que c'était même à leur considération que les Sauvages alliés de la France avaient cessé de chagriner les Anglais. Ces raisons ne persuaderent point le Gouverneur, qui crut apparemment les circonstances changées. Il commença par leur interdire tout commerce avec l'Isle Royale; ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnait que quatre mois pour se résoudre à prêter le serment de fidélité que tous les Sujets doivent à leur Souverain. Saint-Ovide, qui avait succédé à Costebelle, fut informé de cette nouvelle prétention, & se hâta de faire représenter aux Français d'Acadie que, s'ils avaient la faiblesse de céder, ils devaient s'attendre à perdre bientôt la liberté de Religion. Mais cet avis était inutile. Ils avaient déjà répondu au Gouverneur avec une fermeté qui leur avait réussi, jusqu'à lui laisser entrevoir qu'il ne pouvait les pousser à bout sans s'attirer la haine des Sauvages, qui ne souffriraient point

qu'
les
de
voi

sur
Sai
del
de
Go
les
lieu
d'u
éta
me
Ro
Sai
qu
à l
C
Je
de

l'
t
t
c
f

qu'on les forçât au serment de fidélité ni qu'on les privât de leurs Pasteurs. Richard n'osa risquer de se commettre avec les Américains de son voisinage, ni s'exposer à voir l'Acadie sans habitans.

Colonies
Françaises.

En effet, Saint-Ovide avait déjà pris des mesures pour leur faciliter une retraite dans l'Isle Saint-Jean, où d'autres Français avaient formé le dessein de s'établir. Cette Isle, qui est fort proche de l'Isle Royale, est la plus grande de celles du Golfe Saint-Laurent, avec cet avantage, que toutes les terres y sont fertiles. On lui donne vingt-deux lieues de long & cinquante de circuit. Elle jouit d'un Port sûr & commode; & ses bois, qui étaient encore en grand nombre, étaient de la meilleure espèce. Jusqu'à l'Etablissement de l'Isle Royale on avait fait peu d'attention à celle de Saint-Jean; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvaient être d'une grande utilité l'une à l'autre. Dès l'année 1719, il s'était formé une Compagnie, qui avait résolu de peupler Saint-Jean. Mais les premières tentatives ayant eu peu de succès, l'entreprise fut abandonnée.

Après avoir commencé par la situation de l'Isle Royale, on ne peut se dispenser de s'étendre un peu sur ses propriétés & ses productions. Sa figure est fort irrégulière, elle est tellement coupée par des lacs & des rivières, que ses deux principales parties ne sont jointes que par un

Colonies
Françaises.

Isthme d'environ huit cens pas de large, qui sépare le fond d'un Port, nommé le Port *Toulouse*, de plusieurs lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador*. Ces lacs se déchargent dans la mer, à l'Orient, par deux canots de largeur inégale, formés par une Isle, nommée *Verderonne*, ou la Boularderie, qui a sept ou huit lieues de long. Les Ports de l'Isle sont ouverts à l'Orient, en tournant au Sud dans l'espace de cinquante lieues, à commencer par le Port Dauphin, anciennement le Port Sainte-Anne, jusqu'au Port Toulouse, qui est presque à l'entrée du passage de Fronfac. Il n'est pas aisé, par-tout ailleurs, de trouver quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans les Anses ou entre des Isles. La Côte du Nord est fort haute, & presque inaccessible; & l'on ne peut gueres aborder plus facilement à celle de l'Ouest, jusqu'au passage de Fronfac, après lequel on trouve d'abord le Port Toulouse, connu auparavant sous le nom de *Saint-Pierre*. Il est proprement entre une espèce de Golfe, qu'on nomme le petit Saint-Pierre, vis-à-vis des Isles *Madame*, ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Est, on rencontre la Baie de Gabori, dont l'entrée, qui est à vingt lieues des Isles Saint-Pierre, n'a pas moins d'une lieue de large; entre des Isles & des rochers. On peut s'approcher de toutes les Isles, & quelques-unes avancent d'une lieue &

demie dans la mer. Cette Baie, qui a deux lieues de profondeur, est un bon mouillage. Le Port de Louisbourg, autrefois le *Havre à l'Anglais*, n'en est éloigné que d'une bonne lieue. C'est un des plus beaux de l'Amérique. Il n'a gueres moins de quatre lieues de tour, & l'on y trouve par-tout six à sept brasses d'eau. Son entrée n'a pas deux cens toises de large, entre deux petites Isles, & se fait reconnaître de douze lieues en mer, par le Cap de Lorembec, qui n'en est pas loin au Nord-Est.

Deux lieues plus haut, on trouve le Port de la Baleine, dont plusieurs rochers couverts en haute mer, rendent l'entrée difficile, & qui ne peut recevoir que des bâtimens de trois cens tonneaux. On ne compte pas deux lieues de ce Port à *Menadou*, autre Baie d'environ deux lieues de profondeur, qui a, presque vis-à-vis de son entrée, l'Isle de *Scatari*, nommée autrefois le *Petit Cap Breton*, & longue de deux lieues. La Baie de Miré n'en est séparée que par une langue de terre fort étroite. On donne à cette dernière Baie huit lieues de profondeur, & deux de large à son entrée; mais elle se rétrécit ensuite, & plusieurs petites rivieres s'y déchargent; ce qui n'empêche point que les grands vaisseaux n'y puissent pénétrer jusqu'à six lieues. Outre l'Isle de *Scatari*, cette Côte en a quelques-unes de moindre grandeur,

Colonies
Françaises.

**Colonies
Françaises.**

& divers rochers, dont le plus gros se nomme *le Forillon*. La Baie de Morienne est au-dessus; séparée de celle de Miré par le Cap *Brûlé*: un peu plus haut, & directement par les quarante-six degrés huit minutes, on rencontre l'Isle *Plate*, ou l'Isle à pierre à *Fusil*. Toutes ces Isles & ces rochers offrent de bons abris, & l'on peut en approcher sans crainte.

Trois lieues au-delà, vers le Nord-Ouest, on trouve l'*Indiane*, fort bon havre, mais qui ne reçoit que de petits vaisseaux. De l'*Indiane*, on compte deux lieues à la Baie des Espagnols, dont l'entrée n'a que mille pas de large, mais qui croît toujours en largeur, & qui se partageant en deux bras, qu'on peut remonter environ trois lieues, forme ainsi deux très-bons Ports. De cette Baie à la petite entrée de Labrador, il ne reste que deux lieues, & l'Isle qui la sépare de la grande entrée, est à-peu-près de la même étendue. Labrador est un golfe, qui a plus de vingt lieues de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieue & demie de la grande entrée de Labrador au Port Dauphin ou de Sainte-Anne, & l'on peut mouiller au large, entre les Isles de Sibou. Une langue de terre, qui ferme presque entièrement le Port, n'y laisse de passage que pour un vaisseau. Le Port a deux lieues de circuit: à peine
les vaisseaux

les vaisseaux y sentent-ils les vents , dont ils sont garantis par la hauteur des terres & des montagnes qui l'environnent ; d'ailleurs ils peuvent mouiller fort près de terre. Ce sont ces avantages qui ont rendu long-temps le choix incertain , pour la construction de Louisbourg, entre le Port Sainte-Anne & le Havre à l'Anglais.

Colonies
Françaises.

Tous ces havres & ces ports étant si voisins , il serait facile d'ouvrir des chemins par terre , des uns aux autres , & rien ne serait plus avantageux pour les habitans , à qui ces communications épargneraient , pendant l'hiver , la peine de faire le tour des Côtes.

On nous représente le climat de l'Isle , à-peu-près le même que celui de Québec ; & , quoique les brouillards y soient plus fréquens , l'air , dit-on , n'y est pas mal-sain. Toutes les terres n'y sont pas bonnes , mais elles produisent des arbres de toute espèce. On y voit des chênes d'une prodigieuse grandeur , des pins propres à la mûture , & diverses sortes de bois de charpente , dont les plus communs , après le chêne , sont le cèdre , le frêne , l'érable , le plane & le tremble. Les fruits , & sur-tout les pommes , les légumes , le froment & tous les autres grains nécessaires à la vie , le lin & le chanvre y sont d'aussi bonne qualité qu'en Canada , mais moins abondans. On observe

Colonies Françaises. que les montagnes y peuvent être cultivées jusqu'au sommet , que les bonnes terres y ont leur pente au midi , & qu'elles sont à couvert des vents de Nord & de Nord-Ouest , par les montagnes qui les bordent du côté du fleuve Saint-Laurent.

Tous les animaux domestiques , tels que les chevaux , les bœufs , les porcs , les moutons , les chèvres & la volaille , y trouvent abondamment de quoi vivre. La chasse & la pêche y peuvent nourrir les habitans une bonne partie de l'année. L'Isle a plusieurs mines abondantes d'un excellent charbon ; & ces mines étant en montagnes , il n'est besoin ni de les creuser , ni d'en détourner les eaux. Il s'y trouve aussi du plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'Isle Royale , c'est qu'il n'y a point de côte où l'on pêche plus de morues , ni d'endroit plus commode pour les faire sécher. Autrefois elle était remplie de bêtes fauves ; elles y sont rares aujourd'hui. Les perdrix y sont de la grosseur du faisan , & ne lui ressemblent gueres moins par la couleur du plumage.

Louisbourg. Louisbourg est situé par les quarantè-cinq degrés cinquante minutes de latitude Nord , & soixante-un degrés de longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

La Ville est d'une grandeur médiocre. Ses

maisons sont bâties de bois, sur des fondemens de pierre, qui s'élèvent de quelques pieds au-dessus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, & le reste de merrein. Le rempart est fortifié à la moderne, avec tous les ouvrages qui rendent une place respectable: il manque dans un espace d'environ cent toises, qui est le côté de la mer; mais cette partie est défendue par sa situation, & n'est fermée que d'un simple barardeau, près duquel l'eau est si basse, qu'elle forme une espèce de lagune, inaccessible par ses écueils, à toutes sortes de bâtimens, sans compter le feu des bastions collatéraux, qui défendent très-avantageusement cette estacade. Dans l'enceinte du rempart, au centre d'un des principaux bastions, est une maison fortifiée, qui porte le nom de citadelle, avec un fossé, un pont-levis & un corps-de-garde du côté de la Ville, mais sans artillerie, & sans aucune disposition pour en placer. L'édifice est composé d'un logement pour le Gouverneur, d'un corps de casernes pour la garnison, avec un arsenal & des magasins sous le terre-plein du rempart, & d'une Chapelle qui sert d'Eglise Paroissiale à la Ville. Elle n'a d'ailleurs qu'une autre Eglise, qui est celle de l'hôpital, dirigé par des Religieux de Saint-Jean-de-Dieu, & nouvellement bâti, quoique plus anciennement fondé.

Colonies
Françaises,

Colonies
Françaises.

Il ne manque rien au port de Louisbourg ; pour la sûreté & l'étendue ; mais l'entrée en est étroite. Elle est resserrée par une Isle nommée *l'Isle des Chèvres*, sur laquelle on a construit un assez grand Fort. Un tourillon sert de phare sur la côte opposée, pour éclairer les vaisseaux qui arrivent pendant la nuit. Cette côte forme une pointe, qui s'avance jusqu'à l'entrée du port, & qui offre un autre Fort, nommé *la Batterie Royale*. Au-delà la côte s'enfonce, & forme une anse, ou plutôt une espèce de golfe, qui est d'une extrême commodité pour la carene des vaisseaux de toute grandeur. Non-seulement ils y trouvent toujours beaucoup d'eau, mais ils y sont à l'abri de tous les vents. Aussi tous les bâtimens du Pays y viennent-ils hiverner ; au-lieu qu'en été ils mouillent dans le Port, à un quart de lieue de la Ville, & même plus proche, à couvert aussi de tous les vents, excepté de ceux d'Est ; qui peuvent entrer par la bouche du Port, & remuer un peu les flots, mais sans danger pour les vaisseaux qui sont à l'ancre. Entre la pointe de la *Batterie Royale* & celle du *Phare*, mais plus près de la première, on rencontre un brisant, qui sort assez pour se faire appercevoir. Toutes les autres parties du Port étant nettes & sans écueil, on y peut aisément louvoyer dans le mauvais temps, soit pour entrer ou pour sortir. En

hiver, les glaces ferment absolument le port de Louisbourg. L'eau gele avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pied dans toute son étendue; & cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de Novembre, dure jusqu'en Mai ou en Juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'Octobre.

Colonies
Françaises.

Louisbourg, seule Ville de l'Isle royale, est peuplée de familles Françaises, les unes Européennes, les autres créoles, de l'Isle même, ou de Terre-Neuve, d'où elles passerent à Louisbourg après le Traité d'Utrecht. Son seul Commerce, avant l'invasion des Anglais, était la pêche des morues, dont M. d'Ulloa vante l'abondance, & que leur délicatesse fait préférer; dit-il, à celles de Terre-Neuve. La Ville avait des particuliers fort aisés, dont les richesses consistaient en magasins de morue, & dans des barques qu'ils entretenaient pour cette pêche. Quelques-uns en avaient jusqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre hommes, qui recevaient un paiement réglé, pour fournir chaque jour une certaine quantité de morue. Les magasins s'en trouvaient remplis au retour de la belle saison; & l'on voyait arriver alors des vaisseaux de tous les ports de France, chargés de toute sorte de denrées & de marchandises, qu'ils troquaient pour de la morue, dont ils

Colonies
Françaises.

faisaient leur charge au retour. Les vaisseaux des Colonies Françaises de Saint-Domingue & de la Martinique, y apportaient du sucre, du tabac, du café, du taffia, du miel, &c. & s'en retournaient chargés de morue. Ce que Louisbourg recevait de trop en marchandises, passait au Canada, où ceux qui exerçaient ce commerce, prenaient des castors & d'autres pellereries en échange. Ainsi Louisbourg, sans autre dentée que la morue, était en commerce avec l'Europe & l'Amérique.

Outre les habitans de Louisbourg, d'autres Français, répandus dans les Isles voisines, surtout dans celle de Saint-Jean, y avaient leurs cases, leurs magasins, & tout ce qui était nécessaire à la pêche. «Ce commerce, observe M. d'Ulloa, suffisant pour les enrichir, il y en avait peu qui s'occupassent de la culture des terres. D'ailleurs l'hiver du Pays est fort long. La terre, long-temps couverte de trois ou quatre pieds de neige, qui ne fond qu'en été, n'est gueres propre à la culture, & l'est moins encore à nourrir des bestiaux. On est obligé de les renfermer à l'arrivée de l'hiver, pour les nourrir de foin jusqu'à la belle saison. A la vérité, les neiges & les glaces ont à peine disparu, que l'abondance renaît dans les champs; & la promptitude avec laquelle on voit croître

les herbes & les fruits , console bientôt les
habitans de la longueur de l'hiver.»

Colonies
Françaises.

L'Isle royale & les Isles voisines ont aussi des
habitans naturels. « Ces Américains, dit M. d'Ulloa,
auxquels les Français donnent le nom de Sauvages,
sont plus grands & mieux faits que ceux du
Pérou ; mais ils n'en sont point différens par la
couleur , & leur ressemblent beaucoup par les
mœurs. Ils ne sont ni tout-à-fait soumis à la
France , ni tout-à-fait indépendans. S'ils recon-
naissent le Roi pour Souverain , c'est sans ad-
mettre ses Ordonnances pour leur Gouverne-
ment particulier , & sans rien changer à leurs
usages. Ils ne lui paient même aucun tribut. Au
contraire , ce Monarque leur envoie , tous les
ans , une certaine quantité d'habits , de poudre
& de fusils pour leurs chasses , d'eau-de-vie &
d'outils , dans la seule vue de se les attacher.
C'est une conduite fort sage , que la France
tient aussi avec les Sauvages du Canada. Elle
leur envoie d'ailleurs des Missionnaires pour
les instruire ; & ces Peuples , grossiers , mais
capables de reconnaissance , aiment & respectent ,
comme leurs peres , ceux dont ils ont reçu le
Baptême & les lumieres de la Religion. Il n'y
avait dans l'Isle royale , en 1745 , qu'un Mis-
sionnaire , nommé l'Abbé *Mallard* , qui suffi-
sait pour les Américains de cette Isle. Ces

Colonies
Françaises.

» Sauvages , quoique Chrétiens & rassemblés ;
 » peuvent passer pour errans , parce qu'il est
 » rare qu'ils s'arrêtent long-temps dans un
 » même lieu. Leurs cabanes sont bâties fort lége-
 » rement , comme s'ils ne comptaient jamais y
 » faire un long séjour. Leur premier soin , en
 » arrivant sur le terrain où ils veulent se loger ,
 » est de construire la Chapelle & l'habitation de
 » leur Pasteur. Ensuite chacun bâtit sa propre
 » maison. Ils y passent deux ou trois mois , quel-
 » quefois cinq , six , ou davantage , suivant la
 » facilité qu'ils y trouvent pour la chasse. Si le
 » gibier commence à manquer , ils levent le
 » camp , ils cherchent un autre lieu qui leur
 » convienne , & leur Curé ne cesse point de les
 » suivre. Cependant plusieurs se rendent volon-
 » tairement aux établissemens Européens , s'en-
 » gagent à servir pour un temps , & rejoignent
 » leur troupe à la fin du terme. Les autres vien-
 » nent vendre aux Français les peaux des bêtes
 » qu'ils ont tuées dans leurs chasses. »

M. d'Ulloa , qui se trouvait à Louisbourg en
 1745 , applaudit à cette conduite , & juge qu'ils
 n'auraient jamais perdu l'Isle , s'ils n'en eussent
 perdu la forteresse. Il ajoute que « jamais Loui-
 » bourg n'eût été pris , si , dans une autre conjonc-
 » ture critique , il n'eût pas manqué des muni-
 » tions les plus nécessaires , s'il eût été secouru ,

» ou si l'opinion qu'il était imprenable , n'eût
 » fait négliger toute sorte de précautions. La
 » France , à la vérité , ne manquait point d'y
 » envoyer tous les ans , un convoi d'argent &
 » de vivres , pour la subsistance & la paie de la
 » garnison. Le soin des fortifications n'était pas plus
 » oublié. On y faisait travailler les soldats qui
 » n'étaient point occupés à la garde des postes ,
 » & leur ardeur se relâchait d'autant moins ,
 » qu'ils voyaient leur sûreté comme attachée au
 » bon état de la Place. Mais l'avarice de ceux qui
 » étaient chargés du paiement , leur en faisait
 » retenir une partie , & les Officiers se ren-
 » daient coupables de la même injustice à l'égard
 » du *prêt*. Ce désordre n'était pas nouveau en
 » 1745 : il avait déjà fait naître des plaintes , &
 » le Gouverneur de la Place étant mort l'hiver
 » précédent , cette perte avait tellement augmenté
 » la confusion , que les troupes s'étaient deux
 » fois soulevées. Quelque soin qu'on eût ap-
 » porté à les appaiser , on n'avait pas coupé la
 » racine du mal , & le mécontentement subsistait ,
 » lorsqu'une Escadre Anglaise , paraissant devant
 » Louisbourg , y porta le premier avis du danger
 » qui menaçait cet établissement. »

La garnison de la Ville & de tous ses Forts
 ne consistait alors qu'en six cens hommes de
 troupes réglées , la plupart Suisses , auxquels on

Colonies Françaises. pouvait en joindre huit cens de milice, formée de tous les habitans qui étaient capables de porter les armes. Le Gouverneur-général du Canada, informé de ce qui s'était passé l'année dernière, & n'ignorant point ce qu'il y avait à craindre d'une garnison foible & mécontente, pour une Place de cette importance, fit offrir au nouveau Commandant un secours de troupes, qui lui aurait suffi, s'il l'eût accepté. M. d'Ulloa fait profession d'ignorer quelles furent les raisons de son refus; mais il ne craint point d'affurer que deux mille Français aguerris, auraient dissipé toutes les forces de la Nouvelle-Angleterre.

L'espérance des Anglais avait été de surprendre la Place, avant l'arrivée du convoi de France. Ils avaient armé à Boston, avec une diligence extrême; & leur escadre, avec une flotte Bostonnienne, chargée de troupes & de munitions, était devant Louisbourg au commencement de Mai. D'ailleurs un accident avait retardé le convoi Français. Il devait partir de Brest, long-temps avant qu'on supposât les glaces fondues à Louisbourg. Mais, un vaisseau de guerre, prêt à jeter l'ancre avec une frégate, avait eu le malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en était trouvé qu'un autre dans le même Port, encore était-il sur le chantier, mais prêt d'être lancé à l'eau. Le Marquis de *Maison-Forte*, Comman-

dant de celui qui venait d'être brûlé, reçut ordre de réparer sa disgrâce par toutes sortes d'efforts, de lancer à l'eau le vaisseau neuf, qu'on avait nommé le *Vigilant*, de l'équiper aussi-tôt, & de mettre sur-le-champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avait pu faire éviter la perte d'un temps précieux, pendant lequel la flotte Anglaise entra dans le port de Louisbourg, & fit son débarquement, sans oser néanmoins ouvrir la tranchée.

Colonies
Françaises.

Cependant le *Vigilant* s'était mis en mer. Il arriva le 30 de Mai, à la vue de l'Isle Royale; mais une brume épaisse, qui fit craindre à Maison-Forte de se briser contre quelque écueil, l'empêcha d'abord de porter droit à la Côte. Il fut réduit à faire des bordées, pour attendre un temps plus clair. Dans ces circonstances, il découvrit une frégate de quarante canons, qu'il reconnut pour Anglaise. Son vaisseau étant de soixante pièces, il ne balança point à fondre sur elle, & lui lâcha route sa bordée. La frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piège, & prit même la fuite à toutes voiles, favorisée du brouillard. Il la suivit de fort près, & l'un & l'autre arriverent sous l'escadre Anglaise, au moment que le brouillard commençait à se dissiper. Ainsi le Commandant Français, qui se croyait sûr de la victoire, tomba dans une étrange surprise, en le voyant entouré

Colonies
Françaises.

de vaisseaux ennemis. Il ne se déconcerta point ; & quoique son bâtiment , surchargé d'armes & de munitions de guerre , tirât trop d'eau pour lui laisser l'usage de sa batterie basse , il entreprit de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Il fut d'abord attaqué par la frégate qu'il s'étoit flatté d'enlever , & par deux vaisseaux , l'un de soixante , l'autre de cinquante pièces de canon ; enfin par l'escadre entière. Le feu , qui commença vers deux heures après-midi , fut terrible de toutes parts. Maison-Forte & tous ses gens firent des prodiges de conduite & de valeur. La victoire fut réellement balancée jusqu'à neuf heures du soir , que les Français , ayant leur gouvernail brisé , toutes leurs manœuvres hachées , & leur château-d'avant fracassé , se virent près de couler à fond. Ils se rendirent , avec plus d'honneur que l'ennemi n'en pouvait tirer de sa victoire. Mais cette disgrâce entraîna la perte de Louifbourg. Les Assiégeans avaient été si découragés par la résistance qu'ils y avaient trouvée , & connaissaient si peu l'art de la guerre , que regrettant les champs & le repos de leur Colonie , ils demandoient déjà leur retour. Le Voyageur Espagnol a su d'eux-mêmes , que si la prise du Vigilant étoit arrivée quinze jours plus tard , ils auraient levé le siège ; mais cet avantage releva leurs espérances. Ils recevaient sans cesse des munitions

de la
deva
dout
Il
tant
cédé
nifou
Il fu
Cha
le T
allon

de la Nouvelle - Angleterre , & celles de la Ville _____
 devant diminuer de jour en jour , ils ne purent Colonies
 douter du succès. Françaises.

Il parait étonnant à M. d'Ulloa que , malgré tant de malheurs , qui s'étaient rapidement succédés , malgré l'indocilité & la faiblesse de la garnison , Louisbourg ait tenu six semaines entieres. Il fut rendu à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle & cédé de nouveau à l'Angleterre par le Traité de 1763 , avec le Canada , dont nous allons parler.





CHAPITRE II.

CANADA

ou Nouvelle - France.

L'ABBÉ LENGLET, qui comprend, sous le nom de Nouvelle-France, le Canada & la Louisiane, la situe entre les vingt-cinq & cinquante-trois degrés de Latitude Septentrionale, & les deux cens soixante-sept & trois cens trente degrés de Longitude, prenant sa plus grande étendue du Sud-Ouest au Nord-Est, depuis la Province de Panuco dans la Nouvelle-Espagne jusqu'au Cap Charles, près du Golfe Saint-Laurent; ce qui renferme une distance de plus de neuf cens lieues.

Colonies
Françaises.

Il est impossible de donner une Description régulière de cette Contrée, dont toutes les parties n'ont jamais été divisées avec ordre, & ne sont pas même également connues. Mais commençons par des idées générales, pour revenir aux détails avec nos plus judicieux Voyageurs.

On donne communément pour bornes à la

Nouv
Nord
d'im
le pa
& la
nom
de M
vern
ties
rapp
trav
la V
l'aut
A
fleu
on e
s'att
inc
ou
la l
ner
le
lac
E
O
la
li
p

Nouvelle-France , ou au Canada , la mer du ~~_____~~ Colonies
 Nord , & les Colonies Anglaïses à l'Orient ; Française.
 d'immenses Contrées Américaines au Couchant ;
 le pays de Labrador & la Baie d'Hudson au Nord ;
 & la Louisiane au Sud , en comprenant sous ce
 nom le pays des Illinois , qui s'y joint par le fleuve
 de Mississipi , & qui appartient au même Gou-
 vernement. On divise le Canada en deux par-
 ties , la Septentrionale & la Méridionale , par
 rapport au fleuve de Saint - Laurent qui les
 traverse ; & c'est dans la première qu'est située
 la Ville de Québec , Capitale de l'une & de
 l'autre.

Ainsi , les terres qui sont des deux côtés de ce
 fleuve , formant proprement la Nouvelle-France ;
 on comprend que la meilleure méthode est de
 s'attacher à suivre son cours. Sa source est encore
 inconnue , quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept
 ou huit cens lieues. Les Cours de bois , dit
 la Hontan , n'ont pas été au-delà du lac de *Le-*
nemignon , ou *Alimipegon* , qui se décharge dans
 le lac Supérieur ; comme celui-ci tombe dans le
 lac des Hurons ; le lac des Hurons , dans le lac
 Erié , ou de Conty , & le lac Erié , dans le lac
 Ontario ou de Frontenac. C'est de ce dernier
 lac que sort ce grand fleuve , qui coule vingt
 lieues assez paisiblement , ensuite trente autres
 avec rapidité jusqu'à la Ville de Mont - Réal , d'où

Colonies
Françaises.

il continue son cours avec modération jusqu'à celle de Québec, s'élargissant de-là peu-à-peu, jusqu'à son embouchure, qui en est à plus de cent lieues. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ajoute le même Voyageur, il tire son origine du grand lac des Assinipouels, cinquante ou soixante lieues au-delà de celui de Lenemignon. Au Nord de son embouchure, on trouve la grande Contrée de *Labrador*, que les Anglois nomment Nouvelle-Bretagne, habitée par des Américains fort sauvages, avec lesquels on n'a point d'autre commerce que celui des pelleteries, & dont le pays s'étend jusqu'à la Baie d'Hudson.

Lacs du
Canada.

La Hontan donne au lac Supérieur environ cinq cens lieues de circuit, en y comprenant le tour des Anses & des petits golfes. Cette petite mer d'eau douce est assez tranquille, depuis le commencement de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud est le plus sûr pour la navigation des canots, parce qu'il contient quantité de Baies & de petites rivières, où l'on peut relâcher dans le mauvais temps. Ses bords ne sont point habités par des Américains sédentaires; mais, suivant l'usage de ces Peuples, il s'en trouve un grand nombre qui vont y chasser ou pêcher, pendant l'été, & qui portent en certains lieux les castors qu'ils ont pris pendant l'hiver, pour la traite

que

que les Coureurs Français y vont faire tous les ans. Il se trouve, autour de ce lac, des mines de cuivre, dont le métal est si pur, qu'il n'y a pas un septieme à retrancher. On y voit quelques Isles, remplies d'élans & de caribous; mais la difficulté du passage ne permet gueres de les y aller chasser. Le lac produit une grande abondance d'esturgeons, de truites, & de poisson blanc. Pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de six mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues des bords.

Colonies
Françaises.

Du lac Supérieur, la Hontan passe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cens lieues de circuit. On a, dans cette route, à descendre le saut de Sainte-Marie. C'est une cascade; de deux lieues de long, où les eaux du lac Supérieur se déchargent. Les Jésuites y avaient une Maison, en 1668, lorsque le Voyageur Français y passa, dans le Village d'une Nation nommée les *Outchipoués*, auxquels le voisinage de la cascade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce poste est un grand passage pour les Coureurs de bois, qui se rendent en été sur les bords du lac; mais il n'y croît rien, parce que des brouillards continuels y rendent les terres stériles. Au contraire, le lac des Hurons est situé sous un beau climat. Quantité de petites Isles y mettent les canots à couvert du côté du Nord; mais celui du

Colonies Sud est commode pour la chasse des bêtes fauves.
Françaises. La figure du lac représente un parfait triangle.

Le lac des Illinois, ou Michigan, a trois cens lieues de tour ; & dans une si grande étendue, il n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de sable. Il est situé dans un beau climat. Ses bords sont couverts de sapins & de belles futaies. Une de ses Baies, qu'on nomme la *Baie de l'Ours*, reçoit une riviere où la Nation des Otaouais va faire, de trois en trois ans, la chasse des castors. Le côté Méridional du lac est rempli de chevreuils, de cerfs & de poules d'Inde. On trouve, dans le détroit qui conduit du lac des Hurons au lac Erié, un Fort nommé Saint-Joseph.

Le lac Erié, qui porte aussi l'illustre nom de Conti, passe pour le plus beau lac de l'Univers. Son circuit est de deux cens trente lieues. De toutes parts, il offre des perspectives charmantes. Ses bords sont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers, & de belles vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des arbres, dans un terrain fort uni. Tous les Voyageurs parlent avec admiration de la multitude de bêtes fauves & de poules d'Inde, qui se trouvent dans les bois & dans les vastes prairies qu'on découvre du côté du Sud. Les bords de deux belles rivieres, qui se déchargent au fond du lac, sans rapides & sans cataraetes, sont peuplés

de bœufs
 de poiss
 poissons
 & des l
 de quate
 & sans
 que dans
 de Févri
 sont ni d
 les *And*
 habitaien
 d'Ohio,
 les Iroq
 de terre
 Vers l'O
 on trou
 près de
 qui sera
 si la co
 cataract
 détroit
 dans ce
 trente l
 une de
 le Fort
 jusqu'à
 Honta
 Sauvage

de bœufs sauvages. Il est rempli d'esturgeons & de poisson blanc ; mais les truites , & d'autres poissons , qui abondent dans les lacs des Hurons & des Illinois , y sont rares. Sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau , sans battures & sans écueils. On n'y connaît les gros vents que dans le cours de Décembre , de Janvier & de Février ; & , dans cette saison même , ils ne sont ni dangereux , ni fréquens. Les *Errieronons* , les *Andastogueronons* & d'autres Peuples qui habitaient ses bords Méridionaux jusqu'à la riviere d'Ohio , ou la belle riviere , ont été détruits par les Iroquois. Le côté du Nord offre une pointe de terre , qui s'avance d'environ quinze lieues. Vers l'Orient , à trente lieues de cette pointe , on trouve une petite riviere , qui prend sa source près de Gananaské , Baie du lac de Frontenac , & qui serait un passage assez court d'un lac à l'autre , si la communication n'était interrompue par des cataractes. De l'embouchure de cette riviere au détroit , c'est - à - dire , à la décharge du lac Erié dans celui de Frontenac , il ne reste pas moins de trente lieues. Le détroit en a quatorze de long , sur une de large. C'est sur sa rive Orientale qu'est situé le Fort de Niagara , d'où l'on compte vingt lieues jusqu'à l'embouchure de la riviere de Condé. La Hontan donne à cette riviere , sur le récit des Sauvages , soixante lieues de cours , sans ca-

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

taraêtes : ils l'assurèrent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage assez court, on peut passer dans une autre, qui roule ses eaux jusqu'à la mer. Les Isles du lac Erié, sur-tout celles du fond, sont de vrais parcs de chevreuils, & comme autant de vergers, où la Nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres & de fruits, pour la nourriture des poules d'Inde, des faisans & des bêtes fauves. Si la Navigation était libre de Québec jusqu'à ce lac, on pourrait faire, dit-on, de ces rives & des pays voisins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau Royaume du monde. Un Voyageur assure qu'outre les beautés naturelles, il se trouve d'excellentes mines d'argent à vingt lieues dans les terres, le long d'un côteau, d'où les Sauvages ont apporté de grosses pierres, remplies de ce précieux métal.

Du lac Erié on passe dans le lac Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingt lieues de circuit. Sa figure est ovale, & sa profondeur a de vingt à vingt-cinq brasses. Il reçoit, du côté du Sud, les rivières des *Onnontouans*, des *Onnontagues* & de la *Famine*; du côté du Nord, celles de *Ganaraské* & de *Théonontaté*. Ses bords sont garnis de grandes forêts sur un terrain assez égal & sans côtes escarpées. Il forme plusieurs petits Golfs du côté du Nord. Le pays des Iroquois, si célèbre dans toutes les Relations de la Nouvelle-France,

occupe le côté Méridional du lac Ontario, entre les Colonies Anglaïses & le lac. Il est très-fertile, mais si dépourvu de bêtes fauves & de poissons, que ses habitans sont obligés de faire leurs pêches sur les bords du lac, d'où ils portent le poisson boucané dans leurs Villages, & d'aller faire leurs chasses au loin. C'est apparemment la nécessité de sortir ainsi de leur canton, pour se procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuses & des plus redoutables Nations de l'Amérique. Ce fut pour opposer une barriere à des peuples également inquiets & guerriers qu'en 1672 le Comte de Frontenac fit bâtir, à l'entrée du lac, dans un lieu nommé *Catarocouy*, un Fort auquel il donna son nom.

Colonies
Françaises.

Le fleuve de Saint-Laurent, sortant du lac Ontario au Nord-Est, va passer à Mont-réal, où il reçoit la grande riviere des Outaouais, traverse toute la belle partie de l'Etablissement Français jusqu'à Québec, & de-là se rend majestueusement à la mer.

Mais c'est de la mer même qu'il faut remonter avec un Voyageur plus exact, le P. de Charlevoix. Il donne quatre-vingt lieues de long au Golfe Saint-Laurent; c'est-à-dire, à cet espace de mer qui est renfermé entre l'Isle de Terre-Neuve & l'Isle Royale à l'Est & les côtes du Continent à l'Ouest. L'entrée du Golfe est entre

Colonies
Françaises.

la pointe Sud-Est de l'Isle de Terre-Neuve & la pointe Nord-Est de l'Isle Royale. On laisse au Sud quelques petites Isles, & l'on arrive au Cap des Rosiers, qui est à la pointe Sud du fleuve, & qui en fait proprement l'entrée. C'est de-là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce Cap jusqu'à la Côte de Labrador qui y répond. Elle est coupée presqu'au milieu par l'Isle d'Anticosti, qui s'étend environ quarante lieues Nord-Est & Sud-Est, mais qui a peu de largeur. Cette Isle appartient aux descendans d'un Français, qui avait eu part à la découverte du Mississipi, & qui obtint cette récompense pour un service qui avait coûté la vie au Chef de son entreprise; mais on ne lui fit pas un riche présent: elle est stérile, mal fournie de bois, & sans un seul hayre où le moindre bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quelques années, qu'on y avait découvert une mine d'argent, & l'on fit partir de Québec un Orfèvre pour en faire l'épreuve; mais on ne fut pas long-tems à se détromper. Le seul avantage de l'Isle d'Anticosti est la pêche, qui est assez abondante sur ses côtes.

Le côté méridional du fleuve forme un beau pays, habité par la Nation Américaine, qu'on nomme *les Abenakis*; & le côté du Nord est

encore un vaste désert, où, dans l'espace de cinq
cens lieues, on rencontre à peine quelques races
de ces peuples errans & farouches que nous
comprenons sous le nom général d'Esquimaux.
Après avoir passé l'Isle d'Anticosty, on se voit
toujours entre deux terres, avec le plaisir de
connaître exactement la mesure de sa route; &
l'on n'a plus besoin que de circonspection pour
se garantir des dangers du fleuve; mais il serait
difficile de les présenter si l'on ne s'attachait à
suivre fidèlement le Voyageur.

Il s'était embarqué à la Rochelle, le 2 de Juillet
1720, sur une flûte du Roi nommée *le Chameau*,
& commandée par M. de Voutron; le 2 de Sep-
tembre, il entra dans le fleuve de Saint-Laurent.
Le Mardi 3, ayant passé l'Isle d'Anticosty, il laissa
sur la gauche les Monts-Notre-Dame & le Mont-
Louis: c'est une chaîne de montagnes fort hautes
entre lesquelles il y a quelques vallons, & qui
étaient habitées autrefois par des Sauvages. Sa
figure est presque ronde. Des rochers escarpés
d'une prodigieuse hauteur l'environnent de toutes
parts, & l'eau douce n'y manque point aux na-
vires. Tout le pays est rempli de marbre; mais
sa plus grande richesse serait la pêche des baleines.
Elle y attirait autrefois les Basques. On voit encore
sur une petite Isle qui porte leur nom, & qui

Colonies
Françaises;

Golfe de
S. Laurent.

~~Colonies~~
Colonies
Françaises.

est un peu au-dessous de l'Isle verte, des restes de fourneaux & des côtes de baleines.

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux gens du vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avait quelques habitations Françaises; au lieu qu'ils ne trouverent ici nulle sorte d'habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisieme jour, & l'on franchit le passage de l'Isle Rouge, qui n'est pas sans danger. Le lendemain, avec un peu de vent & de marée; on alla mouiller au-dessus de l'Isle-aux-Coudres, à quinze lieues de Québec & de Tadoussac. On la laisse à gauche, & le passage a ses difficultés; lorsqu'on est mal servi par le vent; il est étroit & rapide dans l'espace d'un bon quart-de-lieu. On observe qu'il était autrefois plus aisé, & qu'en 1663; un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur l'Isle-aux-Coudres, qui en fut aggrandie de moitié, & qu'à la place de cette montagne il parut un gouffre dont il n'y a pas de sûreté à s'approcher. On pourrait passer au Sud de l'Isle, qui a reçu le nom de *Passé d'Iberville*, parce que cet Officier tenta heureusement ce passage; mais l'usage est de passer au Nord. Au-dessus du gouffre, on trouve la Baie de Saint-Paul, où commencent les habitations du côté du Nord. Cette Baie, qui appartient au

Sémi
vante
belle
Si
term
plus
Cap
quel
bon
fére
d'O
prél
perl
de q
sous
Fran
leri
pre
Vil
affé
d'O
ch
N
m
à
c
f
L

Séminaire de Québec, a des pins rouges fort ~~abondans~~
 vantés, & l'on y a découvert, depuis peu, une Colonies
 belle mine de plomb. Françaises.

Six lieues plus haut, un Promontoire fort élevé termine une chaîne de montagnes, qui s'étend plus de quatre cens lieues à l'Ouest. On le nomme *Cap-Tourmente*, en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage est bon, & l'on y est environné d'Isles de différentes grandeurs. La plus considérable est celle d'Orléans, dont les campagnes bien cultivées se présentent en amphithéâtre, & forment une perspective agréable. Cette Isle, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en Comté sous le nom de Saint-Laurent, en faveur de François Berthelot, Secrétaire-général de l'Artillerie, qui l'avait acquise de François de Laval, premier Evêque de Québec. Elle avait déjà quatre Villages, & l'on y compte aujourd'hui six Paroisses assez peuplées. Des deux canaux qui forment l'Isle d'Orléans, le seul navigable est celui du Sud. Les chaloupes mêmes ne peuvent passer dans celui du Nord, qu'en haute marée; ainsi, du Cap-Tourmente, il faut traverser le fleuve pour remonter à Québec, & cette traversée demande des précautions. On y rencontre des sables mouvans, sur lesquels il n'y a pas toujours assez d'eau pour les gros navires, & qui obligent d'attendre la

Colonies marée : c'est un embarras qu'on éviterait encore
 en prenant par la Passe d'Iberville.

Françaises. Le Cap Tourmente est à cent dix lieues de la mer , & l'eau du fleuve est encore saumâtre ; phénomène assez étrange , malgré la largeur du fleuve , si l'on considère son extrême rapidité.

Enfin , le Lundi 23 Septembre, le Chameau mouilla devant Québec. C'est du même Voyageur que nous en devons tirer la description ; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la sienne sont imparfaites ou défectueuses. Ainsi , notre exactitude ne consiste ici qu'à n'y rien changer.

Québec. Québec est dans une situation fort singulière, à quarante-six degrés cinquante-six minutes du Nord. C'est la seule Ville du monde connu qui ait un port d'eau douce, à six vingt lieues de la mer , & capable de contenir cent vaisseaux de ligne. Aussi est-elle placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. Jusqu'à l'Isle d'Orléans , c'est-à-dire à cent dix ou douze lieues de la mer , il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large ; mais au-dessus de l'Isle il se rétrécit tout d'un-coup, tellement que, devant Québec, il n'a plus qu'un mille de largeur. De-là vient le nom de Québec ou *Quebeio* , qui signifie *rétrécissement* en langue Algonquine.

Le premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la rade, est une belle nappe d'eau d'environ trente pieds de large & quarante de haut, qui est immédiatement à l'entrée du petit canal de l'Isle d'Orléans. On la voit d'une longue pointe de la côte méridionale du fleuve, qui paraît se recourber sur l'Isle d'Orléans. Cette cascade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, & la pointe celui de *Levi*, à l'honneur de l'Amiral de Montmorency & du Duc de Ventadour, son neveu, qui ont été tous deux successivement Vice-Rois de la Nouvelle-France. On juge d'abord qu'une chute d'eau si abondante, & qui ne tarit jamais, doit être la chute de quelque grande rivière; mais ce n'est que celle d'un petit ruisseau, où, dans quelques endroits, on n'a pas de l'eau jusqu'à la cheville du pied, & qui tire sa source d'un beau lac à douze lieues du Saut. La Ville est une lieue plus haut, & du même côté, à l'endroit même où le fleuve est le plus étroit; mais l'espace qui est entr'elle & l'Isle d'Orléans, forme un bassin d'une lieue de long & de large; dans lequel se décharge une rivière, nommée *Saint-Charles*, qui vient du Nord-Ouest. Québec est situé entre l'embouchure de cette rivière & le Cap-aux-Diamans, qui avance un peu dans le fleuve. En 1608, les eaux du fleuve qui, dans la marée, montaient quelquefois jusqu'au pied du

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises. rocher, se sont retirées insensiblement, & laissent aujourd'hui à sec un grand terrain où l'on a bâti la basse Ville. Elle est assez élevée au-dessus du rivage, pour rassurer les habitans contre l'inondation.

En débarquant, on rencontre une place de médiocre grandeur & de figure irrégulière, où s'offre en face une suite de maisons adossées contre le rocher & fort bien bâties. Elles n'ont pas beaucoup de profondeur dans cette situation; mais elles forment une rue assez longue, qui occupe toute la largeur de la place, & s'étend à droite & à gauche jusqu'à deux chemins qui conduisent à la haute Ville. La place est bornée, à gauche, par une petite Eglise, & sur la droite, par deux rangées parallèles de maisons. On en voit une autre rangée entre l'Eglise & le Port; & une autre encore au détour du Cap-aux-Diamans, sur le bord d'une Anse, qui se nomme l'*Anse des Meres*. Ce quartier est comme le faux-bourg de la basse Ville.

Entre ce fauxbourg & la grande rue, on monte à la haute Ville par une pente si roide, qu'on n'y peut monter qu'à pied, à l'aide de plusieurs degrés; mais de la place on a pratiqué, sur la droite, un chemin d'une pente plus douce, qui est bordé de maisons. C'est à l'endroit où les deux montées se réunissent que la haute Ville

com
enc
Cha
ren
Epi
Vin
plac
plac
log
leur
occ
de
qui
est
&
Cat
dan
bâ
I
tra
gra
le
de
est
de
qu
P
se

commence du côté du fleuve ; car on trouve encore une basse Ville du côté de la riviere Saint-Charles. Le premier bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, est le palais Episcöpal : toute la gauche est bordée de maisons. Vingt pas plus loin, on se trouve entre deux places assez grandes : celle de la gauche est la place-d'armes, sur laquelle donne le Fort où loge le Gouverneur-général. Les Récollets ont leur Couvent en face, & le reste du contour est occupé par d'assez belles maisons. Dans la place de la droite on rencontre d'abord la Cathédrale ; qui sert de paroisse à toute la Ville. Le Séminaire est à côté, sur un angle formé par le fleuve & par la riviere Saint-Charles. Vis-à-vis de la Cathédrale est le Collège des Jésuites ; & dans les intervalles, il y a des maisons assez bien bâties.

De la place-d'armes on entre dans deux rues ; traversées par une troisième, qui forme une assez grande Isle, entièrement occupée par l'Eglise & le Couvent des Récollets. L'autre place a deux descentes à la riviere Saint-Charles ; l'une, qui est fort roide, à côté du Séminaire, & qui a peu de maisons ; l'autre, à côté du Collège : & celle-ci, qui tourne beaucoup, est bordée de maisons assez petites, passe devant l'Hôtel-Dieu à mi-côte, & se termine à l'Hôtel de l'Intendant. L'autre côté

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises. des Jésuites, où est leur Eglise; offre une assez longue rue qui contient le Couvent des Ursulines. Telle est la forme générale de Québec. Faisons observer que le fond sur lequel est bâtie toute la haute Ville est partie de marbre & partie d'ardoise; mais il faut passer à la description particulière des principaux édifices.

L'Eglise de la basse Ville, dédiée sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, est l'exécution d'un vœu fait, en 1690, pendant le siège que Québec eut à soutenir contre les Anglais. Elle sert de Succursale pour la commodité des habitans. Sa structure est simple: une propreté modeste en fait l'unique ornement. Quelques Sœurs d'une Congrégation Religieuse qui sert l'Hôpital, tiennent une Ecole entre cette Eglise & le Port.

Le Palais Episcopal n'a de fini que la Chapelle, & la moitié des édifices compris dans le plan, suivant lequel il doit former un quarré long. Son jardin s'étend jusques sur la croupe du rocher & domine toute la rade. L'Observateur, se livrant ici à son imagination, ne désespère pas qu'un jour la Capitale de la Nouvelle-France ne soit aussi florissante que celle de l'ancienne. « Aussi » loin, dit-il, que la vue pourra porter, on ne » verra que des bourgs, des châteaux, des mai- » sons de plaisance; & déjà ce spectacle est ébau-

» ché
» ma
» l'ex
» cou
» les
» vti
» des
» pou
» par
» agr
» joir
» plu
» tue
» sup
» qu
» n'a
» en
» No
» alc
» po
» ra
» be
I
feul
fera
de
une
qu

ché. Quand le fleuve de Saint-Laurent, qui roule
 majestueusement ses eaux & qui les amène de
 l'extrémité du Nord ou de l'Ouest, y sera
 couvert de vaisseaux ; que l'Isle d'Orléans &
 les deux rivières, qui forment le Port, décou-
 vriront de belles prairies, de riches côtes &
 des campagnes fertiles ; & que leur mérite-
 ra pour cela que d'être mieux peuplées ? Une
 partie de la rivière Saint-Charles, qui se jette
 agréablement dans une charmante vallée, sera
 jointe à la Ville, dont elle fera sans doute le
 plus beau quartier ; que toute la rade sera revê-
 tue de quais magnifiques, le Port entouré de
 superbes bâtimens, & qu'on y verra trois ou
 quatre cens navires, chargés de richesses qu'on
 n'a point encore fait valoir, & qu'ils prendront
 en échange pour celles de l'ancien & du
 Nouveau - Monde qu'ils auront apportés :
 alors la terrasse du palais Episcopal offrira un
 point de vue auquel il n'y aura rien de compa-
 rable ; & dès-à-présent c'est un lieu d'une grande
 beauté. »

Colonies
 Françaises.

La cathédrale mérite peu d'être le siège du
 seul Evêché de l'Amérique Française. Elle ne
 serait pas une belle paroisse dans un petit Bourg
 de France. Ce qu'elle a de plus remarquable est
 une tour fort haute, solidement bâtie & de quel-
 que apparence dans l'éloignement. Le Séminaire,



15 128
16 132
17 22
18 20

19
20
21
22

Colonies
Françaises.

qui touche à cette Eglise, est un grand carré ; mais les bâtimens sont imparfaits. Deux incendies, dont le second, arrivé en 1705, les consuma presque entièrement lorsqu'on achevait de les rétablir, ont retardé les réparations de l'édifice. Du jardin on découvre la rade & la riviere Saint-Charles, autant que la vue peut s'étendre.

Le Fort est un fort beau bâtiment flanqué de deux pavillons. On y entre par une cour spacieuse & régulière ; mais il n'a point de jardin, parce qu'il est construit sur le bord du roc. Une belle galerie, avec un balcon régissant, y supplée ; elle commande la rade jusqu'au milieu de laquelle on peut se faire entendre avec un porte-voix, & l'on a la vue de toute la basse Ville sous ses pieds. En sortant, on entre à gauche dans une grande esplanade d'où l'on monte, par une pente douce, à la cime du Cap-aux-Diamans, qui compose une fort belle plate-forme. Avec une charmante perspective, on y respire l'air le plus pur, & l'on y a le spectacle d'un grand nombre de marsouins qui jouent sur la surface des eaux. Il n'est pas rare d'y trouver des diamans plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Québec. Ils y étaient autrefois fort communs, & le Cap en a tiré son nom. La descente, du côté de la campagne, est encore plus douce que vers l'esplanade.

Les Récollets

Les Récollets ont une fort belle Eglise, ornée d'une large tribune qui regne à l'entour, mais un peu massive. C'est l'ouvrage d'un Convers de l'Ordre. Entre plusieurs tableaux, d'une peinture grossière, on distingue ceux du Frere Luc. La maison est grande, bien bâtie, commode, accompagnée d'un jardin spacieux & bien cultivé.

Colonies
Françaises.

Les Ursulines, comme le Séminaire, ont eu le malheur d'essuyer deux incendies. Elles ont si peu de fonds, qu'après la première de ces deux disgrâces, on fut tenté de les faire retourner en France; cependant, par leur économie, leur travail & leur sobriété, & le respect qu'elles s'attirent dans la Colonie, elles sont parvenues deux fois à se rétablir. Elles dorent, elles brodent. Toutes leurs occupations sont utiles & de bon goût.

Le Collège des Jésuites, qui n'était autrefois qu'un amas grossier de baraques Françaises & de cabanes Sauvages, a pris une fort belle forme; mais la situation n'en est pas fort avantageuse. Il manque de vue. Celle de la rade, qu'il avait en perspective, est aujourd'hui masquée par la Cathédrale & le Séminaire. Le jardin est grand & terminé par un petit bois, reste de l'ancienne forêt, qui couvrait autrefois cette montagne. L'Eglise, en-dehors, n'a de beau qu'un assez joli clocher; elle est couverte d'ardoises, & c'est la

Colonies Françaises. seule qui le soit au Canada, où, jusqu'à présent, tous les toits sont de bardeaux. Dans l'intérieur, elle est fort ornée. « Une tribune légère & bordée d'une balustrade de fer, peint & doré, d'un fort bon ouvrage; une chaire bien dorée & bien travaillée en fer & en bois, quelques bons tableaux; point de voûte, mais un lambris plat assez orné; point de pavé, mais un bon plancher qui rend cette Eglise supportable en hiver, tandis qu'on est transi de froid dans les autres: » c'est la description du Religieux Voyageur. Il ne reconnut point, dans quatre colonnes creuses & grossièrement marbrées, qui font l'ornement du grand autel, les quatre grandes colonnes cylindriques & massives, d'un seul bloc de porphyre noir comme du jais, sans taches & sans fils, que la Hontan représente avec affectation. On pardonnerait, dit-il, à ce Voyageur, s'il n'avait blessé la vérité que pour donner du lustre aux Eglises.

L'Hôtel-Dieu a deux grandes salles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Tout y est propre & commode. L'Eglise est derrière la salle des femmes, & n'a de remarquable que le maître-autel, dont le rétable est fort beau. Cette maison est desservie par des Religieuses Hospitalières de Saint-Augustin, d'une Congrégation qui se nomme *la Miséricorde de Jesus*. Les premières sont venues

de Dieppe, & n'avaient pas mal commenée à se loger ; mais leur maison n'est point achevée. Sa situation, à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu sur la riviere Saint-Charles, les fait jouir d'une fort belle vue.

Colonies
Françaises.

L'Hôtel de l'Intendant porte le nom de Palais, à Québec, parce qu'il sert aux assemblées du Conseil Supérieur. C'est un vaste pavillon dont les deux extrémités débordent de quelques pieds, & où l'on monte par un perron à double rampe. La façade du jardin, d'où l'on a la vue de la petite riviere, & qui y conduit de plein pied, est beaucoup plus riante que celle de l'entrée. La cour offre, à droite, les magasins du Roi ; derriere ; c'est la prison. La porte d'entrée est masquée par la montagne qui forme la haute Ville, & qui ne présente, en cet endroit, qu'un rocher désagréable à la vue. Ce Palais a souffert deux incendies, dont on rapporte le dernier à l'année 1726.

En suivant la rue, ou le chemin qui la borne, on entre dans la campagne & l'on se rend, par un demi-quart de lieue de marche, à l'Hôpital général. C'est le plus bel édifice du Canada. Les Récollets en occupaient anciennement le terrain : M. de Saint-Vallier, Evêque de Québec, les transféra dans la Ville, acheta leur emplacement, & fit une dépense de cent mille écus pour la fondation de l'Hôpital. Le seul défaut de cet

établissement est d'être dans un marais qu'il
 Colonies sera toujours difficile de dessécher. Trente Reli-
 Françaises. gieuses y sont employées à servir les pauvres :
 c'est un essaim de l'Hôtel-Dieu de Québec, dis-
 tingué néanmoins par quelques réglemens parti-
 culiers & par une croix d'argent qu'elles portent
 sur la poitrine. La plupart sont des filles de con-
 dition.

Québec n'est pas régulièrement fortifié ; mais,
 depuis long-tems, on s'efforce d'en faire une
 bonne Place. Elle est déjà capable d'une vigou-
 reuse défense. Le Port est flanqué de deux bas-
 tions, qui sont presque à fleur d'eau dans les grandes
 marées, c'est-à-dire, qu'ils sont élevés de vingt-
 cinq pieds ; car, dans les équinoxes, la marée
 monte à cette hauteur. Un peu au-dessus du bas-
 tion de la droite on en a fait un demi, qui est
 pris dans le rocher ; & plus haut, à côté de la
 galerie du Fort, il y a vingt-cinq pièces de canon
 en batterie. Au-dessus est un petit Fort carré
 qu'on nomme la Citadelle ; & les chemins qui
 conduisent d'une fortification à l'autre, sont fort
 escarpés. La gauche du Port, le long de la rade,
 offre de bonnes batteries de canons & de mor-
 tiers. De l'angle de la Citadelle, qui regarde la
 Ville, on a fait une oreille de bastion d'où un
 rideau, tiré en équerre, va joindre un cavalier
 fort exhaussé sur lequel on trouve un moulin bien

for
 à l
 tio
 de
 être
 ang
 ter
 où
 bie
 der
 la P
 la d
 dan
 l'on
 d'au
 C
 mill
 pein
 & d
 agré
 » M
 » tr
 » de
 » un
 » ef
 » M
 » ta
 » de

fortifié. En descendant du cavalier on rencontre, à la portée du fusil, une première tour bien bastionnée, ensuite une seconde à la même distance de l'autre. Suivant les premières vues, tout devait être revêtu d'une chemise, qui aurait eu les mêmes angles que les bastions, & qui serait venue se terminer à l'extrémité du roc, devant le Palais, où l'on a déjà construit une petite redoute, aussi bien que sur le Cap-aux-Diamans. Ce dessein est demeuré sans exécution ; mais tel était l'état de la Place en 1711, lorsque les Anglais en tentèrent la conquête avec moins de succès qu'ils n'ont fait dans la suite : il n'avait pas changé en 1720, & l'on n'a rien publié depuis qui nous ait apporté d'autres lumières.

On ne compte gueres à Québec plus de sept mille ames ; mais, dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux habitans, & de leurs usages, donne l'idée d'une société fort agréable. « Un Gouverneur-général avec un Etat-
 » Major, de la Noblesse, des Officiers & des
 » troupes, un Intendant, un Conseil Supérieur &
 » des Juridictions subalternes, un Grand-Voyer,
 » un Grand-Maitre des Forêts, dont la juridiction
 » est assurément la plus étendue de l'univers, des
 » Marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'é-
 » taient, un Evêque & un Séminaire nombreux,
 » des Récollets & des Jésuites, trois Commu-

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises,

» nautés de Filles bien composées , des cercles
 » brillans chez la Gouvernante & chez l'Inten-
 » dante : voilà de quoi passer le tems sans ennui.
 » Aussi chacun s'efforce-t-il d'y contribuer. On
 » joue , on fait des parties de promenade ; l'été ,
 » en calèche , ou en canot, l'hiver, en traîneau
 » sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse
 » beaucoup : quantité de Gentilshommes n'ont
 » gueres que cette ressource pour vivre à leur
 » aise. Les nouvelles courantes se réduisent à
 » peu de chose , parce que le pays en fournit
 » peu , & que celles de l'Europe arrivent tout-
 » à-la-fois ; mais elles font l'occupation d'une
 » bonne partie de l'année. On raisonne sur le
 » passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences &
 » les beaux-arts ont leur tour , & la conversation
 » ne languit point. Les Canadiens, c'est-à-dire les
 » Créoles du Canada , respirent , en naissant, un
 » air de liberté qui les rend fort agréables dans le
 » commerce de la vie ; & nulle part on ne parle
 » plus purement la langue française : il est assez
 » remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On
 » n'y voit point de Particuliers riches , parce que
 » chacun aime à se faire honneur de son bien , &
 » que personne ne s'attache à thésauriser. On fait
 » bonne chere , on se met fort proprement. Tout
 » le monde est ici de bonne taille , & le sang est
 » fort beau dans les deux sexes. L'enjouement , la

« politesse & la douceur sont aussi des avantages
 « communs ; & la grossièreté , dans les manières Colonies
 « comme dans le langage , n'est pas même connue Françaises.
 « à la campagne. »

Il est important de suivre le même Voyageur dans les différentes courses , pour joindre à la description des lieux , d'utiles observations dont elle est toujours accompagnée. Le 19 de Mars 1721 , étant parti de Québec en traîneau pour se rendre à la Ville-des-Trois-Rivieres , qui en est éloignée de vingt-cinq lieues , il fit très-légerement sept lieues jusqu'à la Pointe-aux-Trembles , une des bonnes Paroisses du pays. L'Eglise en est grande , bien bâtie , & les habitans y sont fort aisés. En général , les anciens habitans sont plus riches au Canada que les Seigneurs , & l'on en donne la raison : ce n'était qu'une grande forêt lorsque les Français commencerent à s'y établir. Des Officiers , des Gentilshommes , des Communautés à qui l'on donna des Seigneuries , n'étaient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur , & n'avaient pas des fonds assez considérables pour y employer un nombre d'ouvriers suffisant. Il fallut y amener des habitans , qui , se trouvant obligés de travailler beaucoup , avant que de pouvoir y recueillir de quoi subsister , ne purent s'engager , avec les Seigneurs , qu'à des redevances fort modiques ; de sorte qu'avec les lods & ventès , qui se réduisent

Ville des
Trois-Ri-
vieres.

Colonies
Françaises.

presqu'à rien, le droit du moulin & la métairie, une Seigneurie de deux lieues de front & d'une profondeur illimitée est d'un revenu fort médiocre, dans un pays si peu peuplé, & dont le commerce intérieur est si faible.

A dix-sept lieues de la Pointe-aux-Trembles on trouve, sur la même route, la Baronnie de Beckancourt, qui contient un Village d'Abenaquis, & vis-à-vis, de l'autre côté du fleuve, une autre Baronnie, nommée Port-neuf. La demeure du Baron de Beckancourt est à l'entrée d'une petite riviere, qui coule toute entiere dans son domaine, & qui en a pris le nom. Elle se nommait auparavant la *Riviere Puante*, pour avoir été quelque tems infectée d'un grand nombre de corps morts, après un combat fort sanglant entre deux Nations sauvages. On traverse ici le fleuve de Saint-Laurent pour se rendre aux Trois-Rivieres, & rien n'est plus charmant que la situation de cette Ville. Elle est bâtie sur un côteau de sable, qui n'a gueres de stérile que l'espace qu'elle peut occuper en s'agrandissant; car elle n'a point encore beaucoup d'étendue; mais elle est environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable & la faite parvenir à l'opulence. Le fleuve, large d'une demi-lieue, coule au pied. Au-delà ce sont des campagnes cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts du monde. Un peu au-des-

sous, & du même côté, le fleuve reçoit une assez belle riviere, qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; & delà vient le nom de Trois-Rivieres que la Ville a pris dans son origine. Au-dessus, & presque à la même distance, on trouve le lac Saint-Pierre, long de sept lieues & large de trois. Ainsi, rien ne borne la vue de ce côté-là, & le Soleil paraît se coucher dans les ondes. Ce lac, qui n'est qu'un élargissement du fleuve, reçoit plusieurs rivieres, & n'est pas moins renommé pour l'abondance que pour la bonté de son poisson.

On ne compte pas plus de sept ou huit cens Français dans la Ville des Trois-Rivieres, quoiqu'elle ait, dans son voisinage, des mines d'excellent fer, qui seraient capables d'enrichir une grande Ville. On n'a commencé que depuis peu à les faire valoir. Au reste, le petit nombre des habitans de cette Ville, n'empêche point que sa situation ne la rende importante : c'est un des plus anciens Etablissmens de la Colonie ; & l'on y a vu, dès les premiers temps, un Gouverneur avec un Etat-Major. Un Couvent de Récollets, une assez belle Paroisse desservie par les mêmes Religieux, & un très-bel Hôpital, qui fait partie d'un Couvent d'Ursulines, où l'on en compte quarante chargées de l'office d'Hospitalieres, sont les principaux édifices des Trois-Rivieres. Dès l'année

Colonies
Françaises.

1650, le Sénéchal de la Nouvelle-France, dont la Jurisdiction est absorbée par le Conseil Supérieur, avait un Lieutenant dans cette Ville ; aujourd'hui, elle n'a plus qu'une Justice ordinaire, avec un Lieutenant-général pour Chef.

Colonies
Françaises.

A l'extrémité du lac Saint-Pierre, on voit un grand nombre d'Isles, de différentes grandeurs, qui se nomment les *Isles de Richelieu* ; & sur la gauche, en remontant de Québec, on en trouve six autres, qui bordent une Anse assez profonde, où se décharge une belle riviere, dont la source est au voisinage de la Nouvelle-Yorck. Les Isles, la riviere, & tout le pays qu'elle arrose, portent le nom de Saint-François. Toutes ces Isles étaient autrefois remplies de cerfs, de daims, de chevreuils & d'originaux, qui ont disparu. On pêche d'excellens poissons dans la riviere de Saint-François. L'hiver, on fait des trous dans la glace, pour y passer des filets de cinq ou six brasses de long, qu'on retire ordinairement chargés de *bars*, de poissons dorés, d'*achigans*, & sur-tout d'une espèce de brochets, nommés *masquinongés*, qui ont la tête plus grosse que les nôtres, & la gueule sous un museau recourbé. Les Sauvages du Canton sont des Abenaquis, parmi lesquels il se trouve quelques Algonquins, des Sokokis, & des Mahingans, plus connus sous le nom de Loups, qui étaient autrefois établis sur la

riviere de Manhate , dans la Nouvelle - Yorck , Colonies
Françaises.
 & qu'on en croit même originaires. Les Abenaquis
 sont venus à Saint-François, des Côtes Méridionales de la Nouvelle-France, les plus proches de la Nouvelle-Angleterre. Leur premier établissement , dans cette transmigration , fut une petite riviere qui se joint au fleuve de Saint-Laurent , vis-à-vis de Sillery, c'est-à-dire, une lieue & demie au-dessus de Québec, vers le Sud , près d'une chute d'eau qu'on nomme le *Saut de la Chaudiere*. Ils sont à présent sur le bord de la riviere Saint - François , à deux lieues de son embouchure dans le lac Saint-Pierre.

Des Trois-Rivieres, en traversant le Lac Saint-Pierre , & tirant au Sud , l'Observateur n'employa qu'une demi-journée pour se rendre à Saint-François, Il en partit le 13 ; & le lendemain il entra dans Mont-réal. Ce dernier trajet est de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y ait à le faire en hiver , dans un traîneau , par la commodité de se promener sur des canaux glacés , entre des Isles qui paraissent avoir été plantées à la ligne , comme des orangers , le coup-d'œil n'est pas beau dans une saison , où le blanc prend par-tout la place des plus belles couleurs de la Nature. Le climat est fort rude au Lac de Saint - Pierre ; mais lorsqu'on a passé les Isles de Richelieu , il semble qu'on soit transf-

 Colonies
 Françaises.

porté tout-à-coup dans une autre région. L'air devient plus doux, le terrain plus uni, le fleuve plus beau, & ses bords plus rians. On y rencontre des Isles, quelques-unes habitées, & d'autres dans leur état naturel, mais qui forment toutes les plus beaux paysages du monde.

L'Isle de Mont-réal, qui est comme le centre de ce beau Pays, a dix lieues de long, de l'Est à l'Ouest, & près de quatre dans la plus grande largeur. La montagne d'où elle tire son nom, & qui a deux têtes, d'inégale hauteur, est presque au milieu de la longueur de l'Isle; mais elle n'est qu'à demi-lieue de la côte méridionale, où la ville de Mont-réal est située. Le nom de *Ville-Marie*, que cette Ville reçut dans sa fondation, n'a pu passer en usage. Il ne se conserve que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs de l'Isle, qui en sont fort jaloux. On a déjà remarqué que ce sont les Sulpiciens. Comme toutes les terres de l'Isle sont très-bonnes, & que la Ville n'est gueres moins peuplée que celle de Québec, cette Seigneurie, suivant l'Observateur, vaut du-moins une demi-douzaine des meilleures du Canada. C'est le fruit de la sagesse & du travail des Seigneurs.

 Mont-réal.

La ville de Mont-réal offre un aspect fort riant. Elle est bien située & bien bâtie. L'agrément de ses environs & de ses vues inspire une

gaieté dont tous les habitans se ressentent. Elle n'est pas fortifiée. Une palissade bastionnée, & fort mal entretenue, fait toute sa défense, avec une mauvaise redoute, sur un petit terre qui sert de boulevard, & va se terminer en pente à une petite place quarrée. Autrefois elle était ouverte, & sans cesse exposée aux insultes des Sauvages ou des Anglais. Ce fut le Chevalier de Callieres, frere du Plénipotentiaire à Ryswick, qui la fit fermer, pendant qu'il en était Gouverneur; &, depuis quelques années, elle est ceinte d'un bon mur. Mais sa plus forte défense consiste dans la valeur de ses habitans.

sa forme est un quarré long, situé sur le bord du fleuve: le terrain s'élevant insensiblement, partage la Ville, dans sa longueur, en haute & basse. La premiere contient la Paroisse, le Séminaire, les Récollets, les Jésuites, & le logement du Gouverneur; la seconde, l'Hôtel-Dieu, les Magasins du Roi & la Place d'Armes. Au-delà d'un petit ruisseau qui vient du Nord-Ouest, & qui borne la Ville du même côté, on trouve l'Hôpital-Général, accompagné de quelques maisons, & sur la droite, au-delà des Récollets, dont le Couvent est à l'extrémité de la Ville de ce côté-là, on a commencé à former une espèce de fauxbourg, qui sera quelque jour un fort

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

 beau quartier. Les Jésuites n'ont pas une Maison fort spacieuse ; mais leur Eglise est grande & bien bâtie. Le Couvent des Récollets a plus d'étendue , & la Communauté en est plus nombreuse. Le Séminaire est au centre de la Ville , & se fait reconnaître pour la Maison Seigneuriale. Il communique à l'Eglise Paroissiale , qui a plus d'apparence que la Cathédrale de Québec. Le Couvent des Filles de la Congrégation , quoiqu'un des plus grands édifices de la Ville , suffit à peine pour loger une si nombreuse Communauté : c'est le Chef-d'Ordre & le Noviciat d'un Institut qui a pris naissance au Canada , & qui s'y rend fort utile. L'Hôtel-Dieu est servi par des Religieuses , dont les premières ont été tirées de celui de la Fleche en Anjou. Leur Eglise & leur Salle des Malades , sont deux fort beaux bâtimens ; mais elles n'en sont pas moins pauvres , & les revenus de leur fondation ne sont pas proportionnés à leurs services. L'Hôpital-Général doit son établissement à un particulier , nommé *Charon* , qui employa tout son bien à former une Société d'hommes charitables , dans la double vue de prendre soin des malades , & d'instruire les jeunes gens de la campagne. Son projet fut rempli en 1719 ; mais il n'y a pas survécu assez longtemps pour l'achever.

Entre l'Isle de Mont-réal & la terre-ferme , ~~entre~~ Colonies
 vers le Nord , on trouve une autre Isle , d'en- viron huit lieues de long , & de deux dans la Française.
 plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'Isle de *Montmagni* , du nom d'un Gouverneur du Canada qui la possédait. Ensuite elle fut donnée aux Jésuites , qui l'appellerent l'*Isle de Jesus*. On n'explique point comment elle est passée entre les mains des Sulpiciens , qui ont entrepris de la peupler , & qui lui ont conservé son dernier nom. Le canal , qui sépare les deux Isles , est nommé la riviere des Prairies , parce que , des deux côtés , il en arrose de fort belles. Son cours est embarrassé , vers le milieu , par un Rapide , qu'on appelle le *Sault du Récollet* , depuis qu'un Religieux de cet Ordre s'y est noyé. Le troisieme bras du fleuve , est semé d'un prodigieux nombre d'Isles , & porte le nom de *Milles-Isles* , ou de *riviere de Saint-Jean*. A la tête de l'Isle de Jesus , on voit la petite Isle *Bizard* ; & plus haut , vers le Sud , l'Isle *Perrot* , qui a deux lieues de long , & presque la même largeur. L'Isle Bizard termine le lac des deux montagnes , & l'Isle Perrot le sépare de celui de Saint-Louis. Ce qu'on nomme le Lac des Montagnes , est proprement l'embouchure d'une grande riviere , nommée la riviere des Otaouais , qui se jette ici dans le fleuve Saint-Laurent. Elle a deux

lieues de long , sur la même largeur. Le lac
 Colonies Saint-Louis , qui est un peu plus grand, n'est aussi
 Françaises. qu'un élargissement du fleuve. Jusqu'à présent la
 Colonie Française n'allait pas plus loin à l'Ouest ;
 mais on commence à faire de nouvelles habi-
 tations au-delà , & par-tout les terres sont
 excellentes.

Dans les dernières guerres , on a regardé ,
 comme la sûreté de Mont-réal & des lieux voi-
 sins , deux villages d'Iroquois Chrétiens , & le
 Fort de Chambli. Le premier des deux villages ,
 qui se nomme *Saut-de-Saint-Louis* , est situé en
 terre-ferme , du côté du Sud , trois lieues au-
 dessus de Mont-réal. Ses habitans , qui sont en
 grand nombre , ont toujours été une des plus
 fortes barrières de la Colonie contre les Iro-
 quois idolâtres , & contre les Anglais de la
 Nouvelle-Yorck. Il a changé deux fois de place ,
 dans l'espace de deux lieues : après avoir été près
 du Rapide dont il porte le nom , il est aujourd'hui
 dans une situation charmante. Le fleuve y
 est fort large , & couvert d'Isles ; celle de Mont-
 réal est en perspective d'un côté ; & de l'autre,
 la vue n'est pas bornée vers le lac Saint-Louis ,
 qui commence un peu plus haut. L'Eglise de ce
 village & la Maison des Missionnaires , sont deux
 des plus beaux édifices du Pays. Le second se
 nomme *la Montagne* , parce qu'il a subsisté long-
 temps

temps sur la double montagne, d'où l'Isle de Mont-
 réal tire son nom. A présent, il est en terre-ferme,
 vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette Isle,
 & ce sont des Sulpiciens qui l'ont gouverné, tant que
 les Français ont été les Maîtres du Canada.

Coloniales
 Françaises.

Le Fort de Chambly a toujours passé pour un
 poste de la dernière importance. Dans l'origine
 de la Colonie Française, les Iroquois descen-
 daient jusqu'au centre des habitations, par une
 rivière qui se décharge dans le fleuve Saint-
 Laurent, un peu au-dessus du Lac Saint-Pierre,
 & que cette raison fit nommer alors la *rivière
 des Iroquois*. Depuis on l'a nommée *rivière de
 Richelieu*, à cause d'un Fort de ce nom, qu'on
 avait construit à son embouchure. Ensuite, ce
 Fort ayant été ruiné, un Officier, nommé *Sorel*,
 en fit construire un autre, auquel on donna son
 nom, qui s'est communiqué à la rivière : elle le
 conserve encore, quoique le Fort ne subsiste plus.
 De-là, remontant la rivière, l'espace d'environ
 dix-sept lieues, toujours au Sud, mais prenant
 un peu du Sud-Ouest, on trouve un Rapide, &
 vis-à-vis une espèce de petit lac, formé par la
 rivière même : c'est sur le bord du Rapide, &
 vis-à-vis du lac qu'est situé le Fort de *Chambly*.
 Il fut d'abord élevé en bois, par un Officier qui
 lui donna son nom, dans le temps même que
 Sorel construisait le sien ; mais, vers l'an 1721,

Trou ; ensuite les tirant à terre , on fait un portage d'un demi-quart de lieue , qui devient nécessaire pour éviter un second Rapide nommé le *Buiffon* ; c'est une belle nappe d'eau , qui tombe d'un rocher plat , d'environ un demi-pied de hauteur. L'Observateur juge qu'on pourrait se délivrer de cet embarras , en creusant un peu le lit d'une petite riviere , qui se décharge dans une autre , au-dessus des Cascades.

Au-dessus du *Buiffon* , la largeur du fleuve est d'un grand quart de lieue , & les terres , des deux côtés , sont excellentes. On avait commencé à défricher celles qui sont sur la riviere Septentrionale ; & rien ne serait plus aisé , que d'y faire un grand chemin , depuis la pointe qui est vis-à-vis de l'Isle de Mont-réal , jusqu'à l'anse qu'on nomme *la Galette*. Il paraît même , qu'un Fort serait mieux placé & plus nécessaire à la *Galette* qu'à *Catarocoui* , parce qu'il n'y passe pas un canot sans être apperçu ; au-lieu qu'à *Catarocoui* , on se dérobe facilement derriere les Isles. Cette observation est d'un Commissaire des Guerres , qui fut envoyé , de la part du Roi , en 1706 , pour visiter tous les postes éloignés. Il remarqua d'ailleurs : « que les terres étant très-bonnes , aux environs de la *Galette* , on y aurait toujours des vivres en abondance , sans compter qu'en deux jours de bon vent , une barque pourrait

Colonies
 Françaises.

» aller de la Galette à Niagara. Un des objets ;
 » disait-il , qu'on s'était proposés , en construisant
 » le Fort Catarocoui , était le commerce avec
 » les Iroquois : or ces Sauvages viendraient aussi
 » volontiers à la Galette qu'à Catarocoui. Ils au-
 » raient , à la vérité , un peu plus de chemin à
 » faire ; mais ils éviteraient une traversée de huit
 » ou neuf lieues dans le lac Ontario : enfin le Fort
 » de la Galette couvrirait tout le Pays , qui est
 » entre la rivière des Otaouais & le fleuve
 » Saint-Laurent ; car ce canton n'est point abor-
 » dable du côté du fleuve , à cause des Rapides ,
 » & les bords de la rivière des Otaouais sont
 » faciles à garder. »

Le 3 de Mai , l'Observateur fit trois lieues
 pour se rendre aux Cèdres : c'est un troisième Ra-
 pide , qui a pris son nom d'une grande quantité
 de cèdres qu'on voyait autrefois dans ce lieu ,
 mais qui ont été presque tous coupés. Le 4 , un
 accident , qui creva un de ses canots , ne lui
 permit point de passer le quatrième Rapide , quoi-
 qu'il ne soit qu'à deux lieues & demie du pré-
 cédent. Le 5 , il passa le lac de Saint-François ,
 qui a sept lieues de long , & trois dans sa plus
 grande largeur. Les terres , des deux côtés , sont
 basses , & n'en paraissent pas moins bonnes. La
 route , depuis Mont-réal jusqu'ici , tient un peu
 du Sud-Ouest ; & le lac Saint-François court

Ouest-Sud-Ouest & Est-Nord-Est. Le 6, il fallut passer les châteaux du lac; c'est le nom qu'on donne à des canaux formés par un grand nombre d'Isles, dont le fleuve est presque couvert en cet endroit, & qui rendent le Pays charmant. Le reste du jour fut employé à franchir des Rapides, dont le plus considérable, qu'on nomme le *Moulinet*, est effroyable à la vue, & coûte beaucoup de peine à passer. On fit néanmoins sept lieues le même jour, & l'on alla camper au bas du *Long-Saut*; Rapide d'une demi-lieue de long, que les canots ne montent qu'à demi-chargés. On le passa le 7 au matin, pour naviger ensuite jusqu'à trois heures du soir. Après l'éloge que l'Observateur a fait du climat, & la différence qu'il y a remarquée à mesure qu'on monte le fleuve, il paraît fort surprenant d'entendre ici, qu'au milieu du mois de Mai, il gela, la nuit suivante, comme il fait en France au mois de Janvier. On était néanmoins sous les mêmes parallèles qu'en Languedoc. Le 9, on passa le Rapide nommé *Ploc*, éloigné du *Long-Saut* d'environ sept lieues, & de cinq des *Gallots*, qui est le dernier. La Galette est une lieue & demie plus loin, & l'on y arriva le 10. Tout le Pays, qui est entre cette Anse & les Gallots, mérite de l'admiration. Les forêts y sont char-

Colonies
Françaises.

mantes ; & l'on y remarque sur-tout des chênes d'une beauté extraordinaire.

A cinq ou six lieues de la Galette, on trouve une Isle, nommée *Tonihata*, longue d'une demi-lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux François, avait obtenu le domaine, avec une Patente de concession, qu'il se faisait honneur de montrer. L'Observateur vante l'esprit de ce Sauvage, quoiqu'il n'eût pas laissé, dit-il, de vendre sa Seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie ; mais, s'étant réservé l'usufruit, il y avait rassemblé dix-huit ou vingt familles de la Nation : dans toute sa conduite, il affectait d'imiter les manieres Françaises. De-là jusqu'au Fort de Catarocoui, il ne reste qu'environ quinze lieues, dans l'espace desquelles on traverse une espèce d'Archipel, nommé les *Mille-Isles*, & qui en contient du moins plus de cinq cens. Ensuite on n'a qu'une lieue & demie jusqu'au Fort. Le fleuve est ici plus libre, & large d'une demi-lieue. On laisse à droite trois grandes Anses, assez profondes ; & le Fort est bâti dans la troisième. C'est un carré à quatre bastions, qui n'occupe pas moins d'un quart-de-lieue de circuit. Il est construit de pierres, & sa situation est extrêmement agréable, sur-tout vers les bords qui présentent un paysage fort varié. Il en est de même

de l'entrée du lac Ontario , qui n'en est qu'à une demi-lieue. Elle est semée d'Isles, de différentes grandeurs , toutes revêtues d'arbres , & rien n'y termine l'horizon Ce lac a reçu le nom de Saint-Louis ; ensuite celui de Frontenac , qui avait été donné aussi au Fort de Catarocoui , dont le Comte de Frontenac est le Fondateur ; mais insensiblement le lac a repris son ancien nom , qui est *Ontario* , & le Fort celui de l'Anse dont il occupe les bords. Le terrain , depuis la Galette , est très-bon , quoique sur la lisière il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du fleuve , vis-à-vis du Fort , une très-belle Isle , où l'on avait mis des porcs , qui ont multiplié , & dont elle a pris son nom. L'Isle aux Cèdres , & l'Isle aux Cerfs , sont au-dessous , à demi-lieue l'une de l'autre. L'Anse de Catarocoui est double ; c'est-à-dire , qu'elle a , vers son milieu , une pointe qui avance beaucoup , & sous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes barques. Le derrière du Fort est un marais , où le gibier est en abondance. Autrefois il se faisait un commerce considérable au Fort de Catarocoui , sur-tout avec les Iroquois , dont les habitations sont au Sud ; & c'était pour les attirer , autant que pour les tenir en respect , que le Fort avait été bâti ; mais ce commerce ne s'est pas soutenu long-temps , & les Barbares n'en ont pas moins fait de mal à la

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

Colonie. Ils ont actuellement quelques familles aux environs du Fort, comme il s'en trouve aussi quelques-unes des Mississaguès, Nation Algonquine, qui a trois bourgades sur le lac; l'une au bord Oriental; l'autre à Niagara, & la troisième dans le détroit.

De Catarocoui, l'Observateur n'avait que six lieues à faire jusqu'à l'île aux Chevreuils, où l'on trouve un fort bon Port, qui peut recevoir de grandes barques; mais divers obstacles ayant retardé sa navigation, il passa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins, pour la première fois, des vignes dans la forêt. La plupart des arbres ont, dit-il, leur sep, qui s'élève jusqu'au sommet. Il n'avait point encore fait cette remarque, parce qu'il s'était toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'assura que rien n'était si commun jusqu'au Mexique. Ces vignes ont le pied fort gros, & portent beaucoup de raisins. Les grains ne sont que de la grosseur d'un pois, apparemment faute de culture. C'est un rafraîchissement si délicieux pour les ours, qu'ils vont les chercher sur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reste des oiseaux, qui ont bientôt vendangé des forêts entières.

Le 13, après avoir passé l'île aux Chevreuils, & s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'île aux Gallots, qui est par les quarante-trois degrés

trente-trois minutes, il fallut faire une traversée d'une lieue & demie, pour arriver à la pointe, que cette raison fait nommer *Traverse*. On gagne ainsi plus de quarante lieues, qu'il faudrait faire en côtoyant la terre ferme. De la pointe de l'Isle aux Gallots, on découvre à l'Ouest la riviere de Chouguen, ou d'*Onnontagué*, qui en éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit sur cette riviere, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six rivieres qu'on laisse à gauche, en prenant cette route, sont célèbres par l'excellence de leur poisson; c'est d'abord celle de l'*Assomption*, qui n'est qu'à une lieue de la pointe de *Traverse*; ensuite celle de *Sable*, trois lieues plus loin; celle de *la Planche*, deux lieues au-delà; celle de la *Grande Famine*, à deux autres lieues; celle de la *Petite Famine*, à une lieue; celle de la *Grosse Ecorce*, à même distance. Quoique les apparences eussent promis un beau temps, il changea tout-d'un-coup, & l'Observateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il était encore à trois lieues. Il aborda, vers sept heures du soir, à l'Anse de la *Famine*, qui porte ce triste nom depuis que M. de la Barre, Gouverneur de la Nouvelle-France, faillit d'y perdre toute son armée, par la faim & les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du lac y sont couverts de

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

forêts, dans lesquelles on distingue les chênes blancs & rouges, qui s'élèvent jusqu'aux nues. On y voit un autre arbre, de la plus grande espèce, dont le bois, dur, mais cassant, ressemble à celui du plane, & dont la feuille, à cinq pointes, de médiocre grandeur, est d'un très-beau verd en-dedans, & blanche en-dehors. C'est une espèce de cotonnier, qui porte dans une coque, de la grosseur de celle des marrons d'Inde, un coton, dont il est malheureux qu'on ne puisse faire aucun usage. A quarante-trois degrés de latitude, & dans une saison aussi avancée, où l'on ressentait quelquefois des chaleurs, telles qu'on les éprouve en France au mois de Juillet, l'Observateur était fort surpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres. Il attribue cette lenteur de la Nature, aux neiges, dont la terre a été couverte pendant plusieurs mois; elle n'est pas encore assez échauffée pour ouvrir les pores des racines & faire monter la sève. Il y a, dans ce Canton, des aigles d'une prodigieuse grosseur. On y est sur la frontière du pays des Iroquois.

Quelques lieues plus loin, l'Observateur passa devant l'embouchure de la rivière d'*Onnontagué*, qui lui parut large d'un arpent. Les terres y sont basses, mais revêtues de beaux bois. C'est dans cette rivière que se déchargent toutes celles qui arrosent les Cantons des Iroquois, & sa source est

un fort beau lac, nommé *Gannantaha*, qui a des salines sur ses bords. A dix lieues de l'Onnontagué, on trouve la Baie des *Goyogouins*. Toute la Côte, dans cet espace, est variée de marais & de terres hautes, un peu sablonneuses, mais couvertes de très-beaux arbres, sur-tout de chênes, qu'on croirait plantés de la main des hommes. La Baie des *Goyogouins* est un des plus beaux endroits du monde. Une presqu'Isle, couverte de bois, s'avance au milieu, & forme comme un théâtre. A gauche, on apperçoit, dans l'enfoncement, une petite Isle, qui cache l'entrée d'une riviere, par où les *Goyogouins* descendent dans le lac. On se rend de cette Baie à celle des *Tsonnotouans*; mais on rencontre, dans l'intervalle, une petite riviere, dont on rapporte des singularités fort curieuses. Elle se nomme *Cascouchiagon*. Quoique son embouchure ne soit ni large ni profonde, elle s'élargit un peu plus haut, & les plus grands vaisseaux y pourraient être à flot. Ensuite on est arrêté par une chute, qui n'a pas moins de soixante pieds de haut, & de deux arpens de large. Une portée de fusil au-dessus, on en trouve une seconde, de même largeur, mais moins haute de deux tiers; & demi-lieue plus loin, une troisième haute de cent pieds & large de trois arpens. Après ces grandes cataractes, on rencontre plusieurs Rapides; & cinquante lieues

Colonies
Françaises.

~~Colonies~~ plus loin, on trouve une quatrième chute, qui ne
 Colonies cède en rien à la troisième. Le cours de cette
 Françaises. rivière est de cent lieues; & lorsqu'on l'a remontée
 l'espace d'environ soixante, on n'en a que dix
 par terre, en prenant à droite, pour arriver à
 l'Ohio, ou la belle Rivière, dans un lieu nommé
 Ganos, où l'on trouve une fontaine dont l'eau
 a l'épaisseur de l'huile & le goût du fer. Les Sau-
 vages l'emploient dans leurs maladies, pour ap-
 paîser toutes sortes de douleurs.

La Baie des Tsonontouans est charmante. Une
 jolie rivière y serpente entre deux prairies bordées
 de côtes; & l'on y découvre des vallées d'une
 grande étendue, qui sont bornées par des forêts.
 Le 22, on passa devant une autre Baie, qui se
 nomme le grand Marais, & dès l'après-midi du
 même jour, on entra dans le détroit de Niagara.
 C'est un espace de quatorze lieues, qui fait la com-
 munication du lac Erié avec le lac Ontario, &
 par lequel le fleuve Saint-Laurnt passe du pre-
 mier dans l'autre. Depuis l'entrée, par le lac
 Ontario jusqu'à la grande chute du fleuve, ce
 détroit porte le nom de rivière de Niagara.
 L'intervalle est d'environ six lieues, & l'on
 trouve, à l'entrée, le Fort du même nom. Mais
 il n'existe que depuis le Voyage du P. de Char-
 levoix. M. de Joncaire, qui en est le Fondateur,
 avait alors un petit établissement trois lieues plus

loin , sur le bord du détroit , accompagné ~~de~~ ^{Colonies}
 de quelques cabanes d'Américains. On fait le ^{Françaises.}
 Sud, en entrant dans la riviere de Niagara ; &
 l'habitation de cet Officier , à laquelle on don-
 nait d'avance le nom de Fort , était sur la
 gauche , à cette distance du-lieu où le Fort est
 aujourd'hui.

Après avoir passé quelques jours dans une Com-
 pagnie fort agréable, l'Observateur eut à monter
 d'affreuses montagnes, pour se rendre au fameux
 Saut de Niagara , au-dessus duquel il devait se
 rembarquer. Ce voyage est de trois lieues ; il
 était autrefois de cinq ou six , parce qu'on passait
 de l'autre côté de la riviere , c'est-à-dire , à l'Oc-
 cident , & qu'on ne s'embarquait qu'à deux lieues
 au-dessus de sa chute ; mais on a trouvé sur la
 gauche , à un demi-quart de lieue de cette ca-
 taracte, une Anse où le courant n'est pas sensible,
 & où l'embarquement se fait sans péril.

La chute du fleuve Saint-Laurent , dans ce
 détroit , forme une des plus belles cascades de la
 Nature. Suivant les observations auxquelles on
 s'attache , la Hontan s'est également trompé
 sur sa hauteur & sur sa figure. « Il est certain ,
 » dit l'Observateur , que si l'on mesure la hauteur
 » par les trois montagnes qu'on a d'abord à fran-
 » chir , il n'y a pas beaucoup à rabattre de six
 » cens pieds que Delile lui donne dans sa Carte ;

Saut de
 Niagara.

Colonies
 Françaises.

» & sans doute il n'a risqué ce paradoxe que sur
 » la foi du Baron de la Honran & du P. Hennepin ;
 » mais , en arrivant au sommet de la troisième
 » montagne , j'observai que dans l'espace de trois
 » lieues , qui me restaient jusqu'à la chute d'eau , il
 » faut plus descendre que monter , & c'est à quoi
 » ces deux Voyageurs n'avaient pas fait assez d'at-
 » tention. Comme on ne peut s'approcher de la
 » cascade que de ce côté , ni la voir que de pro-
 » fil , il n'est pas aisé d'en mesurer la hauteur avec
 » les instrumens ; on l'a tenté avec une longue
 » corde attachée au bout d'une perche ; & cette
 » méthode n'a fait trouver que cent quinze ou
 » six vingt pieds de profondeur ; mais il n'est pas
 » possible de s'assurer si la perche ne s'est point arrê-
 » tée sur quelque rocher qui s'avancait ; & quoiqu'on
 » l'ait toujours retirée mouillée , aussi-bien qu'un
 » bout de la corde , on n'en peut rien con-
 » clure , parce que l'eau , qui se précipite de la
 » montagne , rejait fort haut , avec beaucoup
 » d'écume. Pour moi , qui l'ai considérée de tous
 » les points , d'où la vue le permet , j'estime qu'on
 » ne saurait lui donner moins de cent quarante
 » ou cent cinquante pieds. »

Sa figure est un fer à cheval , d'environ quatre
 cens pas de circonférence. Au milieu , elle est
 divisée en deux , par une Isle fort étroite , & d'un
 demi-quart de lieue de long ; mais ces deux parties

tardent peu à se rejoindre. Celle, qu'on ne voit que de profil, a plusieurs pointes qui avancent; & celle qu'on découvre en face, paraît fort unie. La Hontan y ajoute un torrent, qui vient de l'Ouest; peut-être n'était-ce que des eaux sauvages, qui venaient se décharger par quelque ravine, pendant la fonte des neiges. On juge aisément qu'au-dessous de cette chute, la rivière se ressent long-temps d'une si violente secoussé; aussi n'est-elle navigable que trois lieues après, & précisément devant le lieu où M. de Joncaire avait son habitation. Elle ne devrait pas être moins impraticable au-dessus, puisque le fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; mais outre l'Isle, qui la divise en deux, plusieurs écueils ralentissent beaucoup la rapidité du courant: il est néanmoins si fort, qu'on ne peut traverser à l'Isle. On avait dit à l'Observateur que les poissons, qui s'y trouvaient engagés, tombaient morts dans la rivière; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avait même assuré que les oiseaux, qui volent par-dessus, se trouvaient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du Rapide forme en l'air; cependant il vit de petits oiseaux voltiger assez bas, droit au-dessus de la chute.

C'est sur un roc que cette grande nappe d'eau est reçue; & deux raisons portent à croire qu'elle

Colonies
Françaises.

Colonies Françaises. y a trouvé, ou creusé peut-être avec le temps; une caverne de quelque profondeur. Premièrement, le bruit y est fort sourd, & semblable à celui du tonnerre éloigné. A peine se fait-il entendre à la distance de l'habitation Française; & ce qu'on y entend, peut n'être même que le bouillonnement causé par les rochers dont la riviere est remplie dans cet intervalle, d'autant plus qu'au-dessus de la cataracte, on cesse de l'entendre à beaucoup moins de distance. La seconde raison, c'est qu'il ne reparait rien de tout ce qu'on y laisse tomber. Au reste, si l'on apperçoit quelque brouillard au-dessus, c'est parderrière; & de loin, on le prendrait pour une fumée. Le terrain des trois lieues qu'on fait à pied, pour se rendre au Saut, & qui se nomme le *Portage de Niagara*, n'est ni bon, ni revêtu de beaux bois; & l'on n'y saurait faire dix pas, sans marcher sur une fourmilliere, ou sans rencontrer des serpens à sonnettes, sur-tout pendant la chaleur du jour.

On compte environ sept lieues du Saut de Niagara au lac Erié. L'Observateur en partit le 27, & déboucha heureusement dans le lac. Sa route, en côtoyant la Côte du Sud, eût été plus agréable que par celle du Nord, mais plus longue de moitié. Ce lac a cent lieues de long, de l'Est à l'Ouest. Sa largeur du Nord au Sud, est d'environ trente. Le nom d'Erié est celui d'une Nation de la Langue

Langue Hurone, qui était établie sur ses bords, & que les Iroquois ont entièrement détruite : il signifie *Chat* ; & les Eriés sont nommés, dans quelques Relations, *la Nation des Chats*. On trouve, en effet, dans le pays, quantité de ces animaux, qui sont plus gros que les nôtres ; & leurs peaux sont estimées. Le nom de *Conty*, qu'on donne aussi au lac Erié, lui vient apparemment du Chevalier de Tonti, qui devait son avancement à ce Prince.

Colonies
Françaises.

Le 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'Observateur se trouva devant la *grande Rivière*, qui vient de l'Est, par les quarante-deux degrés quinze minutes. Quoique les arbres fussent encore sans verdure, le pays lui parut beau. Il fit peu de chemin le 29 & le 30 ; mais, le lendemain, il en fit beaucoup. Le 1 de Juin, ayant remonté, pendant près d'une heure, une rivière, qui vient, dit-on, de fort loin, & qui coule entre deux belles prairies, il eut à faire un portage d'environ soixante pas, pour éviter le tour d'une pointe qui avance quinze lieues dans le lac, & qui se nomme la *Pointe longue* : quoique sablonneuse, elle porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours suivans, il côtoya un très-beau pays, caché quelquefois par des rideaux désagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté, une partie du jour, sur une pointe qui court trois

Colonies Françaises. lieues Nord au Sud, & qu'on appelle la *Pointe pelée*. Le pays est rempli d'ours : l'hiver précédent, on en avait tué, sur cette seule pointe, plus de quatre cens.

Le 5, vers les quatre heures du soir, on aperçut la terre du Sud, & deux petites Isles qui en sont très-proches : elles se nomment *Isles des Serpens à Sonnettes* ; & l'on assure qu'elles sont si remplies de ces dangereux reptiles, que l'air en est infecté. On entra dans le détroit vers le soir, & l'on y passa la nuit, au-dessus d'une très-belle Isle, nommée *l'Isle du Bois-blanc*. Depuis la longue pointe jusqu'au détroit, la route n'est gueres qu'à l'Ouest ; mais, depuis l'entrée du détroit jusqu'à l'Isle Sainte-Claire, qui en est à cinq ou six lieues, & de-là jusqu'au lac des Hurons, elle prend un peu de l'Est par le Sud. Ainsi, tout le détroit, qui a trente lieues de long, est entre les quarante-deux degrés douze ou quinze minutes, & les quarante-trois degrés & demi de latitude Nord. Au-dessus de l'Isle Sainte-Claire, il s'élargit, jusqu'à former un lac d'environ six lieues de long, & dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de l'Isle, ou qui lui a donné le sien. On représente ce lieu comme le plus beau Canton du Canada. Côteaux, prairies, campagnes, bois, ruisseaux, fontaines & rivières, tout y est mer-

veilleusement assorti. L'Observateur y vit des terres qui avaient porté du froment, dix-huit ans sans interruption, sans avoir été fumées. Les Isles y semblent placées à la main pour la satisfaction des yeux; le fleuve & le lac sont fort poissonneux; l'air y est pur, le climat tempéré & fort sain. Avant le Fort Français, qui est à gauche, une lieue au-dessous de l'Isle Sainte-Claire, on trouve, du même côté, deux Villages assez nombreux, & fort proche l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons *Tionontatés*, qui, après avoir long-temps erré, s'étaient fixés d'abord au saut de Sainte-Marie; le second, par des *Poutotamis*; un peu plus haut, on en voit un d'Otaquais, compagnons inséparables des Hurons, depuis que les uns & les autres ont été chassés de leurs pays par les Iroquois.

Le Fort Français, qui porte le nom de Pontchartrain, est environné de terres mêlées de sable, qui n'en sont pas moins fertiles, & de très-belles forêts, mais qui ont des fonds presque toujours remplis d'eau.

L'Observateur en partit le 18 de Juin, pour se rendre à Michillimakimac. Le Lac Sainte-Claire, qu'il traversa, offre, des deux côtés, un fort bon Pays. Vers la moitié de la traversée, qui n'est que de quatre lieues, on laisse sur la gauche, une riviere assez large, qu'on a nommée riviere

Colonies
Françaises.

des Hurons , parce que les Américains de cette Nation s'y réfugierent pendant les guerres des Iroquois ; & sur la droite , presque vis-à-vis , on en voit une autre , plus large encore , qu'on peut remonter l'espace de quatre-vingt lieues , (rare avantage pour les rivieres de Pays ,) sans y trouver le moindre Rapide. La route , depuis le Fort du détroit , jusqu'au-delà du lac Sainte-Claire , est à l'Est-Nord-Est : de-là on tourne au Nord par l'Est , jusqu'au Sud , pendant quatre lieues , après lesquelles on trouve à droite un village de Mississaguès , situé dans un terrain fertile , à l'entrée des plus belles prairies du monde. De ce village au lac des Hurons , on compte douze lieues d'un Pays toujours charmant : c'est un beau canal , bordé de grands bois , qui sont séparés par des prairies entrecoupées d'Isles. On y suit toujours le Nord-quart-Nord-Est , jusqu'à l'entrée du lac des Hurons , où la route est au Nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent , depuis le détroit , jusqu'à Michilimacimac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du lac , on passe sur un banc de roche , nommé les Pays plats , qui n'a pas un demi-pied d'eau. Ensuite on s'avance vers la Baie de *Saguinam* , qui a cinq ou six lieues d'ouverture , & trente de profondeur. Le fond de cette Baie , où les Otaouais ont un village , est un beau Pays ; mais , de son

entrée jusqu'à Michillimakimac, on ne trouve plus rien qui plaise à la vue. Dix lieues au-dessus de la même Baie, on aperçoit deux rivières assez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre, & quatre ou cinq lieues plus loin, l'anse *Tonnerre*, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur.

Colonies
Françaises.

Le Fort de Michillimakimac est à quarante-trois degrés trente minutes de latitude du Nord. Il est fort déchu, depuis qu'on a transféré au Détroit la meilleure partie des Sauvages qui s'y étaient établis. Il n'en reste, près du Fort, qu'un médiocre village, où le commerce des pelleteries ne laisse pas de se soutenir, parce que c'est le passage d'un grand nombre de Nations Américaines. La situation de ce poste est très-avantageuse, entre trois grands lacs; celui de Michigan, ou des Illinois, celui des Hurons, & le lac Supérieur, tous trois navigables pour les plus grandes barques, & les deux premiers séparés par un seul petit détroit, sans compter que les mêmes bâtimens peuvent aller, sans obstacle, dans tout le lac Érié, jusqu'au Saut de Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication, entre le lac des Hurons & le lac Supérieur, que par un canal de vingt-deux lieues, coupé de Rapides, les canots peuvent apporter jusqu'à Michillimakimac tout ce qu'on tire du lac Supérieur.

Colonies
Françaises.

L'Observateur donne au lac Supérieur deux cens lieues de long, de l'Est à l'Ouest, quatre-vingt de largeur en plusieurs endroits, du Nord au Sud, & cinq cens de tour. Toute sa côte méridionale est sablonneuse, assez droite, & fort incommodée des vents du Nord: la rive septentrionale a moins de danger pour les Voyageurs, parce qu'avec moins de vents, elle est bordée de rochers, qui forment de petits havres; & rien n'est plus nécessaire que ces retraites, dans un lac où l'on observe un phénomène assez singulier. Une tempête y est annoncée deux jours auparavant. D'abord on apperçoit, sur la surface des eaux, un petit frémissement qui dure tout le jour, sans augmentation sensible; le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le lac, & ne se brisent point de tout le jour, de sorte qu'on peut avancer sans crainte, & qu'avec un vent favorable, on fait même beaucoup de chemin; mais, le troisième jour, on voit le lac tout en feu; & l'agitation des flots devient si furieuse, qu'on a besoin des asyles qui se trouvent à la côte du Nord. Sur celle du Sud, on est obligé, dès le second jour, de camper assez loin du rivage.

Sur les bords du lac, on trouve, en quelques endroits, de grosses pièces de cuivre, qui sont l'objet d'un culte supersti-

tieux pour les Sauvages. Ils les regardent Colonies
Françaises.
 comme un présent des Dieux qui habitent sous
 les eaux ; & , quoiqu'ils n'en fassent aucun usage ,
 ils ramassent avec soin les moindres fragmens.
 Anciennement , disent-ils , on y voyait un rocher
 de cette matiere , qui s'élevait beaucoup au-
 dessus de l'eau ; & , comme il ne paraît plus , ils
 prétendent que les mêmes Dieux l'ont transporté
 dans quelque lieu caché. L'Observateur ne re-
 jette point l'existence d'un rocher de cuivre , &
 juge qu'avec le temps les vagues peuvent l'avoir
 couvert de sable. Il assure qu'on a découvert ,
 en plusieurs endroits , une quantité considérable
 de ce métal , sans avoir creusé beaucoup ; qu'il
 est presque pur , & qu'un frere Jésuite , orfèvre
 de profession , servant à la Mission du Saut-
 Sainte-Marie , en a fait des chandeliers , des croix
 & des encensoirs.

On compte quatre-vingt lieues du Fort de
 Michillimakimac à la *Baie des Puans* , ou la
 grande Baïe , & l'Observateur eut l'occasion de
 faire ce voyage avec le Chevalier de Montigny.
 Ils s'embarquerent le 2 de Juillet. Pendant trente
 lieues , ils côtoyerent une langue de terre , qui
 sépare le lac Michigan du lac Supérieur , & qui
 n'a , dans quelques endroits , que quelques lieues
 de large. Le Pays est fort mauvais ; mais il est
 terminé par une belle riviere , nommée *la Manistie* ,

Colonies
Françaises.

fort poissonneuse , & sur-tout abondante en esturgeons. Un peu plus loin , en tirant au Sud-Ouest , on entre dans un grand golfe , dont l'entrée est bordée d'Isles : il se nomme le golfe ou la Baie des *Nokais* , du nom d'une très-petite Nation , qui est venue des bords du lac Supérieur , & dont il ne reste que quelques familles dispersées , qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce golfe n'est séparé de la grande Baie , que par les Isles des *Pouteouatamis* , anciennes demeures des Sauvages du même nom. La plupart sont riches en bois ; mais la seule , qui soit encore peuplée , n'est ni la plus grande , ni la meilleure. Elle contient un village , dont les habitans se sont toujours distingués par leur attachement pour les Français.

Les deux Voyageurs furent arrêtés le 6 , par des vents contraires ; mais le retour du calme leur ayant permis de s'embarquer le soir , au clair de la lune , ils ne cessèrent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le Soleil était si brûlant , & l'eau de la Baie si chaude , que la gomme de leur canot se fondit en plusieurs endroits ; & cette disgrâce les ayant obligés de s'arrêter , pour les réparations , ils se trouverent assiégés de diverses sortes de mouches , qui leur firent passer une triste nuit. Le lendemain , après avoir fait cinq ou six lieues , ils se trouverent

devant une petite Isle , qui n'est pas loin de la
 côte occidentale de la Baie , & qui leur cachait
 l'entrée d'une riviere , habitée par les Malomimes.
 Ces Américains , que les Français ont nommés
 la Nation des *Folles Avoines* , apparemment parce
 qu'ils font leur nourriture de ce grain , sont
 rassemblés dans un seul village. On vante la
 beauté de leur taille ; & l'on prétend qu'avec la
 langue des Nokais & des Sauteurs , qui les fait
 croire de la même origine , ils ont un langage
 particulier , dont ils ne communiquent la con-
 noissance à personne. Un peu au-dessous de la pe-
 tite Isle , le Pays change tout-d'un-coup de face ,
 & devient charmant : il a même quelque chose
 de plus agréable que le détroit ; mais , quoiqu'il
 soit couvert de beaux arbres , il paraît plus sa-
 blonneux & moins fertile. Les *Otchagras* , qu'on
 a nommés les *Puans* , habitaient autrefois les
 bords de la Baie. On raconte qu'en ayant été
 chassés par les Illinois , ils se réfugièrent dans
 la riviere des Outagamis , qui se décharge au
 fond , & s'y placèrent près d'un lieu si poisson-
 neux , qu'on ne voyait autour de leurs cabanes
 que des poissons pourris , dont l'air était infecté.
 C'est l'origine qu'on donne à leur nom. Les
 Français ont , dans la Baie , un assez bon Fort , situé
 sur la rive occidentale de la riviere des Outagamis ,
 à douze lieues de son embouchure. On voit , sur la

Colonies
 Françaises.

droite , un village de Sakis ; & les Orchagras sont venus depuis peu s'établir autour du Fort. Leur langue n'a point de rapport à celles des autres Nations du Canada : aussi n'ont-ils gueres de commerce qu'avec les Peuples occidentaux. L'Observateur fut surpris de se voir présenter, par les Orchagras , un pistolet Catalan & une paire de souliers Espagnols , avec une drogue qui lui parut une espèce d'onguent. Ils tenaient ces dépouilles d'un *Aioués* ; & leur récit expliqua comment elles étaient tombées entre ses mains. Il y avait environ deux ans que des Espagnols , venus , dirent ils , du Nouveau Mexique , dans le dessein de pénétrer jusqu'aux Illinois , & d'en chasser les Français , qu'ils étaient fâchés de voir s'approcher du Missouri , avaient descendu ce fleuve , & s'étaient jettés sur deux villages d'*Oçotatas* , Peuple ami des Aioués. Ces Sauvages , qui étaient encore sans armes à feu , n'avaient pu faire beaucoup de résistance ; mais un troisième village de la même Nation , qui n'était pas éloigné des deux autres , averti par leur malheur , de ce qu'il avait à craindre pour lui-même , dressa un embuscade aux vainqueurs : ils eurent l'imprudence d'y donner , & la plupart furent massacrés. Ils avaient , entr'eux , deux Prêtres , dont l'un fut tué dans l'action , & l'autre , demeuré prisonnier , se sauva fort adroitement. Son cheval , qu'il maniait avec

LE
hagras sont
Fort. Leur
des autres
guerres de
aux. L'Ob-
server, par
une paire
ue qui lui
nt ces dé-
iqua com-
ains. Il y
ls, venus,
le dessein
chasser les
pprocher
e, & s'é-
s, Peuple
nt encore
ucoup de
la même
ux autres,
t à crain-
cade aux
donner,
entr'eux,
l'action,
uva fort
ait avec

grace, lui avait fait obtenir la vie. Un jour que les Sauvages prenaient plaisir à le voir caracoler, il s'éloigna insensiblement, & bientôt il disparut. C'était apparemment un reste de son bagage, ou la dépouille de quelqu'un des morts, qui était passé chez les Otchagras. L'Observateur, comparant ce qu'il apprit de ces Américains avec d'autres récits, se persuade volontiers qu'il y a, dans le continent, des Espagnols, ou d'autres Colonies Européennes, beaucoup plus au Nord que ce que nous connoissons du Nouveau-Mexique & de la Californie; & qu'en remontant le Missouri aussi loin qu'il est possible, on trouverait une grande rivière qui coule à l'Ouest jusqu'à la mer du Sud. Il ajoute qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le Nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter qu'en essayant de pénétrer jusqu'à la source du Missouri, on n'y trouvât de quoi se dédommager de la fatigue & des frais d'une si grande entreprise.

Un autre Voyage, qu'il fit de Michillimakinac à la rivière de Saint-Joseph, fait connaître le lac de Michigan. Il partit, le 29 de Juillet, à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour, d'où il

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

conclut qu'il était poussé par les Courans. Cette observation, qu'il avait déjà faite en entrant dans la grande Baie, ne lui laissa aucun doute que cette Baie, qui est un cul-de-sac, ne se décharge dans le lac Michigan, & que le Michigan, autre cul-de-sac, ne porte ses eaux dans le lac des Hurons, d'autant plus, dit-il, que l'une & l'autre reçoivent plusieurs rivières, & que le Michigan, sur-tout, en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne sont gueres inférieures à la Seine.

Il fit d'abord cinq lieues à l'Ouest pour arriver au lac Michigan; ensuite il tourna au Sud, qu'on ne cesse plus de suivre pendant cent lieues, jusqu'à la rivière Saint-Joseph. Rien ne lui parut comparable au pays qui fait la séparation du lac Michigan & du lac des Hurons. Le premier Août, après avoir traversé à la voile une baie qui a trente lieues de profondeur, il eut à droite les Isles du Castor, qui sont couvertes de beaux arbres; & quelques lieues plus loin, il vit à gauche, sur une hauteur de sable, ce que les Sauvages nomment dans leur langue l'*Ours couché* & les Français l'*Ours qui dort*. Vingt lieues qu'il fit ce jour-là le firent arriver dans une petite Isle, qui est par les quarante-quatre degrés trente minutes, c'est-à-dire, presque à la hauteur de Mont-réal. Depuis

ans. Cette
 rant dans
 oute que
 décharge
 an, autre
 lac des
 e & l'au-
 e le Mi-
 nombre,
 érieures

r arriver
 d, qu'on
 , jusqu'à
 compa-
 Michigan
 t, après
 a trente
 Isles du
 es ; &
 he, sur
 es nom-
 Français
 jour-là
 est par
 , c'est-
 Depuis

l'entrée du lac Michigan, jusqu'à cette Isle, la côte est aussi sablonneuse que le pays intérieur paraît bon. Il est d'ailleurs si bien arrosé, qu'on ne fait pas une lieue sans découvrir, ou quelque gros ruisseau, ou quelque belle riviere ; & plus on avance au Sud, plus les rivières ont de grandeur, apparemment parce qu'elles viennent de plus loin : cependant la plupart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus singulier, c'est qu'on y trouve presque d'abord des lacs de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit ; ce qui vient sans doute de la quantité de sables qu'elles charient, & qui étant repoullés par les vagues du lac, s'accumulent à leur embouchure.

Le 3, passant devant celle qu'on nomme la riviere du Pere *Marquette*, l'Observateur eut la curiosité d'y entrer pour s'assurer, dit-il, de la vérité des récits qu'on lui en avait faits. Ce n'est d'abord qu'un ruisseau ; mais, quinze pas plus loin, on entre dans un lac d'environ deux lieues de tour. Un gros morne, qu'on laisse à gauche en entrant, semble taillé de main d'homme pour faciliter sa décharge dans le Michigan. A droite la côte est fort basse dans un espace de cent pas, ensuite elle devient tout-d'un-coup fort haute. C'est la description qu'on en avait faite à l'Observateur. Il ajoute que le

Colonies
 Françaises.

Colonies
Françaises. Pere Marquette, après avoir fait plusieurs décou-
 vertes dans toutes ces contrées, s'arrêta, le 18 de
 Mai 1675, à l'embouchure de cette riviere, qu'il
 y mourut subitement & qu'il y fut enterré. Les
 Français ont donné son nom à la riviere, & les
 Sauvages mêmes ne l'appellent plus que la riviere
 de *la Robe noire*.

Trois lieues plus loin, on trouve celle de Saint-
 Nicolas, qui est accompagnée aussi d'un lac, plus
 long que le précédent & moins large. Il est bordé
 de pins rouges & blancs, dont les derniers, qui
 ont l'écorce plus rude mais le bois meilleur,
 donnent une gomme assez fine; au lieu que des
 autres on ne tire que du brai dont on fait de
 très-bon goudron. Le 6, après avoir passé devant
 la Riviere-Noire, & s'être reposé au bord de
 son lac, l'Observateur entra dans celle de Saint-
 Joseph.

Il lui donne plus de cent lieues de cours. Sa
 source n'est pas loin du lac Erié. Elle est navigable
 pendant quatre-vingt lieues. On la remonte envi-
 ron vingt-cinq, pour se rendre au Fort Français;
 & dans cet espace, on ne découvre que d'ex-
 cellentes terres, couvertes d'arbres d'une prodi-
 gieuse hauteur, sous lesquels il croît, en quel-
 ques endroits, quantité de très-beaux capillaires.
 Avec sa fertilité, cette riviere est si commode
 pour le commerce de toutes les parties du

Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des Sauvages. Les Mascoutins y avaient un Etablissement ; mais ils sont retournés dans leur pays, qu'on représente encore plus beau. Les Poutéouatamis & les Miamis y ont deux Villages. Ce qu'on nomme le Fort est le logement du Commandant Français & de quelques Soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise palissade. Tels sont à-peu-près tous les Forts de cette contrée, à l'exception de ceux de Chambly & de Catarocouy, qui sont de véritables Forteresses.

La rivière de Saint-Joseph vient du Sud-Est, & se décharge au fond du lac Michigan. Quoiqu'assez grande, son entrée demande des précautions, parce que dans les vents d'Ouest, qui sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du lac, sans compter que les courans ont grand nombre de rivières, qui, descendant du côté Oriental, rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues. Aussi le Canada n'a-t-il point de lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Il se trouve ici quantité de simples, entre lesquels on distingue le ginseng, qui croît en abondance aux bords de la Rivière-Noire. On sait ce que le P. Laffiteau a publié sur cette plante, qu'il a nommée *aureliana Canadensis*. Il suffit de re-

Colonies
Françaises.

Colonies
Françaises.

marquer ici que la Riviere-Noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le ginseng pour l'Empereur de la Chine, la conformité du climat est un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle-France. Sur la riviere de Saint-Joseph on voit plusieurs arbres singuliers, & les campagnes qui environnent le Fort, sont si couvertes de sassafras, que l'air en est parfumé; mais ce n'est point un grand arbre, tel qu'on l'a représenté à la Caroline; c'est un arbrisseau pres-que rampant.

L'Observateur s'était proposé, non-seulement d'aller jusqu'aux Illinois, qui sont compris à présent dans le Gouvernement de la Louisiane, mais encore de descendre le grand fleuve de Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Suivons-le dans cette belle route, qui fait le lien des deux Colonies Françaises. Du Fort de Saint-Joseph il avait à choisir entre deux chemins; l'un, de retourner au lac Michigan, d'en côtoyer toute la côte Méridionale, & d'entrer dans la petite riviere de Chicagou, d'où l'on passe, après l'avoir remontée cinq ou six lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais, dans la saison où l'on était, le Chicagou n'ayant point assez d'eau pour les canots :

canots, il fallut se déterminer pour la seconde route, qui est moins agréable, mais plus sûre. Il partit de Saint-Joseph, le 16 de Septembre, en remontant la riviere de ce nom. Six lieues au-dessus du Fort, on le fit débarquer sur la rive droite. Il marcha l'espace de cinq quarts de-lieue, d'abord en côtoyant la riviere; ensuite au travers d'une prairie immense, & semée de petits bois, que les Français ont nommée la prairie de la *Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé une de ces têtes d'une monstrueuse grosseur. Il campa dans un très-beau lieu, qu'on appelle le *Fort du Renard*; parce que la Nation des Renards, c'est-à-dire des Outagamis, y avait autrefois un Village fortifié à la maniere de ces Sauvages. Le lendemain, il fit encore une lieue dans la prairie; entre des mares d'eau de différentes grandeurs, qui sont les sources d'une riviere nommée *Théakiki*, & par corruption *Kiakiki*. *Théak* signifie loup; & les Mahingans, qu'on appelle aussi les loups, se sont autrefois réfugiés sur cette riviere. Le canot, qu'on avait porté jusqu'ici, fut mis sur une des sources; & les jours suivans, on vogua du matin au soir avec la faveur du courant, qui est assez fort, & quelquefois avec celle d'un bon vent. Déjà la gelée commençait à se faire sentir; ce qui doit paraître surprenant par les quarante-un degrés quarante minutes de hauteur, où l'on se

Colonies
Françaises.

trouvait. Les détours de la riviere faisaient faire beaucoup de chemin ; mais on avançait si peu , qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on était encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu à peu un cours plus droit, & ses bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de sa source. Jusques-là elle est étroite, & bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau ; mais ensuite elle forme un petit lac environné de prairies à perte de vue, où les bœufs sauvages se font voir en troupeaux de deux ou trois cens. Le seul mal est que le Théakiki perd de sa profondeur à mesure qu'il s'étend en largeur, cē qui obligea de marcher à pied pour décharger le canot, au risque d'être surpris par des partis de Souffious & d'Outagamis, attirés par le voisinage des Illinois, leurs plus mortels ennemis, & qui ne font pas plus de quartier aux Européens qu'ils rencontrent sur leur route. On est d'autant plus surpris de voir si peu d'eau dans le Théakiki, qu'il reçoit plusieurs rivieres.

Illinois.

Le 27, en arrivant à la *Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du Théakiki & de la riviere des Illinois, l'Observateur fut encore plus étonné que cette riviere, après avoir déjà fait un cours de soixante lieues, soit si faible ici, qu'un bœuf, auquel il la vit traverser, n'avait pas de l'eau jusqu'à mi-jambe,

Cependant celle de Théakiki, qui amène ses eaux de cent lieues, & qui les roule majestueusement, perd ici son nom; apparemment parce que les Illinois, autrefois établis en plusieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après sa jonction, elle devient encore plus belle, & le Pays qu'elle arrose, est aussi d'une beauté singulière; mais ce n'est que douze ou quinze lieues au-dessous de la Fourche, que sa profondeur répond à sa largeur, quoique dans cet intervalle, elle reçoive plusieurs rivières. La plus grande se nomme Pisticoui, & vient du Pays des Mascoutins. Un Rapide, qui coupe son embouchure, a reçu le nom de *la Charbonnière*, parce que les environs sont remplis de charbon de terre. On ne voit, sur cette route, que d'immenses prairies, semées de petits bouquets de bois, qu'on y croiroit plantés à la main: les herbes y sont si hautes, qu'un homme y disparaît; mais on y rencontre, de toutes parts, des sentiers battus, qui sont le passage des troupeaux de bœufs, de cerfs & de chevreuils. Une lieue au-dessous de la Charbonnière, on découvre, sur la droite, un rocher de forme ronde, & fort élevé, dont le sommet est en terrasse. Il se nomme le Fort des Miamis, parce que ces Américains y avaient autrefois un village. Une autre lieue plus loin, sur la gauche, on en voit un

Colonies
Françaises.

de même figure, qu'on appelle simplement *le*
 Colonies *Rocher* : c'est la face d'une hauteur escarpée, qui
 Françaises. regne l'espace de deux cens pas, & toujours sur
 le bord de la riviere. On y apperçoit encore
 quelques restes de palissades, d'un ancien retran-
 chement des Illinois. Leur village est au pied de
 ce roc, dans une Isle, suivie de plusieurs au-
 tres, & toutes d'une fertilité merveilleuse, qui
 séparent, en cet endroit, la riviere en deux
 canaux assez larges. Faisons parler un moment
 l'Observateur. « J'y débarquai le 29, vers quatre
 heures du soir, & j'y rencontrai quelques
 Français, qui faisaient la traite avec les Sau-
 vages. A peine fus-je au rivage, que je reçus
 les civilités du Chef de la Bourgade, Amé-
 ricain d'environ quarante ans, bien fait, doux,
 d'une physionomie aimable, & dont les Français
 me parlerent avec éloge. Je montai ensuite sur
 le rocher, par un chemin assez aisé, mais ex-
 trêmement étroit. Je trouvai une terrasse fort
 unie, d'une grande étendue, où tous les Sau-
 vages du Canada ne forceraient pas vingt
 hommes, qui n'y manqueraient pas de pro-
 visions, sur-tout d'eau, car on n'en peut tirer
 que de la riviere. La pluie, & plus encore un
 spectacle qui me fit horreur, m'empêcherent
 de faire le tour de ce poste, d'où je compris
 découvrir une vaste étendue de Pays : j'ap-

» perçus , à l'extrémité du village , deux Colonies
 » corps , brûlés peu de jours auparavant à la ma- Françaises.
 » niere de ces Nations , c'est-à-dire , morts de
 » la violence du feu qu'on applique à toutes les
 » parties du corps , & livrés aux bêtes de proie ,
 » suivant l'usage , dans la posture qu'on leur fait
 » prendre pour l'exécution. Ce sont deux poteaux ,
 » plantés en terre , avec des traverses qu'on y
 » attache , l'une à deux pieds de terre , l'autre
 » six ou sept pieds plus haut : on fait monter le
 » patient sur la premiere , à laquelle on lui lie
 » les pieds , à quelque distance l'un de l'autre ;
 » on lui lie les mains aux angles de la seconde ,
 » & c'est dans cette situation qu'on le brûle. »

Après s'être arrêté vingt-quatre heures au pre-
 mier village des Illinois , l'Observateur passa
 le dernier endroit de la riviere , où l'on ait be-
 soin de recourir au portage , & ne lui trouva
 plus qu'une largeur & une profondeur , qui l'éga-
 lent , dit-il , à la plupart des grands fleuves de
 l'Europe. Le même jour , il vit , pour la premiere
 fois , des perroquets : c'étaient des traîneurs , qui
 se rendaient sur le Mississipi , où l'on en trouve
 dans toutes les saisons , au-lieu que le Théakiki
 n'en a que pendant l'été. Les deux jours suivans ,
 on eut à traverser un Pays charmant , & , le 3
 d'Octobre , on arriva dans un second village
 d'Illinois , à quinze lieues du premier. Il est fort

Colonies
Françaises.

agréablement situé au fond du lac de *Pimiteouy*; nom d'un endroit de la rivière, où elle s'élargit d'une lieue dans l'espace de trois. Quelques Français Canadiens, qui se trouverent encore ici, causerent beaucoup d'embarras à l'Observateur, en lui apprenant qu'il était entre quatre partis ennemis, & qu'il n'y avait pas plus de sûreté à continuer sa route, qu'à retourner sur ses pas. Ses affaires ne lui permettaient point de passer l'hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à grossir son escorte, & ce secours fortifia son courage. Il reprit sa navigation, le 5 d'Octobre. On compte soixante-dix lieues de Pimiteouy au fleuve Mississipi. Depuis le premier village Illinois, qui est par les quarante-un degrés, la rivière coule à l'Ouest, en prenant du Sud; mais elle fait plusieurs circuits. D'espace en espace, on y rencontre des Isles, & quelques-unes assez grandes. Les bords sont si bas en divers endroits, qu'au printems elle inonde la plupart des prairies qu'elle traverse. On assure qu'elle est par-tout fort poissonneuse; mais des Voyageurs, pressés par leur crainte, pensent peu à la pêche. Il est plus facile de tuer un bœuf ou un chevreuil; &, sur cette route, on a toujours à choisir.

Le 6, à la vue de quantité de bœufs, qui traversaient la rivière avec beaucoup de précipitation, l'Observateur, ne doutant point qu'ils ne

miteouy ;
 e s'élargit
 Quelques
 core ici ,
 ervateur ,
 tre partis
 e sûreté à
 r ses pas.
 de passer
 les Cana-
 & ce se-
 avigation ,
 dix lieues
 is le pre-
 arante-un
 n prenant
 . D'espace
 quelques-
 s en divers
 la plupart
 qu'elle est
 oyageurs ,
 la pêche.
 chevreuil ;
 oisir.
 eufs , qui
 e précipi-
 t qu'ils ne

fussent chassés par quelques Sauvages ennemis ;
 crut devoir renoncer au sommeil , pour employer
 toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain , il passa
 devant le Sanguimon , grande riviere qui descend
 du Sud. Cinq ou six lieues plus loin , il en laissa ,
 du même côté , une plus petite , qu'on appelle
 la riviere des Macopines : c'est le nom d'une
 grosse racine , qui est un poison pour ceux qui la
 mangent crüe ; mais qui étant cuite au feu pen-
 dant plusieurs jours , devient un bon aliment.
 Entre ces deux rivieres , à distance égale de
 l'une & de l'autre , on trouve un marais , nommé
Machoutin , qui est précisément la moitié du
 chemin entre Pimiteouy & le fleuve ; & lors-
 qu'on a passé la riviere des Macopines , on n'est
 pas long-temps sans appercevoir les bords du
 fleuve , qui sont extrêmement élevés ; mais il
 reste encore plus de vingt-quatre heures de na-
 vigation , avant que d'y entrer , parce qu'ici la
 riviere des Illinois varie depuis l'Ouest jusqu'au
 Sud par l'Est. Il semble , suivant l'expression de
 l'Observateur , que , fâchée de rendre à d'autres
 eaux le tribut des siennes , elle cherche à re-
 tourner vers sa source. Son embouchure vers le
 Mississipi , est à l'Est-Sud-Est.

Ce fut le 9 , à deux heures & demie du soir ,
 que le P. de Charlevoix entra dans ce fameux
 fleuve , laissant , à droite , une grande prairie ,

Colonies
 Françaises

Fleuve
 Mississipi.
 Louisiane.

Colonies
Françaises.

d'où fort une petite riviere, dont les bords ont des mines de cuivre. Cette côte est d'une singuliere beauté ; mais, à gauche, on ne découvre que de fort hautes montagnes, semées de rochers, entre lesquels il croît quelques cèdres. Cependant elles ne forment qu'un rideau, qui a peu de profondeur, & qui couvre de fort belles prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi, on rencontre l'embouchure du Missouri, qui est Nord-Nord-Ouest, & Sud-Sud-Est. C'est le plus beau confluent du monde : les deux rivières sont à-peu-près de la même largeur, que l'Observateur juge d'une demi-lieue ; mais le Missouri est beaucoup plus rapide, & peut entrer en conquérant, dans le Mississipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches, sans les mêler, jusqu'à l'autre bord ; ensuite il lui communique cette couleur, que l'autre ne perd plus, & l'entraîne, avec précipitation, jusqu'à la mer.

La nuit du 10, on s'arrêta dans un village des Coquias & des Tamaouas, deux races d'Illinois, qui s'étaient réunies sous la conduite de deux Prêtres du Séminaire de Québec. Il est situé sur une petite riviere, qui vient de l'Est. Le jour suivant, & cinq lieues plus loin, on passa devant la riviere de Marameg, qu'on laisse à droite, & où quelques Français étaient occupés à chercher des mines d'argent. Dès

l'année 1719, un Fondeur, nommé *Lochon*, Colonies
Françaises.
chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avait creusé dans un lieu qu'on lui avait désigné. Il en avait tiré une assez grande quantité de minerai, dont une livre, qu'il avait été quatre jours à fondre, avait produit environ deux gros d'argent, qu'il fut même soupçonné d'y avoir mis. Cependant il y était retourné quelques mois après; mais, renonçant à l'espoir d'une mine d'argent, il avait tiré, de deux ou trois milliers de minerai, quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenaient à quatorze cens francs. Enfin, rebuté d'un travail si stérile, il était retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avait reçues, n'attribua ce mauvais succès qu'à l'incapacité du Fondeur, & chargea de la même Commission un Espagnol, nommé *Antonio*, qui se vantait d'avoir travaillé aux mines du Mexique. Il ne réussit pas mieux; mais, encouragé par des appointemens considérables, il abandonna la mine de plomb, pour ouvrir un roc de huit ou dix pieds de profondeur; il en fit sauter plusieurs morceaux, qu'il mit dans le creuset, & l'on publia qu'il en avait tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une Brigade de Mineurs du Roi y fut envoyée sous le commandement d'un Officier, nommé *de la Renaudiere*, qui, ayant voulu commencer par la mine de

alors pour la Compagnie, à laquelle cette Place appartient; & tout l'espace, jusqu'au fleuve, commençait à se peupler de Français. Quatre lieues plus loin, mais à moins d'une lieue du fleuve, on rencontre une grosse Bourgade de Français, presque tous Canadiens, qui ont un Jésuite pour Curé. Le second Village Américain est éloigné de deux lieues.

Colonies
Françaises.

Les Français de cette Colonie y mènent une vie fort aisée, depuis qu'un Flamand, qui était au service des Jésuites, leur a montré l'art de semer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des bêtes à cornes & toute sorte de volaille. D'un autre côté les Américains, qui sont Illinois, cultivent aussi leurs champs à leur manière, & nourrissent de la volaille, qu'ils vendent aux Français. Les femmes de ces Sauvages filent la laine des bœufs du pays, & la rendent aussi fine que celle des moutons d'Angleterre. Elles en fabriquent des étoffes, qu'elles teignent en noir, en jaune, & en rouge foncé; & le fil, qu'elles emploient pour coudre leurs robes, est fait de nerfs de chevreuil. Leur méthode est simple; après avoir bien décharné le nerf de chevreuil, elles l'exposent au Soleil pendant deux jours; elles le battent, lorsqu'il est sec; &, sans peine, elles en tirent un fil, aussi blanc, aussi fin que les malines, & beaucoup plus

 Colonies
 Françaises.

 fort. La Bourgade Française est bornée, au Nord, par une rivière, dont les bords sont si élevés que, malgré l'accroissement de ses eaux, qui montent quelquefois jusqu'à vingt-cinq pieds, elle sort rarement de son lit. Tout ce pays est découvert. Ce sont de vastes prairies, qui ne sont séparées que par des bosquets du meilleur bois. On y voit sur-tout des mûriers blancs. Ce poste le plus ancien que les Français aient eu dans cette Contrée, a deux avantages qui le distinguent encore plus; celui de sa situation, qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux Colonies; & celui de pouvoir être le grenier de la Louisiane, à laquelle il est en état de fournir des bleds en abondance, quand elle serait entièrement peuplée jusqu'à la mer. Non-seulement la terre y est propre à donner du froment, mais elle ne refuse rien de ce qui est nécessaire à la subsistance des hommes. Le climat y est fort doux, par les trente-huit degrés trente-neuf minutes de latitude Nord. Les troupeaux s'y multiplieront aisément, & l'on y pourra même apprivoiser des bœufs sauvages, dont on ne tirerait pas moins d'utilité pour le commerce de la laine & des cuirs, que pour la nourriture des habitans. L'air y est si bon, qu'on n'y connaît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la misère,

ou des terres nouvellement remuées ; mais les deux derniers de ces inconvéniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne saurait manquer pour les Illinois, qui sont presque tous Chrétiens, d'un naturel doux, & de tout temps fort affectionnés aux Français.

Colonies
Françaises.

Les *Osagis*, Nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une rivière de leur nom, qui se jette dans celle de Missouri ; à quarante lieues de sa jonction avec le fleuve. La Nation des *Missourites* est la première qu'on rencontre sur le Missouri, à quatre-vingt lieues de l'embouchure de cette rivière, dont les Français lui ont donné le nom, parce qu'ils ignoraient son nom propre. Plus haut, on trouve celle des *Cansés* ; ensuite celle des *Oçotatas*, nommés aussi *Macotatas*, & successivement celle des *Ajouis* & des *Paris*, Peuples très-nombreux, divisés en plusieurs Cantons, & sous des noms différens. Une femme de la Nation des Missourites assura l'Observateur que le Missouri sort d'une chaîne de montagnes pelées & fort hautes, derrière lesquelles on trouve un grand fleuve, qui doit en sortir aussi, & qui coule à l'Ouest. « Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids ; parce que de tous les Sauvages, on n'en connaît point qui voyagent plus loin que les Missourites. »

Tous ces Peuples habitent le bord Occidental
 Colonies du Missouti, à l'exception des *Ajoués*, qui sont
 Française. vers l'Est, alliés & voisins de Sioux. Entre les
 rivières qui tombent dans le Mississipi, au-dessus
 de celle des Illinois; les plus grandes sont, 1.^o la
rivière aux Baufs, qui en est éloignée de vingt
 lieues, & qui vient de l'Ouest; on a découvert,
 dans son voisinage, une très-belle saline, comme
 on en avait trouvé d'autres sur le bord du Ma-
 rameg, & à vingt lieues de la Bourgade Fran-
 çaise. 2.^o Quarante lieues plus loin, on laisse
l'Affènesipi, ou *Rivière à la Roche*, ainsi nommée
 du voisinage d'une montagne située dans le fleuve
 même, où quelques Voyageurs assurent qu'il se
 trouve du crystal-de-roche. 3.^o Vingt-cinq
 lieues au-dessus, on rencontre à droite l'*Ouis-*
cousing, par où le P. Marquette & Jolyet en-
 trent dans le Mississipi, lorsqu'ils en firent la
 découverte. Les *Ajoués*, qui sont à cette hauteur,
 c'est-à-dire, vers les quarante-trois degrés trente
 minutes, qui voyagent beaucoup, & qui font
 vingt-cinq à trente lieues par jour, lorsqu'ils
 n'ont pas leurs familles avec eux, racontent qu'en
 partant de leurs habitations, on arrive en trois
 jours chez des Peuples nommés *Quans*, qui ont
 la peau blanche & les cheveux blonds, sur-tout
 les femmes. Ils ajoutent que cette Nation est
 sans cesse en guerre avec les *Panis*, & d'autres

Sauvages plus éloignés vers l'Ouest, & qu'on Colonies les entend parler d'un grand lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des Peuples Françaises qui ressemblent aux Français, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtissent des Villes, qui emploient, pour la chasse du bœuf, des chevaux qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc & les fleches. 4.° Sur la gauche, environ soixante lieues au-dessus de la riviere aux Bœufs, on voit sortir du milieu d'une immense & belle prairie couverte de bœufs & d'autres bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau & de largeur en se joignant au Mississipi, mais auquel on donne deux cens cinquante lieues de cours, en tournant du Nord à l'Ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un lac, & qu'il en forme un second lac à cinquante lieues du premier. De ce second, on prend à gauche, & l'on trouve la *Riviere bleue*; nom qu'elle tire de son fond, qui est une terre de cette couleur. Elle se décharge dans la riviere de Saint-Pierre. En remontant le *Moingona*, on remarque quantité de charbon de terre; &, lorsqu'on l'a remonté cent cinquante lieues, on apperçoit un gros Cap, qui fait faire un détour à cette riviere, dont les eaux sont rousses & puantes dans le même endroit. On assure qu'on a recueilli, sur ce Cap, diverses pierres

Colonies
Françaises. de mines, & qu'on en a rapporté de l'antimoine à la Bourgade Française.

Une lieue au-dessus de l'embouchure du Moingona, le Mississipi a deux Rapides assez longs, qui obligent de traîner les pirogues. Au-dessus du second, à vingt-une lieues du Moingona, on trouve, des deux côtés du fleuve, des mines de plomb, découvertes autrefois par M. Perrot, & qui portent son nom. Dix lieues au-dessus de l'Ouisconsin, & du même côté, on voit commencer une prairie de soixante lieues de long, bordée par des montagnes, qui forment une perspective charmante; il s'en présente une autre du côté de l'Ouest, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la première, le fleuve s'élargit, & cet endroit se nomme *le lac de Bonsecours*. Il n'a qu'une lieue de large; mais il en a sept de circuit, & de belles prairies l'environnent. Perrot avait bâti un Fort sur la droite. En sortant du lac, on trouve l'île *Pelée*, ainsi nommée parce qu'elle n'a pas un seul arbre; mais elle forme une belle prairie. Les Français du Canada en ont souvent fait le centre de leur commerce, dans ces contrées Occidentales. Trois lieues au-dessus, on laisse à droite la rivière de Sainte-Croix, qui vient du lac Supérieur; & quelques lieues plus loin, on laisse à gauche celle de Saint-Pierre,

de Saint - Pierre , dont l'embouchure n'est pas éloignée du Saut Saint-Antoine. Le Mississipi n'est gueres connu que jusqu'à cette grande cascade.

Colonies
Françaises.

Il faut naviger sagement sur ce fleuve. On ne se hasarde pas légèrement à s'y embarquer sur des canots d'écorce, parce qu'entraînant toujours un grand nombre d'arbres, qui tombent de ses bords, ou que les rivières qu'il reçoit lui amènent, & plusieurs de ces corps étrangers étant arrêtés sur des pointes ou sur des battures, on est souvent menacé de heurter contre une branche, ou contre une racine cachée sous l'eau, ce qui suffirait pour crever ces frêles voitures, sur-tout lorsqu'on veut aller de nuit, ou partir avant le jour. Aux canots d'écorce, on substitue des pirogues, c'est-à-dire, des troncs d'arbres creusés, qui ont plus de résistance, mais qui étant plus lourds ne se manient pas si facilement. Les Conducteurs qu'on amène de la Nouvelle-France, accoutumés aux petites *pagaies*, qui servent pour les canots, ne se font pas de même à la rame. D'ailleurs, si le vent devient un peu fort, comme il arrive souvent dans la saison avancée, on n'est point à couvert des flots dans la pirogue.

Le 10 de Septembre, l'Observateur rentra dans la sienne, & ne fit que deux lieues le premier jour, pour retourner au Mississipi par la

Colonies
Françaises.

petite rivière de Kaskaquias. Le lendemain, il n'en put faire que six sur le fleuve. Dans un Pays où l'hiver est ordinairement fort doux, on est surpris que les feuilles tombent plutôt qu'en France, & que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de Mai : l'Observateur n'en donne point d'autre cause que l'épaisseur des forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe assez tôt pour faire monter la sève. Le 12, après avoir fait deux lieues, il laissa le cap Saint-Anoine à gauche. On commence dans ce lieu à voir des cannes, assez semblables à celles de l'Europe, mais plus hautes & plus fortes. Leurs racines, qui sont très-longues, ont naturellement un fort beau vernis, & diffèrent peu de celles des Bambous du Japon, dont on fait ces belles cannes que les Hollandais vendent sous le nom de *Rat-tangs*. Le 13 & le jour suivant, la pirogue fut retardée par des vents contraires, dans un canton dont il n'ignorait pas les dangers. Il savait que depuis peu les *Cheraquis* y avaient tué trente Français, qui avaient à leur tête un fils de *M. Ramzay*, Gouverneur de Mont-réal, & le jeune Baron de Longueil, fils du Lieutenant de Roi de la même Ville. Outre cette Nation, avec laquelle on n'était point encore réconcilié, les *Outagamis*, les *Sious* & les *Chicachas* donnaient d'autres inquiétudes à l'escorte, qui ne consistait

plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du Nord apporta un froid excessif. Après avoir fait quatre lieues au Sud, on trouva que le fleuve retournait quatre autres lieues vers le Nord. C'est après ce grand détour, qu'on laisse à gauche la belle rivière d'Ouabache, par laquelle on peut remonter jusqu'au Pays des Iroquois, & dont l'entrée dans le Mississipi, n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louisiane, au jugement de l'Observateur, n'a point de canton qui mérite mieux un établissement. Le Pays, arrosé par l'Ouabache & par l'Ohio qui s'y décharge, est d'une rare fertilité; ce sont de vastes prairies, où les bœufs sauvages paissent par milliers: d'ailleurs la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que par la rivière des Illinois, & le chemin est beaucoup plus court. Un Fort, avec une bonne garnison, y tiendrait les Sauvages en bride, sur-tout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuse Nation du continent. Six lieues au-dessous de l'Ouabache, on passe devant une Côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en mines de fer.

Les jours suivans amenèrent un froid si rigoureux, que le vin d'Espagne se trouva glacé dans la pirogue, & l'eau-de-vie aussi épaisse que de l'huile gelée. L'Observateur, admirant cette

commence à reconnaître un peu mieux les possessions Françaises. Ce village est bâti dans une petite prairie, sur la rive occidentale du fleuve. On en rencontre trois autres, qui forment une même Nation, sous des noms particuliers, & dans un espace de sept ou huit lieues. Les habitans du premier se nomment les *Ouyapos*; & la Compagnie Française y avait alors un magasin. On donne à la riviere des *Akanfas* une source fort éloignée: elle vient, dit-on, des *Panifnoirs*, que l'Observateur ne croit pas différens des *Panifricaras*; il avait à sa suite un esclave de cette Nation. Cette riviere est embarrassée de Rapides, qui la rendent fort difficile à remonter. Elle se divise en deux branches, sept lieues au-dessus de ses embouchures. Deux lieues au-dessus de la premiere, elle reçoit une belle riviere, qui vient du Pays des *Osagas*, & que les Français ont nommée la *Riviere-Blanche*. Deux autres lieues plus haut, on trouve les Nations des *Torimas* & des *Topingas*, qui ne forment qu'un village, à deux lieues duquel on trouve celle des *Satouis*. Les *Kappas*, Nation nombreuse au temps de la découverte, sont un peu plus loin; & c'est vis-à-vis de leur village qu'on voit encore les débris de la Concession du fameux *Law*. C'était dans ce lieu qu'on devait envoyer les neuf mille Allemands, qui furent levés dans le Palatinat; &

Colonies
Françaises.

L'Observateur déplore les obstacles qui les arrêtèrent. « Après le Pays des Illinois, la Louisiane, » dit-il, n'a peut-être aucun canton plus capable » de culture ; mais il ajoute que Law fut très-mal » servi, comme la plupart des Concessionnaires, » & qu'il y a peu d'apparence qu'on fasse jamais » des levées d'hommes aussi nombreuses, parce » qu'en France, au lieu d'observer ce qui a fait » manquer les entreprises, pour corriger les » fautes passées, on ne se règle ordinairement » que sur le premier succès. »

En partant du village des Ouyapas, l'Observateur alla camper, le 3 de Décembre, un peu au-dessous de la première embouchure de la rivière des Akanfas, qui n'a pas plus de cinq cens pas de large. Le lendemain, il passa la seconde, qui est beaucoup plus étroite ; & le 3, il se trouva devant ce qu'on nomme la *Pointe coupée* : c'était autrefois une pointe assez haute, qui avançait dans le fleuve du côté de l'Ouest, & dont il a fait une Isle ; mais, jusqu'à présent, le nouveau canal n'est praticable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la rivière des Akanfas, on compte vingt-deux lieues, quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne, mais le fleuve serpente beaucoup pendant soixante-dix lieues, entre le village des Ouyapas & la rivière des *Yusous*. L'Observateur entra le 9,

dans cette riviere, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, Nord-Ouest & Sud-Est. Ses eaux sont rousses & mal-saines. M. *Bizart*, né en Canada, d'un pere Suisse, Major de Montréal, avait bâti depuis peu un Fort sur cette riviere, à trois lieues du fleuve; ensuite, reconnaissant qu'il aurait pu choisir un lieu plus commode, il pensait à transférer son établissement une lieue plus loin, dans une fort belle prairie, lorsque ce dessein fut interrompu par sa mort. La Compagnie avait alors, dans ce poste, un magasin, comme aux Arkansas; mais le Fort & le terrain appartenaient à des Associés fort illustres. L'Observateur s'étonne qu'ils se fussent déterminés pour la riviere des Yafous. « Ils pouvaient, dit-il, choisir de meilleures terres & de plus belles situations. A la vérité, il est important de s'assurer de cette riviere, dont la source n'est pas éloignée de la Caroline; mais un Fort suffisait, avec une bonne garnison, pour contenir les Yafous, qui sont alliés des Chicachas, & qui ont toujours eu des liaisons avec les Anglais. En un mot, une Concession n'est jamais solidement établie, près d'une Nation contre laquelle on est sans cesse obligé de se tenir en garde. »

Trois journées au-dessous des Yafous, on trouve, dans le fleuve, à gauche, au pied d'un

Colonies
Françaises.

gros cap , où l'on assure qu'il y a de très-bonnes pierres , un gouffre , dont on n'approche point sans danger. Cinq jours après avoir quitté le Fort , l'Observateur arriva dans le Pays des Natchés. Il est à quarante lieues des Yasous du même côté. Ce canton , célèbre dans les Relations de la Louisiane , en est le plus beau , le plus fertile & le mieux peuplé. On y débarqua , vis-à-vis d'une butte assez haute & fort escarpée , au pied de laquelle passe un ruisseau , qui ne peut recevoir que des chaloupes & des pirogues. De cette butte , on monte sur une colline , d'une pente assez haute , dont le sommet contient un Fort , ou plutôt une redoute , fermée d'une simple palissade. Plusieurs monticules s'élèvent au-dessus de la colline , & lorsqu'on les a passées , on n'apperçoit plus , de toutes parts , que de grandes & belles prairies , entrecoupées de bosquets. Les arbres les plus communs , dans ces bois , sont le noyer & le chêne , & toutes les terres sont excellentes. D'Iberville , le premier qui entra dans le Mississipi par son embouchure , monta jusqu'aux Natchés , & admirant un si beau Pays , il jugea que la capitale du nouvel Etablissement Français , ne pouvait être plus avantageusement située : il en traça le plan , sous le nom de *Rosalie* , qui était celui de la Comtesse de Pontchartrain. Mais ce projet est demeuré sans

exécution, quoique les Cartes n'en aient pas moins placé une Ville de Rosalie aux Natchés. L'Observateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'établissement plus près de la mer; cependant si la Louisiane devenait une Colonie florissante, il lui semble, comme à d'Iberville, que le canton des Natchés serait le plus convenable à sa capitale. L'air y est pur, le Pays fort étendu; le terrain fertile & bien arrosé; il n'est pas trop éloigné de la mer, & rien n'empêche les vaisseaux d'y monter. Enfin il est à portée de tous les lieux où l'on peut souhaiter de s'établir.

Colonies
Françaises.

La Compagnie s'y était fait un magasin, gouverné par un principal Commis. Entre un grand nombre de Concessions particulières, dont on recueillait déjà les fruits, il y en avait deux de la première grandeur, c'est-à-dire, de quatre lieues en carré; l'une appartenant à une Société de Malouins; l'autre à la Compagnie, qui venait d'y envoyer des ouvriers de Clerac, pour y faire du tabac. Les édifices de ces deux plantations formaient un parfait triangle avec le Fort; & la distance d'un angle à l'autre, était d'une lieue. Le grand village des Natchés se trouvait situé entre les deux Concessions.

Quoiqu'on ne puisse douter que, sous un Gouvernement sage, la plupart de ces Etablissmens

Colonies
Françaises.

n'aient fait de grands progrès, depuis plus de quarante ans, on ne se dispensera point de suivre l'Observateur, qui fait profession de les avoir visités soigneusement. La Concession des Malouins lui parut fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un si beau terrain, que des Nègres ou des engagés. Celle de la Compagnie est encore mieux située. L'une & l'autre sont arrosées par une même rivière, qui va se décharger dans le fleuve, à deux lieues de la première. Le tabac y croît fort bien. J'ai vu, dit l'Observateur, dans le jardin du premier Commis, de fort beau coton sur l'arbre. Un peu plus bas, on voyait de l'indigo sauvage, dont on n'avait pas encore fait l'épreuve; mais on se promettait qu'il ne réussirait pas moins que dans l'Isle de Saint-Domingue, d'autant plus qu'une terre, qui produit naturellement cette plante, doit être fort propre à porter l'étrangere qu'on y veut semer.

Le grand village des Natchés ne consiste plus qu'en un petit nombre de cabanes; & la raison qu'on en donne, est que ces Sauvages, à qui leur grand Chef a droit d'enlever tout ce qu'ils possèdent, ne résident pas volontiers près de lui: ils ont formé plusieurs autres bourgades, à quelque distance. Les Sioux, leurs alliés, en ont une aussi dans leur voisinage. On nous décrit leurs cabanes: elles sont en forme de pavillon carré,

s plus de
nt de sui-
e les avoir
Malouins
que, pour
es Nègres
ie est en-
at arrosées
arger dans
e. Le tabac
teur, dans
fort beau
on voyait
pas encore
t. qu'il ne
de Saint-
, qui pro-
être fort
ut semer.
onfiste plus
k la raison
es, à qui
t ce qu'ils
rés de lui:
es, à quel-
en ont une
écut leurs
on carré,

fort basses & sans fenêtres, avec le faite arrondi
comme nos fours. La plupart sont couvertes de
feuilles & de paille de maïs. Quelques-unes sont
construites de torchis, revêues, en-dehors & en-
dedans, de nattes fort minces. Celle du grand
Chef est plus grande & plus haute que les au-
tres, fort proprement crèpie, & placée sur un
terrain de quelque élévation, isolé de toutes
parts. Elle donne sur une grande place, qui n'a
rien de régulier. L'Observateur y vit, pour tout
meuble, une couche de planches, fort étroite,
élevée de deux ou trois pieds de terre, sur la-
quelle il jugea que le Chef étend une natte ou
quelque peau, pour se coucher. Ces cabanes sont
fort blanches, quoiqu'elles n'aient aucune ouver-
ture pour la fumée. Le Temple est à côté de
celle du grand Chef, à l'extrémité de la place,
& tourné vers l'Orient; il est composé des mêmes
matériaux que les cabanes; mais sa forme est
différente. c'est un carré long, d'environ qua-
rante pieds dans sa longueur, sur vingt de large,
avec un toit simple, de la figure des nôtres, &
deux aigles de bois aux deux extrémités. La porte
est au milieu de la longueur du bâtiment, qui
n'a point d'autre ouverture; & des deux côtés,
il y a un banc de pierre. L'intérieur répond
au-dehors: trois pièces de bois, placées en
triangle, qui occupent presque entièrement le mi-

Colonies
Françaises.

mal-propre , en désordre , il est en vénération parmi tous les Sauvages de ce continent. Au reste , la diminution de ces Peuples est aussi considérable que celle des Nations du Canada. Elle a même été plus prompte , sans qu'on en connaisse la vraie raison : des Nations entières ont disparu , & celles qui subsistent encore , ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient au temps de la découverte.

Les Français de l'Etablissement des Natchés arrièrent l'Observateur plus long-temps qu'il ne s'y était attendu. Rendons-lui le titre de Missionnaire & de Prêtre , dans les exercices qui l'occupèrent. Il fait une peinture fort étrange de la Religion de cette Colonie. La rosée du Ciel , dit-il , n'est pas encore tombée du Pays , qui peut se vanter plus qu'aucun autre , d'avoir la graisse de la terre en partage. M. d'Iberville y avait destiné un Jésuite , qui l'accompagnait au second Voyage. Il se flattait d'établir le Christianisme dans une Nation , dont il ne doutait pas que la conversion n'entraînât celle de toutes les autres ; mais ce Missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le village des Bayagoulas ; & lorsqu'il eut formé le dessein de s'y fixer , il fut rappelé en France par d'autres ordres. Ensuite un Ecclésiastique du Canada fut envoyé aux Natchés ; mais ses travaux furent sans succès ,

Colonies
Françaises.

quoique , suivant l'expression de l'Auteur , il eût gagné les bonnes grâces de la femme du grand Chef. Il fut tué par des Sauvages , dans un Voyage qu'il fit à la Maubile. Un autre Prêtre avait eu le même sort aux Akanfas. Depuis la mort de ces deux Missionnaires , toute la Louisiane , au-dessous des Illinois , est demeurée sans Ministre Ecclésiastique , à l'exception des *Tonicas* , qui ont eu , pendant plusieurs années , un troisième Prêtre , qui l'estimaient assez pour en avoir voulu faire leur Chef ; mais qui n'en purent pas plus de goût pour le Christianisme. Cet abandon ne regardait pas seulement les Sauvages : quoique le canton des Natchés soit le plus peuplé de la Colonie Française , il y avait cinq ans , au mois de Décembre 1721 , qu'aucun Français n'y avait entendu la Messe , ni vu même un Prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux Voyageur. « Je m'apperçus bien , à la vérité , que » la privation des Sacremens avait produit , dans » la plupart , une indifférence pour les exercices » de la Religion , qui en est le plus ordinaire » effet ; cependant plusieurs marquerent de l'em- » pressement à profiter de mon passage , pour » mettre ordre aux affaires de leur conscience. La » première proposition qu'on me fit , ce fut de » marier en face de l'Eglise , quantité d'habitans , » qui , en vertu d'un contrat civil , dressé devant

le Commandant & le Commis principal, habitaient ensemble, sans aucun scrupule, alléguant, comme ceux qui avaient autorisé ce concubinage, la nécessité de peupler ce Pays, & la difficulté d'avoir un Prêtre. Je leur représentai qu'il y en avait aux Yasous & à la Nouvelle-Orléans, & qu'un devoir de cette importance méritait bien la peine du Voyage: on me répondit que les contractans n'étaient en état, ni de s'éloigner, ni de fournir à la dépense nécessaire. Enfin le mal était fait; il n'était plus question que d'y remédier, & je le fis. Je confessai ensuite tous ceux qui se présentèrent; mais le nombre n'en fut pas aussi grand que je l'avais espéré.

Colonies
Françaises.

Des Natchés, l'Observateur partit, le 26 de Décembre, avec un Ingénieur du Roi, qui visitait la Colonie, pour juger des lieux où il convenait de bâtir des Forts. Après quatre lieues, on rencontre une petite rivière à la gauche du fleuve. Il fait, en cet endroit, un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on passe encore quantité d'Isles; & dix lieues plus loin, on trouve une autre rivière du même côté. Elle est si poissonneuse, qu'on est réveillé la nuit par le bruit des poissons, qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à Galla des Tonicas, qui ne paraît d'abord qu'un ruisseau; mais qui

**Colonies
Françaises.**

forme un lac à une portée de fusil de son embouchure. Elle prend sa source dans le Pays des *Tchaetas*, & son cours est fort embarrassé de Rapides. Le village est au-delà du lac, sur un terrain assez haut, sans enceinte, & médiocrement peuplé. A peu de distance, on en trouve deux autres de la même Nation; & c'est tout ce qui reste d'un Peuple autrefois nombreux. La demeure du Chef est ornée de figures en relief, que l'Observateur ne trouva point méprisables dans une cabane de Sauvage; mais il en fut moins surpris, lorsqu'il eut vu cet Américain, qui était vêtu à la Française, & qui se piquait même d'une propreté recherchée, sans aucun air d'embarras dans cette parure. Il s'était enrichi, par son commerce avec les Français, auxquels il fournissait des chevaux & de la volaille.

Du fond de la Baie ou du Lac des Tonicas on pourrait, avec des canots d'écorce, faire un portage de deux lieues qui en épargnerait dix sur le fleuve. Deux lieues & demie au-dessus de la rivière on laisse à droite celle qui se nomme aujourd'hui la *Rivière-Rouge*, célèbre parmi les Espagnols sous le nom de *Rio Colorado*. Elle court pendant quelque tems Est & Ouest, après quoi elle tourne au Sud; mais elle n'est navigable, pour les pirogues, que pendant l'espace de quarante

rante
que de
le fleu
lieues
Noire
qui est
de l'an
d'y pla
profiter
rochés
Compa
arrêter
dessous
belle A
pointe
torze li
des Car
seau, su
les eaux
impétuo
cien lit
de la p
ment, r
fertile.
autre,
qu'en qu
servateu
parce q
Ton

rante lieues, au-delà desquelles on ne trouve plus que des marais inaccessibles. Son embouchure dans le fleuve est large d'environ deux cens toises. Dix lieues au-dessus, elle reçoit à droite la Riviere-Noire ou des Ouatchitas, qui vient du Nord, & qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année; ce qui n'a point empêché les Français d'y placer quelques habitations dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols. Les Natchitochés sont établis sur la Riviere-Rouge, où la Compagnie des Indes a construit un Fort pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Riviere-Rouge on trouve une fort belle Anse, & , cinq lieues plus loin, on passe une pointe coupée, qui épargne aux Voyageurs quatorze lieues de chemin. On a cette obligation à des Canadiens : à force de creuser un petit ruisseau, situé derrière la pointe, ils y ont fait entrer les eaux du fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau canal, ont levé l'ancien lit presque à sec. Immédiatement au-dessus de la pointe on voyait, en 1721, un bâtiment, nommé *Sainte-Reine*, dans un terrain très-fertile. Une lieue plus loin, on en rencontrait un autre, dont les édifices ne consistaient encore qu'en quelques huttes couvertes de feuilles. L'Observateur augura mal de ces deux Concessions, parce que les hommes, dit-il, manquaient au

Colonies
Françaises.

Colonies Françaises. travail, & l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas, avec plus d'éloge, d'un troisième Etablissement, nommé le *Bâton-Rouge*, à trois lieues du dernier.

Onze lieues au-delà on trouve les Bayagouias; dont le Village était anciennement fort peuplé. Il n'en reste que les ruines depuis que la petite-vérole ayant fait périr une partie de ses habitans, les autres se sont éloignés ou dispersés. On avait formé, dans le beau terrain qu'ils occupaient, un Etablissement où les mûriers blancs étaient plantés à la ligne. On y faisait déjà de fort belle soie. Le tabac & l'indigo y étaient cultivés avec le même succès. Enfin l'Observateur donne cette Concession pour modèle.

Il en partit le 3 Janvier 1722, &, vers dix heures du matin, il arriva au petit Village des Oumas, qui est à la gauche du fleuve, & qui contient quelques maisons Françaises: le grand Village de la même Nation est un quart-de-lieu plus loin dans les terres. Deux lieues au-dessus du petit, le fleuve s'est creusé sur la droite, où la pente le porte toujours, un canal qu'on nomme *la Fourche des Sitimachas*, & qui, avant que de porter ses eaux à la mer, forme un assez grand lac: la Nation Américaine de ce nom, est presque entièrement détruite. A six lieues des Oumas, les deux Voyageurs virent la Concession du Mar-

quis d'Ancenis réduite alors presque à rien par un incendie & par d'autres accidens. Ils arriverent, le lendemain, avant midi, au grand Village des Colapissas, le plus beau de la Louisiane, quoiqu'il ne contint pas plus de deux cens guerriers. Leurs cabanes ont la figure d'un pavillon avec un double toit, l'un de feuilles de lataniers & l'autre de nattes; celle du Chef a trente-six pieds de diamètre. Aussi-tôt que les deux Voyageurs se trouverent à la vue de ce Village, ils furent surpris d'y entendre battre la caisse & de se voir complimentés de la part du Chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du Tambour, qui était une longue robe, moitié rouge & moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc & blanche du côté rouge. Ils demanderent l'origine de cet usage: on leur répondit qu'il n'était pas ancien; qu'un Gouverneur de la Louisiane avait fait présent d'un Tambour aux habitans pour récompenser leur fidélité, & que l'habit était de leur invention. Les femmes Américaines sont ici mieux faites que dans la Nouvelle-France, & leur habillement est plus propre.

Cinq lieues plus loin, on arrive aux Cannes-brûlées, Habitation Française, où l'on trouve une grande croix élevée sur le bord du fleuve; la première que l'Observateur eut apperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins

édifié de voir quelques Français qui chantaient
 Colonies Vêpres. Ils étaient sans Prêtre, dit-il, mais ce
 Françaises. n'était pas de leur faute ; on leur en avait donné
 un qu'ils avaient congédié, après l'avoir reconnu
 pour un ivrogne. Entre les Colapissas & les Cannes-
 brûlées, on laisse à droite l'ancien canton des
 Tanfas, qui ont entièrement disparu ; c'est le
 plus beau & le meilleur de toute la Louisiane.
 Enfin le cinq Janvier, dernière journée de la
 route, les deux Voyageurs passerent devant un
 Etablissement nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues
 de la Nouvelle-Orléans, où ils arriverent à cinq
 heures du soir. Les *Chapitoulas*, & quelques
 Habitations voisines, sont dans un terrain fertile
 & bien cultivé.

L'Observateur ne trouva rien de remarquable
 aux environs de la Nouvelle-Orléans, & ne fut
 pas même satisfait de la situation de cette Ville.
 Ceux qui en jugent autrement, se fondent, dit-il,
 sur deux raisons spécieuses ; la première, qu'à une
 lieue de la Ville, au Nord-Est, il se trouve une
 petite rivière nommée le *Bayoul-de-Saint-Jean*,
 qui se décharge à deux lieues delà dans le lac
 de Pontchartrain, & que ce lac communiquant à
 la mer, il est aisé, par cette voie, d'entretenir
 un commerce sûr entre cette Capitale, la Mau-
 bile, le Biloxi & d'autres postes que les Français
 occupent vers la mer : la seconde, qu'au-dessous

de la Nouvelle-Orléans, le fleuve fait un très-grand détour, qu'on appelle le *Détour-aux-Anglais*, & qui peut causer à la navigation un retardement avantageux contre les surprises. Mais comme ces raisons supposent que l'entrée du fleuve ne peut recevoir que de petits bâtimens, dans cette supposition, l'Observateur demande premièrement ce qu'on peut craindre de la surprise, pour peu que la Ville soit fortifiée ? D'ailleurs, en quelque endroit qu'elle soit placée, l'embouchure du fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes batteries & par un Fort ? En second lieu, que sert une communication, qu'on ne peut avoir que par des chaloupes, avec des postes qu'on ne pourrait pas secourir s'ils étaient attaqués, dont on ne pourrait non plus tirer qu'un faible secours, & qui sont la plupart sans aucune utilité ? Enfin le navire ami, qui veut remonter le *Détour-à-l'Anglais*, est obligé, comme l'ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre, ce qui peut le retarder des semaines entières dans un passage de sept ou huit lieues. On ajoute qu'un peu au-dessous de la Ville, le terrain a peu de profondeur des deux côtés du fleuve, & qu'il va toujours en diminuant jusqu'à la mer. C'est une pointe de terre qui ne paraît pas fort ancienne, car il ne faut pas creuser beaucoup pour y trouver l'eau ; & la quantité de battures & de petites Isles, qu'on

Colonies
Françaises

Colonies
Françaises,

a vues naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du fleuve, ne laisse aucun doute qu'elle ne soit formée de même. Il paraît certain, par la comparaison des témoignages, qu'au tems de la découverte, l'embouchure du fleuve n'était pas telle qu'elle est aujourd'hui. Cette remarque se confirme à mesure qu'on approche de la mer : il n'y a presque point d'eau à la barre dans la plupart des petites issues que le fleuve s'est ouvertes, & qui ne se sont multipliées que par la succession des arbres entraînés avec le courant, dont un seul, retenu par ses branches ou par ses racines, dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'est capable de les détacher ; le limon du fleuve leur sert de ciment, les couvre à la longue, & chaque inondation laissant une nouvelle couche, il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes & des arbrisseaux. L'Observateur donne cette origine à la plupart des pointes & des Isles qui font si souvent changer de cours au Mississipi.

La Nouvelle-Orléans, première Ville qu'un des plus grands fleuves du monde ait vu bâtir sur ses bords, n'étoit composée, en 1722, que d'une centaine de baraques placées sans beaucoup d'ordre ; d'un grand magasin bâti de bois, & de deux ou trois maisons un peu plus apparentes. Qu'on se figure, dit l'Observateur, deux cens personnes, envoyées pour former une Ville, qui

sont campées au bord d'un grand fleuve, où elles n'ont encore pensé qu'à se mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur dresse un plan & qu'on leur bâtit des maisons. Un Ingénieur laissa aux habitans un plan fort beau & fort régulier; mais le P. de Charlevoix doute de l'exécution.

Colonies
Françaises.

Entre la Ville & la mer il n'y a jamais eu de Concessions, parce qu'elles auraient trop peu de profondeur; mais on y trouve quelques petites habitations particulières & des entrepôts pour les grandes Concessions. Un Village de Chaouchas, qu'on y voyoit autrefois, & dont les ruines subsistent encore, est aujourd'hui de l'autre côté du fleuve, une demi-lieue plus bas, & les Sauvages y ont transporté jusqu'aux ossemens de leurs morts. La côte s'élève au-dessous: c'est là que l'Observateur juge qu'on aurait dû placer la Ville; elle n'y serait, dit-il, qu'à vingt lieues de la mer: avec un vent médiocre du Sud ou du Sud-Est, un navire y monterait en quinze heures.

Après avoir passé plus de six mois à la Nouvelle-Orléans, il partit le 22 de Juillet pour se rendre au Biloxi, qui étoit encore le quartier-général de la Colonie Française. La nuit suivante, il descendit par un nouveau circuit du fleuve, nommé le *Détour-aux-Piakimines*, & bientôt il se trouva au milieu de ce qu'on appelle les *Passes du Mississipi*. On ne saurait manœuvrer ici avec trop d'at-

Colonies
Françaises.

tention pour les éviter ; & si l'on y était entraîné ; il serait presque impossible d'en sortir. La plupart ne sont que de petits ruisseaux, dont quelques-uns même ne sont séparés que par des hauts fonds presque à fleur d'eau ; c'est la barre du Mississipi qui a multiplié ces passes à mesure que les eaux du fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui se forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de résistance ; & , si l'on n'y prenait garde, il serait à craindre qu'avec le tems, aucune de ces issues ne fût praticable pour les vaisseaux.

Au-delà de la barre on trouve une petite Isle, nommée alors *la Base*, mais que le P. de Charlevoix & l'Ingénieur, dont il était toujours accompagné, nommerent *l'Isle de Toulouse*. Elle n'a gueres plus d'une demi-lieue de circuit, en y comprenant même une autre Isle, qui n'en est séparée que par une ravine. D'ailleurs elle est très-basse, à l'exception d'un seul endroit, que la marée ne couvrait jamais, & où l'on pourrait construire un Fort, avec des magasins, pour y décharger les vaisseaux qui auraient peine à passer la barre sans être soulagés d'une partie de leur charge. L'Ingénieur, ayant fondé cet endroit, trouva le fond assez dur & de terre glaise, quoiqu'il en sorte cinq ou six petites sources, qui ne jettent pas beaucoup d'eau. Il remarqua que cette

eau laisse, sur la terre où elle coule, un très-beau sel. Quand le fleuve est bas, c'est-à-dire, pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'Isle de Toulouse; mais, dans le tems de l'inondation, elle est tout-à-fait douce, & le fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la mer. Le reste du tems elle est un peu saumâtre au-delà de la barre. Ceux qui ont écrit que, pendant vingt lieues, le Mississipi ne mêle point ses eaux avec celles de la mer, n'ont publié qu'une fable.

Colonies
Françaises.

En général, la force du courant rendra toujours la navigation du Mississipi difficile en remontant, & il demande même beaucoup d'attention en descendant, parce qu'il porte souvent sur les pointes avancées & sur des battures. Il n'y a de sûreté qu'avec des bâtimens à voiles & à rames. D'ailleurs, comme il n'est pas possible d'y voguer la nuit dans un tems obscur, ces voyages seront toujours fort longs & d'une grande dépense, du moins jusqu'à ce que les bords du fleuve soient peuplés, à de courtes distances, depuis les Illinois jusqu'à la mer. Pourquoi ferait-on difficulté de se le promettre d'un pays dont le climat est si doux & le terroir si fertile; mais sur-tout d'un fleuve dont l'embouchure est par mer à douze ou quinze journées du Mexique, & plus proche encore de la Havane, des plus belles Isles de l'Amérique & des Colonies Anglaises?

Colonies
Françaises. De l'Isle de Toulouse au Biloxi, on compte vingt-huit lieues. Toute cette côte est extrêmement plate. Les vaisseaux marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, & les moindres brigantins de deux. Ceux-ci doivent même s'éloigner, lorsque le vent est du Nord ou du Nord-Ouest, s'ils ne veulent demeurer entièrement à sec. La rade du Biloxi est le long de l'Isle des Vaisseaux, qui s'étend une petite lieue de l'Est à l'Ouest, mais qui a peu de largeur. A l'Est de cette Isle est l'Isle Dauphine, autrefois l'Isle Massacre; à l'Ouest sont de suite l'Isle des Chats ou de Bienville, l'Isle-à-Corne & les Isles de la Chandeleur.

Ce qu'on nomme proprement le *Biloxi* est la côte de la Terre-ferme, qui est au Nord de la rade: c'est le nom d'une Nation sauvage, qui l'habitoit autrefois, & qui s'est retirée vers le Nord-Ouest, sur les bords d'une petite riviere, nommée la *Riviere-des-Perles*, parce qu'on y en a pêché quelques-unes. L'Observateur condamne le choix qu'on avoit fait de ce lieu pour y établir le quartier-général de la Colonie. On ne pouvait, dit-il, en choisir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun secours des vaisseaux, ni leur en donner, la rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage & d'être remplie de vers. La seule utilité qu'on en peut tirer, est d'y mettre les vaisseaux à couvert d'un coup

n compte
extrême-
peuvent
lieues, &
ci doivent
Nord ou
urer entie-
e long de
te lieue de
A l'Est de
lle Massa-
nats ou de
handeleur.
Biloxi est
Nord de
vage, qui
e vers le
e riviere,
u'on y en
condamne
r y établie
e pouvait,
e qu'il ne
lieux, ni
défaut de
être rem-
eut tirer,
d'un coup

de vent, lorsqu'ils viennent reconnaître l'entrée
du Mississipi, dont il serait dangereux d'approcher
au hasard dans un mauvais tems, parce qu'elle
n'a que des terres basses. Celles du Biloxi ne sont
que des sables, où il ne croît gueres que des
pins, des cèdres & de la cassine, fameux arbrif-
seau qui se trouve aussi apalachine, & dont les
Espagnols de la Floride font infuser les feuilles
pour en prendre comme du thé. On y trouve aussi
cette espèce de myrthe à larges feuilles dont la
graine, jetée au printemps dans de l'eau bouil-
lante, devient une cire verte, moins gluante &
moins friable que celle des abeilles, mais aussi
bonne à brûler.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en
tirant à l'Est, on trouve la riviere de la Mau-
bile, qui court du Nord au Sud, & dont
l'embouchure est vis-à-vis de l'Isle Dauphine.
Elle prend sa source dans le pays des Chicachas.
Son cours est d'environ cent trente lieues, &
son lit fort étroit. Elle serpente beaucoup, &
n'en est pas moins rapide; mais, dans le tems
des eaux basses, elle ne peut être remontée
que par de petites pirogues. Les Français ont
eu long-tems, sur cette riviere, un Fort qui
était le principal poste de leur Colonie; non que
les terres y fussent bonnes, mais on y était à
portée de trafiquer avec les Espagnols. L'Obser-

Colonies
Françaises.

Colonies Françaises. vateur éprouva que , dès le mois de Mars, les chaleurs sont déjà fort incommodes sur cette côte, & conçut que, lorsqu'elles ont embrasé le sable, elles doivent être excessives; mais la brise, qui s'élève assez régulièrement tous les jours entre neuf & dix heures du matin, & qui ne tombe qu'avec le Soleil, rend le climat supportable. L'embouchure du Mississipi est par les vingt-neuf degrés de latitude; & la côte du Biloxi par les trente.

Le retour des deux Voyageurs à la Nouvelle-Orléans se fit par une autre route. Après être revenus sur leurs traces jusqu'à l'Isle aux Perles, ils laisserent à droite la riviere du même nom, qui a trois embouchures, dont la séparation se fait à quatre lieues de la mer. De-là ils s'avancerent à l'entrée du lac de Pontchartrain, pour le traverser. Cette traversée est de sept à huit lieues. On entre ensuite dans la Baie de Saint-Jean, d'où le P. de Charlevoix prit son chemin par terre, & n'eut besoin que de quelques heures pour se rendre à la Ville.

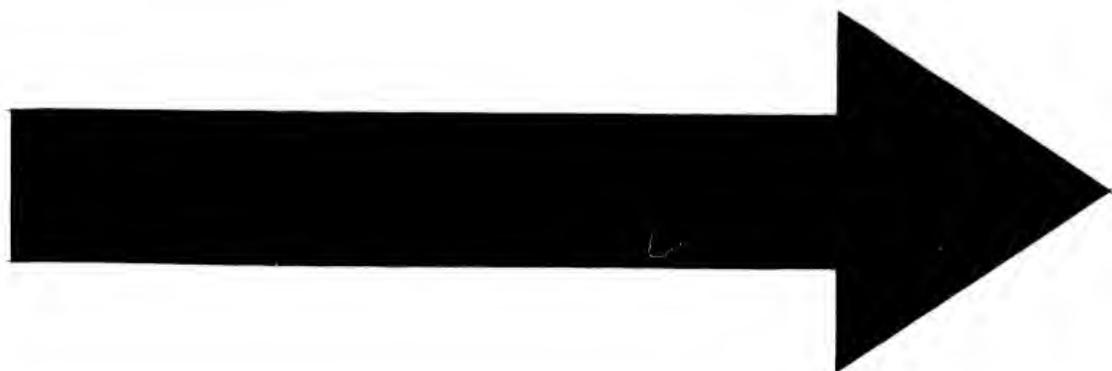
Terre-Neuve.

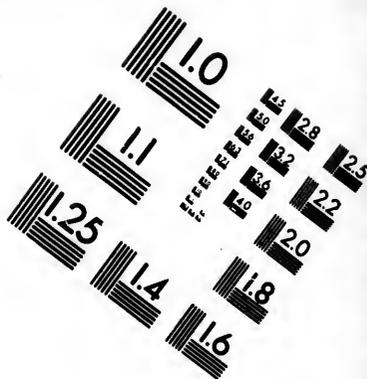
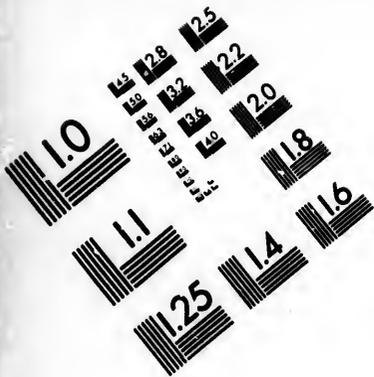
Il nous reste à dire un mot du grand banc de Terre-Neuve, que la pêche de la morue a rendu l'objet de tant de jaloufies, & dont les Anglais sont aujourd'hui les seuls maîtres, parce qu'ils le font de toute la Côte. Ce qu'on nomme le Grand Banc, est proprement une montagne cachée sous les eaux, à près de six cens lieues de France,

du côté de l'Occident. Denis lui donne cent cinquante lieues d'étendue, du Nord au Sud; mais, suivant les Cartes marines les plus exactes, il commence au Sud par les quarante-un degrés de latitude Nord, & son extrémité Septentrionale est les quarante-neuf degrés vingt-cinq minutes. Le Port de Charlevoix observe que ses deux extrémités se terminant en pointe, il est difficile d'en mesurer exactement la largeur. La plus grande, d'Orient en Occident, est d'environ quatre-vingt-dix lieues marines de France, entre les quarante & les quarante-neuf degrés de longitude. Quelques-uns de nos Matelots y ont mouillé à cinq brasses, quoique jusqu'à Denis on n'y en eut jamais trouvé moins de vingt-cinq, & qu'en plusieurs endroits il y en ait plus de soixante. Vers le milieu de sa longueur, du côté de l'Europe, il forme une espèce de Baie, qu'on nomme *la Fosse*; ce qui fait que de deux navires, qui sont sur la même ligne, & près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver.

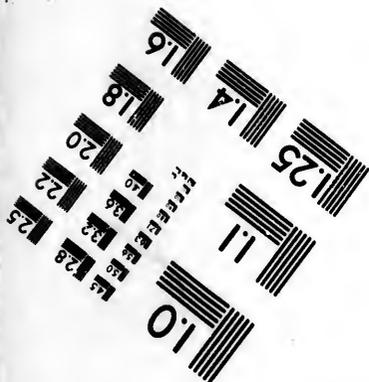
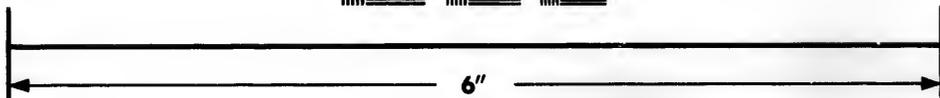
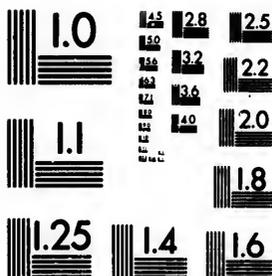
Le Grand Banc est précédé, par le travers du milieu de sa longueur, d'un moindre, qu'on nomme le *Banc Jaquet*. Quelques-uns en ajoutent même un troisième, auquel ils donnent la figure d'un cône; mais la plupart des Pilotes n'en font qu'un des trois, & prétendent que le grand a

Colonies
Françaises.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5
3.6 3.2 2.8

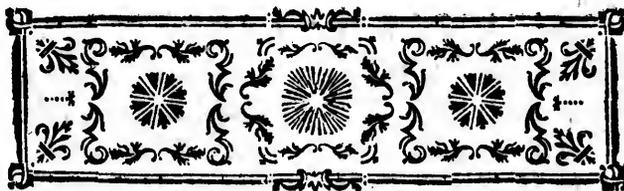
0.1 0.2 0.3 0.4 0.5 0.6 0.7 0.8 0.9 1.0 1.1 1.2 1.3 1.4 1.5 1.6 1.7 1.8 1.9 2.0 2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6 2.7 2.8 2.9 3.0 3.1 3.2 3.3 3.4 3.5 3.6 3.7 3.8 3.9 4.0 4.1 4.2 4.3 4.4 4.5 4.6 4.7 4.8 4.9 5.0 5.1 5.2 5.3 5.4 5.5 5.6 5.7 5.8 5.9 6.0 6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 7.0 7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 7.6 7.7 7.8 7.9 8.0 8.1 8.2 8.3 8.4 8.5 8.6 8.7 8.8 8.9 9.0 9.1 9.2 9.3 9.4 9.5 9.6 9.7 9.8 9.9 10.0

**Colonies
Françaises.**

des cavités, dont la profondeur trompe ceux qui ne filant point assez de câble, croient en distinguer trois. Quelle que soit la grandeur & la figure de cette montagne, on y trouve une prodigieuse quantité de coquillages, & plusieurs espèces de poissons de toutes grandeurs. La plupart servent de nourriture aux morues, dont on croit pouvoir dire, sans exagération, que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le Banc. Tous les ans, depuis près de trois siècles, on en charge deux ou trois cens navires, sans qu'on remarque presqu'aucune diminution. Au reste, ce parage a des incommodités, qui rendent la navigation fort désagréable. Le Soleil ne s'y montre presque jamais; & l'air y est ordinairement couvert d'une brume froide & épaisse, qui fait connaître le banc à ses approches; le P. de Charlevoix a donné ses conjectures sur ce phénomène. Après avoir passé le grand Banc, on en rencontre plusieurs petits, tous presqu'également poissonneux.

Quoique le Canada ait été cédé à l'Angleterre par les derniers Traités, & la Louisiane aux Espagnols, on a cru devoir s'étendre sur ces Etablissemens d'origine Française, parce qu'il était important de faire connaître ce que nous avons négligé & ce que nous avons perdu.

Fin du Livre huitieme.



A B R É G É
D E
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

A M É R I Q U E.

L I V R E I X.

*Caractère , Usages , Religion & Mœurs
des Habitans de l'Amérique Sep-
trionale.*

SANS EXAMINER comment l'Amérique a
été peuplée, question qui peut amuser les Savans
curieux de recherches, mais qui parait oiseuse
aux Philosophes, observons avec Champlain,

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr. l'Escarbot , la Honran & la Potherie, les mœurs de ses habitans & joignons aux lumieres qu'ils avaient acquises dans un séjour passager , les con-
naissances plus réfléchies de deux Missionnaires qui ont fait , pendant trente ans , leur étude du même objet ; ce sont le P. Lafitau & le P. de Charlevoix.

Remarquons d'abord , avec le P. Lafitau , qu'on se représentait anciennement les habitans des terres inconnues , comme une espèce de monstres , nus , couverts de poil , vivant dans les bois sans société , comme des ours , & qui n'avaient avec l'homme qu'une ressemblance imparfaite. On s'en formait cette idée à Carthage ; au retour du fameux Voyage d'Hannon. Ce Général , ayant reçu la commission de chercher de nouvelles terres en rangeant les côtes d'Afrique , rapporta de son expédition , des peaux fort velues , qui étaient apparemment celles de dinges femelles , de cette espèce qui approche le plus de l'homme par la taille & la figure , tels qu'on en voit encore dans l'Isle de Bornéo , & les fit passer pour des peaux de femmes sauvages , qui furent placées , comme une rareté singulière , dans le Temple de Venus. Il paraît même qu'en France , on n'était pas revenu de cette prévention sous le regne de Charles VI. Cependant elle était d'autant plus éloignée de la vérité , que les Sauvages ,
à l'exception

à l'exception des cheveux & des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent soigneusement, n'ont pas un poil sur le corps, & que, s'il leur en vient à quelque partie, ils se hâtent d'en ôter jusqu'à la racine. On lit, dans toutes les Relations que, lorsqu'ils voyaient des Européens pour la première fois, leur plus forte admiration tombait toujours sur les grandes barbes qu'on portait alors en Europe, & qu'ensuite ils en riaient, comme d'une étrange difformité. Mais les Eskimaux, & deux ou trois Nations de l'Amérique méridionale, ont naturellement de la barbe. En général, tous ces Américains dont il est ici question, naissent blancs comme nous. Leur nudité, les huiles & les suc d'herbes dont ils se graissent; le Soleil & le grand air, changent leur couleur, à mesure qu'ils avancent en âge; mais d'ailleurs ils ne nous cèdent en rien pour les qualités du corps, &, sur plusieurs points, la comparaison ne serait point à notre avantage. La plupart sont d'une taille supérieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnés, d'une complexion saine, lestes, adroits, robustes. Ils vivaient très-long-temps, s'ils apportaient plus de soin à ménager leurs forces; mais ils les ruinent par des marches forcées & par des abstinences outrées, suivies d'une intempérance excessive. L'eau-de-vie, funeste présent des Européens,

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

pour lequel ils ont une passion qui va jusqu'à la
 fureur , & qu'ils ne boivent que pour s'enivrer ,
 a comme achevé leur perte , ou du-moins elle
 n'a pas peu contribué au dépérissement d'une in-
 finité de Nations , qui sont aujourd'hui réduites
 à la vingtième partie de ce qu'elles étaient au
 commencement du dernier siècle.

Dans les Pays qui tirent vers le Sud , ils ne
 gardent aucune mesure dans le commerce des
 femmes , qui sont aussi d'une lascivité sans bornes.
 De-là vient la corruption des mœurs , qui s'est ré-
 pandue même parmi les Nations Septentrionales. On
 fait par le témoignage des Missionnaires , que les
 Iroquois étaient assez chastes , avant qu'ils fussent
 en liaison avec les Illinois & d'autres Peuples
 voisins de la Louisiane ; mais , en les fréquen-
 tant , ils ont appris à les imiter. La mollesse &
 la lubricité vont à l'excès dans ces Cantons mé-
 ridionaux. On y voit des hommes , qui ne rou-
 gissent point d'être habituellement vêtus en
 femmes , & de s'assujettir à toutes les occupa-
 tions de ce sexe ; usage venu , dit-on , d'un prin-
 cipe de Religion , mais qui a vraisemblablement
 sa naissance dans la dépravation du cœur. Ces
 efféminés ne se marient point , & s'abandonnent
 aux plus infâmes passions. On ajoute néanmoins
 que , dans leurs Nations mêmes , ils sont sou-
 verainement méprisés. D'un autre côté , les femmes ;

LE
a jusqu'à la
s'enivrer,
moins elle
t d'une in-
ui réduites
étaient au
bud, ils ne
merce des
ans bornes:
qui s'est ré-
tionales. On
es, que les
u'ils fussent
es Peuples
s fréquen-
mollesse &
antons mé-
qui ne rou-
vêtus en
es occupa-
d'un prin-
blablement
cœur. Ces
andonnent
néanmoins
font sou-
es femmes;

quoique d'une complexion forte, sont peu fé-
condes. Outre plusieurs raisons, telles que l'usage
de nourrir les enfans de leur lait jusqu'à l'âge
de six ou sept ans, de ne point habiter avec
leurs maris dans cet intervalle, & de n'en être
pas moins ardentes au travail, on attribue sur-
tout leur stérilité à l'infâme coutume qui permet
aux filles de se prostituer avant leur mariage.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Il paraît certain au P. de Charlevoix, que les
Savages de la Nouvelle-France ont de grands
avantages sur nous. Il compte, dit-il, pour le
premier, la perfection de leurs sens. Malgré la
neige qui les éblouit, & la fumée qui les tour-
mente pendant six mois de l'année, leur vue ne
s'affaiblit point : ils ont l'ouïe extrêmement sub-
tile, & l'odorat si fin, qu'ils sentent le feu long-
temps, avant que de l'avoir sçu découvrir. C'est à
cette raison, sans doute, qu'il faut attribuer leur
aversion pour l'odeur du musc & pour toutes les
odeurs fortes : on prétend même qu'ils ne trou-
vent d'agréable, que celle des choses comesti-
bles. Leur mémoire tient du prodige : il leur
suffit d'avoir une fois passé dans un lieu, pour
en conserver une idée juste, qui ne s'efface ja-
mais. Ils traversent les forêts les plus vastes & les
plus sauvages, sans s'égarer, lorsqu'en y entrant,
ils se sont bien orientés. Les habitans de l'Acadie
& des environs du golfe Saint-Laurent, s'embar-

quent souvent dans leurs canots d'écorce , & passent à la Terre de Labrador , pour chercher les Eskimaux , & leur faire la guerre : ils font , en pleine mer , trente & quarante lieues sans boussole , & vont aborder exactement à l'endroit où ils se font proposés de prendre terre. Dans les jours les plus obscurs , ils suivent le Soleil sans se tromper : on ajoute même que les enfans , qui ne sont jamais sortis de leur habitation , marchent avec autant de certitude que les Voyageurs.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Ils ont de l'imagination , & tous leurs discours s'en ressentent. Ils ont la répartie prompte , & même ingénieuse , & l'on en cite un exemple. Un Oraouais , mauvais Chrétien & grand ivrogne , à qui l'on demanda de quoi il croyait que fût composée l'eau-de-vie dont il était si friand , répondit que ce devait être *un extrait de langues & de cœurs ; car , ajouta-t-il , quand j'en ai bu , je ne crains rien ; & je parle à merveille.* Leurs harangues sont remplies de traits heureux. On attribue à leur éloquence , cette force , ce naturel , ce pathétique , que l'art ne donne point , & que les Grecs admiraient quelquefois dans les barbares : quoiqu'elle ne soit pas soutenue par l'action , qu'ils ne gesticulent point , & qu'ils n'élevent point la voix , on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent ; ils persuadent.

On aurait peine à se figurer combien de sujets

corce ; &
chercher
ils font, en
s bouffole,
it où ils se
s les jours
s se trom-
qui ne font
chent avec

urs discours
ompte, &
a exemple.
d ivrogne,
ait que fût
riand, ré-
langues &
n ai bu, je
ille. Leurs
oureux. On
e, ce na-
ne point,
is dans les
tenu par
e qu'ils n'é-
nt pénétrés

n de sujets

ils traitent dans leurs conseils, avec quel ordre & dans quel détail. Quelquefois ils se servent de petits bâtons, pour se rappeler divers articles ; mais alors ils parlent quatre ou cinq heures de suite, ils étalent vingt présens, dont chacun demande un discours entier, ils n'oublient rien, & jamais on ne les voit hésiter. Leur narration est nette & précise : ils emploient beaucoup d'allégories & d'autres figures, mais vives, avec tous les agrémens qui conviennent à leur langue. La plupart ont le jugement droit, & vont d'abord au but, sans jamais s'écarter ou prendre le change ; ils conçoivent aisément tout ce qui ne passe point leur portée. Cependant on ajoute que, pour les former aux arts dont ils n'ont pas encore eu l'idée, il faudrait un long travail, d'autant plus qu'ils méprisent beaucoup tout ce qui ne leur est pas nécessaire. Il ne serait pas aisé non plus de les rendre capables de contrainte & d'application aux choses purement intellectuelles, dont on aurait peine à leur faire sentir l'utilité. Mais, pour tout ce qui les intéresse, ils ne négligent ni ne précipitent rien. Autant qu'ils apportent de flegme & de circonspection à prendre leur parti, autant ils mettent d'ardeur dans l'exécution. Enfin la plupart ont une noblesse & une égalité d'ame qui ne sont pas communes en Europe avec tous les secours qu'on y peut tirer de la Religion & de la

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Philosophie. Les disgrâces les plus subites ne causent pas même d'altération sur leur visage. Leur constance dans les douleurs est au-dessus de toute expression, & paraît commune aux deux sexes. Une jeune femme sera des jours entiers dans le travail de l'enfantement, sans jeter un cri. Les moindres marques de faiblesse la feraient juger indigne d'être mère, parce qu'on ne la croirait capable de produire que des lâches. On verra que, dans les supplices, qui sont le fruit de leurs guerres, des prisonniers de tout âge & de tout sexe, souffrent pendant plusieurs heures, & quelquefois pendant plusieurs jours, ce que le feu a de plus cuisant, & tout ce que la plus industrieuse fureur peut inventer, sans qu'il leur échappe même un soupir. Au milieu de ces tourmens, leur occupation est d'irriter leurs bourreaux par des injures & des reproches. Quelque explication qu'on veuille donner à cette insensibilité, elle suppose nécessairement un extrême courage. A la vérité, les Sauvages s'y exercent toute leur vie, & ne manquent point d'y accoutumer leurs enfans dès l'âge le plus tendre. On voit de petits garçons & de jeunes filles se lier par un bras les uns aux autres, & mettre entre deux un charbon ardent, pour voir qui le secouera le premier. L'habitude du travail leur donne une autre facilité à supporter la douleur : il n'y a point d'hommes

au monde , qui se ménagent moins dans leurs voyages & dans leurs chasses. Mais ce qui prouve que leur constance est l'effet d'un véritable courage , c'est qu'ils ne l'ont pas tous au même degré. On ne s'étonnera point qu'avec une ame si ferme , ils soient intrépides dans le danger ; & braves à toute épreuve. Le P. de Charlevoix convient qu'ils s'exposent le moins qu'ils peuvent , parce qu'ils ont mis leur gloire , dit-il , à n'acheter jamais la victoire trop cher , & que leurs Nations étant peu nombreuses , ils ont pour maxime , de ne pas s'affaiblir ; mais ils se battent en lions , & la vue de leur sang ne fait que les animer.

Ce qui cause beaucoup d'étonnement dans une race d'hommes , dont l'extérieur n'annonce que de la barbarie , c'est de leur voir entr'eux une douceur & des égards , qu'on ne trouve point dans le peuple des Nations les plus civilisées. On n'admire pas moins la gravité naturelle & sans fafte qui regne dans leurs manieres , dans leurs actions , & jusques dans la plupart de leurs amusemens , les déférences pour leurs égaux , & le respect des jeunes gens pour les vieillards. Rien n'est si rare que de voir naître entr'eux des querelles ; & jamais elles ne sont accompagnées d'expressions indécentes , ni de ces jurmens si familiers en Europe. Un de leurs principes , celui

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

même dont ils font le plus jaloux , est qu'un homme ne doit rien à un autre homme ; & de cette maxime , ils concluent qu'il ne faut pas faire tort à ceux dont on n'a pas reçu d'offense. Malheureusement ce principe ne s'étend qu'à leur Nation , & ne les empêche point d'attaquer des Peuples dont ils n'ont à faire aucune plainte , ou de pousser trop loin la vengeance.

Ces hommes qui nous paraissent si méprisables au premier coup-d'œil , sont les plus méprisans de tous les mortels , & ceux qui s'estiment le plus. Ils sont esclaves du respect humain , légers , inconstans , soupçonneux à l'égard des Européens , traîtres , lorsqu'il est question de leur intérêt , dissimulés & vindicatifs à l'excès. La vengeance est une passion que le temps ne ralentit point dans leur ame : c'est le plus cher héritage qu'ils laissent à leurs enfans ; il passe de génération en génération , jusqu'à ce que la race offensée trouve l'occasion d'affouvir sa haine. Le soin qu'ils prennent des orphelins , des veuves & des infirmes , l'hospitalité qu'ils exercent d'une manière admirable , ne sont pour eux qu'une suite de la persuasion où ils sont , que tout doit être commun entre les hommes. Les peres & les meres ont , pour leurs enfans , une tendresse d'affection , qui va jusqu'à la faiblesse ; mais qui est , dit-on , purement animale. Les enfans , de leur côté , n'ont

aucun retour naturel pour leurs parens , & les traitent quelquefois avec indignité. Entre plusieurs exemples , on raconte qu'un Iroquois , Mœurs de
l'Amérique
Septentr. qui avait servi long-temps dans nos troupes , en qualité d'Officier , rencontra son pere dans un combat , & l'allait percer , lorsque le pere se fit reconnaître. Il s'arrêta , & lui dit : « tu m'as donné » une fois la vie , je te la donne à mon tour. » Mais ne te retrouve pas une autre fois sous » ma main ; car je suis quitte de ce que je te » devais. »

Chacun se fait un ami , à-peu-près du même âge , auquel il s'attache , & qui s'attache à lui par des nœuds indissolubles. Deux hommes , une fois unis à leur maniere , doivent tout entreprendre & tout risquer , pour s'aider & se secourir mutuellement. La mort même , dans leurs idées , ne les sépare que pour un temps : ils comptent se rejoindre dans un autre monde , pour ne se plus quitter , & sont persuadés qu'ils auront toujours besoin l'un de l'autre. Un Sauvage , menacé de l'enfer par un Missionnaire , lui demanda s'il croyait que son ami , mort depuis peu , fût dans ce lieu de supplices ; le Missionnaire répondit qu'il espérait que le Ciel lui aurait fait grace. *Je veux donc aller au Ciel* , reprit le Sauvage ; & ce motif l'engagea à mener une vie Chrétienne. On assure même que , lors-

» disparaît dans l'espace de huit jours. On voit
 » aussi quelques poils au menton des vieillards, ^{Mœurs de}
 » comme il arrive en Europe aux femmes d'un ^{l'Amérique}
 » certain âge.» ^{Septentr.}

Quoique les observations précédentes conviennent à la plus grande partie des Nations Sauvages, on y remarque néanmoins plusieurs différences ; & c'est ici le lieu de rassembler les connaissances qu'on doit aux Missionnaires, sur les divers Peuples qui habitent cette grande partie du continent.

En commençant par le Nord, les Eskimaux ; dont on a déjà parlé, sont les seuls habitans connus de cette vaste contrée, qui est entre le fleuve Saint-Laurent, le Canada & la mer du Nord. On en a même trouvé assez loin, en remontant la rivière de Bourbon, qui descend de l'Ouest dans la Baie d'Hudson. L'origine de leur nom n'est pas certaine ; mais on prétend qu'il signifie *mangeur de viande crue* ; & réellement, de tous les Américains, on ne connaît qu'eux qui mangent de la chair crue, quoiqu'ils aient aussi l'usage de la faire cuire ou sécher au Soleil. Il n'y en a point qui remplissent mieux la première idée qu'on s'est formée des Sauvages en Europe. On a déjà remarqué que c'est presque le seul Peuple de l'Amérique qui ait de la barbe. Les Eskimaux en ont jusqu'aux yeux, & si épaisse, qu'on a

peine à découvrir quelques traits de leur visage :
 Mœurs de l'Amérique Septentr. Ils ont d'ailleurs quelque chose d'affreux dans l'air, de petits yeux effarés, des dents larges & fort sales, les cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds, & tout l'extérieur fort brute. Leurs mœurs & leur caractère ne démentent point cette physionomie. Le peu de ressemblance & de commerce qu'ils ont avec leurs plus proches voisins, ne laisse aucun doute qu'ils n'aient une origine différente de celle des autres Américains ; & le P. de Charlevoix ne la cherche pas plus loin qu'en Groënland. On connaît peu les autres Peuples qui sont aux environs & au-dessus de la Baie d'Hudson. Dans la partie méridionale de cette Baie, le commerce se fait avec les Mistassins, les Monsonis, les Cristinaux & les Assiniboils ; ces derniers y viennent de fort loin, puisqu'ils habitent les bords d'un lac qui est au Nord, ou au Nord-Ouest des Sioux, & que leur Langue est un dialecte de celle de la même Nation. Les trois autres sont de la Langue Algonquine : les Cristinaux ou *Killissinons*, viennent du Nord du lac Supérieur ; mais les Sauvages des rivières de Bourbon & de Sainte-Thérèse, n'ont aucune ressemblance de langage avec les uns ni les autres. Ceux qui les ont fréquentés, leur donnent à-peu-près la Religion & les usages des Peuples du Canada. Tous ces Américains, quoique de

cinq ou six Nations différentes, sont compris dans les Relations Françaises, sous le nom générale de *Savinois*, parce que le Pays qu'ils habitent, est bas, marécageux, peu fourni de bois, & qu'en Amérique, on appelle *savanes*, ces terrains humides qui ne sont utiles à rien.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

En remontant au Nord de la Baie, on trouve deux rivières, dont la première se nomme la *rivière Danoise*, & la seconde, celle du *Loup marin*. Leurs bords sont habités par des Sauvages, auxquels on donne le nom bizarre de *plats côtés de chiens*, sans qu'on en connaisse l'origine. Ces barbares sont souvent en guerre avec les *Savinois*; mais les uns ni les autres ne traitent point leurs prisonniers avec cette cruauté qui est en usage chez les Canadiens; ils se contentent de les retenir esclaves. On fait, de leurs usages, que les filles ne se marient, parmi eux, qu'au gré de leurs pères, que le gendre est obligé de demeurer chez le père de sa femme, & de lui être soumis, jusqu'à ce qu'il lui naisse des enfants; que les garçons quittent de bonne heure la maison paternelle; que les corps des morts sont brûlés, & leurs cendres enterrées dans une écorce d'arbre; qu'on dresse, avec des perches, une espèce de monument sur la tombe, & qu'on y attache du tabac, avec l'arc & les fleches du

mort. Les meres pleurent leurs enfans pendant
 Mœurs de l'Amérique Septentr. vingt jours , & l'on fait des présens au pere , qui y répond par un grand festin. La guerre est moins en honneur chez eux , que la chasse ; mais , pour obtenir le titre de bon chasseur , il faut avoir commencé par un jeûne de trois jours , & s'être barbouillé de noir pendant le même temps. Après cette épreuve , le novice offre à la Divinité du Pays un morceau de chacune des bêtes qui se prennent ordinairement à la chasse ; c'est ordinairement la langue & le muffle. Ses parens n'y touchent point ; mais il en peut traiter ses amis & les étrangers. Au reste , ces Sauvages sont d'un parfait désintéressement , & d'une fidélité à toute épreuve : ils ne peuvent souffrir le mensonge , & la fourberie leur est en horreur. On ne connaît pas mieux ces Peuples Septentrionaux , parce qu'on n'a jamais eu avec eux de commerce bien réglé.

Les Nations au Midi de la Baie d'Hudson , se divisent en trois classes , distinguées par leurs langues & par leur génie particulier. Cette étendue de Pays , bornée à l'Est par la mer , au Sud , par les Colonies Anglaises , par la Louisiane au Sud - Est , & par les terres des Espagnols à l'Ouest , cette vaste étendue n'a que trois Langues meres , dont toutes

les autres sont dérivées ; la Siouse, l'Algonquine & la Huronne. On connaît peu les Peuples qui appartiennent à la première, & l'on ignore jusqu'où elle s'étend. Les Français n'ont eu jusqu'à présent de commerce qu'avec les Sious & les Assiniboils, & jamais il n'a été constamment suivi. Quelques Missionnaires ont tenté de faire, chez les premiers, un établissement qui n'a pas eu de succès. Ils en ont parlé comme d'un Peuple docile, de qui l'on pouvait espérer beaucoup de lumières, sur tout ce qui est au Nord-Ouest du Mississipi. Ces Américains habitent dans de grandes prairies, sous des tentes de peau, fort bien travaillées. Ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs marais, & de chasse, surtout de celle d'une espèce de bœufs couverts de laine, qui se rassemblent par milliers dans leurs terres ; mais ils n'ont point de demeure fixe. Ils voyagent en troupes, à la manière des Tartares, & ne s'arrêtent, qu'autant que l'abondance des vivres les retient.

Les Géographes Français distinguent cette Nation en Sioux errans & Sioux des prairies, en Sioux de l'Est & en Sioux de l'Ouest. Cette division ne paraît pas juste au P. de Charlevoix, qui assure au contraire, que tous les Sioux ont le même genre de vie. Une bourgade, dit-il, qui est cette année sur le bord oriental du Mississipi,

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

E.
pendant
au pere,
guerre est
se ; mais,
faut avoir
, & s'être
mps. Après
Divinité du
êtres qui se
c'est ordi-
s parens n'y
ses amis &
es sont d'un
élicité à toute
ensonge, &
n ne connaît
aux, parce
mmerce bien

Baie d'Hud-
distinguées
particulier.
à l'Est par
lonies An-
d - Est, &
, cette vaste
dont toutes

sera, l'année suivante, sur ce qu'on nomme la riviere occidentale; & ceux qu'on a vus, dans un tems, sur la riviere de Saint-Pierre, se trouvent ensuite assez loin de là, dans une prairie. Il ajoute que le nom de Sioux, que les Français leur donnent, n'est que les deux dernieres syllabes de celui de *Nadouessioux*, qu'ils portent entre les Sauvages, & que d'autres les nomment *Nadouassifs*. C'est la plus nombreuse Nation du Canada. Elle était paisible, & peu aguerrie, avant que les Otaouais & les Hurons se fussent réfugiés dans le Pays qu'elle occupe, pour se garantir de la fureur des Iroquois. Les Sioux entretiennent plusieurs femmes; & leurs punitions sont séveres pour celles qui manquent à la fidélité conjugale: ils leur coupent le bout du nez: ils leur cernent en rond une partie de la tête, & l'arrachent.

Ceux qui se vantent d'avoir vu des Affiniboils, & Jérémie, qui parle d'eux sur différens témoignages, racontent que ces Peuples sont grands, robustes, agiles, endurcis au froid & à toute sorte de fatigues; qu'ils se piquent dans toutes les parties du corps, & qu'ils y tracent des figures de serpens & d'autres animaux; enfin qu'ils entreprennent de grands voyages. Tous ces traits les distinguent peu des autres Nations du même pays; mais ils sont mieux caractérisés par leur flegme,

nomme la
 us, dans un
 se trouvent
 ie. Il ajoute
 Français leur
 syllabes de
 nt entre les
 nt *Nadouaf-*
 du Canada.
 vant que les
 réfugiés dans
 rantir de la
 tiennent plu-
 sont sévères
 té conjugale:
 ils leur cer-
 te, & l'ar-
 es Assiniboils,
 différens té-
 es sont grands;
 à toute sorte
 ns toutes les
 nt des figures
 nfin qu'ils en-
 tous ces traits
 ons du même
 rifices par leur
 flegme,

flegme, sur-tout en comparaison des Cristinaux, avec lesquels ils sont en commerce, & qui sont d'une vivacité extraordinaire; on les voit sans cesse dansant & chantant; &, dans leurs discours ils ont une volubilité de langue, qu'on n'a remarquée dans aucune autre Nation. Le véritable Pays des Assiniboils est aux environs d'un lac qui porte leur nom, & qui est encore peu connu. Un Français de Mont-réal assura au P. de Charlevoix qu'il y avait été; mais il ne l'avait observé qu'en passant, comme on voit la mer dans un Port. L'opinion commune donne à ce lac six cens lieues de circuit. « On n'y peut aller, dit-on, que par des chemins presque impraticables; tous les bords en sont charmans; l'air y est fort tempéré, quoiqu'on le place au Nord-Ouest du lac Supérieur, où le froid est excessif; il contient un si grand nombre d'Isles, que les Sauvages du Pays lui donnent le nom de lac des Isles; d'autres le nomment *Michinipi*, qui signifie la grande eau. » En effet, c'est comme le réservoir des plus grandes rivières & de tous les grands lacs de l'Amérique Septentrionale: on en fait sortir, sur plusieurs indices, le fleuve Bourbon, qui se jette dans la Baie d'Hudson; le fleuve Saint-Laurent, qui porte ses eaux dans l'Océan; le Mississipi, qui se décharge dans le golfe du

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mexique ; le Missouri , qui se joint à ce dernier , & qui , jusqu'à leur jonction , ne lui est inférieur en rien ; un cinquième , qui coulant , dit-on , vers l'Ouest , ne peut se rendre que dans la mer du Sud. On lit , dans la Relation du P. Marquette , que , non-seulement plusieurs Sauvages lui avaient parlé de la rivière qui coule à l'Ouest , mais qu'ils s'étaient vantés d'avoir vu de grands navires à son embouchure.

Les Langues Algonquine & Hurone partagent routes les Nations Sauvages du Canada , qui sont en commerce avec les Européens. On assure qu'avec la connaissance de ces deux Langues , un Voyageur pourrait parcourir , sans Interprete , plus de quinze cens lieues de Pays , & se faire entendre à plus de cent Peuples , qui ne laissent pas d'avoir leur propre langage. On donne surtout une immense étendue à l'Algonquine : elle commence à l'Acadie & au golfe Saint-Laurent ; & , tournant du Sud-Est par le Nord , jusqu'au Sud-Ouest , elle fait un circuit de douze cens lieues. Il paraît même que les Loups , ou Mahingans , & la plupart des Peuples de la Nouvelle-Angleterre & de la Virginie , parlent des dialectes de la Langue Algonquine.

Aux environs de la rivière de Pentagoët , les Abenaquis , ou *Canibas* , voisins de la Nouvelle-

Angleterre, ont près d'eux les *Etchemins*, ou *Malécites*. Plus à l'Est, on trouve les *Micmacs*, ou Souriquois, dont le Pays propre est l'Acadie, la suite de la côte du golfe Saint-Laurent jusqu'à Gaspé & les Isles voisines. En remontant le fleuve Saint-Laurent, on ne rencontre plus aujourd'hui de Nations Sauvages, jusqu'au Saguenay. Cependant, au temps de la découverte, & longtemps après, on comptait, dans cet espace, plusieurs Nations, répandues dans l'Isle d'Anticosty, vers les Monts Notre-Dame, & sur la rive Septentrionale du fleuve Saint-Laurent : celles qui se trouvent le plus souvent nommées dans les anciennes Relations, sont les Bersiamites, les Papinaclets & les Montagnés, qui portaient aussi, sur-tout les derniers, le nom d'Algonquins inférieurs, parce qu'à l'égard de Québec, ils habitaient la rive basse du fleuve ; mais la plupart des autres sont réduits à quelques familles errantes. Ceux qui arrivaient dans la Colonie Française par le Saguenay & par les trois rivières, ont disparu depuis fort long-temps : tels étaient les Attikamegues, qui venaient de fort loin, & dont le Pays était entouré de plusieurs autres Peuples, jusqu'aux environs du lac Saint-Jean, & jusqu'aux lacs des Mistassins & de Nemiscau. On les croit détruits par les Iroquois, ou par les maladies. Entre Québec & Mont-réal, il se trouve

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

encore , vers les Trois-Rivieres , quelques Algon-
quins , qui ne forment point un village , & qui
sont en commerce avec les Européens. Dans les
premiers temps , cette Nation occupait tout le
bord Septentrional du fleuve , en remontant de-
puis Québec jusqu'au lac Saint-Pierre. Depuis
l'Isle de Mont-réal , & toujours au Nord , on
rencontre quelques villages de Nipissings , de
Temiscamings , de Têtes de boule , d'Amikoués
& d'Otaouais , que d'autres écrivent & pronon-
cent *Otaouaks*. Les premiers , qui sont les vrais
Algonkins , & qui ont conservé leur Langue
sans altération , ont donné leur nom à un petit
lac , situé entre le lac Huron & la riviere des
Otaouais. Les Temiscamings occupent les bords
d'un autre petit lac , qui porte aussi leur nom , & qu'on
croit la vraie source de la riviere des Otaouais. Les
Têtes de boule n'en sont pas loin : ce nom leur
vient de la figure de leur tête , que les meres
arrondissent aux enfans dès le berceau. Les Ami-
koués , nommés aussi *la Nation du Castor* , sont
réduits à quelques restes qui habitent l'Isle Mani-
roualin , dans le lac Huron. Les Otaouais , au-
trefois nombreux , bordaient la grande riviere
qui porte leur nom : on n'en connaît aujourd'hui
que trois villages mal peuplés.

Le Rapide , qu'on a nommé *Sault-de-Sainte-
Marie* , dans le détroit qui sépare le lac Huron

du lac Supérieur, avait autrefois, dans ses environs, des Sauvages qui en avaient pris le nom de *Sauteurs*. On les y croyait venus de la rive méridionale du lac Supérieur. Les bords de ce lac n'ont eu depuis aucune autre Nation. Dans les postes Français, on faisait la traite, tantôt avec les Cristinaux, qui y viennent du Nord-Est, & tantôt avec les Assiniboils, qui sont au Nord-Ouest. Le lac Michigan, ou des Illinois, qui est presque parallèle au lac Huron, dans lequel il se décharge, & qui n'en est séparé, comme on l'a vu, que par une péninsule de cent lieues de long, a peu d'habitans sur ses bords. En remontant la rivière de Saint-Joseph, dont il reçoit les eaux, on rencontre deux bourgades de différentes Nations, qui n'y sont pas établies depuis long-temps. La grande Baie, qui se nomme *la Baie des Puans*, ou simplement, *la Baie*, a quantité d'Isles, habitées autrefois par les Pouteouatamis, dont elles conservent le nom, à l'exception de quelques-unes qui sont occupées aujourd'hui par les Nokais. Les Pouteouatamis n'en habitent plus qu'une : ils ont deux autres villages, l'un dans la rivière Saint-Joseph, & l'autre au détroit ; les Sakis & les Otchagras, ou les Puans, occupent le fond de la Baie ; & à droite, on laisse une autre petite Nation, nommée *Malomines*, ou *les Folles avoines*. Une

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

petite riviere, fort embarrassée de Rapides, qui se décharge au fond de la Baie, est connue sous le nom de riviere des *Renards*, parce qu'elle est voisine des Ouragamis, que les Français ont nommés la Nation des Renards. Le Pays qui s'étend de-là au Sud, jusqu'à la riviere des Illinois, n'offre que deux Nations peu nombreuses, qui se nomment les Kicapous & les Mascoutins.

Les Miamis étaient autrefois établis à l'extrémité méridionale du lac Michigan, dans un lieu nommé *Chicagou*, du nom d'une petite riviere qui se jette dans le lac, & dont la source n'est pas éloignée de celle des Illinois. Ils sont actuellement séparés en trois bourgades; l'une sur la riviere de Saint-Joseph; la seconde, sur une autre riviere, qui porte leur nom, & qui se décharge dans le lac Erié; la troisième, sur la riviere d'Ouabache, qui porte ses eaux dans le Mississipi; mais la dernière des trois branches est plus connue sous le nom d'*Ouyatanous*. On ne doute presque point que cette Nation & celle des Illinois, n'en aient fait autrefois qu'une, parce qu'il y a peu de différence dans leur Langue.

Il s'en faut beaucoup que la Langue Hurone s'étende aussi loin que l'Algonquins; & l'on en donne pour raison, que les Peuples qui la parlent, ont toujours été moins errans que les Algonquins. Quelques Voyageurs ne la regardent

pas même comme une Langue mere , & donnent ce titre à celle des Iroquois ; mais il est certain , que tous les Sauvages qui sont au Sud du fleuve Saint-Laurent , depuis la riviere Sorel , jusqu'à l'extrémité du lac Erié , & même assez proche de la Virginie , appartiennent à la Langue Hurone. Les Dialectes en sont si multipliés , qu'il y en a presqu'autant que de bourgades. Les cinq Cantons qui composent la République Iroquoise , entre la Côte méridionale du lac Ontario & la Nouvelle-Yorck , sous les noms de *Tenontouans* , de *Goyoguans* , d'*Onontagués* , d'*Oronoyouts* & d'*Agniés* , ont chacun la leur. On ne compte pas moins de trente lieues du grand village de chaque canton à l'autre ; & la Hontan comptait , en 1684 , environ quatorze mille ames dans chaque village. Mais tout ce qui regarde cette Nation , est réservé pour un autre article. Il reste à donner ici quelque idée des trois Langues , qui font la division des autres Peuples.

• Ceux qui ont étudié à fond les Langues de la Nouvelle-France , croient trouver , dans les trois qu'on a nommées , tous les caracteres des Langues primitives , & jugent qu'elles n'ont point une origine commune. Ils en trouvent , dans la seule prononciation , une preuve qu'ils jugent certainé. Le Siou siffle en parlant ; le Huron , qui n'a point de lettre labiale , parle du gosier ,

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

aspire presque toutes les syllables ; l'Algonquin prononce avec plus de douceur , & parle plus naturellement. Le P. de Charlevoix , à qui l'on doit ces Observations , n'en a pu faire de particulières sur la Langue Sioufe ; mais les Missionnaires de sa Compagnie ayant beaucoup travaillé sur les deux autres , & sur leurs principales Dialectes , on peut se fier à ce qu'il a eu soin d'en recueillir.

On assure que la Langue Hurone est d'une abondance , d'une énergie & d'une noblesse ; qui ne se trouvent peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connoissons ; & ceux à qui elle est propre , ont , dans l'ame une élévation ; qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage , qu'avec le triste état où ils sont réduits. Quelques-uns y ont cru trouver des rapports avec l'Hébreu ; & d'autres , en plus grand nombre , lui donnent la même origine qu'à celle des Grecs : mais jusqu'à présent leurs preuves sont encore sans force. La Langue Algonquine a moins d'énergie que la Hurone ; mais elle a plus de douceur & d'élégance.

Elles ont toutes deux une richesse d'expressions , une variété de tours , une propriété de termes , une régularité qui étonnent : mais ce qui est plus surprenant , c'est que parmi les Barbares , auxquels on ne connaît point d'études , &

qui n'ont jamais eu l'usage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme im-
 propre, une construction vicieuse, & que les ^{Mœurs de l'Amérique Septentr.} enfans mêmes, jusques dans le discours familier, conservent toute la pureté de leur Langue. D'ailleurs l'air dont ils animent toutes leurs expressions ne permet point de douter qu'ils n'en comprennent toute la valeur & la beauté. Les dialectes, dérivées de l'une & l'autre, n'en ont pas conservé les graces ni même la force. Celle des Tsonnotouans, par exemple, qui sont un des cinq Cantons Iroquois, passe pour un langage grossier. Dans le Huron, tout se conjugue. On y distingue des verbes, les noms, les pronoms & les adverbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Les troisiemes personnes ont les deux genres; car ces Langues n'en ont que deux, le noble & l'ignoble. A l'égard des nombres & des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le Grec: par exemple, pour faire le récit d'un Voyage, on s'exprime différemment, si c'est par terre ou par eau qu'on l'a fait. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action; comme le verbe qui signifie *manger*, varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée, que d'une

chose inanimée : ainsi, *voir un homme & voir une pierre*, ce sont des verbes différens. Se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert, ou à celui auquel on en parle, ce ne sont pas non plus les mêmes verbes. Quoique la Langue Algonquine ait aussi quelques-uns de ces avantages, les deux méthodes ne se ressemblent point. Il s'en suit que la richesse & la variété de ces Langues font trouver beaucoup de difficulté à les apprendre.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mais on ajoute que la disette & la stérilité où elles sont par rapport à une quantité de choses & d'idées inconnues à ces Peuples, ne cause pas un moindre embarras. A l'arrivée des Français, les Peuples du pays ignoraient toutes les choses dont ils n'avaient pas l'usage, ou qui ne tombaient pas sous leurs sens ; ils manquaient de termes pour les exprimer, ou supposé qu'ils en eussent eu dans leur origine, ils les avaient laissé tomber dans l'oubli. Comme ils n'avaient pas de culte réglé, que leurs idées de Religion étaient fort confuses, qu'ils ne s'occupaient que d'objets sensibles, & que, n'ayant point d'Arts, de Sciences ni de Loix, ils ne pouvaient être accoutumés à discourir de mille objets dont ils n'avaient aucune connaissance, on trouva un étrange vide dans leurs langues. Il fallut, pour se rendre intelligible, employer des circonlocutions embarrassantes pour eux & pour ceux qui voulaient les

instruire. Ainsi , après avoir commencé par apprendre leur langage , on fut obligé d'en former un autre , composé en partie de leurs propres termes , en partie des nôtres , qu'on s'efforça de travestir en Huron ou en Algonquin , pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caractères , ils n'en avaient point , & l'on verra qu'ils y suppléaient par des espèces d'hiéroglyphes. Rien ne parut leur causer tant d'étonnement , que de nous voir la même facilité à nous expliquer de bouche & par écrit.

Le P. Rasles , Missionnaire , qui s'était confiné pendant dix ans dans un Village d'Abenakis , pour étudier leur Langue avec toute l'ardeur que le zèle de la Religion inspire , a représenté dans ces termes , son travail & ses progrès. « Cette Langue » est très-difficile , sur-tout quand on n'a point » d'autres Maîtres que des Sauvages. Ils ont plu- » sieurs caractères , qu'ils n'expriment que du » gosier , sans faire aucun mouvement de lèvres ; » ou , par exemple est de ce nombre ; & nous » avons pris le parti , en l'écrivant , de le marquer » par le chiffre 8 , pour le distinguer des autres » caractères. Je passais une partie de la journée » dans leurs cabanes , à les entendre parler. Il » me fallait une extrême attention pour combi- » ner ce qu'ils disaient , & pour en conjecturer » la signification. Quelquefois je rencontrais juste :

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

» le plus souvent je me trompais , parce que
 » n'étant point fait au manège de leurs lettres
 » gutturales , je ne répétais que la moitié du
 » mot ; & mon embarras les faisait rire. Enfin
 » cinq mois d'une continuelle application me firent
 » entendre tous leurs termes ; mais ce n'était
 » point assez pour m'exprimer dans leur goût : il
 » me restait bien du chemin à faire pour saisir le
 » tour & le génie de la Langue , qui sont tout-
 » à-fait différens de ceux des nôtres. Pour abréger
 » le temps , je choisiss quelques Sauvages , à qui
 » j'avais reconnu de l'esprit , & qui me semblaient
 » parler le mieux. Je leur disais grossièrement
 » quelques articles du Catéchisme , qu'ils me
 » rendaient dans toute la délicatesse de leur
 » Langue ; je mettais aussi-tôt sur le papier ce
 » que j'avais entendu ; & , par cette méthode , je
 » me fis tout-à-la-fois , un Dictionnaire & un
 » Catéchisme , qui contenaient les principes de la
 » Religion.

» Il faut avouer , continue le Missionnaire , que
 » cette Langue a de vraies beautés , & quelque
 » chose de fort énergique dans le tour. Si je
 » demandais à un Européen , pourquoi Dieu l'a
 » créé ? Il me répondrait , c'est pour le connaître ,
 » l'aimer , le servir , & , par ce moyen , mériter
 » la gloire éternelle. Un Sauvage à qui je ferai
 » la même question , me répondra dans le tour

de la Langue : le grand Génie a pensé de nous :
 qu'ils me connaissent , qu'ils m'aiment , qu'ils
 me servent : alors je les ferai entrer dans
 mon illustre félicité. Si je voulais dire , dans
 leur style , vous aurez bien de la peine à ap-
 prendre la Langue Sauvage , voici comment
 il faudrait m'exprimer : Je pense de vous ;
 il aura de la peine à apprendre la Langue
 Sauvage. »

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Le même Missionnaire ajoute que la Langue Hurone est la maîtresse Langue des Sauvages , & qu'après l'avoir apprise on n'a besoin que de trois mois pour se faire entendre des cinq Nations Iroquoises ; que c'est la plus majestueuse , mais en même-temps la plus difficile de toutes les Langues du pays ; que cette difficulté ne vient pas seulement de ses lettres gutturales , mais encore plus de la difficulté des accens ; que souvent deux mots , composés des même caracteres , ont des significations toutes différentes , qu'à la vérité le P. Chaumont , après avoir passé cinquante ans parmi les Hurons , a composé une Grammaire de leur Langue , mais qu'un Missionnaire est heureux lorsqu'avec ce secours même , & dix ans de travail , il parvient à parler élégamment le Huron.

« Chaque Nation Sauvage , dit encore
 le P. Rasles , a sa Langue particuliere ,

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» quoiqu'elles puissent venir toutes d'une
» même source. Ainsi les Abenakis, les Hurons,
» les Iroquois, les Algonkins, les Illinois, les
» Miamiis &c. ont chacun la leur. On n'a point
» de Livres pour les apprendre; & quand on en
» aurait, l'usage est le seul Maître qui puisse
» nous bien instruire. Comme j'ai travaillé dans
» quatre Missions de Sauvages différens, qui sont
» les Abenakis, les Algonkins, les Hurons & les
» Illinois, & que j'ai appris ces différentes
» Langues, j'en veux donner un exemple,
» pour faire connaître le peu de rapport
» qu'elles ont entr'elles. Je choisís la première
» strophe de l'Hymne *O salutaris Hostia*. Telle
» en est la traduction dans ces quatre Langues:

A B E N A K I S E.

Kighist si-nuanur8inus
Spem kík papili go ii damek
Nemiani 8i k8idan ghabenk
Taha saii grihine.

A L G O N K I N E.

K8erais Jesus tag8enam
Nera 8eul ka stisan

» Litt
» O
» mol
» entr
» ça j
Le
Natio
qu'il
ponse.
» artic

Ka rio Vllighe miang
 Vos mama vik umong.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

HURONNE.

Jefšs 8to etti X'ichie
 8toe tri Skuaalichi-axè
 I. Chierche axeraouensta
 D'Aotierti xeata-Sien.

ILLINOISE.

Pekiziane manet 8e
 Piaro nile hi nanghi
 Keninama 8i 8 kangha
 Mero 8inang 8i'iang hi.

- » Littéralement, & mot pour mot, en Français:
 » *O Hostie salutaire qui es continuellement im-*
 » *molée, & qui donnes la vie, toi par qui l'on*
 » *entre dans le Ciel, nous sommes tous attaqués;*
 » *ça fortifie nous.* »

Le P. Rasles eut le bonheur de convertir la Nation des Amalingans. Il rapporte le discours qu'il leur fit dans le goût Sauvage & leur réponse. « Après leur avoir expliqué les principaux articles de la Foi, & leur avoir peint le Paradis

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

» & l'enfer , je continuai ainsi : toutes les paroles
 » que je viens de prononcer , ne sont point des
 » paroles humaines ; ce sont les paroles du grand
 » Génie. Elles ne sont point écrites , comme les
 » paroles humaines , sur un collier , auquel on
 » fait dire tout ce qu'on veut ; mais elles sont
 » écrites dans le Livre du grand Génie , où le
 » mensonge ne peut entrer. Courage , mes enfans ,
 » ne nous séparons point : que les uns n'aillent
 » point d'un côté , & les autres d'un autre.
 » Allons tous dans le Ciel , c'est notre seule
 » patrie. »

L'Orateur répondit d'abord , après avoir con-
 sulté ses compagnons : « Mon Pere , je suis ravi
 » de t'entendre. Ta voix a pénétré jusques dans
 » mon cœur ; mais mon cœur est encore fermé ,
 » & je ne puis pas l'ouvrir à présent. Il faut que
 » j'attende plusieurs de nos Capitaines , qui re-
 » viendront l'Automne prochain. »

Les Capitaines revinrent , & l'Orateur vint
 faire sa réponse au Missionnaire. « Nous ne pou-
 » vons oublier les paroles de notre Pere , tandis
 » que nous avons un cœur , car elles sont si pro-
 » fondément gravées , que rien ne peut les effa-
 » cer. Nous sommes résolus d'embrasser la Reli-
 » gion du grand Génie qu'il nous annonce , &
 » nous serions déjà venus lui demander ses inf-
 » tructions , s'il y avait des vivres pour nous
 dans

» dan
 » fair
 » affli
 » &
 » Si n
 » avec
 » Mis
 » & l
 » fit c
 » poin
 » nous
 » semb
 » cœur
 » entie
 » chan
 » rieur
 » l'hom
 » disor
 Au
 Huron
 n'ayan
 rales q
 de mo
 observ
 raison
 les aut
 trois p
 d'établ
 Te

dans son village ; mais nous savons que la
 » fain est dans la cabane de notre pere ; & notre
 » affliction est double. que notre pere ait fain , Mœurs de
l'Amérique
Septentr.
 » & que nous ne puissions aller nous instruire.
 » Si notre pere voulait venir passer quelque temps
 » avec nous , il vivrait & nous instruirait. Le
 » Missionnaire accepta l'offre ; les instruisit tous ;
 » & les baptisa. Lorsqu'il les quitta , l'Orateur lut
 » fit ce remerciement : Notre pere , nous n'avons
 » point de termes pour te témoigner la joie que
 » nous ressentons d'avoir reçu le Baptême. Il nous
 » semble maintenant que nous avons un autre
 » cœur. Tout ce qui nous faisait de la peine , est
 » entierement dissipé ; nos pensées ne sont plus
 » chancelantes , le Baptême nous fortifie inté-
 » rieurement , & nous sommes bien résolus de
 » l'honorer toute notre vie. Voilà ce que nous te
 » disons , avant que tu nous quittes. »

Au reste , ceux qui regardent le Sioux , le
 Huron & l'Algonquin comme des langues meres ,
 n'ayant pour leur opinion que les preuyes géné-
 rales qu'on tire de l'énergie & du grand nombre
 de mots imitatifs des signes , le P. de Charlevoix
 observe qu'ils n'en ont pu juger que par compa-
 raison , & qu'en concluant fort bien que toutes
 les autres langues des Sauvages sont dérivées des
 trois premieres , ils n'ont pas eu le même droit
 d'établir absolument que celles-ci sont primitives

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

& de la première institution des langues. Il ajoute que tous ces peuples ont dans leurs discours un peu de ce génie Asiatique, qui donne aux choses un tour & des expressions figurées, ce qui le porte à croire qu'ils tirent leur origine de l'Asie.

On croit en trouver d'autres dans leur Gouvernement & leur Religion. La plupart des principes, qui servent à régler leur conduite, les maximes générales sur lesquelles ils se gouvernent, & le fond de leur caractère, n'ont presque rien de barbare. D'ailleurs il leur reste des idées d'un premier Être, quoique fort confuses, des vestiges de culte religieux, quoiqu'à demi-effacés, & de faibles traces de l'ancienne croyance ou de la Religion primitive.

C'est à Lescarbot & à Champlain qu'on va devoir les détails suivans. Presque tous les peuples de cette partie du Continent ont une sorte de Gouvernement aristocratique, dont la forme est extrêmement variée. En général, quoique chaque Bourgade ait un Chef indépendant, il ne se conclut rien d'important que par l'avis des anciens. Vers l'Acadie, les Sagamos étaient plus absolus. Loin d'être obligés, comme les Chefs de la plupart des autres cantons, de faire des libéralités à leurs Sujets, ils en tiraient une espèce de tribut & ne mettaient point leur grandeur à ne se rien réserver; mais il semble que la dispersion de ces

Acadie
les E
men
PI
gades
ancie
famil
l'une
premi
sur le
partic
on ne
toutes
Chef
toute
délibér
mal,
elle pr
c'est ce
Sauvag
les figu
moins
point
Huron
Tribu
autres
& la tr
le lou

Acadiens, & peut-être aussi leur commerce avec les Européens, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne manière de se gouverner.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Plusieurs Nations ont dans leur principale Bourgade trois familles principales, qu'on croit aussi anciennes que l'origine même de la Nation. Ces familles ou ces tribus ont une même souche; mais l'une des trois est regardée néanmoins comme la première, & jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de frères les particuliers de cette Tribu, au lieu qu'entr'elles on ne se traite que de cousins. Elles sont mêlées toutes trois, sans être confondues. Chacune a son Chef séparé; &, dans les affaires qui intéressent toute la Nation, ces Chefs se réunissent pour en délibérer. Chaque Tribu porte le nom d'un animal, & la Nation entière a aussi le sien, dont elle prend le nom, & dont la figure est sa marque; c'est ce que la Hontan nomme *les armoiries des Sauvages*. On ne signe les traités qu'en traçant les figures de ces animaux, aussi long-tems du moins que des raisons particulières n'obligent point d'en substituer d'autres. Ainsi, la Nation Hurone est la Nation du porc-épic; sa première Tribu porte le nom de l'ours, ou, suivant quelques autres Voyageurs, celui du chevreuil. La seconde & la troisième Tribu ont pris pour leurs animaux le loup & la tortue. Enfin, chaque Bourgade

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

ayant le même usage, c'est apparemment cette variété qui a causé quelques différences dans les relations. D'ailleurs il faut observer qu'outre ces distinctions de Tribus & de Bourgades, par les animaux, il y en a d'autres qui ont leur fondement dans quelque usage ou dans quelque événement particulier. Les Hurons Tonnontatés, qui sont de la première Tribu, s'appellent ordinairement *la Nation du Petun*; & le P. Charlevoix cite néanmoins un traité où ces Sauvages, qui étaient alors à Michillimacimac, ont mis pour leur marque la figure d'un castor. La Nation Iroquoise a les mêmes animaux que la Hurone, dont quelques-uns la croient une Colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue y est divisée en deux, qu'on nomme *la grande & la petite Tortue*. Le Chef de chaque famille en porte le nom, &, dans les actions publiques, on ne lui en donne point d'autre; il en est de même du Chef de la Nation & de celui de chaque Village. Mais avec ce nom, qui n'est que de cérémonie, ils en ont un autre qui les distingue plus particulièrement, & qui est comme un titre de dignité, tel que *le plus noble, le plus ancien, &c.* Enfin ils en ont un troisième qui leur est personnel. Cependant il paraît que cet usage n'est que dans les Nations où la qualité de Chef est héréditaire.

Ces impositions de titres se font toujours avec

de
s'il e
faire
de s
trouv
& si
après
ou q
renou
ce qu
Dans
Algon
toute
tion se
& de
faire
place
où ce
contin
mort d
mais l
proch
branch
de la T
On ve
n'y e
Régem
sous l

de grandes formalités. Le nouveau Chef, ou, s'il est trop jeune, celui qui le représente, doit faire un festin & des présens, prononcer l'éloge de son prédécesseur & chanter sa chanson. Il se trouve néanmoins des noms personnels si célèbres & si respectés, que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur, ou qu'ils sont du-moins fort long-tems sans être renouvelés. En prendre un de cette distinction, c'est ce qu'on appelle ressusciter celui qui le portait. Dans le Nord, & par-tout où regne la langue Algonquine, la dignité de Chef est élective; mais toute la cérémonie de l'élection & de l'installation se réduit à des festins, accompagnés de danses & de chants. Le Chef élu ne manque point de faire le panégyrique de celui dont il prend la place & d'invoquer son génie. Parmi les Hurons; où cette dignité est héréditaire, la succession se continue par les femmes; de sorte qu'après la mort du Chef, ce n'est pas son fils qui lui succède, mais le fils de sa sœur, ou, à son défaut, son plus proche parent en ligne femelle. Si toute une branche vient à s'éteindre, la plus noble Matrone de la Tribu ou de la Nation est maîtresse du choix. On veut un âge mûr; & si le Chef héréditaire n'y est pas encore parvenu, on lui donne un Régent qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce sous le nom du mineur. Ces Chefs ne sont pas

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr. toujours fort respectés ; & , s'ils se font obéir ; c'est qu'ils savent quelles bornes ils doivent donner à leurs ordres. Ils proposent plutôt qu'ils ne commandent : ainsi , c'est la raison publique qui gouverne.

Chaque famille a droit de se choisir un Conseiller & un Assistant du Chef , qui doit veiller à ses intérêts , & sans l'avis duquel il n'entreprend rien. Ces Conseillers ont l'inspection du trésor public. Leur réception se fait dans un conseil général , mais on n'en donne point avis aux alliés , comme on le fait aux élections des Chefs. Dans les Nations Hurones , ce sont les femmes qui nomment les Conseillers , & souvent elles choisissent des personnes de leur sexe. Ce corps de Conseillers tient le premier rang ; celui des anciens , c'est-à-dire de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité , tient le second rang ; & le dernier , qui comprend tous les hommes en état de porter les armes , est celui des guerriers. Ils ont souvent à leur tête le Chef de la Nation ou celui de la Bourgade ; mais il doit s'être distingué par quelque action de valeur , sans quoi il sert entre les subalternes ; car il n'y a point de grades dans la milice des Sauvages. Quoiqu'un grand parti puisse avoir plusieurs Chefs , parce qu'on donne ce titre à tous ceux qui ont déjà commandé , tous les guerriers n'en sont pas moins

Jour
ral
peut
quit
pres
man
vour
peut
tousj
L
les p
du c
nativ
n'en
ils le
quor
Chef
affair
mier
avis
qui
sulte
ordr
refla
mor
dern
C
Bour

fournis au Commandant désigné, espèce de Général sans caractère & sans autorité réelle, qui ne peut récompenser ni punir, que ses soldats peuvent quitter quand il leur plaît, & qui néanmoins n'est presque jamais contredit. Les qualités qu'on demande dans un Chef étant le bonheur, la bravoure & le désintéressement, celui qui les réunit, peut compter sur une parfaite obéissance, quoique toujours libre & volontaire.

Les femmes ont la principale autorité chez tous les peuples de la langue Hurone, à l'exception du canton Iroquois d'Onneyour, où elle est alternative entre les deux sexes ; mais les hommes n'en laissent que l'ombre aux femmes, & rarement ils leur communiquent une affaire importante ; quoique tout se fasse en leur nom, & que les Chefs ne soient que leurs Lieutenans. Dans les affaires de simple police, elles délibèrent les premières sur ce qui est proposé au conseil, & leur avis est rapporté par les Chefs au conseil général qui est composé des anciens. Les guerriers consultent entr'eux sur tout ce qui appartient à leur ordre ; mais ils ne peuvent rien conclure d'intéressant pour la Nation ou la Bourgade. En un mot, c'est le conseil des Anciens qui juge en dernière instance.

Chaque Tribu a son Orateur dans chaque Bourgade ; & ces Orateurs, les seuls qui aient

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

droit de parler dans les conseils publics & dans les assemblées générales, parlent toujours bien. Outre cette éloquence naturelle, que toutes les Relations leur accordent, ils ont une connaissance admirable des intérêts de ceux qui les emploient, avec une merveilleuse habileté à les faire valoir. Dans quelques occasions les femmes ont un Orateur qui parle en leur nom. Il est surprenant que ces peuples, ne possédant presque rien & n'ayant point l'ambition de s'étendre, puissent avoir ensemble quelque chose à démêler; cependant on assure qu'ils négocient sans cesse. Ce sont des traités à conclure ou à renouveler, des offres de service, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, des invitations à la guerre, ou des complimens sur la mort d'un Chef. Toutes ces affaires se traitent avec une dignité, une attention, & l'on ajoute même, avec une capacité digne des plus grands objets. Souvent les Députés ont des instructions secrètes; & le motif apparent de leur commission n'est qu'un voile qui en cache de plus sérieux.

La Nation du Canada, qui semble y tenir le premier rang depuis deux siècles, est l'Iroquoise. Ses succès militaires lui ont donné, sur la plupart des autres, une supériorité qu'elles ne sont plus en état de lui disputer. Mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable, que l'avantage de

la G
les l
elle
Col
gea
elle
for
est
tout
cinc
n'a-
I
Sauv
jam
qu'e
cilia
ou
que
que
qu'e
se r
& r
ceu
pré
frag
jan
cet
qu'

sa situation. Comme elle se trouvait placée entre les Etablissements de la France & de l'Angleterre, elle a compris, dès leur origine, que les deux Colonies seraient intéressées à la ménager; & jugeant aussi que si l'une des deux prévalait sur l'autre, elle en serait bientôt opprimée, elle a trouvé fort long-temps l'art de balancer leurs succès. S'il est vrai, comme le P. de Charlevoix l'assure, que toutes ses forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou six mille combattans, de quelle habileté n'a-t-elle pas eu besoin pour y suppléer?

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Dans l'intérieur des Bourgades, les affaires des Sauvages se réduisent presque à rien, & ne sont jamais difficiles à terminer. Il ne paraît pas même qu'elles attirent l'attention des Chefs; les Conciliateurs sont ordinairement des amis communs, ou les plus proches voisins. Ceux qui jouissent de quelque crédit dans une Nation, ne sont occupés, que du Public. Une seule affaire, quelque légère qu'elle soit, est long-temps en délibération. Tout se traite avec beaucoup de flegme & de lenteur; & rien ne se décide qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. Si l'on a fait un présent à quelque Ancien, pour obtenir son suffrage, on en est sûr, lorsque le présent est accepté; jamais un Sauvage ne viole un engagement de cette nature; mais il ne reçoit pas aisément ce qu'on lui offre, & l'usage est de ne le pas re-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

cevoir des deux mains. Les jeunes gens sont appelés de bonne-heure à la connaissance des affaires ; ce qui avance beaucoup leur maturité, & leur inspire une émulation qu'on ne cesse point d'entretenir.

On fait observer que le plus grand défaut de ce Gouvernement est de n'avoir jamais eu de Justice criminelle ; mais on ajoute que l'intérêt , principale sources de désordres qui peuvent troubler la Société, n'étant pas connu dans celle des Sauvages, les crimes y sont rares. On leur reproche, avec plus de justice, la manière dont ils élèvent leurs enfans : ils ne les châtient jamais ; dans l'enfance , ils disent qu'ils n'ont point encore de raison ; &, dans un âge plus avancé, ils les croient maîtres de leurs actions. Ces deux maximes sont poussées, parmi les Sauvages , jusqu'à se laisser maltraiter par des ivrognes , sans même oser se défendre , dans la crainte de les blesser ; pourquoi leur faire du mal , disent-ils , ils ne savent ce qu'ils font ? En un mot, ils sont convaincus que l'homme est né libre, & que nulle puissance n'a droit d'attenter à sa liberté. Ils s'imaginent aussi qu'il est indigne d'un homme de se défendre contre une femme ou contre un enfant : s'il y a quelque danger pour leur vie, ils prennent le parti de la fuite.

Un Sauvage en tue-t-il un autre de sa race ?

S'il éta
l'être
haine
était d
ne s'él
c'est a
tier, p
le co
d'exer
forme
occasio
assassin
toujou
de ce
combu
ploie t
y parv
les dé
promp
d'un-
voir d
vie : r
ne le
la Na
traind
vécu p
ils pu
mort

S'il était ivre, comme ils feignent quelquefois de l'être, pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort. S'il était de sang-froid, on suppose facilement qu'il ne s'est pas porté à cet excès sans raison. D'ailleurs c'est aux Sauvages de la même cabane à le châtier, parce qu'ils y sont seuls intéressés : ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; & s'ils le font, c'est sans aucune forme de justice. Quelquefois un Chef prend cette occasion, pour se défaire d'un mauvais sujet. Un assassinat, qui intéresserait plusieurs cabanes, aurait toujours des suites fâcheuses; & souvent un crime de cette nature a mis une Nation entière en combustion. Alors le Conseil des Anciens emploie tous les soins à concilier les Parties; &, s'il y parvient, c'est ordinairement le Public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. La prompte punition du coupable éteindrait tout d'un-coup les ressentimens; & s'il tombe au pouvoir des parens du mort, ils sont maîtres de sa vie : mais l'honneur de sa cabane est intéressé à ne le pas sacrifier; & souvent la Bourgade, ou la Nation, ne juge point à propos de l'y contraindre. Un Missionnaire, qui avait long-temps vécu parmi les Hurons, raconte la manière dont ils punissent les assassins: ils étendent le corps mort sur des perches, au haut d'une cabane,

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr. & le meurtrier est placé pendant plusieurs jours ; immédiatement au-dessous , pour recevoir tout ce qui découle du cadavre , non-seulement sur soi , mais encore sur les alimens ; à moins que , par un présent considérable , il n'obtienne des parens que ses vivres en soient garantis. Mais l'usage le plus commun , pour dédommager les parens du mort , est de le remplacer par un prisonnier de guerre. Ce captif , s'il est adopté , entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

On nomme quelques crimes odieux , qui sont sur-le-champ punis de mort , du moins dans plusieurs Nations ; tels sont les maléfices. Il n'y a de sûreté nulle part , pour ceux qui sont atteints du soupçon. On leur fait même subir une sorte de question , pour leur faire nommer leurs complices ; après quoi , ils sont condamnés au supplice des prisonniers de guerre ; mais on commence par demander le consentement de leurs familles , qui n'osent le refuser. On assomme les moins criminels avant que de les brûler. Ceux qui déshonorent leurs familles par une lâcheté , reçoivent le même traitement ; & c'est ordinairement la famille même qui en fait la justice. Chez les Hurons , qui étaient fort portés au vol , & qui l'exerçaient avec beaucoup d'adresse , il est permis non-seulement de reprendre au voleur

tout c
tout c
laisser
qu'ils

Des
loix ,
ne fau
ment
certain
à-la-fo
Ils s'a
le pre
Mond
qu'ils
imagin

Pre
donné
prit.
tres ,
sur le
quad
grain
homi
parle
desse
de le
Tigr
de v

tout ce qu'il a dérobé , mais encore d'enlever Mœurs de
l'Amérique
Septentr.
 tout ce qu'on trouve dans sa cabane , jusqu'à le
 laisser nu , lui , sa femme & ses enfans , sans
 qu'ils puissent faire la moindre résistance.

Des Sauvages , qui n'ont pas de meilleures
 loix , ont-ils une Religion ? Question difficile. On
 ne saurait dire qu'ils n'en aient point , mais com-
 ment définir celles qu'ils ont ? Rien n'est plus
 certain , suivant les Missionnaires , & plus obscur
 à-la-fois , que l'idée qu'ils ont d'un premier Être.
 Ils s'accordent généralement à le regarder comme
 le premier Esprit , le Maître & le Créateur du
 Monde ; mais les presse-t-on d'expliquer ce
 qu'ils entendent ? on ne trouve plus que des
 imaginations bizarres , & des fables mal conçues.

Presque toutes les Nations Algonquines ont
 donné le nom de Grand-Lièvre au premier Es-
 prit. Quelques-unes l'appellent *Michabou* ; d'au-
 tres , *Atahocan*. La plupart croient qu'étant porté
 sur les eaux , avec toute sa Cour , composée de
 quadrupèdes tels que lui , il forma la terre d'un
 grain de sable , tiré du fond de l'Océan , & les
 hommes , des corps morts des animaux. D'autres
 parlent d'un Dieu des eaux , qui s'opposa aux
 desseins du Grand-Lièvre , ou qui refusa du-moins
 de le favoriser. Ils nomment ce Dieu , le Grand-
 Tigre. Mais on observe qu'il ne se trouve point
 de vrais tigres dans cette partie du Continent ;

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

& par conséquent que cette tradition doit être venue du dehors. Enfin ils ont un troisième Dieu, nommé *Matcomek*, qu'on invoque dans le cours de l'hiver.

Les Hurons donnent le nom d'*Areskoui*, au souverain Être, & les Iroquois celui d'*Agreskoué*. Ils le regardent, en même temps, comme le Dieu de la guerre. Mais ils ne donnent point aux hommes la même origine que les Algonquins; & ne remontant pas même jusqu'à la création, ils représentent d'abord six hommes dans le monde, sans savoir qui les y a placés. Un de ces hommes monta au Ciel, pour y chercher une femme, nommée *Atahentsic*, avec laquelle il eut un commerce dont on s'aperçut bientôt. Le Maître du Ciel la précipita du haut de son Empire. Elle fut reçue sur le dos d'une tortue; ensuite elle mit au monde deux enfans, dont l'un tua l'autre. Après cet événement, on ne parle plus des cinq autres hommes, ni même du mari d'*Atahentsic*. Suivant quelques-uns, elle n'eut qu'une fille, qui fut mère de *Jouskeka* & de *Tahouitzaron*. Le premier tua son frère, & son aieule se déchargea sur lui du soin de gouverner le Monde. Ils ajoutent qu'*Atahentsic* est la Lune & *Jouskeka* le Soleil; contradiction sensible, puisqu'en qualité de Grand-Génie, *Areskoui* est souvent pris pour le Soleil. Suivant les Iroquois, la postérité de

Jouskeka ne passa point la troisième génération ; un déluge universel détruisit la race humaine, & pour repeupler la terre, il fallut changer les bêtes en hommes. On remarque que cette notion d'un déluge universel est assez répandue parmi les Américains, mais qu'on ne saurait douter d'un déluge plus récent qui fût particulier à l'Amérique.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Entre le premier Etre & d'autres Dieux qu'ils confondent souvent avec lui, ils ont une infinité d'Esprits subalternes ou de Génies, bons & mauvais, qui ont tous leur culte. Les Iroquois mettent Atahentsic à la tête des mauvais, & font Jouskeka chef des bons ; quelquefois même ils le confondent avec le Dieu qui précipita du Ciel son ayeule pour s'être laissée séduire par un homme. On ne s'adresse aux mauvais Génies que pour les prier de ne pas nuire ; mais on suppose que les autres sont commis à la garde des hommes, & que chacun a le sien. Dans la langue Hurone, on les nomme *Okkisk*, & *Manitous* dans la langue Algonquine. C'est à leur puissance bienfaisante qu'on a recours, dans les périls & dans les entreprises, ou pour obtenir quelque faveur extraordinaire ; mais on n'est pas sous leur protection en naissant, il faut savoir manier l'arc & la fleche pour l'obtenir, & les préparations qu'elle demande sont la plus importante affaire de la vie. On commence par noircir la tête du jeune Sauvage, ensuite on

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

le fait jeûner rigoureusement pendant huit jours ; & , dans cet espace , son génie futur doit se manifester à lui par des songes. Le cerveau d'un enfant , qui ne fait qu'entrer dans l'adolescence , ne sauroit manquer de lui fournir des songes ; & c'est sous quelque symbole qu'on suppose que l'Esprit se manifeste. Ces symboles ne sont , ni rares , ni précieux ; c'est le pied d'un animal , ou quelque morceau de bois : cependant on les conserve avec toute sorte de soin. Il n'est rien , dans la Nature , qui n'ait son Esprit pour les Sauvages ; mais ils en distinguent de plusieurs ordres , & ne leur attribuent pas la même vertu. Dans tout ce qu'ils ne comprennent point , ils supposent un Esprit supérieur , & leur expression commune est de dire alors : c'est un Esprit. Ils l'emploient aussi pour ceux qui se distinguent par leurs talens , ou par quelque action extraordinaire ; ce sont des Esprits , c'est-à-dire , ils ont un Génie protecteur , d'un ordre éminent. Quelques-uns , sur-tout cette sorte de Prêtres , que la plupart des Relations nomment *Jongleurs* , veulent persuader qu'ils souffrent des transports extatiques , & publient que dans ces extases leurs Génies leur découvrent l'avenir & les choses les plus éloignées. On a vu , dans toutes nos Descriptions , qu'il n'y a point de Nations barbares , qui n'aient un grand nombre de ces Imposteurs.

Aussi - tôt

Au
qu'il d
truit f
La fê
de pi
ou du
mais
que l
diffé
jette,
du tab
Dieu
feu. C
plus or
dans
libatio
dont
la con
chemi
proche
celaine
peaux
& ce
qui p
est su
de de
de gu
aussi
T

Aussi-tôt qu'un jeune homme a reconnu ce qu'il doit regarder comme son Génie, on l'instruit soigneusement de l'hommage qu'il lui doit. La fête se termine par un festin ; & l'usage est de piquer, sur son corps, la figure de l'*Okki*, ou du *Manitou*. Les femmes ont aussi le leur ; mais elles n'y attachent pas autant d'importance que les hommes. Ces esprits sont honorés par différentes sortes d'offrandes & de sacrifices. On jette, dans les rivières & dans les lacs, du petun, du tabac & des oiseaux égorgés, à l'honneur du Dieu des Eaux. Pour le Soleil, on les jette au feu. C'est quelquefois par reconnaissance, mais plus ordinairement par intérêt. On remarque aussi, dans quelques occasions, différentes espèces de libations, accompagnées de termes mystérieux, dont les Européens n'ont jamais pu se procurer la communication. On rencontre, au bord des chemins difficiles, sur des rochers escarpés, & proche des Rapides, tantôt des colliers de porcelaine, tantôt du tabac, des épis de maïs, des peaux & des animaux entiers, sur-tout des chiens ; & ce sont autant d'offrandes adressées aux Esprits qui président à ces lieux. Quelquefois un chien est suspendu vivant à un arbre, par les pattes de derrière, pour y mourir enragé. Le festin de guerre, qui se fait toujours de chiens, peut aussi passer pour un sacrifice. Enfin la crainte du

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Moëurs de l'Amérique Septentr. moindre danger , fait rendre les mêmes honneurs aux Esprits mal-faisans.

Les Sauvages font aussi des vœux , qui sont de purs actes des Religion. Lorsqu'ils se voient sans vivres , comme il arrive souvent dans les voyages & pendant les chasses , ils promettent , à l'honneur de leurs Génies , de donner une portion de la premiere bête qu'ils esperent de tuer , au Chef de leur bourgade , & de ne prendre aucune nourriture , avant qu'ils aient rempli leur promesse. Si l'exécution de ce vœu devient impossible , par l'éloignement du Chef , ils brûlent ce qui lui était destiné. On rapporte que les Sauvages de l'Acadie avaient , au bord de la mer , un arbre fort vieux , qu'on voyait toujours chargé d'offrandes , parce qu'il passait pour le siège de quelque esprit d'un ordre supérieur. Sa chûte même ne fut pas capable de les détromper ; & quelques branches , qui paraissaient hors de l'eau , continuerent de recevoir les mêmes honneurs.

On lit , dans quelques Relations , que plusieurs de ces Peuples avaient autrefois une espèce de Religieuses , qui vivaient sans aucun commerce avec les hommes , & qui renonçaient au mariage. Mais les Missionnaires n'ont trouvé aucune trace de ces Vestales , & conviennent seulement que le célibat était en estime dans quelques Nations.

On a
honn
nenc
plant
conn
ploys
L'
eux ;
qu'ils
les é
ont
infirm
tribu
croie
dans
au fo
autre
des a
ou l
une
anim
supp
sépa
qu'e
l'usa
serv
Ils
genu

On a vu, parmi les Hurons & les Iroquois, des hommes solitaires, qui se devoaient à la continence, & le P. de Charlevoix parle de certaines plantes médicinales, auxquelles les Sauvages ne reconnaissent de vertu, qu'autant qu'elles sont employées par des mains pures.

Meurs de
l'Amérique
Septentr.

L'opinion qui paraît la mieux établie parmi eux, est celle de l'immortalité de l'ame, non qu'ils la croient spirituelle; car on n'a jamais pu les élever à cette idée, & leurs Dieux mêmes ont des corps, qu'ils exemptent seulement des infirmités humaines, sans compter qu'ils leur attribuent une espèce d'immensité, puisqu'ils les croient assez présens pour s'en faire entendre, dans quelque pays qu'ils les invoquent; mais, au fond, ils ne peuvent définir ni les uns ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils pensent des ames, ils répondent qu'elles sont les ombres, ou les images animées des corps; & c'est par une suite de ce principe, qu'ils croient tout animé dans l'Univers. C'est par tradition qu'ils supposent l'ame immortelle. Ils prétendent que, séparée du corps, elle conserve les inclinations qu'elle avait pendant la vie; & de-là leur vient l'usage d'enterrer, avec les morts, tout ce qui servait à satisfaire leurs besoins ou leurs goûts. Ils sont même persuadés que l'ame demeure longtemps près du corps, après leur séparation, &

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

qu'ensuite elle passe dans un Pays qu'ils ne connaissent point, où, suivant quelques-uns, elle est transformée en tourterelle. D'autres donnent à tous les hommes, deux ames; l'une, telle qu'on vient de le dire; l'autre, qui ne quitte jamais les corps, & qui ne sort de l'un que pour passer dans un autre. Cette raison leur fait enterrer les enfans sur le bord des grands chemins, afin qu'en passant, les femmes puissent recueillir ces secondes ames, qui n'ayant pas joui long-temps de la vie, sont plus pressées d'en recommencer une nouvelle. Il faut aussi les nourrir; & c'est dans cette vue qu'on porte diverses sortes d'alimens sur les tombes; mais ce bon office dure peu, & l'on suppose qu'avec le temps, les ames s'accourument à jeûner. La peine qu'on a quelquefois à faire subsister les vivans, fait oublier le soin de nourrir les morts. L'usage est aussi d'enterrer avec eux tout ce qu'ils possédaient, & l'on y joint même des présens; aussi le scandale est-il extrême dans toutes ces Nations, lorsqu'elles voient les Européens ouvrir les tombes, pour en tirer les robes de castor qu'elles y ont enfermées. Les sépultures sont des lieux si respectés, que leur profanation passe pour l'injure la plus atroce qu'on puisse faire aux Sauvages d'une bourgade.

Sans connaître le Pays des ames, c'est-à-dire, le lieu où elles passent en sortant du corps, ils

troien
l'Oue
rendr
surmo
qu'elle
naufra
de pe
où el
tourm
ont é
tard
mort
leurs
pour
souffri
voisins
coups
pour
rander
dans
cupati
mais
les m
récits
d'Hor
sembl
qu'il
le bo

troient que c'est une région fort éloignée vers l'Ouest, & qu'elles mettent plusieurs mois à s'y rendre. Elles ont même de grandes difficultés à surmonter dans cette route : on parle d'un fleuve qu'elles ont à passer, & sur lequel plusieurs font naufrage ; d'un chien, dont elles ont beaucoup de peine à se défendre ; d'un lieu de souffrances, où elles expient leurs fautes ; d'un autre, où sont tourmentées celles des prisonniers de guerre qui ont été brûlés, & où elles se rendent le plus tard qu'elles peuvent. De-là vient qu'après la mort de ces malheureux, dans la crainte que leurs ames ne demeurent autour des cabanes, pour se venger des tourmens qu'on leur a fait souffrir, on visite soigneusement tous les lieux voisins, avec la précaution de frapper de grands coups de baguette, & de pousser de hauts cris, pour les obliger de s'éloigner. Les Iroquois prétendent qu'*Atahentsic* fait son séjour ordinaire dans le Pays des ames, & que son unique occupation est de les tromper pour les perdre ; mais que *Jouskeka* s'efforce de les défendre contre les mauvais desseins de son ayeule. Entre mille récits fabuleux, qui ressemblent beaucoup à ceux d'Homere & de Virgile, on en rapporte un, si semblable à l'aventure d'Orphée & d'Euridice, qu'il n'y a presque à changer que les noms. Mais le bonheur que les Sauvages admettent dans leur

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Elisée, n'est pas précisément une récompense de la vertu; c'est celle de diverses qualités accidentelles, comme d'avoir été bon chasseur, brave à la guerre, heureux dans les entreprises, & d'avoir tué ou brûlé un grand nombre d'ennemis. Cette félicité consiste à trouver une chasse & une pêche qui ne manquent point, un printemps perpétuel, une grande abondance de vivres sans aucun travail, & tous les plaisirs des sens. Tous leurs vœux n'ont pas d'autre objet pendant la vie, & leurs chansons, qui sont originairement leurs prières, roulent sur la continuation des biens présents. Ils se croient sûrs d'être heureux après la mort, à proportion de ce qu'ils le sont dans cette vie. Les âmes des bêtes ont aussi leur place dans le même Pays; car ils ne les croient pas moins immortelles que leurs propres âmes. Ils leur attribuent même une sorte de raison; & non-seulement chaque espèce d'animaux, mais chaque animal a son génie comme eux. En un mot, ils ne mettent qu'une différence graduelle entre les hommes & les brutes; l'homme n'est pour eux que le Roi des animaux, qui possède les mêmes attributs dans un degré fort supérieur.

Rien n'approche de leur extravagance & de leur superstition, pour tout ce qui regarde les songes. Ils varient beaucoup dans la manière dont ils les expliquent: tantôt c'est l'âme raisonnable

qui se
tinue
qui d
river;
ou du
que p
jours
munic
ce n'e
tombe
mais
s'adres
rêve.
ples,
témoig
« Si
de n
part
« che
« à qu
« par
« nan
« tran
« cau
« sent
« qu'
« aut
« ma

qui se promene, tandis que l'ame sensitive continue d'animer le corps; tantôt c'est le Génie, qui donne des avis salutaires sur ce qui doit arriver; tantôt c'est une visite qu'on reçoit de l'ame, ou du Génie de l'objet du rêve; mais, de quelque part que le songe puisse venir, il passe tous jours pour un incident sacré, & pour une communication des volontés du Ciel. Dans cette idée, ce n'est pas seulement sur celui qui a rêvé, que tombe l'obligation d'exécuter l'ordre qu'il reçoit; mais ce serait un crime pour ceux auxquels il s'adresse, de lui refuser ce qu'il a désiré dans son rêve. Les Missionnaires en rapportent des exemples, qui paraîtraient incroyables sur tout autre témoignage.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

« Si ce qu'un particulier desire en songe est de nature à ne pouvoir être fourni par un autre particulier, le public s'en charge. Fallut-il l'aller chercher à cinq cens lieues, il le faut trouver, à quelque prix que ce soit; &, quand on y est parvenu, on le conserve avec des soins surprenans. Si c'est une chose inanimée, on est plus tranquille; mais si c'est un animal, sa mort cause des inquiétudes qui ne peuvent être représentées. L'affaire est plus sérieuse encore, si quelqu'un s'avise de rêver qu'il casse la tête à un autre; car il la lui casse en effet, s'il le peut: mais malheur à lui, si quelqu'autre s'avise de

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» songer qu'il venge le Mort. » Le seul remède ;
entre ceux qui ne sont pas d'humeur sanguinaire,
est d'appaier le Génie par quelque présent.

» Deux Missionnaires, témoins irréprochables ;
» fit le P. de Charlevoix, & qui avaient vu le fait
de leurs propres yeux, ont raconté que dans un
voyage qu'ils faisaient avec des Sauvages, & pen-
dant le repos de la nuit, un de ces Barbares
s'éveilla dans une étrange agitation. « Il était hors
» d'haleine ; il palpait ; il s'efforçait de crier ;
» sans le pouvoir, & se débattait comme un furieux.
» Toute la troupe fut aussi-tôt sur pied. On le crut
» d'abord dans un accès de phrénésie ; on se saisit
» de ses mains, on mit tout en usage pour le
» calmer. Les secours furent inutiles. Ses fureurs
» croissant toujours, & la difficulté augmentant
» pour l'arrêter, on cacha toutes les armes. Quel-
» ques-uns s'aviserent de lui faire prendre un
» breuvage, d'une décoction de certaines herbes ;
» mais, pendant la préparation, il trouva le moyen
» de s'échapper, & sauta dans une rivière voisine.
» On l'en retira sur-le-champ. Il avoua qu'il avait
» grand froid : cependant il ne voulut point ap-
» procher d'un bon feu, qu'on avait allumé dans
» l'instant. Il s'affit au pied d'un arbre, en den-
» dant qu'on remplît de paille une peau d'ours.
» On exécuta ses volontés ; & comme il paraissait
» plus tranquille, on lui présenta le breuvage,

» qui
» qu'il
» enf
» ver
» den
» pon
» Que
» répo
» infé
» avai
» seré
» suer
» Enf
» il se
» à c
» com
» gre
» faif
» farc
» une
» & c
» tho
» som
» mē
» cou
» On
une f
la se

» qui se trouva prêt. C'est à cet enfant, dit-il,
 » qu'il faut le donner, & ce qu'il appellait un
 » enfant était la peau d'ours. Tout le breuvage fut
 » versé dans la gueule de l'animal. Alors on lui
 » demanda quel était son mal ? J'ai songé, ré-
 » pondit-il, qu'un huart m'est entré dans l'estomac.
 » Quelque idée que les autres attachassent à cette
 » réponse, ils se mirent aussi-tôt à contrefaire les
 » infensés, & à crier de toutes leurs forces qu'ils
 » avaient aussi un animal dans l'estomac. Ils dressè-
 » rent une étuve pour l'en déloger par les
 » sueurs. Tous y entrèrent, avec les mêmes cris.
 » Ensuite chacun se mit à contrefaire l'animal dont
 » il feignait d'avoir l'estomac chargé, c'est-à-dire,
 » à crier, les uns comme une oie, les autres
 » comme un canard, comme une outarde, une
 » grenouille, &c. tandis que le malade contre-
 » faisait aussi son oiseau ; & , pour achever cette
 » farce, ils commencèrent tous à le battre, avec
 » une certaine mesure, dans la vue de le lasser
 » & de l'endormir à force de coups. Cette mé-
 » thode leur réussit. Il tomba dans un profond
 » sommeil, & se réveilla guéri, sans se ressentir
 » même de la sueur qui avait dû l'affaiblir, ni des
 » coups dont il avait le corps tout meurtri. »

On ne sait si la Religion est jamais entrée dans
 une fête que la plupart de ces Sauvages nomment
la fête des songes, & que d'autres ont nommée

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

beaucoup mieux, dans leur langue, *le renversement de la cervelle* : c'est une espèce de bacchanales, qui dure ordinairement quinze jours, & qui se célèbre vers la fin de l'hiver. La folie n'a point de transports qui ne soient alors permis. Chacun court de cabane en cabane, sous mille déguisemens ridicules : on brise, on renverse tout, & personne n'a la hardiesse de s'y opposer. On demande à tous ceux qu'on rencontre, l'explication de son dernier rêve. Ceux qui le deviennent, sont obligés de donner la chose à laquelle on a rêvé : après la fête, tout se rend. Elle se termine par un grand festin, & tout le monde ne pense plus qu'à réparer les fâcheux effets d'une si violente mascarade ; ce qui demande souvent beaucoup de temps & de peine. Le P. Dablon, grave Jésuite, se trouva un jour engagé malgré lui dans une de ces fêtes, dont il donne la description : « Elle fut proclamée, dit-il, le 22 de » de Février ; & les Anciens, chargés de cette » proclamation, la firent d'un air aussi sérieux, » que s'il eût été question d'une affaire d'Etat. A » peine furent-ils retournés à leur cabane, qu'on » vit partir, chacun de la sienne, hommes, femmes, » enfans, presque nus, quoiqu'il fût un froid insup- » portable. Ils se répandirent de toutes parts, » errans comme des ivrognes, ou des furieux, » sans savoir où ils allaient, ni ce qu'ils avaient

» à den
» leur
» usant
» les vi
» timen
» caban
» haïssa
» cuvée
» ou d
» des t
» des
» moy
» de d
» obse
Le
menac
celle é
» dans
» reuf
» fait
» déco
» devi
» tard
» je t
» caban
» de
» entr
» vou

» à demander. Les uns ne poufferent pas plus loin
 » leur folie , & disparurent bientôt. D'autres ,
 » usant du privilège de la fête, qui autorise toutes
 » les violences, songerent à satisfaire leurs ressen-
 » timens particuliers. Ils briserent tout dans les
 » cabanes , & chargerent de coups ceux qu'ils
 » haïssaient : aux uns, ils jetaient de l'eau à pleine
 » cuvée; ils couvraient les autres de cendre chaude,
 » ou de toutes sortes d'immondices ; ils jetaient
 » des tisons , ou des charbons allumés , à la tête
 » des premiers qu'ils rencontraient. L'unique
 » moyen de se garantir de cette persécution était
 » de deviner des songes, toujours insensés ou fort
 » obscurs. »

Le Missionnaire & son Compagnon furent
 menacés d'avoir une autre part au spectacle que
 celle de témoins. « Un de ces frénétiques entra
 » dans une cabane, où ils s'étaient réfugiés. Heu-
 » reusement pour eux, la crainte les en avait déjà
 » fait sortir. Ce furieux, qui voulait les maltraiter,
 » déconcerté par leur fuite, s'écria qu'il fallait
 » deviner sur-le-champ son rêve ; & comme on
 » tardait trop, il l'expliqua lui-même, en disant,
 » je tué un Français : aussi-tôt le Maître de la
 » cabane jeta un habit Français, que l'autre perça
 » de coups. Mais alors celui qui avait jetté l'habit,
 » entrant en fureur à son tour, protesta qu'il
 » voulait venger le Français, & qu'il allait réduire

Mœurs de
 l'Amérique.
 Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» le Village en cendres. En effet, il commença
 » par mettre le feu à sa propre cabane ; & tout
 » le monde en étant sorti, il s'y enferma. Le feu,
 » qu'il y avait réellement allumé, ne paraissait
 » point encore, lorsqu'un des Missionnaires se
 » présenta pour y entrer. On lui dit ce qui venait
 » d'arriver : il craignit que son Hôte ne fût la
 » proie des flammes ; & brisant la porte, il le
 » força de sortir, il éteignit fort heureusement
 » le feu, & s'enferma lui-même dans la cabane.
 » Son Hôte se mit à courir tout le Village, en
 » criant qu'il voulait tout brûler. On lui jeta
 » un chien, dans l'espérance qu'il assouvirait sa
 » rage sur cet animal : il déclara que ce n'était
 » point assez pour réparer l'outrage qu'on lui
 » avait fait, en tuant un Etranger dans sa cabane.
 » On lui jeta un second chien, qu'il mit en
 » pièces, & sa fureur fut calmée. »

Ce Sauvage avait un frere, qui voulut jouer
 aussi son rôle. Il était vêtu, comme on représente
 les Satyres, couvert de feuilles, depuis la tête
 jusqu'aux pieds. Deux femmes, qui l'escortaient,
 avaient la face noircie, les cheveux épars, une
 peau de loup sur le corps, & chacune leur pieu
 à la main. L'Homme, avec cette suite, entra dans
 toutes les cabanes, hurlant de toute sa force,
 grimpa sur un toit, y fit mille tours de souplesse,
 accompagnés d'horribles cris, descendit ensuite,

& prit u
 chartes,
 à coups
 leur pal
 ce transp
 força l'e
 se tenai
 qu'elle v
 rêve, el
 tions co
 fait pas
 suivit de
 & dans
 hurleme
 qui étai
 bayonne
 lui en ce
 leur pa
 mes, pa
 vir les
 lui un v
 à chaque
 sur ses r
 devinait
 derent,
 desirs. L
 qu'elle d
 lui en o

& prit une marche grave, précédé de ses Bacchantes, qui, sur leurs têtes, à leur tour, renversèrent à coups de pieux tout ce qui se rencontra sur leur passage. A peine étaient-elles revenues de ce transport, qu'une autre femme prit leur place, força l'entrée de la cabane, où les deux Jésuites se tenaient cachés ; & , portant une arquebuse qu'elle venait de gagner en faisant deviner son rêve, elle chanta la guerre, avec mille imprécations contre elle-même, si son courage ne lui faisait pas ramener des prisonniers. Un Guerrier suivit de près cette femme, l'arc dans une main, & dans l'autre une bayonnette. Après de longs hurlemens, il se jeta tout-d'un coup sur la Femme, qui était redevenue tranquille ; il lui porta sa bayonnette à la gorge, la prit par les cheveux, lui en coupa une poignée, & se retira. Un Jongleur parut ensuite, avec un bâton orné de plumes, par lequel il se vantait de pouvoir découvrir les choses les plus cachées. On portait devant lui un vase, rempli d'une liqueur, dont il bûvait à chaque question, & qu'il rejetait, en soufflant sur ses mains & sur son bâton : après quoi, il devinait toutes les énigmes. Deux femmes succéderent, & firent connaître qu'elles avaient des desirs. L'une étendit d'abord une natte ; on devina qu'elle demandait du poisson, & sur-le-champ on lui en offrit : l'autre portait un instrument d'agri-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

culture par la main, & l'on comprit qu'elle desirait un champ pour le cultiver ; on la mena aussitôt hors du Village, où elle fut satisfaite. Un Chef avait rêvé qu'il voyait deux cœurs humains : ce songe, qui ne pût être expliqué, jeta tout le monde dans une furieuse inquiétude. On prolongea la fête d'un jour ; mais toutes les recherches furent inutiles, &, pour se tranquilliser, on prit le parti de calmer le Génie du Chef par des présents. Cette fête, ou plutôt cette manie, dura quatre jours entiers. Il n'y avait que sa singularité qui pût lui faire mériter une si longue description.

Nous renvoyons à l'Ouvrage du P. Lafitau ceux qui cherchent des ressemblances entre la Religion des Sauvages de l'Amérique & celle de l'ancienne Grece. Quelque idée qu'on s'en forme, sur ce qu'on vient de rapporter d'après les plus exactes Relations, il paraît certain que, dans toute la partie Septentrionale du Continent, on n'a trouvé ni temples ni culte réglé.

La pluralité des femmes est établie dans plusieurs Nations de la Langue Algonquine. Il y est même assez ordinaire d'épouser toutes les sœurs ; & cet usage paraît uniquement fondé sur l'opinion, que des sœurs doivent vivre entr'elles avec plus d'intelligence que des étrangères ; aussi toutes les femmes sœurs jouissent-elles des mêmes droits :

mais par
& celle
Quelqu
cantons
séjour.
chez le
content
mais on
de Tfo
odieux

A l'é
& les
faut n'é
poufer,
cette L
en épou
la fami
même d
de son
d'enfan
du Deu
d'épou
qu'il a
de celle
on pro
qui lui
ger de
de sa f

mais parmi les autres, on distingue deux ordres, & celles du second sont les esclaves des premières. Quelques Nations ont des femmes dans tous les cantons où la chasse les oblige de faire quelque séjour. Cet abus s'est même introduit depuis peu chez les Peuples de la Langue Hurone, qui se contentaient anciennement d'une seule femme: mais on voit régner, dans le canton des Iroquois de Tsonnontouan, un désordre beaucoup plus odieux, qui est la pluralité des maris.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

A l'égard des degrés de parenté, les Hurons & les Iroquois portent si loin le scrupule, qu'il faut n'être pas lié du tout par le sang, pour s'épouser, & que l'adoption même est comprise dans cette Loi. Mais le mari, s'il perd sa femme, doit en épouser la sœur, ou, à son défaut, celle que la famille lui présente. La femme est dans la même obligation à l'égard des frères, ou des parens de son mari, si elle le perd sans en avoir eu d'enfans. La raison qu'ils en apportent est celle du Deutéronome. Un homme veuf, qui refuserait d'épouser la sœur, ou la parente de la femme qu'il a perdue, serait abandonné à la vengeance de celle qu'il rejette. Lorsqu'on manque de Sujets; on promet à une veuve de chercher un parti qui lui convienne; mais alors elle a droit d'exiger des présens, qui passent pour un témoignage de sa sagesse. Toutes les Nations ont des familles

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

distinguées, qui ne peuvent s'allier qu'entr'elles: La stabilité des mariages est sacrée; & les conventions passageres, quoiqu'en usage parmi quelques Peuples, n'en sont pas moins regardées comme un désordre.

Dans la Nation des Miamis, le mari est en droit de couper le nez à sa femme, aduftere ou fugitive. Chez les Iroquois & les Hurons, on peut se quitter de concert, mais sans bruit, & les parties séparées ont la liberté de prendre de nouveaux engagemens. Le trouble des mariages vient ordinairement de la jalousie. Elle est égale dans les deux sexes; &, quoique les Iroquois se vantent d'être supérieurs à cette faiblesse, ceux qui les ont fréquentés, assurent qu'ils la portent à l'excès. Une femme, qui soupçonne son mari d'infidélité, est capable de toutes sortes d'emportemens contre sa rivale; d'autant plus que le mari ne peut défendre celle qu'il lui préfère, & qu'il se déshonorerait par la moindre marque de ressentiment.

C'est entre les parens des deux familles qu'un mariage se traite; & les parties intéressées n'ont aucune part aux explications: mais on ne conclut rien sans leur consentement. Les premières démarches doivent se faire par des matrones. Dans quelques pays, suivant le P. de Charlevoix, & dans toutes les Nations suivant le Baron de la Hontan, qui s'attribue

s'attribue
point,
mariage
autant
des noc
rendre
pudeur
dant qu
tions a
d'abord
tinence
épousés
doigt u
premier
conclut
peu de
la ma
penda
se vo
accor
dans
être e
il ne
role,
blessé
Nos
liminai
vient a
To

s'attribue des lumieres extraordinaires sur ce point, les filles ont peu d'empressement pour le mariage, parce qu'il leur est permis d'en faire l'essai autant qu'elles le desirent, & que la cérémonie des noces ne change leur condition que pour la rendre plus dure. On remarque beaucoup de pudeur dans la conduite des jeunes gens, pendant qu'on traite de leur union. Quelques Relations assurent qu'en plusieurs endroits, ils passent d'abord une année entiere dans une parfaite continence, pour faire connaitre qu'ils ne se sont épousés que par amitié; & qu'on montrerait au doigt une jeune femme, qui serait enceinte la premiere année de ses noces. Le P. de Charlevoix conclut de cet exemple de force, qu'on doit avoir peu de peine à croire tout ce qu'on raconte « de » la maniere dont les jeunes gens se comportent » pendant la recherche, où il leur est permis de » se voir en particulier. Quoique l'usage leur » accorde de très-grandes privautés, on prétend que » dans le plus pressant danger où la pudeur puisse » être exposée, & sous les voiles même de la nuit, » il ne se passe rien, il ne se dit pas une pa » role, dont la plus austere bienséance puisse être » blessée. »

Nos Voyageurs s'accordent peu sur les préliminaires & les cérémonies du mariage; ce qui vient apparemment de la variété des coutumes.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

C'est l'époux qui fait les présens, & rien ne manque au respect dont il les accompagne. Dans quelques Nations, il se contente d'aller s'asseoir à côté de la fille ; & s'il y est souffert, le mariage passé pour conclu. Mais, parmi ces déférences, il ne laisse pas de faire sentir qu'il sera bientôt le maître. Des présens qu'il fait, quelques-uns sont moins des témoignages d'amitié, que des symboles & des avertissemens d'esclavages ; tels sont le collier, longue & large bande de cuir, qui sert à porter divers fardeaux, la chaudiere & une buche. On les présente à la jeune femme, dans sa cabane, pour lui faire entendre qu'elle sera obligée de porter les fardeaux, de faire la cuisine, & de fournir la provision de bois. L'usage l'oblige même, dans quelques Nations, de porter d'avance tout le bois nécessaire pour l'hiver suivant. On fait observer d'ailleurs que, pour tous ces devoirs, il n'y a point de différence à l'avantage des femmes, dans les Nations où elles ont toute l'autorité. Quoique maîtresses de l'état, du moins en apparence, elles n'en sont pas moins les esclaves de leurs maris. En général, il n'y a point de pays au monde, où les femmes soient plus méprisées. Traiter un Sauvage de femme, c'est pour lui le plus sanglant des outrages. Cependant les enfans n'appartiennent qu'à la mère, & ne reconnaissent point d'autre autorité que la sienne. Le pere est toujours pour

eux c
de m
de to
les P
les j
doive
de le
regar
leur
ou le
eux -
Les
chasse
toute
une n
bane,
ensem
meure
le frui
la fem
en est
chez
mariag
belle -
La
enfants
cours
souffr

eux comme étranger , il n'est respecté qu'à titre de maître. Le P. de Charlevoix, qui parle aussi de tous ces usages, doute s'ils sont communs à tous les Peuples du Canada, sur-tout celui qui oblige les jeunes femmes, outre les services qu'elles doivent à leurs maris, de fournir à tous les besoins de leurs parens : il juge que ce dernier devoir ne regarde que ceux auxquels il ne reste personne pour leur rendre les mêmes offices, & que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de s'aider eux-mêmes.

Les maris ont aussi leur partage. Outre la chasse & la pêche, deux devoirs qui durent toute leur vie, ils sont obligés de faire d'abord une natte pour leur femme, de lui bâtir une cabane, ou de réparer celle qu'ils doivent habiter ensemble, & tandis qu'ils n'ont pas d'autre demeure que celle du beau-pere, d'y porter tout le fruit de leur chasse. Dans les cantons Iroquois, la femme ne quitte point sa cabane, parce qu'elle en est censée maîtresse, ou du moins héritière : chez d'autres Nations, après un an ou deux de mariage, elle ne doit pas demeurer avec sa belle-mère.

La plupart des femmes Sauvages mettent leurs enfans au monde, sans peine & même sans secours. Cependant il leur arrive quelquefois de souffrir beaucoup ; & le P. de Charlevoix rap-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

porte à cette occasion un usage, qui selon lui, n'aurait peut-être pas moins de succès en Europe. On avertit les jeunes gens du Village, qui tout-d'un-coup, & lorsque la malade y pense le moins, viennent pousser de grands cris à sa porte; la surprise lui cause un faiblissement, qui est bientôt suivi d'une heureuse délivrance. Ce n'est jamais dans leur propre cabane que les femmes se délivrent: plusieurs sont surprises dans leur travail des champs, ou pendant leurs voyages. A celles qui pressentent leur terme, on dresse, hors de la bourgade, une petite hutte, où elles passent quarante jours, après s'être délivrées. Quelques-uns disent néanmoins que cet usage regarde seulement la première couche. A l'expiration du terme, on éteint tous les feux de la cabane où elles doivent retourner, & l'on en secoue tous les meubles, pour y allumer un nouveau feu. Les mêmes formalités s'observent, à-peu-près, dans le temps de leurs purgations lunaires, & pendant qu'elles nourrissent leurs enfans de leur lait. Cette nourriture ne dure pas moins de trois ans; & les maris n'approchent point d'elles dans cet intervalle. La Hontan met cette raison au nombre de celles qui s'opposent à la multiplication.

Le soin des meres n'a pas de bornes pour leurs enfans, tandis qu'ils sont au berceau: mais; quoiqu'elles ne perdent rien de leur tendresse

après
même
libre
premi
cérém
dans
de l'e
genou
point
à celui
jamais
confer
tour-à
un au
de cel
quelqu
grand-
Jama
propre
l'usage
il se tr
S'il n'y
on se
de couf
à l'un
perp
familles
vent,

après les avoir sévrés, elles les abandonnent à eux-mêmes, dans la persuasion qu'il faut laisser un libre cours à la Nature. L'acte qui termine la première enfance, est l'imposition du nom. Cette cérémonie qui passe pour importante, se fait dans un festin, où tous les convives sont du sexe de l'enfant qu'on doit nommer. Il est sur les genoux du père, ou de la mère, qui ne cesse point de le recommander aux esprits, sur-tout à celui qui doit être son Protecteur. On ne crée jamais de nouveaux noms, & chaque famille en conserve un certain nombre, qui reviennent tour-à-tour. Souvent même on en change dans un autre âge, & l'on prend alors la place de celui qui l'a porté le dernier: d'où il arrive quelquefois qu'un enfant se voit traiter de grand-père par celui qui pourrait être le sien.

Jamais on n'appelle un homme par son nom propre, en lui parlant dans le discours familier; l'usage commun est de lui donner la qualité dont il se trouve revêtu à l'égard de celui qui parle. S'il n'y a aucune liaison de sang, ou d'affinité, on se traite de frère, d'oncle, de neveu, ou de cousin, suivant le degré de considération qu'on a l'un pour l'autre. C'est moins dans la vue de perpétuer les noms, qu'on les conserve dans les familles, que pour engager ceux qui les reçoivent, ou qui les prennent, à imiter les belles

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

actions de ceux qui les ont portés, à les venger, s'ils ont été tués ou brûlés, & plus particulièrement encore à soulager leurs parens. Ainsi, lorsqu'une femme a perdu son mari, ou son fils, & qu'elle demeure sans secours, elle ne diffère point à faire passer le nom de celui qu'elle pleure, sur quelqu'un qui contracte alors les mêmes obligations.

Les enfans des Sauvages étant livrés à eux-mêmes, aussi-tôt qu'ils peuvent se rouler sur les pieds & sur les mains, vont nus, sans autre guide que leur caprice, dans l'eau, dans les bois, dans la boue & dans la neige. De-là vient cette vigueur, qui leur est commune à tous; cette souplesse extraordinaire, & cet endurcissement contre les injures de l'air, qui fait l'admiration des Européens. En été, dès la pointe du jour, on les voit courir à l'eau, comme les animaux à qui cet élément est naturel. Ils passent une partie du jour à badiner dans les lacs & les rivières. On leur met bientôt l'arc & la flèche en main; & l'émulation, plus sûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté surprenante à les employer. Il n'en a pas plus coûté à ces Peuples, pour se perfectionner dans l'usage des armes à feu. Dès les premières années, on les fait aussi lutter ensemble; & leur passion est si vive pour cet exercice, qu'ils se tueraient sou-

vent,
Ceux
conçoi
moind
à leur
s'effor
d'honn
Nation
donne
que l'
leurs a
ces an
casion
Quelq
on em
jamais
cipe,
traind
mauva
la fille
conten
cette
vere p
corrig
d'eau
sibles.
reçu
ou qu

vent, si l'on ne prenait soin de les séparer. Ceux qui succombent sous leur adversaire, en conçoivent un dépit, qui ne leur permet pas le moindre repos, jusqu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour. En général, les peres & les meres s'efforcent de leur inspirer certains principes d'honneur, qui se trouvent établis dans chaque Nation, & c'est l'unique éducation qu'ils leur donnent, encore est-elle indirecte; c'est-à-dire, que l'instruction est prise des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens sont échauffés par ces anciennes images, & ne respirent que l'occasion d'imiter ce qui excite leur admiration. Quelquefois, pour les corriger de leurs défauts, on emploie les exhortations & les prieres, mais jamais le châtiment ou les menaces, sur le principe, qu'un homme n'est pas en droit d'en contraindre un autre. Une mere, qui voit tenir une mauvaise conduite à sa fille, se met à pleurer; la fille lui demande le sujet de ses larmes; elle se contente de répondre: tu me déshonores; & cette méthode est rarement sans effet. La plus sévere punition que les Sauvages emploient pour corriger leurs enfans, est de leur jeter un peu d'eau au visage, & les enfans y sont fort sensibles. On a vu des filles s'étrangler, pour avoir reçu quelque légère réprimande de leur mere, ou quelques gouttes d'eau au visage, & l'en aver-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

tir , en lui disant : *tu n'auras plus de fille*. Il
 semble qu'une enfance si mal disciplinée devrait
 être suivie d'une jeunesse turbulente & cor-
 rompue ; mais , d'un côté , les Sauvages sont na-
 turellement tranquilles & maîtres d'eux-mêmes ;
 & d'un autre , leur tempérament , sur-tout dans
 les Nations du Nord , ne les porte point à la
 débauche. Le P. de Charlevoix assure que s'ils
 ont quelques usages où la pudeur est peu mén-
 agée , la superstition y a plus de part que la
 dépravation du cœur. « Les Hurons , dit-il , lors-
 que nous commençâmes à les connaître , étaient
 plus lascifs , & brutaux même dans leurs plai-
 sirs. Dans les deux sexes , les jeunes gens s'a-
 bandonnaient , sans honte , à toutes sortes de
 dissolutions , & c'était principalement parmi
 eux qu'on ne faisait pas un crime à une fille
 de s'être prostituée. Leurs parens étaient les
 premiers à les y engager , & l'on voyait des
 maris en faire autant de leurs femmes , pour
 un vil intérêt. Plusieurs ne se mariaient point ,
 & prenaient des filles pour leur servir de com-
 pagnes. Toute la différence qu'on mettait entre
 les concubines & les femmes légitimes , c'est
 qu'avec les premières , on ne contractait aucun
 engagement ; leurs enfans étaient sur le même
 pied que les autres , ce qui ne produisait au-
 cun inconvénient dans un Pays où il n'y a

point
 tianif
 bourg
 On
 habille
 mont
 l'hiver
 qualité
 de cha
 bas so
 roffe ,
 misole
 & par
 peuv
 de pe
 de lou
 dedans
 qu'au
 froid ,
 couvre
 robes.
 niere
 capuc
 une p
 de ju
 ture j
 sont d
 les m

point de successions à recueillir. Mais le Christianisme a corrigé ces désordres, dans toutes les bourgades qui l'ont embrassé.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

On ne distingue point ici les Nations par leur habillement. Les hommes, dans un temps chaud, n'ont souvent sur le corps qu'un simple brayer; l'hiver, ils se couvrent plus ou moins, suivant la qualité du climat. Ils ont aux pieds une espèce de chaussons de peau, passée à la fumée: leurs bas sont aussi de peaux, ou des morceaux d'étoffe, dont ils s'enveloppent les jambes. Une camisole de peau les couvre jusqu'à la ceinture; & par dessus ils portent une couverture, lorsqu'ils peuvent en avoir. Autrement ils se font une robe de peau d'ours, ou de plusieurs peaux de castor; de loutre & d'autres fourrures, le poil en dedans. Les camisoles des femmes descendent jusqu'au-dessous des genoux; &, dans le grand froid, ou lorsqu'elles sont en Voyage, elles se couvrent la tête de leurs couvertures ou de leurs robes. Plusieurs ont de petits bonnets, en manière de calotte; d'autres se font une sorte de capuce, qui tient à leur camisole. Elles ont aussi une pièce d'étoffe, ou une peau, qui leur sert de jupe, & qui les enveloppe depuis la ceinture jusqu'au milieu des jambes. Les deux sexes sont également curieux de chemises; mais ils ne les mettent par dessus la camisole, que lors-

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

qu'elles sont sales ; & la plupart les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture , car jamais ils ne se donnent la peine de les laver. Les camifoles de peau sont ordinairement passées à la fumée , comme les chaufsons , c'est-à-dire , qu'après les avoir laissé pénétrer de fumée , on les frotte un peu ; & , dans cet état , elles peuvent se laver comme le linge. Une autre préparation , est de les faire tremper dans l'eau , & de les frotter dans les mains , jusqu'à ce qu'elles soient seches & maniables. Mais les étoffes & les couvertures de l'Europe leur paraissent beaucoup plus commodes.

Les piqures qu'ils se font à quelques parties du corps , passent moins pour une parure , que pour une défense contre les injures de l'air , & contre la persécution des mouches. Il n'y a que les Pays occupés par les Anglais , sur-tout la Virginie , où l'usage de se faire piquer par tout le corps , soit commun. Dans la Nouvelle-France , la plupart se bornent à quelques figures d'oiseaux , de serpens , & d'autres animaux , ou même à des feuillages , sans ordre , chacun suivant son caprice , souvent au visage , & quelquefois même sur les paupieres. Quantité de femmes se font piquer aux endroits du visage qui répondent aux mâchoires , pour se garantir des maux de dents. Cette opération n'est pas douloureuse. On com-

mence par
figure qu
arêtes de
ces traits
leurs bie
bien dan
jamais. I
qu'il s'y
mation :
dans les
reuse po

Les co
visage ,
produise
& ne le
propres
destinent
remment
Ces cou
celles qu
elles se
écorces
parure
qu'ils l
joignent
des bo
dans un
sont tar

mence par tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on y veut graver ; ensuite avec des arêtes de poisson, ou des aiguilles, on pique tous ces traits, jusqu'au sang, & l'on y passe des couleurs bien pulvérisées. Ces poudres s'insinuent si bien dans la peau, que les couleurs ne s'effacent jamais. Le seul mal est que la peau s'enfle, & qu'il s'y forme une galle, accompagnée d'inflammation : souvent même la fièvre survient ; & dans les grandes chaleurs, l'opération est dangereuse pour la vie.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Les couleurs dont les Sauvages se peignent le visage, & la graisse dont ils se frottent le corps, produisent les mêmes avantages que la piquure, & ne leur donnent pas moins de grace à leurs propres yeux. Ils peignent les prisonniers qu'ils destinent au feu, & jusqu'à leurs morts, apparemment pour couvrir la paleur qui les défigure. Ces couleurs, qui ne sont pas bien vives, sont celles qu'on emploie pour la teinture des peaux ; elles se tirent de certaines terres, & de quelques écorces d'arbres. Les hommes ajoutent à cette parure du duvet de cigne, ou d'autres oiseaux, qu'ils sement sur leurs cheveux graissés. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, & des bouquets de poil de différens animaux, dans une distribution fort bizarre : leurs cheveux sont tantôt hérissés, tantôt aplatis, & reçoivent

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

mille différentes formes. Ils portent avec cela des pendans aux oreilles, quelquefois même aux narines, une grande coquille de porcelaine au cou, ou sur l'estomac, des couronnes de plumes rares, des gants, des pattes, des têtes d'oiseaux de proie, & de petites cornes de chevreuil. Mais ce qu'ils ont de plus précieux, est toujours employé à la parure des captifs, lorsque ces malheureux font leur première entrée dans l'habitation des vainqueurs.

Le soin des hommes se borne à parer leur tête, & les femmes, au contraire, n'y mettent presque rien; mais elles sont si jalouses de leur chevelure, qu'elles se croiraient déshonorées par un accident qui les forcerait de la couper; & lorsqu'à la mort de leurs parens, elles s'en coupent une partie, c'est la plus grande marque de douleur qu'elles puissent donner. Elles la graissent souvent; elles se servent, pour la poudrer, d'une poudre d'écorce, & quelquefois d'une sorte de vermillon; elles l'enveloppent dans une peau de serpent, en forme de cadenettes qui leur pendent jusqu'à la ceinture. A l'égard du visage, elles se contentent d'y tracer quelques lignes, avec du vermillon ou d'autres couleurs. Jamais leurs narines ne sont percées; & ce n'est pas même dans toutes les Nations qu'elles se percent les oreilles: celles qui le font, y insèrent,

ou laiff
grains d
cherché
fortes d
celaine
qu'elles
ceaux d
colifiché
demi-ce
haut, p
tête de

Outre
bois, le
seules d
les neig
vent de
la terre
est fort
don. ce
grains d
terroir
ver, ce
neiges,
Quelqu
cueille
de l'Eu
priéré
force

ou laissent pendre , comme les hommes , des grains de porcelaine. Dans leur parure la plus recherchée , elles ont des robes ornées de toutes sortes de figures , & de petits colliers de porcelaine , avec une bordure en poil de porc-épic , qu'elles peignent de différentes couleurs. Les berceaux de leurs enfans sont parés aussi de divers colifichets : ils sont d'un bois fort léger , avec deux demi-cercles de bois de cèdre à l'extrémité d'en-haut , pour les pouvoir couvrir sans toucher à la tête de l'enfant.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Outre les soins domestiques & la provision de bois , les femmes sont presque toujours chargées seules de la culture des champs. Aussi-tôt que les neiges sont fondues , & que les eaux achement de s'écouler , elles commencent à préparer la terre. Une sorte de bêche , dont le manche est fort long , leur sert à la remuer. Les grains ; dont ces Peuples font usage , ne sont que des grains d'été. On prétend même que la nature du terroir ne permet pas d'y rien semer avant l'hiver , ce qu'on peut attribuer à l'abondance des neiges , qui feraient tout pourrir dans leur fonte. Quelques-uns jugent que le froment qu'on recueille en Canada , quoiqu'originellement venu de l'Europe , a contracté , avec le temps , la propriété des grains d'été , qui n'ont pas assez de force pour germer plusieurs fois , comme il

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

arrive à ceux que nous semons dans les mois de Septembre & d'Octobre. Les fèves se sement avec le maïs, dont la tige leur sert d'appui. Ce légume vient apparemment de France, puisqu'il ne diffère en rien du nôtre. Nos pois ont acquis, dans ce terrain, un degré de bonté fort supérieur à celui qu'ils ont en Europe.

Les femmes s'aident mutuellement dans le travail de l'agriculture; &, pour la récolte, elles ont quelquefois recours aux hommes, qui daignent y mettre la main. Tout finit par une fête, & par un grand festin, qui se fait pendant la nuit. Les grains & les autres fruits se conservent dans des trous, que les hommes creusent en terre, & qu'ils tapissent de grandes écorces. Plusieurs laissent le maïs en épis, tressés comme les oignons le sont en France, & distribués sur de grandes perches, au-dessus de l'entrée des cabanes; d'autres l'égrainent, pour en remplir de grands paniers d'écorce, percés de toutes parts; ce qui l'empêche de s'échauffer. Mais si la crainte d'une irruption, ou de quelqu'autre disgrâce, oblige tous les habitans d'une bourgade à s'éloigner, on fait de grands trous en terre, où tous les grains se conservent fort bien. Dans les parties Septentrionales, on sème peu, & plusieurs Nations ne sement jamais; le maïs s'achète par des échanges. Ce grain, que l'Historien de la Nouvelle-France

appelle un légume, ne charge trop l'estomac, & ne font point faire bouillir qu'on ne se serve de lessive. Ils en font usage pendant les voyages. Un peu de maïs, en achevant de le faire cuire, & en le consommant; & est très agréable; mais on ne nous en a point vu, dont on ne nous ait dit qu'il lui laisse une queue dans l'estomac, & qu'il est nuisible à la santé. On en fait aussi du *blé goulé*; c'est une autre espèce, qui est plus délicate encore, & se fait au feu. On en traite de la même manière, &, dans quelque lieu, & dans quelque bourgade, comme dans la ville de Ville. Enfin l'usage du maïs chez les Sauvages est une coutume très ancienne, & nommée *sagamité*. Pour le griller, ils le pilent dans un mortier, & ce qui reste, étant bouilli fort insensiblement, se fait par un mélange de maïs. D'autres le récu-

appelle un légume, est sain & nourrissant, sans charger trop l'estomac. Les Coureurs Français n'y apportent point d'autre préparation, que de le faire bouillir quelque-temps dans une espèce de lessive. Ils en font des provisions pour leurs voyages. Un peu de sel qu'ils y mettent, en achevant de le faire cuire à l'eau, sert d'assaisonnement; & cette nourriture n'a rien de désagréable; mais on s'est apperçu que la lessive, dont on ne nous apprend point la composition, lui laisse une qualité corrosive, qui nuit quelquefois à la santé. Quelques-uns le font griller verd & dans l'épi: c'est ce qui se nomme au Canada, du *blé groulé*; & l'on en vante le goût. Une autre espèce, qu'on appelle *blé fleuri*, & plus délicate encore, s'ouvre dès qu'elle a senti le feu. On en traite ordinairement les Etrangers; & dans quelques endroits, on le porte aux personnes de considération qui arrivent dans une Bourgade, comme on offre en Europe le présent de Ville. Enfin la nourriture la plus commune des Sauvages est une préparation de maïs, qu'ils nomment *sagamité*. Après avoir commencé par le griller, ils le pilent, ils en ôtent la paille; & ce qui reste, étant cuit à l'eau, forme une espèce de bouillie fort insipide, lorsqu'elle n'est pas relevée par un mélange de viande ou de quelques fruits. D'autres le réduisent en farine, qui se nomme

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

ici *farine froide* ; & c'est une des meilleures provisions pour les voyages. On le fait bouillir aussi en épis tendres, qu'on fait ensuite griller légèrement, & qu'on égraine, pour faire sécher les grains au Soleil. Il se conserve long-temps dans cet état, & l'on assure que la sagamite qu'on en fait est de très-bon goût. Des mets si simples ne donneraient pas une mauvaise idée de celui des Sauvages, s'ils n'y joignaient quelquefois des mélanges si révoltans, qu'on a de l'embarras à les nommer. Ils aiment aussi toute sorte de graisse : quelques livres de chandelle, dans une chaudiere de sagamité, leur font un mets excellent.

On observe que les Nations Méridionales n'avaient pour batterie de cuisine, que des vaisseaux de terre cuite, & que vers le Nord on se servait de chaudières de bois, dans lesquelles on faisait bouillir l'eau, en y jettant des cailloux rouges au feu. D'un côté comme de l'autre, nos marmites de fer ont paru bien plus commodes ; & de toutes les marchandises, c'est celle que les Sauvages recherchent le plus. Chez les Nations Occidentales, la folle-avoine tient la place du maïs : elle est moins nourrissante ; mais la chasse du bœuf y supplée. Parmi les Nations errantes, qui ne cultivent jamais la terre, l'unique ressource, au défaut de la chasse & de la pêche, est une espèce de mousse,

de mouss
les Fran
peu sub
aussi d'u
pourrir c
tirent no
une fois p
jusqu'à l
deur feul
qu'eux.

Les fe
un pain d
sans levan
feves, div
masse gro
peut mém
qui sont e
ne serven
vages se f
ment de l
plante. Le
dans le C
ont été ser
sage conti
du petun
parts, à fa
en avalaie
leurs nour

Tome

de mouffe, qui croît sur certains rochers, & que les Français ont nommée *trippe de roche*; mets peu substantiel & fort insipide. Ces Barbares vivent aussi d'une espèce de maïs sauvage, qu'ils laissent pourrir dans une eau dormante, & qu'ils en retirent noir & puant. On ajoute même; qu'ayant une fois pris goût à cet étrange aliment, ils aiment jusqu'à l'eau qui en découle; & dont l'odeur seule ferait soulever le cœur à tout autre qu'eux.

Les femmes des Sauvages moins féroces font un pain de maïs, qui n'est qu'une pâte mal pétrie; sans levain, & cuire sous la cendre; ils y mêlent des fèves, divers fruits, de l'huile & de la graisse. Cette masse grossière doit être mangée chaude; & ne peut même se conserver froide. Les tournéfol; qui sont en abondance dans toutes ces régions; ne servent qu'à donner une huile dont les Sauvages se frottent; & qu'ils tirent plus ordinairement de la graine, que de la racine de cette plante. Les patates, si communes dans les Isles & dans le Continent de l'Amérique Méridionale; ont été semées avec succès dans la Louisiane. L'usage continuel que les Nations du Nord faisaient du petun, tabac sauvage qui croît ici de toutes parts; a fait dire à quelques Voyageurs qu'elles en avalaient la fumée; & que c'était une de leurs nourritures; mais le P. de Charlevoix traite

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

ce récit d'erreur, & le croit fondé sur la sobriété naturelle de tous ces Peuples, qui les fait résister long-temps à la faim. Il ajoute que, depuis qu'ils ont goûté de notre tabac, ils ne peuvent presque plus souffrir leur petun; « article, dit-il, sur lequel il est fort aisé de les satisfaire, parce qu'avec un peu d'attention au choix du terrain, on en trouve de très-favorables à la culture du tabac. »

Après les soins domestiques, l'occupation des femmes, dans les cabanes, est de faire du fil, des pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre, qui s'appelle *bois-blanc* dans leur langue : elles le travaillent à-peu-près comme nous faisons le chanvre. Ce sont les femmes qui font aussi les teintures. D'autres s'exercent à divers petits ouvrages d'écorce, qu'elles ornent de figures, avec du poil de porc-épic. Elles font des tasses & d'autres ustensiles de bois ; elles peignent & bordent des peaux de chevreuils ; elles tricotent des ceintures & des jarretières de la laine de bœuf. Au contraire, les hommes font gloire de leur oisiveté, & passent en effet plus de la moitié de la vie dans l'inaction, sur le principe que le travail les dégrade & n'est un devoir que pour les femmes : ils ne se croient faits que pour la guerre, la chasse & la pêche. Cependant ils font eux-mêmes tous les instrumens qui servent à ces trois

exercices
canots. Les
sont aussi
se font
qu'ils eul
outils, il
pour cou
Ils les br
couper o
cailloux,
daient un
Fallait-il
d'un jeun
sommel c
inféraient
refermait
la tenir f
tronc de
leur mand

Leurs
point ord
plupart de
rondes ; &
forme ; m
cabanes,
en simple
d'écorce,
revêues,

exercices , tels que les armes , les filets & les canots. Les raquettes & la construction des cabanes sont aussi leur parrage ; mais , le plus souvent , ils se font encore aider par leurs femmes. Avant qu'ils eussent reçu de nous des haches & d'autres outils , ils avaient des méthodes fort singulières pour couper les arbres & les mettre en œuvre. Ils les brûlaient d'abord par le pied , & , pour les couper ou les fendre , ils avaient des haches de cailloux , qui ne cassaient point , mais qui demandaient une patience extrême pour les aiguïser. Fallait-il les emmancher ? Ils coupaient la tête d'un jeune arbre , & , faisant une entaille au sommet du tronc , comme pour le greffer , ils y inséraient la tête de leur hache. L'arbre , qui se refermait en croissant , ne pouvait manquer de la tenir fort serrée : alors ils coupaient le petit tronc de la longueur qu'ils voulaient donner à leur manche.

Leurs Bourgades , ou leurs Villages , n'ont point ordinairement de figure régulière. Dans la plupart des anciennes Relations , on les représente rondes ; & peut-être n'avaient-elles pas alors d'autre forme ; mais ce n'est aujourd'hui qu'un amas de cabanes , sans alignement & sans ordre ; les unes en simple appentis , les autres en tonnelles , bâties d'écorce , soutenues de quelques pieux , quelquefois revêues , en-dehors , d'un enduit de terre assez

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

grossier, en un mot, construites avec moins d'art, de consistance & de propreté, que celles des castors. Elles ont quinze ou vingt pieds de large, sur une longueur ordinaire de cent pieds. Avec cette dimension, qui est la plus commune, elles ont plusieurs feux; car un feu n'occupe jamais plus de trente pieds. Si le rez-de-chaussée ne suffit pas pour contenir tous les lits, ceux des jeunes gens sont sur une espèce d'estrade, élevée de cinq ou six pieds, qui regne le long de la cabane; les meubles & les provisions sont au-dessus, rangés sur des soliveaux qui traversent l'édifice. L'entrée offre une sorte de vestibule, où les jeunes gens dorment en été, & qui sert de bûcher pendant l'hiver. Les portes ne sont que des écorces, suspendues comme nos stores, & ne ferment jamais bien. Ces édifices n'ont, ni fenêtres, ni cheminées: une ouverture, qu'on laisse au milieu du toit, & qu'on est obligé de boucher dans le tems de neige ou de pluie, donne quelque passage à la fumée; mais souvent il faut éteindre le feu, si l'on ne veut risquer de perdre la vue.

Ces Barbares se fortifient mieux qu'ils ne se logent. On voit des Villages entourés d'assez bonnes palissades, avec des redoutes, où les provisions d'eau & de pierres ne manquent jamais. Les palissades sont doubles, & quelquefois triples; elles ont ordinairement des créneaux à la dernière

enceinte
font entr
aucun v
long si
l'usage
une gra
lières. A
mieux q
bâtissent
dans leu
travail à
suivre de
gades, i
Avec si
commod
on juge
de soin
& dans l
Jésuite M
langue c
suivre d
descriptio

« Ces
« rude &
« que ce
« Il faut
« poser
« dans u

enceinte. Les pieux dont elles sont composées, sont entrelacés de branches d'arbres, qui ne laissent aucun vuide. Ces fortifications suffisoient pour un long siège, lorsque les Américains ignoraient l'usage des armes à feu. Chaque Village offre une grande place ; mais on en voit peu de régulières. Autrefois, dit-on, les Iroquois bâtissoient mieux que les autres Nations, & mieux qu'ils ne bâtissent eux-mêmes aujourd'hui. On voyoit, dans leurs édifices, des figures en relief, d'un travail à la vérité fort grossier ; mais depuis qu'une suite de guerre a détruit la plupart de leurs Bourgades, ils n'ont point entrepris de les rétablir. Avec si peu d'empressement à se procurer les commodités de la vie dans leur séjour ordinaire, on juge aisément qu'ils n'apportent pas plus de soin à leurs campemens, dans leurs voyages, & dans leurs quartiers d'hiver. Le Pere *le Jeune*, Jésuite Missionnaire, qui, pour apprendre la langue des Montagnards, prit le parti de les suivre dans une chasse d'hiver, en donne une description curieuse.

« Ces Américains, dit-il, habitent un pays fort rude & fort inculte, mais qui l'est encore moins que celui qu'ils choisissent pour leurs chasses. Il faut marcher long-tems pour y arriver, & porter sur le dos toutes les provisions nécessaires dans un voyage de cinq ou six mois, par des

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Moëurs de
l'Amérique.
Septentr.

» chemins où l'on ne comprend pas que les bêtes
» fauves puissent passer. Si l'on n'avait pas la pré-
» caution de se fournir d'écorces d'arbre, on ne
» trouverait pas de quoi se mettre à couvert de
» la pluie & de la neige. En arrivant au terme
» d'une si pénible marche, on se procure un peu
» plus de commodité ; qui ne consiste qu'à se
» défendre un peu mieux des injures de l'air.
» Chacun y travaille. Les Missionnaires, qui n'a-
» vaient personne pour les servir, & pour qui
» les Sauvages n'avaient aucune considération,
» n'étaient pas plus ménagés que la plus vile par-
» tie des chasseurs. Ils n'avaient pas même de
» cabane séparée, & leur logement était dans la
» première où l'on consentait à les recevoir. Ces
» cabanes, chez la plupart des Nations Algonqui-
» nes, sont à-peu-près de la forme de nos gla-
» cieres, c'est-à-dire rondes, & terminées en
» cône : elles n'ont, pour soutien, que des perches
» plantées dans la neige, jointes ensemble par les
» bouts, & recouvertes d'écorces mal assemblées
» & mal attachées ; aussi ne garantissent-elles
» d'aucun vent. Leur construction demande à
» peine une heure de temps ; les branches de
» sapin y tiennent lieu de nattes, & servent de
» lits. Les neiges qui s'accumulent à l'entour,
» forment une espèce de parapet. La fumée des
» feux remplit tellement le haut de la cabane,

» qu'on
» dans u
» distingu
» pieds.
» & que
» respirat
» avec la
» ne balai
» opposai
» obscure
» coupe l
» dans le
» dités,
» persécut
» toujours
» cesse,
» peu car
» point,
» les dré
» chasses.
» jamais
» qu'ils p
» maigres
» nudité
» peuvent
» tenir to
» cabane
» qu'ils r

» qu'on n'y peut être debout sans avoir la tête
 » dans une espèce de tourbillon. Souvent on ne
 » distingue rien à la distance de deux ou trois
 » pieds. On perd les yeux à force de pleurer ;
 » & quelquefois , pour s'y faciliter un peu la
 » respiration , il faut se tenir couché sur le ventre
 » avec la bouche presque collée contre terre. On
 » ne balancerait point à sortir , si le tems ne s'y
 » opposait : tantôt c'est une neige dont l'épaisseur
 » obscurcit le jour ; tantôt un vent sec , qui
 » coupe le visage , & qui fait éclater les arbres
 » dans les forêts. A de si cruelles incommo-
 » dités , il faut en ajouter une autre , c'est la
 » persécution des chiens. Les Sauvages en ont
 » toujours un grand nombre , qui les suivent sans
 » cesse , & qui leur sont extrêmement attachés ;
 » peu caressans , dit-il , parce qu'on ne les caresse
 » point , mais hardis & fort habiles chasseurs. On
 » les dresse de bonne heure pour les différentes
 » chasses. Le soin de leur nourriture n'occupe
 » jamais leurs maîtres ; ils ne vivent que de ce
 » qu'ils peuvent trouver : aussi sont-ils toujours
 » maigres , & si dépourvus de poil , que leur
 » nudité les rend fort sensibles au froid. S'ils ne
 » peuvent approcher du feu , où ils ne pourraient
 » tenir tous , quand il n'y aurait personne dans la
 » cabane , ils se couchent sur les premiers lits
 » qu'ils rencontrent , & souvent on se réveille

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» la nuit, presque étouffé par une troupe de chiens,
 » Envain s'efforce-t-on de les chasser ; ils revien-
 » nent aussi-tôt. Leur importunité recommence
 » au jour : ils ne voient paraître aucun aliment,
 » dont ils ne prétendent leur part. Un pauvre
 » Missionnaire, à demi-couché proche du feu,
 » luttant contre la fumée, qui lui permet à peine
 » de lire son breviare, est exposé aux insultes
 » d'une multitude de chiens, qui passent & re-
 » passent devant lui, en courant après un mor-
 » ceau de viande qu'ils ont apperçu. Lui présente-
 » t-on quelque chose à manger ? il est embarrassé
 » à se défendre contre ceux qui l'attaquent de
 » front ; &, lorsqu'il croit sa portion sûre, il en
 » vient un, paderriere, qui lui en enleve la
 » moitié, ou qui la fait tomber dans les cendres,
 » Mais la faim devient souvent le pire de tous
 » les maux. On a compté sur la chasse, qui ne
 » donne pas toujours. Les provisions dont on
 » s'est chargé s'épuisent bientôt. Quoique les Sau-
 » vages sachent supporter la faim, ils se trouvent
 » quelquefois réduits à de si grandes extrémités
 » qu'ils y succombent. » Le Missionnaire, d'après
 lequel on écrit, fut obligé, dans cette course, de
 manger des peaux d'anguilles & d'élangs, dont il
 avait racommodé son habit ; après quoi, il vécut
 de jeunes branches & de la plus tendre écorce
 des arbres. Sa santé n'en souffrit point ; mais la

même é

La g
 plus sol
 leurs ent
 en 1721
 maniere
 la nuit,
 un horr
 guerre
 gués, q
 Sauvage
 ger dan
 aux Che
 un beau
 de ces l
 de pres
 environ
 en char
 instrum
 faire en
 l'honne
 » Voya
 » leur,
 » si bie
 » chan
 » mais
 Il pa
 Dieu d

même épreuve en a fait périr quantité d'autres.

La guerre, dans toutes ces Nations, est la ^{Mœurs de} plus solennelle, comme la plus importante de ^{l'Amérique} Septentr.

leurs entreprises. Le P. de Charlevoix, se trouvant, en 1721, au Fort de Cataracou, fut témoin de la manière dont elle s'annonce. Vers le milieu de la nuit, lorsqu'il pensait à se retirer, il entendit un horrible cri. On lui dit que c'était le cri de guerre ; & bientôt il vit une troupe de Mississagués, qui entraient dans le Fort en chantant. Ces Sauvages, amis des Français, s'étaient laissé engager dans une guerre que les Iroquois faisaient aux Chéraquis, peuple assez nombreux, qui habite un beau pays au Sud du lac Erié. Trois ou quatre de ces braves, dans un équipage terrible, & suivis de presque tous les Sauvages qui demeuraient aux environs du Fort, après avoir parcouru les cabanes en chantant leurs chansons militaires, au son d'un instrument qu'ils nomment *chickikoué*, venaient faire entendre la même musique dans le Fort, à l'honneur du Commandant : « J'avoue, dit le » Voyageur, que cette cérémonie inspire de l'hor- » reur, & que jusqu'alors je n'avais pas encore » si bien senti que j'étais chez des barbares. Leur » chant a toujours quelque chose de lugubre ; » mais ici je le trouvai effrayant. »

Il paraît que, dans ces chansons, on invoque le Dieu de la guerre : c'est le même que les Hurons

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

nomment *Areskoui*, & les Iroquois *Agreskoué* (a). Quoiqu'il soit tout-à-la-fois le Souverain des Dieux, le Créateur & le Maître du Monde, le Génie qui gouverne tout, & suivant l'expression Sauvage, le *Grand-Esprit*, il est particulièrement invoqué pour les expéditions militaires, comme si la qualité qui lui fait le plus d'honneur était celle de Dieu des Armées. Son nom est le cri de guerre au fort du combat. Dans les marches mêmes, on le répète souvent, pour s'encourager, & pour implorer son assistance.

Lever la hache, c'est déclarer la guerre; & chaque particulier en a le droit: mais, s'il est question d'une guerre dans les formes, entre deux ou plusieurs Nations, la manière de s'exprimer est *suspendre la chaudière*: on lui donne pour origine l'usage barbare de manger les prisonniers, & ceux qui ont été tués, après les avoir fait bouillir. Une autre expression, pour signifier

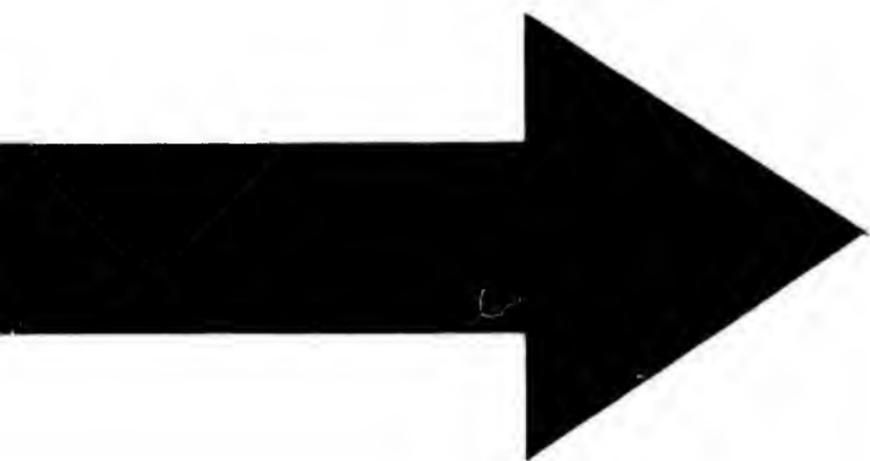
(a) On observe, avec étonnement, que dans le mot Grec *Αρης*, qui est le Mars & le Dieu de la guerre dans tous les pays où l'on a suivi la Théologie d'Homère, on trouve la racine d'où semblent dériver plusieurs termes de la Langue Hurone & Iroquoise, qui ont rapport à la guerre. *Aregouen* signifie, dit-on, faire la guerre, & se conjugue ainsi: *Garego*, je fais la guerre, *Sarego*, tu fais la guerre, *Arego*, il fait la guerre.

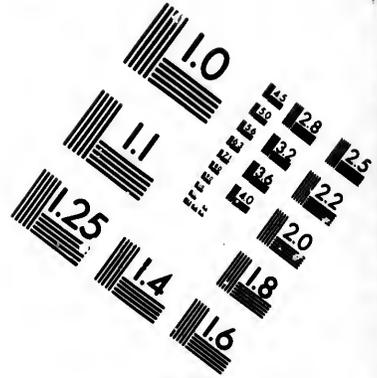
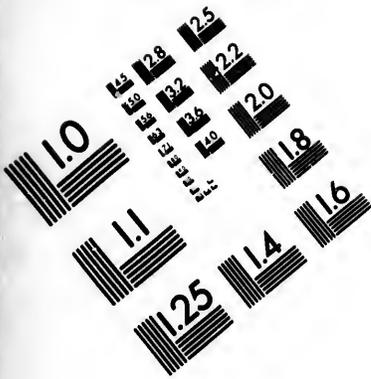
qu'on va
simpleme
engager
une porce
pour l'in
termes ét
mis. Que
qu'on en
Sauvages
vue des
lon roug
nous en
& qu'ils
les décla
aussi, m
comme i
& les tr
à cet art
Il est
lorsqu'ils
même,
détermin
ils ont t
ou nouv
plaies.
entre de
Le desfi
piers, c

qu'on va faire une guerre sanglante, est de dire ~~_____~~ simplement *qu'on va manger une Nation*. S'il faut ^{Mœurs de l'Amérique Septentr.} engager un Allié dans sa querelle, on lui envoie une porcelaine, c'est-à-dire, une grande coquille, pour l'inviter à boire du sang, ou, suivant les termes établis, du bouillon de la chair des ennemis. Quelquefois c'est un pavillon teint de sang qu'on envoie ; mais cet usage est moderne, & les Sauvages en ont apparemment pris l'idée de la vue des pavillons blancs des Français & du pavillon rouge des Anglais. On croit même que nous nous en sommes servis les premiers avec eux, & qu'ils ont imaginé d'ensanglanter les leurs pour les déclarations de guerre. Le *calumet* s'emploie aussi, mais orné de plumes rouges. D'ailleurs, comme il est plus en usage pour les négociations & les traités de paix, on en remet la description à cet article.

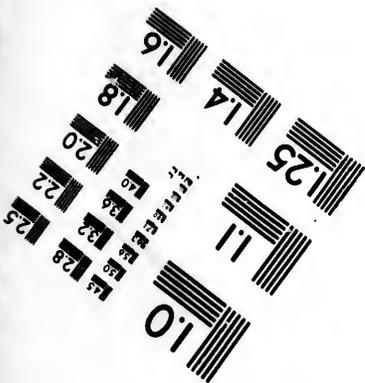
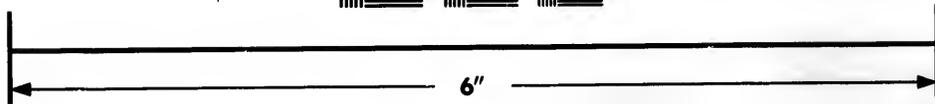
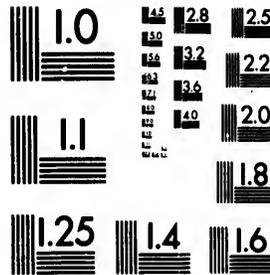
Il est rare que les Sauvages refusent la guerre lorsqu'ils y sont invités par leurs Alliés. Souvent même, sans invitation, le moindre motif les y détermine, sur-tout celui de la vengeance ; car ils ont toujours à venger quelque injure, ancienne ou nouvelle, & le temps ne ferme jamais ces plaies. Aussi la paix est-elle toujours incertaine, entre deux Nations qui ont été long-tems ennemies. Le desir de remplacer les morts par des prisonniers, ou d'appaiser leurs ombres, le caprice d'un







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
12.8
13
32
18
22
20
18

10
11
12
13
14

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

particulier, un songe, & d'autres prétextes, font souvent partir pour la guerre une troupe d'avanturiers, qui ne pensaient à rien moins le jour précédent. A la vérité, ces petites expéditions, qui se font sans l'aveu du Conseil, & qui ne demandent pas de grands préparatifs, sont ordinairement sans conséquence; mais, en général, on n'est pas fâché, dans une Nation, de voir les jeunes gens s'exercer; & l'on ne s'y oppose gueres sans de fortes raisons. Encore n'y emploie-t-on point l'autorité, parce que chacun est le maître de ses résolutions: on intimide les uns par de faux bruits; on sollicite adroitement les autres; on engage, par des présens, les Chefs à rompre la partie, ce qui n'est jamais fort difficile, puisqu'il ne faut qu'un songe, vrai ou supposé. Dans quelques Nations, la dernière ressource est l'intervention des Matrones, dont l'effet est presque toujours certain; mais on n'y a recours que dans les occasions importantes.

Une guerre, qui intéresse toute la Nation, ne se conclut pas si légèrement. Les inconvéniens & les avantages en sont long-tems balancés; &, pendant les délibérations, on écarte avec beaucoup de soin tout ce qui pourrait inspirer quelque défiance à l'ennemi. Aussi-tôt que la guerre est résolue, on pense aux provisions d'armes & de vivres: elles ne demandent pas beaucoup de

temps; n
font fort v
plus de
ne pense
un jeûne
est peint
personne
& nuit,
attentive
qu'il a de
cette pré
ne man
qu'il les
guerrier
il leur ti
» Esprit
» sang d
» point
» devoi
font pre
» je sui
» cheve
» je ve
» cette
» ceux
» vie,
» nous
» siere

temps ; mais les cérémonies superstitieuses, qui Mœurs de l'Amérique Septentr. sont fort variées parmi tous ces peuples, entraînent plus de longueurs. Celui qui doit commander ne pense à former son corps de troupes qu'après un jeûne de plusieurs jours, pendant lesquels il est peint de noir, & n'a de communication avec personne. Son unique soin est d'invoquer, jour & nuit, son Génie Protecteur, & d'observer attentivement ses propres songes. Dans l'opinion qu'il a de lui-même, il croit la victoire certaine ; & cette présomption, commune à tous ces Barbares, ne manque point de lui procurer des songes tels qu'il les désire. Après son jeûne, il assemble les guerriers, & , le collier de porcelaine à la main ; il leur tient ce discours : « Mes Freres, le Grand-Esprit autorise mes sentimens & m'inspire. Le sang d'un tel n'est point eslué, son corps n'est point couvert, & je veux m'acquitter de ce devoir. » Il continue d'exposer les motifs qui lui font prendre les armes. Ensuite il ajoute : « Ainsi ; je suis résolu d'aller dans tel pays lever des chevelures ou faire des prisonniers ; ou bien : je veux manger telle Nation. Si je péris dans cette glorieuse entreprise, ou si quelqu'un de ceux qui voudront m'accompagner y perd la vie, ce collier servira pour nous recevoir, & nous ne demeurerons pas couchés dans la poussière ou dans la boue ; » c'est-à-dire, comme

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

le P. de Charlevoix l'explique, que le collier sera pour celui qui prendra soin d'ensevelir les morts. En finissant, il met son collier à terre. Celui qui le prend se déclare, par l'action même, son Lieutenant-Général, & le remercie du zèle qu'il fait éclater pour la vengeance de son frere, ou pour l'honneur de la Nation. Aussi-tôt on fait chauffer de l'eau : on ôte son masque noir au Chef ; on accommode ses cheveux, qu'on graisse & qu'on peint ; on lui met différentes couleurs au visage ; enfin on le couvre de sa plus belle robe. Dans cette parure il chante, d'une voix sourde, sa chanson de mort. Ensuite ses Soldats, c'est-à-dire, ceux qui se sont offerts pour l'accompagner, car on ne contraint personne, entonnent aussi, l'un après l'autre, leur chanson de guerre. Chacun a celle de sa famille, qu'il n'est pas permis aux autres de chanter.

Après ces préliminaires, qui se passent quelquefois dans un lieu écarté, le Chef va communiquer son projet au Conseil, & l'on en délibere. Lorsque l'entreprise est approuvée, il fait un festin, dont le principal & souvent l'unique mets, est un chien. Quelques-uns prétendent qu'avant que de mettre cet animal dans la chaudiere, on l'offre au Dieu de la guerre. Cette fête dure, ou pluôt se réitere plusieurs jours. Mais, quoique toute la Nation en paraisse uniquement occupée,

chaque f
quelque
au Chef
même d
demande
plus faci
expédition
feu la c
avertis
connaître
y veule
s'entrôle
avec leu
après ce
tour.

Le co
nouveau
invitée
parle de
» je ne
» vous
» nemi
» de te
» cont
» hom
» & c
» nati
» m'in

chaque famille prend des mesures pour s'assurer quelque part aux prisonniers. On fait des présens au Chef, qui s'engage par sa parole, & qui donne même des gages. Au défaut des prisonniers, on demande des chevelures, & cette faveur s'obtient plus facilement. Chez les Iroquois, lorsqu'une expédition militaire est résolue, on met sur le feu la chaudiere de guerre, & leurs Alliés sont avertis d'y apporter quelque chose, pour faire connaître qu'ils approuvent l'entreprise, & qu'ils y veulent contribuer. Tous les particuliers qui s'enrôlent, donnent au Chef un morceau de bois, avec leur marque; & celui qui retirerait sa parole après cet engagement, serait déshonoré sans retour.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Le corps militaire n'est pas plutôt formé, qu'un nouveau festin succède. Toute la Bourgade y est invitée; & le Chef, avant qu'on touche à rien, parle dans ces termes: « Mes Freres, je fais que » je ne suis pas encore un homme. Cependant » vous n'ignorez pas que j'ai vu quelquefois l'en- » nemi d'assez près. Nous avons été tués: les os » de tels & tels sont encore découverts & crient » contre nous. Il faut les satisfaire. C'étaient des » hommes: comment avons-nous pu les oublier, » & demeurer si long-tems tranquilles sur nos » nattes? Enfin l'Esprit qui s'intéresse à ma gloire, » m'inspire de les venger. Jeunesse, prenez cou-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» rage, rafraîchissez vos cheveux, peignez-vous
» le visage, remplissez vos catquois. Faisons ré-
» tenir nos bois de chants guerriers : défennuyons
» nos morts. Apprenons-leur qu'ils seront vengés. »

Après les applaudissemens que ce discours ne manque point d'exciter, le Chef s'avance au milieu de l'assemblée, son casse-tête à la main, & chante. Tous ses Soldats lui répondent en chantant, & jurent de vaincre ou de périr. Leurs chansons & leurs sermens sont accompagnés de gestes fort expressifs ; mais il ne leur échappe rien qui marque la moindre dépendance. Tout se réduit à promettre beaucoup d'union & de courage. D'ailleurs l'engagement qu'ils prennent avec le Chef l'assujettit lui-même à plusieurs devoirs. Chaque fois, par exemple, que dans les danses publiques, un Sauvage, frappant de sa hache le poteau qu'on dresse exprès au milieu du cercle, rappelle à l'assemblée ses plus belles actions, le Chef est obligé de lui faire quelque présent. Les chants sont suivis de danses. Quelquefois ce n'est qu'une marche fière, mais cadencée : plus souvent, ce sont des mouvemens assez vifs, & des figurés qui représentent les opérations d'une campagne. Enfin le repas termine la cérémonie. Le Chef militaire n'en est que spectateur, la pipe à la bouche ; & c'est un usage assez commun, dans tous les festins, que celui qui en fait les honneurs, ne touché

ne touc
départ
singular
tion, q
à cet a
des Iro
riere fo
n'ont p
dont il
tête de
sanglan
d'injure
extrém
bilité p
ferait j
jamais

Com
guérir
courag
C'est l
ces imp
racines
la vert
même
collèg
penda
sur to
Jongl
T

ne touche à rien. Les jours suivans, & jusqu'au départ des guerriers, il se passe mille autres singularités, mais si différentes dans chaque Nation, que, pour ne pas donner trop d'étendue à cet article, on se borne à cet usage particulier des Iroquois : les plus anciens de la troupe guerrière font aux jeunes gens, sur-tout à ceux qui n'ont pas encore vu l'ennemi, toutes les insultes dont ils peuvent s'aviser. Ils leur jettent sur la tête des cendres chaudes. Ils leur font les plus sanglans reproches, ils les frappent, les accablent d'injures, & poussent cette comédie aux dernières extrémités. Il faut souffrir tout avec une insensibilité parfaite. Le moindre signe d'impatience ferait juger un jeune Soldat indigne de porter jamais les armes.

Comme l'espérance d'éviter la mort & de guérir des blessures sert beaucoup à soutenir le courage, on prépare diverses sortes de drogues. C'est le soin des Jongleurs de la Nation. Un de ces imposteurs déclare qu'il va communiquer aux racines & aux plantes, dont ils ont fait provision, la vertu de guérir toutes sortes de plaies, & celle même de rendre la vie aux morts. Il chante : ses collègues lui répondent ; & l'on suppose que, pendant leur concert, la vertu médicale se répand sur toutes leurs drogues. Ensuite le principal Jongleur en fait l'épreuve. Il commence par se

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

faire saigner les lèvres ; il y applique son remède ; le sang, qu'il suce avec adresse, cesse de couler, & les spectateurs applaudissent par des cris. Il prend un animal mort, & laisse aux curieux tout le tems de s'assurer qu'il est effectivement sans vie : lorsqu'il voit tous les assistans bien persuadés, il lui souffle dans la gueule des poudres d'herbe qui semblent le faire remuer. Les relations ajoutent que c'est à l'aide d'une canule qu'il lui infere sous la queue, & que, dans le fond, ces artifices n'en imposent à personne, mais qu'ils amusent le peuple. On en rapporte un autre, qui est particulier aux Miamis, & peut-être à quelques autres Nations de la Louisiane. Après le festin, les Jongleurs placent, sur une sorte d'autel, des peaux d'ours, dont la tête est peinte en verd. Tous les Sauvages passent devant en fléchissant le genou ; & les Jongleurs, qui conduisent la bande, portent un sac qui contient leurs simples, & tout ce qu'ils emploient dans leurs opérations. Chacun s'efforce de se distinguer par des contorsions extraordinaires ; & ceux qui en inventent de nouvelles, reçoivent des applaudissemens. Ensuite tout le monde danse, avec beaucoup de confusion, au son du tambour & du chickikoué ; mais, pendant la danse, plusieurs Sauvages feignent d'expirer, & les Jongleurs leur mettent sur les lèvres une poudre qui les fait revivre. Cette farce ;

qui dure
Le Pré
hommes
visiter t
sur la
Comme
bientôt
qu'on é
Sauvage
Après l
les cha
Ensuite
ne cess
la céré
chacun
Dep
jusqu'a
à chan
envoie
alliés
secret
constr
hiver
Les r
sur l
quin
large
derr

qui dure quelque tems , est suivie du sacrifice. Le Président de la fête , accompagné de deux hommes & de deux femmes , commence par visiter toutes les cabanes , & met les deux mains sur la tête à tous les Sauvages qu'il rencontre. Comme les victimes sont des chiens , on entend bientôt de toutes parts les cris de ces animaux , qu'on égorge en fort grand nombre ; & ceux des Sauvages qui semblent affecter de les contrefaire. Après l'immolation , les viandes sont cuites dans les chaudieres , offertes aux Génies & mangées. Ensuite on brûle les os. Cependant les Jongleurs ne cessent point de ressusciter de faux morts ; & la cérémonie se termine par des présens que chacun fait à ces Impositeurs.

Depuis le moment où la guerre est résolue ; jusqu'au départ des guerriers , on passe les nuits à chanter , & les jours à faire des préparatifs. On envoie chanter la guerre chez les voisins & les alliés qu'on a déjà disposés par des négociations secrètes. Si la marche doit se faire par eau , on construit ou l'on répare les canots ; si c'est en hiver , on se fournit de raquettes & de traîneaux. Les raquettes , sans lesquelles on ne peut voyager sur la neige , ont environ trois pieds de long & quinze ou seize pouces dans leur plus grande largeur. Leur forme est ovale , excepté que le derrière se termine en pointe. De petits bâton

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

qui les traversent à cinq ou six pouces des deux bouts, servent à les affermir, & celui du devant est comme la corde d'une ouverture en arc, où l'on met le pied, qu'on y assujettit avec des courroies. Le tissu de la raquette est de lanieres de cuir, larges de deux lignes; & le contour est d'un bois léger, durci au feu. On ne peut se servir de cette chaussure sans tourner un peu les genoux en dedans, & sans tenir les jambes écartées; ce qui est d'abord assez gênant: mais l'habitude y fait trouver tant de facilité, qu'on croit n'avoir rien aux pieds. L'usage des raquettes est impossible avec nos souliers; un Européen doit prendre ceux des Sauvages, qui ne sont que des chaufsons de peau boucanée, plissés par dessus à l'extrémité du pied, & liés de plusieurs cordons. Les traîneaux ou *traînes* en langage Français du Canada, servent à porter le bagage, & dans l'occasion, les malades & les blessés; ce sont deux petites planches fort minces, chacune d'un demi-pied de largeur, sur six ou sept de long. Les devants en sont un peu relevés; & les côtés sont bordés de petites bandes, où l'on attache des courroies, pour assujettir ce qu'on veut porter. Quelque charge qu'on y mette, un seul Sauvage suffit pour traîner une de ces voitures, à l'aide d'une longue bande de cuir, qui passe sur la poitrine, & qu'on appelle collier. Les meres se

servent à
 dans leur
 appuient

Le jo
 font ave
 dresse. C
 air été à
 une cab
 en don
 Enfin ils
 armé,
 qu'il po
 rangue,
 sa chan
 dans un
 s'observ
 remet e
 avec le
 les rej
 & dem
 la faisc
 Aur
 & la fl
 pointe
 qui éta
 la tête
 plupar
 ataqu

servent aussi des traîneaux pour porter leurs enfans dans leurs berceaux; mais c'est sur le front qu'elles appuient leur collier.

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

Le jour du départ arrive, & les adieux se font avec tous les témoignages d'une vive tendresse. Chacun veut conserver quelque chose qui ait été à l'usage des guerriers. S'ils entrent dans une cabane, on prend leur robe, pour leur en donner une meilleure, ou d'égale bonté. Enfin ils se rendent chez le Chef, qu'ils trouvent armé, comme il n'a pas cessé de l'être depuis qu'il porte ce titre. Il leur fait une courte harangue, & sort ensuite de sa cabane, en chantant sa chanson de mort. Tous les suivent à la file, dans un profond silence; & la même discipline s'observe chaque jour au matin, lorsqu'on se remet en marche. Les femmes ont pris les devants avec les provisions; aussi-tôt que les guerriers les rejoignent, ils leur remettent leurs robes, & demeurent presque nus, autant du moins que la saison le permet.

Autrefois les armes de ces Peuples étaient l'arc & la fleche, avec une espèce de javelot, armé de pointes d'os, & le *macanas* ou le casse-tête, qui était une petite massue de bois très-dur, dont la tête était ronde, mais tranchante d'un côté. La plupart n'avaient aucune arme défensive; & s'ils attaquaient un retranchement, ils ne se couvraient

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

le corps que de petites planches légères, ou d'un tissu de jonc ; ils employaient même alors des *estivars* & des *brassarts* de même matière. Mais cette armure n'étant point à l'épreuve des armes à feu, ils y ont renoncé, sans avoir rien trouvé à leur substituer. Les Sauvages Occidentaux se servent toujours de boucliers de peau, fort légers, & capables de résister aux balles ; on s'étonne que les autres Nations n'aient pas pris d'eux cet usage. Lorsqu'ils peuvent se procurer des fusils, de la poudre & du plomb, ils abandonnent leurs fleches, & tirent très-juste. On s'est repenti plus d'une fois de leur en avoir donné dans le commerce, & l'on accuse les Hollandais d'avoir commencé, pendant qu'ils étaient en possession de la Nouvelle-Yorck.

Les Sauvages ont des enseignes, pour se reconnaître & se rallier : ce sont de petits morceaux d'écorce, coupés en rond, sur lesquels ils tracent la marque de leur Nation, ou de leur bourgade, & qu'ils mettent au bout d'une perche. Si le parti est nombreux, chaque famille a la sienne, avec sa marque distinctive. Les armes sont ornées aussi de différentes figures, quelquefois de la marque particulière du Chef ; & chacun, suivant son caprice, a le visage peint de quelque horrible figure. Mais ce qui ne s'attire pas moins d'attention que les armes, & ce qui se conserve encore plus soigneusement, ce

sont les
présent
dans un
leurs ;
on plac
des M
sont c
garde
famille
pour e
les la
camp
esprits
Da
part
mais
deau
refus
rinct
un c
si le
gues
S
can
fort
lev
cha
tro

font les *Manitous*, sous lesquels chacun se représente son Génie protecteur. On les met tous dans un sac de jonc, peint de différentes couleurs; & souvent, pour faire honneur au Chef, on place ce sac à l'avant de son canot. Si le nombre des *Manitous* est trop grand pour un seul sac, ils sont distribués dans plusieurs, qu'on remet à la garde du Lieutenant & des Anciens de chaque famille. On y joint les présens qu'on a reçus pour céder quelque part des prisonniers, avec les langues des animaux qu'on tue pendant la campagne, & qui doivent être offertes aux esprits.

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Dans les marches par terre, le Chef même part chargé de son sac, qu'on nomme sa natte; mais il est en droit de se décharger de ce fardeau sur celui qu'il veut choisir; & personne ne refuse cet office, parce qu'on y attache une distinction qui le rend fort honorable: il donne un droit de survivance pour le commandement, si le Chef & son Lieutenant meurent pendant la guerre.

Supposons le corps de troupes embarqué. Les canots s'éloignent d'abord un peu, & se tiennent fort serrés sur une même ligne. Alors le Chef se leve, & un *Chickikoué* à la main, il entonne sa chanson, & ses soldats lui répondent, en criant trois fois *hé*, d'un ton lugubre, & tiré avec effort

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

du creux de la poitrine. Les Anciens & les Chefs du Conseil, qui sont restés sur la rive, exhortent les guerriers au devoir, & sur-tout à se garantir de la surprise; avis le plus nécessaire aux Sauvages, & celui dont ils profitent le moins. Cette exhortation n'interrupt point le Chef, qui chante toujours. Enfin les guerriers conjurent leurs parens & leurs amis, de ne pas les oublier; ensuite, poussant ensemble d'affreux hurlemens, ils partent avec une vitesse qui les fait bientôt disparaître. Les Hurons & les Iroquois n'ont pas l'usage du Chickikoué dans leurs guerres; mais ils en donnent à leurs prisonniers; & cet instrument, qui est pour les autres un aiguillon de valeur, semble n'être parmi eux qu'une marque d'esclavage.

Les guerriers ne font ordinairement que de petites journées, sur-tout lorsqu'une troupe est nombreuse. D'ailleurs ils tirent des présages de tout ce qu'ils rencontrent en chemin; & les Jongleurs, dont l'office est de les expliquer, avancent & retardent leur marche, à leur gré. Aussi long-temps qu'on ne se croit point dans un pays suspect, on néglige toutes sortes de précautions: chacun chasse de son côté, & souvent on ne trouverait pas deux ou trois guerriers ensemble; mais, à quelque distance qu'on ait pu s'écarter tout le monde se rassemble à l'heure & dans le

lieu m
avant
de la
viron
de tr
les y
tiere
les m
craint
ment
n'ayan
attribu
leur i
Lo
mies
étrang
on s'e
d'avo
chant
font
sions
viner
ceux
bour
pour
vocat
& pa
se re

lieu marqué par le Chef. On campe long-temps avant le coucher du Soleil. L'usage commun est de laisser devant le camp un grand espace, environné d'une palissade, ou plutôt d'une espèce de treillage, pour y déposer les Manitous. On les y invoque le soir, pendant une heure entière; & cet acte de Religion se renouvelle tous les matins, avant le départ. Il dissipe toutes les craintes; & l'armée dort ou marche tranquillement, sous la protection des esprits. L'expérience n'ayant jamais dé trompé ces barbares, on ne peut attribuer une si forte confiance, qu'à l'excès de leur ignorance, ou de leur paresse.

Lorsqu'ils arrivent à l'entrée des terres ennemies, ils s'arrêtent, pour une cérémonie fort étrange. Le soir, on fait un festin, après lequel on s'endort. Au réveil, ceux qui se souviennent d'avoir eu quelque songe, vont de feu en feu, chantant leur chanson de mort, dans laquelle ils font entrer leurs songes, mais sous des expressions énigmatiques. Chacun s'efforce de les deviner: & si personne n'y réussit, il est permis à ceux qui les ont eus, de s'en retourner à leur bourgade. Cet usage est d'une grande ressource pour les poltrons. On fait ensuite de nouvelles invocations aux Esprits; on s'anime par des bravades & par des promesses mutuelles. Enfin la troupe se remet en marche, & si c'est par eau qu'on est

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

venu, on quitte les canots, qu'on cache avec toute sorte de soins. Dès ce moment, on ne doit plus faire de feux, plus de cris, plus de chasse. Le silence doit être gardé, jusqu'à ne se parler que par signes; mais ces loix s'observent mal. Cependant on ne néglige point, à l'entrée de la nuit, d'envoyer des coureurs: s'ils reviennent deux ou trois heures après, sans avoir rien vu, on s'endort; & la garde du camp est encore abandonnée aux Manitous.

Aussi-tôt qu'on a découvert l'ennemi, on se hâte de le faire reconnaître; & sur le témoignage des coureurs, on tient Conseil. L'attaque se fait ordinairement à la pointe du jour, temps où l'on suppose l'ennemi dans le plus profond sommeil; & toute la nuit, on se tient couché sur le ventre, sans changer de place. L'approche se fait dans la même posture, en se traînant sur les pieds & sur les mains, jusqu'à la portée des fleches ou du fusil. Alors, tous se lèvent; le Chef donne le signal, auquel toute la troupe répond par d'horribles hurlemens. Elle fait en même-temps sa première décharge; & sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître, elle fond sur lui le casse-tête à la main. Depuis qu'aux casse-têtes de bois, ces barbares ont substitué de petites haches, auxquelles ils donnent le même nom, les mêlées sont plus sanglantes. Après le combat, on

leve l
& l'on
qu'on
marqu
rallie
ment
encore
résolu
de co
Toute
peintu
vainq
vent à
tomb
faire
seul
est c
désair
gardo
pour
En
natur
leur
sang-
se m
lorsq
raiso

leve les cheveux des morts & des mourans ; & l'on ne pense à faire des prisonniers, que lorsqu'on voit l'ennemi en pleine fuite, sans aucune marque de résistance. Si l'on s'apperçoit qu'il se rallie, ou qu'il se couvre de quelque retranchement ; on se retire, supposé du-moins qu'il soit encore temps ; car, dans le doute, on prend la résolution de le pousser, & ces renouvellemens de combat coûtent quelquefois beaucoup de sang. Toutes les Relations nous font une effrayante peinture d'un camp forcé. La férocité barbare des vainqueurs, & le désespoir des vaincus, qui savent à quel traitement ils doivent s'attendre, s'ils tombent entre les mains de leurs ennemis, font faire aux uns & aux autres des efforts, dont le seul récit fait frémir. Aussi-tôt que la victoire est certaine, les vainqueurs commencent par se défaire de ceux qu'ils auraient trop de peine à garder, & ne cherchent plus qu'à lasser les autres, pour faire des prisonniers.

En général, on nous représente ces Peuples naturellement intrépides, & capables, malgré leur férocité brutale, de conserver beaucoup de sang-froid dans l'action même. Cependant ils ne se mêlent & ne combattent en plein champ, que lorsqu'ils ne peuvent l'éviter. On en donne pour raison, qu'ils ne regardent point comme une

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

viçtoire , celle qui est teinte du sang des vainqueurs , & que la principale gloire du Chef , consiste à ramener ses soldats sans blessures & sans perte. Le P. Lafitau raconte que , si deux ennemis , qui se sont connus , se rencontrent dans un combat , il se fait entr'eux des dialogues assez semblables à ceux des héros d'Homere. Il serait difficile de supposer un entretien de cette nature , dans une mêlée aussi vive qu'on l'a décrite ; mais on conçoit que , dans les petites rencontres , au passage d'un ruisseau , ou vis-à-vis d'un retranchement qu'on veut forcer , les guerriers peuvent se défier par quelques bravades. Leurs guerres , dit le P. de Charlevoix , se font presque toujours par surprise. Autant qu'ils négligent les précautions qui peuvent les mettre à couvert , autant apportent-ils d'adresse & de soin à surprendre. Ils ont un talent qui approche de l'instinct , pour connaître si l'on a passé dans quelque lieu. Sur les herbes les plus courtes , sur la terre la plus dure , sur les pierres mêmes , ils découvrent des traces certaines ; & par les moindres figures , par leur distance , ils distinguent non-seulement les vestiges des hommes de ceux des femmes , mais ceux des Nations différentes. J'ai douté long-temps , dit le même voyageur , s'il n'y avait pas de l'exagération dans ce que

j'en e
pouva
témoig

S'il
res ne
brûlés
premi
pressé
à souf
plice
oblige
sur le
avoir
famille
avec t
D'autr
tronc
charbo
leurs.
qui pe
dres
mais
cours
par l
explo
niers
tent
par c

j'en entendais raconter ; mais il ajoute qu'il ne ~~_____~~ Mœurs de l'Amérique Septentr. pouvait refuser sa confiance à l'unanimité des témoignages.

S'il se trouve quelques captifs, que leurs blessures ne permettent pas de transporter, ils sont brûlés aussi-tôt ; & cette exécution se fait dans la première chaleur de la victoire, ou lorsqu'on est pressé de se retirer. Ils ont ordinairement moins à souffrir que ceux qu'on réserve pour un supplice plus lent. L'usage, parmi quelques Nations, oblige le Chef du Parti vainqueur, de laisser, sur le champ de bataille, son casse-tête, après y avoir tracé la marque de sa Nation, celle de sa famille, & son portrait, c'est-à-dire un ovale, avec toutes les figures dont il s'est peint le visage. D'autres représentent toutes ces marques sur le tronc d'un arbre ; ou sur une écorce, avec du charbon pilé & broyé, mêlé de quelques couleurs. On y ajoute des caractères hiéroglyphiques, qui peuvent apprendre aux passans jusqu'aux moindres circonstances, non-seulement du combat, mais encore de tout ce qui s'est passé dans le cours de la campagne. On y reconnaît le Chef par les marques ordinaires, le nombre de ses exploits, par autant de nattes, celui des prisonniers, par de petites figures d'hommes, qui portent un bâton ou un chickikoué, celui des morts, par d'autres figures, mais sans tête, avec des

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

différences qui font distinguer les hommes, les femmes & les enfans. La retraite des vainqueurs est toujours fort prompte, jusqu'à ce qu'ils se croient hors de danger; & de peur qu'elle ne soit retardée par leurs blessés, ils les portent, tout-à-tour, sur des brancards en été, & sur leurs traîneaux en hiver. En rentrant dans leurs canots, ils forcent ces malheureux de chanter; & cet insultant triomphe se renouvelle, chaque fois qu'ils rencontrent leurs alliés, ou qu'ils passent sur leurs terres. Il en coûte un festin à ceux qui reçoivent cet honneur; mais, en récompense, on les invite à *careffer* les captifs; & les caresser, en langage de guerre, c'est leur faire tout le mal qu'on peut inventer. Cependant il se trouve des Chefs qui les ménagent. Mais rien n'approche de l'attention qu'on apporte à les garder. Le jour, ils sont liés par le cou & par les bras, à une des planches du canot; ou si la marche se fait par terre, ils sont menés à la chaîne. Pendant la nuit, on les étend nus, au grand air, les jambes & les bras attachés à des pieux & le cou si serré, qu'ils ne peuvent remuer. D'autres cordes, qui leur serrent aussi les mains & les pieds, ont assez de longueur pour être passées sous leurs gardes; de sorte qu'ils ne peuvent faire un mouvement dont on ne soit averti.

A quelque distance de la Bourgade, les guerriers s'arrêtent; & le Chef fait donner avis de

son re
voix,
idée g
nemen
nombr
de cri
détach
tions;
mais u
de lui
à char
il les r
circonf
ou par
récits.
cabane
questio
tisfaite
au - de
porter

Dar
d'abor
Député
point
trouve
peu de
se rec
envoy

son retour. Le Député s'avance à la portée de la voix, & pousse différens cris, qui donnent une idée générale du succès & des principaux événemens de la campagne. Il marque d'abord le nombre d'hommes qu'on a perdus, par autant de cris de mort. Aussi-tôt les jeunes gens se détachent, pour aller prendre d'autres informations; souvent même toute la Bourgade y court: mais un seul homme aborde le Député, apprend de lui les nouvelles qu'il apporte; & se tournant à chaque fois, vers ceux qui l'ont accompagné, il les répète d'une voix haute, avec toutes leurs circonstances. On lui répond par des acclamations, ou par des cris de douleur, suivant la nature des récits. Ensuite le Député est conduit dans une cabane, où les Anciens recommencent les mêmes questions: lorsque la curiosité publique est satisfaite, un Crieur invite la jeunesse à marcher au-devant des guerriers, & les femmes à leur porter des rafraîchissemens.

Dans plusieurs Nations, on ne s'occupe d'abord qu'à pleurer ceux qu'on a perdus. Le Député ne fait que des cris de mort. On ne va point au-devant de lui. Mais, en arrivant, il trouve tout le monde assemblé; il raconte en peu de mots les opérations de la campagne, & se retire dans sa cabane, où l'on a soin de lui envoyer des vivres. Pendant quelques jours, toute

~~—————~~
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

la Bourgade pleure les morts. Ensuite on annonce la victoire par un autre cri. Alors chacun essuie ses larmes, & ne pense plus qu'à se réjouir.

Le moment où les femmes joignent les guerriers, est comme l'ouverture du supplice des captifs. Ceux qu'on destine à l'adoption sont mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on a soin de faire avertir, & qui les vont prendre assez loin, pour les conduire à leurs cabanes par des chemins détournés: mais tous ceux qui sont destinés à la mort, ou dont le sort n'est pas encore décidé, sont abandonnés à la fureur des femmes qui portent des vivres aux guerriers; & les étrangers, qui sont quelquefois témoins de cette scène, admirent que ces malheureux puissent résister à tous les maux qu'elles leur font souffrir. Si quelqu'une sur-tout a perdu, dans la dernière action, ou dans les guerres passées, son fils, ou son mari, ou quelque personne chère, fût-ce depuis trente ans, c'est une furie qui s'attache au premier qu'elle rencontre, & l'on n'entreprend point de représenter jusqu'où sa rage l'emporte. Toutes les loix de la pudeur & de l'humanité sont oubliées. Chaque coup qu'elle porte à sa victime ferait craindre qu'il ne fût mortel, si l'on ne savait combien ces Barbares sont ingénieux à prolonger les plus horribles supplices.

La nuit

La nuit
cruautés.

Le jo
vainqueu
quois &
dans cert
désintéres
dans la E
toire, g
dans leur
prétentio
tions le
sa troupe
sans suite
les cris
à deux.
sonniers
cheveux
chickiko
les bras
dont les
infortun
mort, a
dit-on,
Les cap
nous do
« brave
« mort,

T

La nuit entiere se passe au camp, dans toutes ces cruautés.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Le jour suivant est celui du triomphe des vainqueurs. On remarque ; à l'honneur des Iroquois & de quelques peuples , qu'ils affectent dans cette occasion , autant de modestie que de désintéressement. Les Chefs entrent d'abord seuls , dans la Bourgade , sans aucun signe de leur victoire , gardent un profond silence , se retirent dans leurs cabanes , & ne marquent pas la moindre prétention sur les prisonniers. Chez d'autres Nations le Chef , au contraire , marche à la tête de sa troupe , de l'air d'un conquérant, Son Lieutenant suit, précédé d'un Crieur, qui recommence les cris de mort. Les guerriers succèdent, deux à deux. Entre les deux rangs marchent leurs prisonniers, couronnés de fleurs, le visage & les cheveux peints, un bâton dans une main & le chickikoué dans l'autre, le corps presque nu, les bras liés, au-dessus du coude, avec une corde dont les deux guerriers tiennent les bouts. Ces infortunés chantent sans cesse leur chanson de mort, au son du chickikoué ; & ce chant, dit-on, a quelque chose de lugubre & de fier. Les captifs n'ont pas l'air humilié, ni souffrant. On nous donne le sens de leurs chansons. « Je suis brave, je suis intrépide ; je ne crains, ni la mort, ni les tortures. Ceux qui les redoutent,

« sont des lâches, & moins que des femmes. Là
 « vie n'est rien pour un homme de courage. Que
 « le désespoir & la rage étouffent mes ennemis.
 « Que ne puis-je les dévorer, & boire leur sang
 « jusqu'à la dernière goutte ! »

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

On les arrête par intervalle ; on s'attroupe
 autour d'eux, & non-seulement on danse, mais
 on les fait danser. Ils paroissent obéir volontiers.
 Ils racontent les plus belles actions de leur vie ;
 ils nomment tous ceux qu'ils ont tués ou brûlés.
 Ils font remarquer particulièrement ceux dont ils
 jugent qu'on a dû regretter vivement la perte.
 Il semble que leur vue soit d'animer contre eux
 les arbitres de leur sort. En effet, cette vanité
 leur coûte cher, & leurs bravades mettent en
 fureur ceux qui les entendent ; mais, à juger de
 leur disposition par leur air & leur langage, on
 croirait qu'ils prennent plaisir à leurs tourmens.
 Quelquefois on les oblige de courir entre deux
 rangées d'hommes, armés de pierres & de bâtons,
 qui frappent sur eux comme s'ils voulaient les
 assommer. Cependant il n'arrive jamais qu'ils y
 succombent : quoiqu'on paroisse frapper à l'aveugle,
 & que la seule fureur semble conduire le bras,
 on observe de ne pas donner de coups qui puissent
 mettre la vie en danger. Dans leur marche, cha-
 cun a droit de les arrêter pour leur faire quelque
 insulte : il leur est permis de se défendre, mais on

sent qu'ils
 qu'ils sont
 cabane en
 que traite
 un ongle
 doigt, ta
 vais cour
 Un vieill
 un enfant
 alêne ; u
 jusqu'à ce
 Mais les
 maîtres,
 ne peut
 qu'ils acc
 geance q
 plusieurs
 de ses v
 cette esp
 sons reg
 On tr
 fort dépe
 la délibé
 invité à
 bution s
 femmes
 à la gue
 mieres.

sent qu'ils ne peuvent jamais être les plus forts. Lorsqu'ils sont entrés dans la Bourgade; on les conduit de cabane en cabane, & par-tout ils reçoivent quelque traitement cruel. Dans l'uné, on leur arrache un ongle, dans une autre; on leur coupe un doigt, tantôt avec les dents; tantôt avec un mauvais couteau, qu'on emploie comme une scie. Un vieillard leur déchire la chair jusqu'aux os; un enfant les perce; en mille endroits, d'une alêne; une femme les fouette impitoyablement, jusqu'à ce que les bras lui tombent de lassitude. Mais les guerriers, quoiqu'ils soient encore leurs maîtres, ne mettent jamais la main sur eux. On ne peut même les mutiler sans leur permission, qu'ils accordent rarement, & c'est la seule vengeance qui soit exceptée. S'ils sont promenés dans plusieurs Villages, soit de la même Nation, soit de ses voisins ou de ses alliés, qui demandent cette espèce de participation à la victoire, ils y sont reçus avec les mêmes excès de barbarie.

On travaille ensuite à leur répartition; & leur sort dépend de ceux auxquels ils sont livrés. Après la délibération du Conseil, tout le monde est invité à s'assembler dans une place, où la distribution se fait sans contestation & sans bruit. Les femmes qui ont perdu leurs maris ou leurs enfans à la guerre, sont ordinairement partagées les premières. On satisfait ensuite aux engagemens que

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

les guerriers ont pris avant leur départ. S'il ne se trouve point assez de captifs, on y supplée par des chevelures, & ceux qui en obtiennent s'en parent aux jours de fête : le reste du temps elles demeurent suspendues à la porte des cabanes. Mais si le nombre des prisonniers excède celui des prétendants, on fait présent du surplus aux alliés. D'ailleurs un Chef ne se remplace que par un Chef, ou par deux ou trois esclaves, qui ne sont pas moins brûlés, quand ceux qu'ils remplacent seraient morts de maladie. Les Iroquois destinent toujours quelques prisonniers pour le public, & c'est le Conseil qui en dispose. Cependant les mères de famille peuvent encore casser cette disposition, & donner la vie ou la mort à ceux mêmes qui ont reçu leur Sentence du Conseil. Dans les Nations où les guerriers ne se dépouillent pas entièrement de leur droit sur les captifs, ceux en faveur desquels le Conseil en a disposé, sont obligés de les leur remettre, s'ils l'exigent ; mais ils le font rarement, & la même loi les oblige alors de rendre les gages qu'ils avaient reçus.

En général, la plupart des prisonniers de guerre sont condamnés à la mort, ou tombent dans un esclavage fort dur, qui ne les assure jamais de la vie. Quelques-uns sont adoptés ; & , dès ce moment, leur condition ne diffère

plus de ce
dans tous
la place,
leur fait p
qu'ils ne
dans leur
se sont se
guerres d
Nations,
n'avaient
prisonnie

Quelq
à d'autres
liers qui
le pouvo
pense pa
Un Sauv
l'envoie
le fait a
il assemb
rant ses
qu'ils er
conform
l'esclave
les Che
» nous
» ton ar
» il faut

plus de celle des enfans de la Nation. En entrant dans tous les droits de ceux dont ils occupent la place, souvent la reconnaissance ou l'habitude leur fait prendre de si bonne foi l'esprit national, qu'ils ne font pas difficulté de porter la guerre dans leur patrie. On observe que les Iroquois ne se sont soutenus que par cette politique. Leurs guerres continuelles, avec la plupart des autres Nations, les auraient réduits presque à rien, s'ils n'avaient toujours naturalisé une partie de leurs prisonniers.

Quelquefois, au lieu d'en envoyer l'excédent à d'autres Villages, on en donne à divers particuliers qui n'y avaient aucune prétention ; mais le pouvoir qu'on leur laisse sur eux, ne les dispense pas de se conduire par l'avis du Conseil. Un Sauvage à qui l'on fait présent d'un esclave, l'envoie prendre par quelqu'un de sa famille, & le fait attacher à la porte de sa cabane. Ensuite il assemble les Chefs du Conseil, & leur déclarant ses propres intentions, il leur demande ce qu'ils en pensent. Ordinairement leur avis est conforme à ses desirs. S'il prend le parti d'adopter l'esclave, pour réparer quelque perte de sa famille, les Chefs lui disent : « il y a long-temps que nous sommes privés d'un tel, ton parent ou ton ami, qui était le soutien de notre bourgade, il faut qu'il reparaisse ; il nous était trop cher

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» pour différer davantage à le faire revivre. Nous
» le remettons sur ta natte, dans la personne de
» ce prisonnier. » Cependant il y a des particuliers
si considérés, qu'en leur faisant présent d'un captif, on ne leur impose aucune condition ; & le Conseil, en le remettant entre leurs mains, s'exprime alors dans ces termes : « On te donne de
» quoi réparer la perte d'un tel, & nettoyer le
» cœur de ton pere, de ta mere, de ta femme &
» de tes enfans. Soit que tu veuilles leur faire
» boire du bouillon de cette chair, ou que tu
» aimes mieux remettre le mort sur sa natte dans
» la personne de ce captif, tu peux en disposer
» à ton gré. » Un esclave qu'on adopte ainsi, est conduit à la cabane où il doit demeurer : on commence par le délivrer de ses liens ; on fait ensuite chauffer de l'eau pour lui laver toutes les parties du corps ; on panse les plaies, s'il en a ; on n'épargne rien pour lui faire oublier les maux qu'il a soufferts ; on le nourrit bien, on l'habille proprement, en un mot, on ne traiterait pas mieux celui qu'il ressuscite ; c'est l'expression des Sauvages. Quelques jours après on fait un festin, dans lequel on lui donne solennellement le nom du mort qu'il remplace, & dont il contracte toutes les obligations, comme il entre dans tous ses droits.

• Ceux qu'on destine à la mort sont quelquefois

aussi-bien
esclavag
tion, qu
Comme
guerre,
le sacri
fort, p
de soir
favorab
rence
de leur
traités
ne leur
noms
qualité
manes
cer. C
leur se
reste
si c'es
été li
qui P
excès
l'omb
» lui
» fest
» je
» je

aussi-bien traités, dans les premiers tems de leur esclavage, & même jusqu'au moment de l'exécution, que s'ils avaient le bonheur d'être adoptés. Comme ils doivent être immolés au Dieu de la guerre, ce sont des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice. On leur cache ordinairement leur sort, parce qu'il faudrait les garder avec trop de soin, s'ils en étaient informés; & , dans le favorable espoir qu'on leur laisse, la seule différence qu'on mette entr'eux & les autres, est de leur noircir entierement le visage. Ils sont traités d'ailleurs avec toutes sortes d'égards: on ne leur parle qu'avec amitié; on leur donne les noms de fils, de freres, de neveux, suivant la qualité de celui dont leur mort doit appaiser les manes, & qu'ils s'attendent néanmoins à remplacer. On leur abandonne même des filles, pour leur servir de femmes pendant le temps qui leur reste à vivre. Mais, lorsque l'exécution approche; si c'est une mere ou une femme à laquelle il ait été livré, elle devient tout-d'un-coup une furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de rage. Elle commence par invoquer l'ombre de celui qu'elle veut venger. « Approche; » lui dit-elle, on va t'appaiser. On te prépare un » festin: bois à longs traits de ce bouillon que » je vais verser pour toi. Reçois le sacrifice que » je te fais par la mort de ce guerrier. Il sera

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» brûlé & mis dans la chaudière. On lui appli-
» quera des haches ardentes ; on lui enlèvera la
» chevelure ; on boira dans son crâne. Tu ne
» feras donc plus de plaintes. Tu seras pour
» jamais satisfaite. » Le P. de Charlevoix assure
que , malgré quelque variété dans les termes , la
substance de ces formules est toujours la même.
Un crieur fait sortir le captif de la cabane , dé-
clare les intentions du maître ou de la maîtresse
de son sort , & finit par exhorter les jeunes gens
à bien faire. Un autre s'adresse au patient & lui
dit : mon frere , prends courage , nous t'allons
brûler. Il répond froidement , tu fais bien ; je te
remercie. Aussi-tôt il s'élève un cri dans toute
l'habitation , & le prisonnier est conduit au lieu
du supplice.

L'usage commun est de le lier à un poteau
par les deux mains & par les pieds , mais de
manière qu'il puisse aisément tourner autour du
poteau. Quelquefois , lorsque l'exécution se fait
dans une cabane , d'où l'on n'appréhende point
qu'il s'échappe , on lui laisse les mains & les pieds
libres , avec le pouvoir de courir d'un bout à
l'autre. Avant que le supplice commence , il chante,
pour la dernière fois , sa chanson de mort : ensuite
il fait le récit de ses exploits , & presque toujours
dans des termes insultans pour ceux qui l'enten-
dent ; après quoi , les exhortant à ne pas l'épar-

gner ; il
est hom
réfléch
bares ,
à celui
» à plei
» ses bo
» presqu
» a , da
» l'espr
» peu d
» de m
» mouve
» divers
» le mê
» cris &
» de gr
» forces
» espèce
» que c
» rare c
» capab
» mais
» les ad
produit
révolte
cet exc
insensil

gner; il leur recommande de se souvenir qu'il Mœurs de
l'Amérique
Septentr.
 est homme & bon guerrier. Un Voyageur, réfléchissant sur ces scènes tragiques & barbares, en a porté un jugement qu'on soumet à celui du Lecteur. « Si le patient chante
 » à pleine voix, (dit-il) s'il insulte & défie
 » ses bourreaux, comme on leur voit faire
 » presque à tous, jusqu'au dernier soupir: il y
 » a, dans cette conduite, une fierté qui élève
 » l'esprit, qui le transporte, qui le distrait un
 » peu de ses souffrances, & qui l'empêche même
 » de marquer trop de sensibilité. D'ailleurs les
 » mouvemens qu'il se donne font une véritable
 » diversion, émoussent le sentiment, produisent
 » le même effet, & plus d'effet même, que les
 » cris & les larmes. Enfin il fait qu'il n'y a point
 » de grace à espérer, & le désespoir donne des
 » forces. » Le même Voyageur ajoute « que cette
 » espèce d'insensibilité n'est pas aussi universelle
 » que d'autres se l'imaginent, & qu'il n'est pas
 » rare de voir pousser à ces misérables des cris
 » capables de percer les cœurs les plus durs,
 » mais qui n'ont pas d'autre effet que de réjouir
 » les acteurs & les assistans. » A l'égard de ce qui
 produit dans les Sauvages une inhumanité qui
 révolte la nature, il croit qu'ils sont parvenus à
 cet excès par degrés; que l'usage les y accoutume
 insensiblement; « que l'envie de voir faire une

Moeurs de
l'Amérique
Septentr.

» lâcheté à leur ennemi ; les insultes qu'il ne cesse
» pas de faire à ses bourreaux, le desir de la
» vengeance, passion dominante de ces peuples,
» qui ne peut être assouvie pendant que le courage
» de celui qui en est l'objet ne paraît point abattu ;
» enfin que la superstition, cause encore plus puis-
» sante, y entre pour leur part. »

On ne s'arrêtera point au détail de ces horribles exécutions, d'autant moins qu'elles n'ont pas de méthode uniforme, ni d'autres règles que la férocité & le caprice. Souvent les acteurs sont au même nombre que les spectateurs, c'est-à-dire, que tous les habitans de la Bourgade, hommes, femmes & enfans, deviennent autant de bourreaux. Ceux de la cabane où le captif a vécu sont les seuls qui s'abstiennent de le tourmenter ; c'est du-moins l'usage de plusieurs Nations. Ordinairement on commence par brûler les pieds, ensuite les jambes, & successivement les autres parties, en remontant jusqu'à la tête. Souvent le supplice dure une semaine entière. Les moins épargnés sont ceux qui, étant déjà tombés dans l'esclavage, ont pris la fuite après avoir été adoptés, & sont redevenus prisonniers. On les regarde comme des enfans dénaturés, ou des ingrats, qui ont pris parti contre leurs parens & leurs bienfaiteurs, & la vengeance n'a point de bornes.

Lorsque le patient n'est pas lié, soit qu'il soit

exécute
de se
il acce
de sau
pour n
des té
force
inspire
neyou
se dés
en ho
mais
l'avoin
condu
on lai
uye d
vertir
bapté
pluſie
les S
se cr
à ses
On l
où l
corp
ne p
fible
alle

exécuté dans la cabane ou dehors, il lui est permis de se défendre. Ses tourmens redoublent ; mais il accepte cette liberté, bien moins dans l'espoir de sauver sa vie, que pour venger sa mort, & pour mourir en guerrier. On nous donne, sur des témoignages oculaires, un exemple de la force & du courage que ces deux passions peuvent inspirer. Un Capitaine Iroquois, du canton d'Oneneyouth, avait mieux aimé braver le péril que de se déshonorer par la fuite. Il se battit long-temps en homme qui voulait périr les armes à la main ; mais les Hurons, qu'il avait en tête, voulaient l'avoir vif & le prirent. La Bourgade où il fut conduit, avait quelques Missionnaires, auxquels on laissa la liberté de l'entretenir. Ils lui trouverent une docilité dont ils furent profiter pour le convertir, & , l'ayant instruit, ils lui donnerent le baptême. Peu de jours après il fut brûlé, avec plusieurs de ses compagnons, & sa constance étonna les Sauvages mêmes. Comme il n'était pas lié, il se crut en droit, malgré sa conversion, de faire à ses ennemis tout le mal dont il était capable. On l'avait fait monter sur une espèce de théâtre, où le feu lui fut appliqué à toutes les parties du corps, par un si grand nombre d'ennemis, qu'il ne put leur résister ; mais il parut d'abord insensible. Un de ses compagnons, qu'on tourmentait assez près de lui, ayant donné quelques marques

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

~~_____~~ de faiblesse, il prit soin de l'animer à la patience; & ses exhortations eurent tant de pouvoir, qu'il eut la satisfaction de le voir mourir en brave.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Alors on retomba sur lui avec une fureur qui sem-
blait devoir le mettre en pièces : il n'en parut pas
ému ; & ses bourreaux étaient embarrassés à lui
trouver quelque endroit sensible, lorsqu'un d'eux
s'avisâ de lui cerner la peau de la tête & de la
lui arracher avec violence. La douleur le fit
tomber sans aucune marque de connaissance. On
le crut mort & chacun se retira. Un moment
après il revint de cet évanouissement, &, ne
voyant plus personne autour de lui, il prit des
deux mains un gros tison de feu, rappella ses
bourreaux & les défia de s'approcher. Sa résolu-
tion les surprit : ils poussèrent d'affreux hurle-
mens, s'armerent, les uns de tisons ardens, les
autres de fers rougis au feu, & fondirent sur lui
tous ensemble. Il les reçut avec une vigueur qui
les fit reculer. Le feu lui servit de retranchement
d'un côté ; il s'en fit un autre avec les échelles
dont on s'était servi pour monter sur l'échafaud,
&, cantonné dans son propre bûcher, il fut quel-
que temps la terreur d'une Bourgade entiere. Un
faux pas qu'il fit en voulant éviter un tison qui
lui fut lancé le fit tomber au pouvoir de ses enne-
mis ; & ces furieux lui firent payer bien cher la
frayeur qu'il venait de leur causer. Après avoir

épuisé le
jetterent
serent d
Ils furer
ils le v
risons,
voulu r
d'effroi
présent
pas des
jetta d
l'on alla
lui cou
roula s
sous un
Bourga
le plaisir
de tou
n'appr
Cepen
troubl
avec
terent
vérité
pour
qu'on
de lu
sentir

épuisé leurs propres forces à le tourmenter, ils le jetterent au milieu d'un grand brasier, & l'y laisserent dans l'opinion qu'il y serait bientôt étouffé. Ils furent trompés : lorsqu'ils y pensaient le moins, ils le virent descendre de l'échafaud, armé de risons, & courir vers le Village comme s'il y eût voulu mettre le feu. Tout le monde en fut glacé d'effroi, & personne n'eut la hardiesse de se présenter à lui pour l'arrêter ; mais, à quelques pas des premières cabanes, un bâton qu'on lui jeta de loin entre les jambes, le fit tomber, & l'on alla sur lui, avant qu'il eût pu se relever. On lui coupa d'abord les pieds & les mains ; on le roula sur des charbons embrasés, enfin on le mit sous un tronc d'arbre tout en feu. Alors toute la Bourgade fit un cercle autour de lui, pour goûter le plaisir de le voir brûler. Son sang, qui coulait de toutes parts, éteignait presque le feu ; mais on n'appréhendait plus aucun effort d'un mourant. Cependant il en fit un dernier qui renouvela le trouble. Il se traîna sur les coudes & sur les genoux avec une vigueur & un air menaçant qui écartèrent les plus proches, moins de frayeur à la vérité, que d'étonnement, car il était trop mutilé pour leur nuire. Dans ce moment les Missionnaires, qu'on donne ici pour témoins, s'étant approchés de lui, & lui ayant remis devant les yeux les sentimens de Religion qu'ils lui avaient inspirés,

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

il les écouta tranquillement & ne parut plus occupé d'autres soins. Bientôt un Huron le prit par derrière & lui coupa la tête.

On peut observer qu'il est assez étonnant que des Missionnaires aient pu être témoins de pareilles horreurs, & que s'ils en ont eu le courage, ce n'était pas au patient que leurs exhortations devaient s'adresser.

Mais si ces Peuples font la guerre en barbares, on assure que, dans leurs Traités de Paix & dans toutes leurs Négociations, ils ont autant de noblesse que d'habileté. Jamais il n'est question, parmi eux, de conquérir & d'étendre les bornes de leur pays, la plupart ne connaissent pas même de véritable Patrie, & ceux qui se croient maîtres de leurs terres, n'en sont point jaloux jusqu'à trouver mauvais qu'on vienne s'y établir, pourvu qu'on n'entreprenne point de gêner leur liberté. Il ne s'agit donc, dans leurs Traités, que de se faire des Alliés contre des ennemis qu'ils redoutent, de finir une guerre qui devient ruineuse aux deux partis, ou plutôt de suspendre les hostilités, car on a déjà fait observer que les guerres nationales sont éternelles entre les Sauvages, & qu'il faut peu compter sur un Traité de Paix, lorsqu'un des deux Partis recommence à donner de la jalousie à l'autre.

On a parlé des ligués qui se font pour la guerre.

Quoiqu
sur-tout
est plus
Il passe
ment u
dont la
d'armes
d'une f
travail
pays de
peint de
queues
L'usage
on l'acc
gagemen
persuad
Si l'enn
combat
champ
toute-f
n'est p
présent
questio
mais le
quefois
vant le
tion c
déclaré

Quoique le calumet y serve aussi, son usage, sur-tout chez les Nations du Sud & de l'Ouest, est plus commun pour les négociations de paix, Mœurs de l'Amérique Septentr.

Il passe pour un présent du Soleil. C'est proprement une pipe, dont le tuyau est fort long, & dont la tête a la figure de nos anciens marteaux d'armes. Cette tête est ordinairement composée d'une sorte de marbre rougeâtre, fort aisé à travailler, qui se trouve en abondance dans le pays des Ajoués. Le tuyau est d'un bois léger; peint de différentes couleurs, orné de têtes, de queues, & de plumes des plus beaux oiseaux. L'usage est de fumer dans le calumet; quand on l'accepte; & cette acceptation devient un engagement sacré, dont tous les Sauvages sont persuadés que le Grand Esprit punitait l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu d'un combat, il est accepté; on doit mettre sur-le-champ les armes bas. Il y a des calumets pour toute sorte de Traités. Dans le commerce, on n'est pas plutôt convenu de l'échange, qu'on présente un calumet pour le cimenter. S'il est question de guerre, non-seulement le tuyau; mais les plumes mêmes doivent être rouges. Quelquefois elles ne le sont que d'un côté; & suivant leur disposition, on reconnoît à quelle Nation ceux par lesquels il est présenté; veulent déclarer la guerre. Il ne parait pas douteux que

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

l'intention des Sauvages, en faisant fumer dans le calumet ceux dont ils cherchent l'alliance, ou le commerce, ne soit de prendre le Soleil pour témoin & pour garant de leurs Traités; car on assure qu'ils ne manquent jamais d'en pousser la fumée vers cet astre. La grandeur & les ornemens des calumets, qu'on présente aux personnes de distinction & dans les occasions importantes, n'ont pas vraisemblablement d'autre source que le respect qu'on doit aux Supérieurs & aux grandes affaires. C'est aux *Panis*, Nation établie sur les bords du Missouri, & qui s'étend assez loin vers le Nouveau-Mexique; que le Soleil, suivant la Tradition des Sauvages, a donné le calumet: mais apparemment les *Panis*, comme beaucoup d'autres Peuples, ont voulu relever, par le merveilleux, un usage dont ils étaient les Auteurs, & tout ce qu'on peut conclure de cette opinion, c'est qu'étant peut-être les premiers de cette partie du Continent de l'Amérique qui aient rendu un culte au Soleil, ils sont aussi les premiers qui aient fait du calumet un symbole d'alliance.

Avant l'ouverture, & pendant toute la durée des négociations, le principal soin des Sauvages est d'éloigner l'idée qu'ils fassent les premières démarches, ou du moins de persuader à leurs ennemis que la crainte & la nécessité n'y ont aucune

aucune p
fierté, de
Nation s
aux Vain
que leur
tilités. Il
tout ce
proposit
qu'un co
lui fasse
se tenir
de la p
poursui
violence
prétexte
repréfan
dans les
publiqu
Colonie
deveni
D'un a
que de
intérêt
se char
ne pas
un mo
gloire
exercé
T

aucune part. Un Négociateur ne rabat rien de sa fierté, dans le plus fâcheux état des affaires de la Nation ; & souvent il a l'adresse de faire croire aux Vainqueurs, dont il veut arrêter les succès, que leur intérêt les oblige de faire finir les hostilités. Il est intéressé lui-même à mettre en usage tout ce qu'il a d'esprit & d'éloquence ; car si ses propositions ne sont pas goûtées, il n'est pas rare qu'un coup de hache soit l'unique réponse qu'on lui fasse. Non-seulement il est obligé d'abord de se tenir sur ses gardes, mais, après s'être garanti de la première surprise, il doit compter d'être poursuivi & brûlé, s'il se laisse prendre. Ces violences sont toujours colorées de quelques prétextes, tels que ceux de vengeance & de représailles. Quantité de Jésuites, qui demeuraient dans les bourgades Sauvages, sous la sauve-garde publique, & comme les Agens ordinaires de la Colonie Française, s'y sont vus exposés à devenir les victimes du moindre ressentiment. D'un autre côté, on ne lit pas, sans admiration, que des Peuples qui ne font pas la guerre par intérêt, qui portent le désintéressement jusqu'à ne se charger jamais de la dépouille des vaincus, & ne pas toucher même aux habits des morts ; en un mot, qui ne prennent les armes que pour la gloire ou pour se venger de leurs ennemis, soient exercés dans le manège de la plus fine politique.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

Ils entretiennent, dit-on, des Pensionnaires chez leurs ennemis; & l'on assure que par l'effet d'une autre prudence, qui les porte à se défier des avis intéressés, ils n'en reçoivent point de ces Ministres secrets, s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

C'est ici l'occasion de donner un exemple de leur éloquence. Entre plusieurs traits de cette nature, qui se trouvent répandus dans nos Relations & dans celles des Anglais, on en choisit un, qui représente à-la-fois le caractère d'éloquence des Sauvages, & la méthode que les Européens emploient, à leur imitation, pour s'expliquer avec eux. En 1684, M. de la Barre, Gouverneur-général de la Nouvelle-France; craignant quelque irruption de la part des Iroquois, qui s'étaient rendus plus redoutables que jamais, & qui avaient aussi leurs sujets de plainte, engagea M. d'Iberville, (Gentilhomme Canadien dont on a déjà loué le mérite, & si considéré de cette fiere Nation, qu'elle lui avait donné par estime & par amitié, le nom d'*Akoueffan*, qui signifie la Perdrix,) à lui amener quelques Anciens, auxquels il se flattait encore d'inspirer le goût de la paix, ou d'en imposer par sa fermeté. Il s'était avancé jusqu'au Fort de Catatocouy, avec un Corps de Troupes, qu'il voulait faire passer pour une simple escorte; & M. d'Iberville

revint,
des On
detrent
une pat
diverse
cachée
tr'eux,
gliffere
les dis
rendre
pendan
fit dire
tendre
camps.

Grav
milieu
postur
calum
collier
fauteu
Franç
son In

« I
» Nat
» rem
» tra
» Ak
» enp

revint, en effet, avec un des principaux Chefs des Onontagués, qui se nommait *Grangula*, suivi de trente jeunes guerriers : mais, dans l'intervalle, une partie des Troupes Françaises fut affligée de diverses maladies. Cette disgrâce ne put être cachée aux Sauvages, parce que plusieurs d'entr'eux, qui entendaient un peu le Français, se glissèrent pendant la nuit derrière les tentes, où les discours inconsiderés de quelques Soldats leur rendirent témoignage de l'état des malades. Cependant, deux jours après leur arrivée, le Chef fit dire à M. de la Barre qu'il était prêt à l'entendre ; & l'Assemblée se tint entre les deux camps.

Grangula s'assit à la maniere Orientale, au milieu de ses guerriers, qui prirent la même posture. Il avait la pipe à la bouche ; & le grand calumet de paix était vis-à-vis de lui, avec un collier. M. de la Barre, assis dans un grand fauteuil, avait des deux côtés une file d'Officiers Français. Il ouvrit la conférence par la bouche de son Interprète.

« Le Roi, mon Maître, informé que les cinq Nations Iroquoises contreviennent depuis longtemps à la paix, m'a donné ordre de me transporter ici avec une escorte, & d'envoyer Akouessan au Village des Onontagués, pour engager les principaux Chefs à s'approcher de

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» mon camp. L'intention de ce grand Monarque
» est que nous fumions ensemble, toi & moi,
» dans le grand calumet de paix ; pourvu que
» tu me promettes, au nom des Tfonontouans,
» des Goyogans, des Onontagués, des Oneyouths,
» & des Agniés, de donner une entière satisfac-
» tion à ses Sujets, & de ne rien faire à l'avenir
» qui puisse causer une fâcheuse rupture.

» Les cinq Nations Iroquoises ont pillé, ruiné
» & maltraité tous les Coureurs de bois, qui
» allaient en traite chez les Illinois, les Ouamis,
» & les autres Peuples enfans de mon Roi. Comme
» ils ont agi, dans ces occasions, contre les Traités
» conclus avec mon Prédécesseur, je suis chargé
» de leur en demander réparation, & de leur si-
» gnifier qu'en cas de refus, ou de récidive, j'ai
» ordre exprès de leur déclarer la guerre. Ce collier
» affermit ma parole.

» Les guerriers des cinq Nations ont introduit
» les Anglais dans les lacs du Roi, mon Maître,
» & chez les Peuples ses enfans, pour détruire
» le commerce de ses Sujets, & pour obliger
» ces Nations à se soustraire à l'obéissance qu'elles
» lui doivent. Ils les y ont menés, malgré les
» défenses du dernier Gouverneur de New-Yorck,
» qui prévoyait les risques où il exposait les uns
» & les autres. Je veux bien oublier ces dé-
» marches ; mais si elles se renouvellent, j'ai ordre

» expr
» affer
» C
» curfi
» Ils y
» pris
» ricai
» en f
» paix
» Roi
» leur
» leur
» ord
» affer
» V
» je m
» la d
» don
» qu'il
» arm
» fera
» Cata
» de p
» d'au
» qui
» trou
» dor
» & c

« exprès de vous déclarer la guerre. Ce collier
 « affermit ma parole.

« Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs in-
 « cursions barbares chez les Illinois & les Otamis.
 « Ils y ont massacré hommes, femmes & enfans,
 « pris, lié & emmené un nombre infini d'Amé-
 « ricains de ces deux Nations, qui se croyaient
 « en sûreté dans leurs villages, au milieu de la
 « paix. Ces Peuples, qui sont enfans de mon
 « Roi, doivent cesser d'être vos esclaves. Il faut
 « leur rendre la liberté, & les renvoyer dans
 « leur pays. Si les cinq Nations le refusent, j'ai
 « ordre de leur déclarer la guerre. Ce collier
 « affermit ma parole.

« Voilà ce que j'avais à dire à Grangula, à qui
 « je m'adresse pour rapporter aux cinq Nations
 « la déclaration que le Roi, mon Maître, m'a
 « donné ordre de leur faire. Il ne voudrait pas
 « qu'ils l'obligeassent d'envoyer une puissante
 « armée, pour entreprendre une guerre qui leur
 « serait fatale. Il serait fâché aussi que ce fort de
 « Catarocouy, qui est un ouvrage de paix, servît
 « de prison à vos guerriers. Empêchons, de part &
 « d'autre, que ce malheur n'arrive. Les Français,
 « qui sont freres & amis des cinq Nations, ne
 « troubleront jamais leur repos, pourvu qu'elles
 « donnent la satisfaction que je leur demande,
 « & que les traités soient désormais observés. Je

—————
 Mœurs de
 l'Amérique,
 Septe.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» serais au désespoir que mes paroles ne produi-
» sissent pas l'effet que j'en attends ; car je serais
» alors obligé de me joindre au Gouverneur de
» New-York , qui , par l'ordre du Roi , son Maî-
» tre , m'aiderait à brûler les cinq villages , &
» à vous détruire. Ce collier affermit ma pa-
» role. »

L'Interprète ayant cessé de parler , Grangula ;
qui , pendant ce discours , ne regardait que le
bout de sa pipe , se leva , fit cinq ou six tours
dans le cercle , composé de Sauvages & de
Français , revint à sa place , se plaça debout
devant le Général , & le regardant d'un œil fixe ,
lui répondit dans ces termes.

« Onnontio , (a) je t'honore. Tous les Guerriers
» qui m'accompagnent , t'honorent aussi. Ton
» Interprète a fini son discours , je vais com-
» mencer le mien. Ma voix court à ton oreille.
» Ecoute mes paroles. »

» Onnontio , il fallait que tu crusses , en
» partant de Québec , que l'ardeur du Soleil eût
» embrasé les forêts qui rendent notre pays inac-
» cessible aux Français , ou que le lac le seût tel-

(a) C'est un titre d'honneur que les Sauvages
donnaient aux Gouverneurs Français. Il signifie *grande*
montagne.

» l'em
» enviro
» d'en f
» cru ,
» brûlés
» es ma
» guerr
» rouan
» Agnie
» en le
» res c
» a req
» temps
» triere
» Franç
» j'ai le
» me f
» guerr
» somn
» ce la
» de p
» fait ,
» la té
» affair
» cam
» la v
» E
» les

» lement inondées , que nos cabanes se trouvant
 » environnées de ses eaux , il nous fût impossible
 » d'en sortir. Oui, Onnontio, il faut que tu l'aies
 » cru , & que la curiosité de voir tant de pays
 » brûlés , ou submergés , t'ait porté jusqu'ici. Tu
 » es maintenant défabusé , puisque moi & mes
 » guerriers venons ici t'assurer que les Tsonon-
 » touans , les Goyoguans , les Onéyouths & les
 » Agniés n'ont pas encore péri. Je te remercie,
 » en leur nom , d'avoir rapporté sur leurs ter-
 » res ce calumet de paix , que ton prédécesseur
 » a reçu de leurs mains. Je te félicite , en même-
 » temps , d'avoir laissé sous terre la hache meur-
 » trière , qui a rougi tant de fois du sang des
 » Français. Ecoute , Onnontio; je ne dors point ,
 » j'ai les yeux ouverts , & le Soleil qui m'éclaire ,
 » me fait découvrir , à la tête d'une troupe de
 » guerriers , un grand Capitaine qui parle en
 » sommeillant. Il dit qu'il ne s'est approché de
 » ce lac ; que pour fumer dans le grand calumet
 » de paix avec les Onontagués ; mais Grangula
 » fait , au contraire , que c'était pour leur casser
 » la tête , si tant de vrais Français ne s'étaient
 » affaiblis. Je vois qu'Onnontio rêve dans un
 » camp de malades , à qui le grand Esprit a sauvé
 » la vie par des infirmités.

« Ecoute , Onnontio : nos femmes avaient pris
 » les casse-têtes. Nos enfans & nos vieillards

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» portaient déjà l'arc & la fleche à ton camp, si
» nos guerriers ne les eussent retenus & désarmés,
» lorsque ton Ambassadeur Akouessan parut dans
» mon village. C'en est fait, j'ai parlé.

« Ecoute, Onnontio, nous n'avons pas pillé
» d'autres Français que ceux qui portaient des
» fusils, de la poudre & des balles aux Oramis
» & aux Illinois, nos ennemis, parce que ces
» armes auraient pu leur coûter la vie. Nous
» avons fait comme les Jésuites, qui cassent tous
» les barils d'eau-de-vie qu'on porte dans nos
» villages, de peur que les ivrognes ne leur
» cassent la tête. Nos guerriers n'ont point de
» castors, pour payer toutes les armes qu'ils ont
» pillées, & les pauvres vieillards ne craignent
» point la guerre. Ce collier contient ma pa-
» role.

« Nous avons introduit les Anglais dans les
» lacs, pour y trafiquer avec les Oraouais & les
» Hurons, de même que les Algonquins ont
» conduit les Français à nos villages, que les
» Anglais disent leur appartenir. Nous sommes
» nés libres. Nous ne dépendons ni d'Onnontio,
» ni de Corlar. (a) Il nous est permis d'aller où nous

(a) Nom que les Sauvages donnent aux Gouver-
neurs Anglais.

» voulons , d'y conduire qui bon nous semble ,
 » d'acheter & de vendre , & à qui il nous plaît.
 » Si tes alliés sont tes esclaves ou tes enfans ,
 » traite-les comme des esclaves , ou comme des
 » enfans ; ôte-leur la liberté de recevoir chez
 » eux d'autres gens que les tiens. Ce collier con-
 » tient ma parole.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

« Nous avons cassé la tête aux Illinois & aux
 » Otamis , parce qu'ils ont coupé les arbres de
 » paix qui servaient de limites à nos frontières.
 » Ils sont venus faire de grandes chasses de castors
 » sur nos terres , & ont enlevé mâles & femelles ,
 » contre la coutume de tous les Sauvages. Ils ont
 » attiré les Chouanons dans leur pays & dans
 » leur parti. Ils leur ont donné des armes à feu ,
 » après avoir médité de mauvais desseins contre
 » nous. Nous avons moins fait que les Anglais &
 » les Français , qui , sans droit , ont usurpé les
 » terres qu'ils possèdent , sur plusieurs Nations
 » qu'ils ont chassées de leur pays , pour bâtir des
 » villes , des villages & des forteresses. Ce collier
 » contient ma parole.

« Ecoute , Onnontio : ma voix est celle des cinq
 » Cabanes Iroquoises. Voilà ce qu'elles te répon-
 » dent. Ouvre encore l'oreille , pour entendre ce
 » qu'elles te font savoir. Les Tsonontouans , les
 » Goyoguans , les Onontagués , les Oneyouths
 » & les Agniés disent , que , quand ils enterrentent

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» la hache à Catarocouy , en présence de ton
 » prédécesseur , au centre du Fort , ils planterent
 » au même lieu l'arbre de paix , pour y être
 » conservé ; qu'au lieu d'une retraite de guer-
 » riers , ce Fort ne devait plus être qu'une re-
 » traite de Marchands ; qu'au lieu d'armes & de
 » munitions , il n'y aurait plus que des marchan-
 » dises & des castors qui pussent y entrer. Ecoute ;
 » Onnontio ; prends garde à l'avenir , qu'un aussi
 » grand nombre de guerriers , que celui qui
 » paraît ici , se trouvant enfermé dans un si petit
 » Fort , n'étouffe cet arbre. Ce serait dommage ,
 » qu'ayant aisément pris racine , on l'empêchât de
 » croître , & de couvrir un jour de ses rameaux
 » ton pays & le nôtre. Je t'assure , au nom des
 » Nations , que nos guerriers danseront sous ses
 » feuillages , la danse du Calumet , qu'ils demeu-
 » reront tranquilles sur leurs nattes , & qu'ils ne
 » déterreronent la hache , pour couper l'arbre de
 » paix , que quand leurs freres , Onnontio &
 » Corlar , conjointement ou séparément , entre-
 » prendront d'attaquer des Pays dont le Grand-
 » Esprit a disposé en faveur de nos ancêtres. Ce
 » collier contient ma parole ; & cet autre , le
 » pouvoir que les cinq Nations m'ont donné. »

Enfin Grangula , s'adressant à M. d'Iberville ,
 lui dit : « *Akouessan* , prends courage , tu as de
 » l'esprit : parle , explique ma parole , n'oublie

rien
 non
 Gra
 ce p
 l'he
 cast
 des

L'
 & qu
 pons
 fort
 la pr
 Mais
 diffin
 confé
 hostil

Le
 fessio
 nies
 libéra
 comm
 leur
 rent
 vu c
 simp
 les p
 mais
 de

rien ; dis tout ce que tes freres & tes amis annoncent à ton Chef Onnontio , par la voix de Grangula , qui t'honore , & t'invite à recevoir ce présent de castors , & à te trouver tout-à-l'heure à son festin. Ces autres présens de castors sont envoyés à Onnontio , de la part des cinq Nations. »

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

L'Iroquois ayant cessé de parler , M. d'Iberville & quelques Jésuites présens , expliquèrent sa réponse à M. de la Barre , qui rentra dans sa tente , fort mécontent de la fierté de Grangula. C'était la premiere fois qu'il traitait avec les Sauvages. Mais , sur les représentations qu'on lui fit , il dissimula son ressentiment , & l'effet de cette conférence fut de suspendre du - moins les hostilités.

Leurs jongleurs , du-moins ceux qui font profession de n'être en commerce qu'avec les Génies bienfaisans , ont beaucoup de part aux délibérations publiques , parce qu'ils sont regardés comme les interprètes des volontés du Ciel. Mais leur principale occupation , & celle dont ils tirent le plus de profit , c'est la Médecine. On a vu que leur art est fondé sur la connoissance des simples , à laquelle on peut joindre , dans tous les pays du monde , l'expérience & la conjecture ; mais ils y mêlent beaucoup de charlatanerie & de superstition. Il leur en coûte peu pour trom-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

per les Sauvages, quoiqu'il n'y ait point d'hommes au monde à qui la Médecine soit moins nécessaire. Non-seulement ils sont presque tous d'une complexion saine ; mais on assure qu'ils n'ont connu la plupart de nos maladies, que depuis qu'ils nous ont fréquentés. Ils ne connaissent point la petite vérole, lorsqu'ils l'ont reçue de nous. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, & quantité d'autres maux, si communs en Europe, n'ont point encore pénétré dans cette partie du Nouveau-Monde, parmi les Naturels du pays. On avoue que les excès auxquels ils se livrent dans leurs festins, & leurs jeûnes outrés, leur causent des douleurs & des foiblesses de poitrine & d'estomac, qui en font périr un grand nombre, & que la phtisie, suite naturelle des grandes fatigues & des exercices violens auxquels ils s'exposent dès l'enfance, enlève quantité de jeunes gens ; mais on traite d'extravagance & d'erreur, l'opinion de ceux qui leur croient le sang plus froid qu'à nous, & qui rapportent à cette cause leur apparente insensibilité dans les tourmens. On prétend, au contraire, qu'ils l'ont extrêmement balsamique ; ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils n'usent point de sel, ni de tout ce que nous employons pour relever le goût de nos viandes.

Rarement ils regardent une maladie comme

naturel
usage,
capable
Leurs
les pla
xations
incision
pour r
exprim
compo
attire
qu'aux
raleme
meurés
font la
que sa
prend
qu'il y
& le
ce jus
voies
du m
plique
suite
autre
suade
sa vie
Le

naturelle ; & , parmi les remèdes dont ils font usage , ils en reconnoissent peu , qu'ils croient capables de les guérir , par leur unique vertu. Leurs simples sont ordinairement employés pour les plaies , les fractures , les dislocations ; les luxations & les ruptures. Ils blâment les grandes incisions , qu'ils voient faire à nos Chirurgiens pour nettoyer les plaies. Leur méthode est d'y exprimer le suc de plusieurs plantes ; & cette composition , dont ils se réservent la connoissance , attire , dit-on , non-seulement le pus , mais jusqu'aux esquilles , aux pierres , au fer , & généralement tous les corps étrangers qui sont demeurés dans la partie blessée. Ces mêmes sucres sont la seule nourriture du malade , jusqu'à ce que la plaie soit fermée. Celui qui lapanse en prend aussi avant que de sucer la plaie , lorsqu'il y est obligé ; mais c'est une opération rare , & le plus souvent , on se contente de seringuer ce jus dans la plaie. Jusques-là , tout est dans les voies de la nature ; mais , comme il faut toujours du merveilleux à ces Peuples , un jongleur applique les dents sur la plaie , & montrant ensuite un petit morceau de bois , ou quelque autre corps , qu'il feint d'en avoir tiré , il persuade au malade que c'est le charme qui mettrait sa vie en danger.

Les Sauvages ont des remèdes prompts &

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

souverains , contre la paralysie , l'hydropisie & les maux vénériens. La rapure du gayac & du sassafras , sont leurs spécifiques pour les deux dernières de ces maladies ; ils en font une liqueur , dont le continuel usage préserve & guérit. Dans les maux aigus , tels que la pleurésie , ils operent sur le côté opposé , par des cataplasmes qui empêchent le dépôt , ou qui l'attirent. Dans la fièvre , ils usent de lotions froides , avec une décoction d'herbes , qui préviennent l'inflammation & le transport. Ils vantent sur-tout la diète ; mais ils ne la font consister que dans la privation de certains alimens , qu'ils croient nuisibles. A l'usage de la saignée , qui leur était inconnue ; ils y suppléaient autrefois par des scarifications aux parties où le mal se faisait sentir ; ensuite ils y appliquaient une sorte de ventouses , avec des courges , qu'ils remplissaient de matieres combustibles , auxquelles ils mettaient le feu. Les caustiques & les boutons de feu leur étaient familiers ; mais , ne connaissant point la pierre infernale , ils employaient à sa place du bois pourri. Aujourd'hui la saignée leur tient lieu de tous ces secours. Dans les quartiers du Nord , l'usage des lavemens était fort commun ; une vessie servait de seringue. Ils ont , contre la dysenterie , un remède dont l'effet est presque toujours certain ; c'est un jus qu'ils expriment de l'extrémité des

branc
 bouill

Ma
 vatif
 la sue
 lorsqu
 du co
 ou , f
 de l'e
 unique
 Un é
 fait du
 l'huile
 où for
 autre
 ploie
 cher le
 quelle
 bois d
 peur n
 par la
 que la
 par la
 pas le

Dan
 rieuse
 & la p
 ne dor

branches de cèdre , après les avoir fait bien bouillir.

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

Mais leur principal remède , & leur préser-
vatif ordinaire contre toutes sortes de maux , est
la sueur qu'ils excitent dans leurs étuves ; & ,
lorsque l'eau leur découle de routes les parties
du corps , ils vont se jeter dans une riviere ,
ou , si elle est trop éloignée , ils se font arroser
de l'eau la plus froide. Souvent ils se font suer ,
uniquement pour se délasser le corps & l'esprit.
Un étranger arrive-t-il dans une cabane ? on lui
fait du feu , on lui frotte les pieds avec de
l'huile , pour le conduire ensuite dans une étuve ,
où son hôte lui tient compagnie. Ils ont une
autre maniere de provoquer la sueur , qui s'em-
ploie dans certaines maladies. Elle consiste à cou-
cher le malade sur une petite estrade , sur la-
quelle on fait bouillir , dans une chaudiere , du
bois d'épinette & des branches de sapin. La va-
peur n'en est pas moins salutaire par l'odeur , que
par la sueur abondante qu'elle procure , au lieu
que la sueur de l'étuve , qui n'est procurée que
par la vapeur de l'eau versée sur des cailloux , n'a
pas le premier de ces avantages.

Dans l'Acadie , une maladie ne passe pour sé-
rieuse , que lorsqu'elle ôte absolument l'appétit ;
& la plus violente fièvre n'empêche point qu'on
ne donne à manger aux malades qui en deman-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

dent ; d'autres les tuent , pour les empêcher de languir , lorsque la maladie est désespérée. Dans le canton d'Onnontagué , on donne la mort aux petits enfans , qui perdent leurs meres avant que d'être sevrés , & la maniere de les tuer , est de les enterrer vifs avec elles. Enfin quelques-autres se contentent d'abandonner un malade , lorsque leurs Médecins n'en esperent plus rien , & le laissent mourir sans secours. Plusieurs Nations méridionales ont des maximes plus humaines : on n'y récompense le Médecin qu'après la guérison ; mais si le malade meurt , celui qui l'a traité n'est pas en sûreté pour sa vie. Suivant les Iroquois , toute maladie n'est qu'un desir de l'ame ; & l'on ne meurt que parce que le desir n'est pas rempli.

Lorsque les Sauvages ont perdu l'espérance de guérir , ils prennent leur parti avec beaucoup de résolution ; & souvent , comme on vient de le remarquer , ils voient avancer la fin de leurs jours par des personnes cheres , sans marquer le moindre chagrin. A peine l'arrêt de mort est prononcé , qu'un moribond recueille ses forces , pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de famille , il donne de fort bons avis à ses enfans ; & , pour faire ses adieux à toute la bourgade , il ordonne un festin , où tout ce qu'il y a de provisions dans la cabane , doit être employé.

ployé.
qui doit
autant
l'opinion
avis de
à s'y re
chaudie
Après
interro
un heu
va faire
que ses
Voyage
avec le
par-tou
caractè
beaucoup
s'accor
les inv
ces cér
le plus
On
rosité
rare d
années
qui ne
du lait
Dans l

ployé. Ensuite il reçoit de sa famille les présens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge autant de chiens qu'on en peut trouver, dans l'opinion que les ames de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde, que le mourant est prêt à s'y rendre; & tous les corps se mettent dans la chaudiere, pour augmenter les mers du festin. Après le repas, les pleurs commencent; on les interrompt bientôt, pour souhaiter au mourant un heureux voyage, le consoler de la perte qu'il va faire de ses parens & de ses amis, & l'assurer que ses descendans soutiendront sa gloire. Tous les Voyageurs parlent avec admiration du sang-froid avec lequel ces Peuples envisagent la mort. C'est par-tout le même principe & le même fond de caractère. Quoique les usages funèbres varient beaucoup dans les différentes Nations, elles s'accordent néanmoins sur les danses, les festins, les invocations & les chants. Mais, dans toutes ces cérémonies, c'est toujours le malade qui est le plus tranquille sur son sort.

On n'admire pas moins l'affection & la générosité des vivans pour leurs morts. Il n'est pas rare de voir des meres qui gardent pendant des années entières les cadavres de leurs enfans, & qui ne peuvent s'en éloigner. D'autres se tirent du lait des mammelles, & le versent sur la tombe. Dans les incendies, la sûreté des corps morts est

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

le premier soin dont on s'occupe. On se dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour les parer. De temps en temps on découvre leurs cercueils, pour les revêtir de nouveaux habits. On se prive d'une partie de ses alimens, pour les porter sur leur sépulture, & dans les lieux où l'on s' imagine que leurs ames se promènent. En un mot, on prend plus de soin des morts, que des vivans. Aussi-tôt que le malade a rendu l'esprit, tout retentit de gémissemens; & cette scène dure autant que la famille est en état de fournir à la dépense; car, dans tout l'intervalle, on ne cesse point de tenir table ouverte. Le cadavre, paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes, & tout ce qu'il possédait, à côté de lui, est exposé à la porte de la cabane, dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau; & c'est, en plusieurs endroits, celle d'un enfant dans le sein de sa mere. L'usage, dans quelques Nations, est que les parens du mort jeûnent pendant le cours des funérailles. Ce temps est donné aux pleurs, aux complimens, aux éloges de la personne qu'on a perdue. Chez d'autres, on loue des pleureuses, qui exercent fort bien cet office: elles chantent, dansent & pleurent en cadence. On porte le corps, sans cérémonie, au lieu de la sépulture; mais lorsqu'il y est déposé, on le couvre avec tant de précautions, que la terre ne puisse le toucher.

Sa fosse
& beau
ensuite
on attr
fait d
trait, &
belles a
des nou
lèveit,
de cro
pour sa
que des
Néophy
nécessit
que c'é
leurs pr
encore
avait été
retenir
qu'on s'
son non
famille
durée d
outrage
de lui
Ceux
chasse, f
dans cet

Sa fosse est une cellule, tapissée de bonnes peaux, & beaucoup plus riche qu'une cabane. On dresse ensuite, sur la tombe, un pilier de bois, auquel on attache tout ce qui peut marquer l'estime qu'on faisait du mort. Quelquefois on y grave son portrait, & d'autres figures qui représentent les plus belles actions de sa vie. Chaque jour on y porte des nouvelles provisions; & ce que les bêtes enlèvent, on est persuadé, ou peut-être feint-on de croire, que c'est l'âme qui s'en accommode pour sa réfection. Le P. de Charlevoix raconte que des Missionnaires demandant un jour à leurs Néophytes, pourquoi ils se privaient de leurs nécessités en faveur des morts, ils répondirent que c'était non-seulement pour témoigner à leurs proches l'affection qu'ils leur portaient; mais encore pour éloigner de leurs yeux tout ce qui avait été à l'usage du mort, & qui pouvait entretenir leur douleur. C'est par la même raison qu'on s'abstient assez long-temps de prononcer son nom, & que si quelqu'autre personne de la famille le porte, il le quitte pendant toute la durée du deuil. On ajoute que le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à un Sauvage, c'est de lui dire; ton Pere est mort.

Ceux qui meurent pendant le tems de la chasse, sont exposés sur un échafaud, & demeurent dans cette situation jusqu'au départ de la troupe,

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

qui les emporte comme un dépôt sacré. Quelques Nations ont cet usage pour tous leurs morts, & le P. de Charlevoix en fut assuré par ses propres yeux aux Missisagués du Détroit. Les corps de ceux qui périssent en guerre sont brûlés, & leurs cendres sont rapportées au tombeau de leur famille. Ces sépultures, parmi les Nations sédentaires, sont une espèce de cimetièrre à peu de distance du Village. D'autres enterrent leurs morts dans les bois, au pied d'un arbre, ou les font sécher, & les gardent dans des caisses jusqu'à la fête des morts, dont on verra bientôt la description. Mais, pour ceux qui sont morts de froid ou noyés, le cérémonial est bizarre. Les Sauvages, persuadés que les accidens ne viennent que de la colere des Esprits, & qu'elle ne s'apaiserait point si les corps ne se trouvaient, commencent par des pleurs, des danses, des chants & des festins, pendant qu'on cherche le corps. S'ils le retrouvent, ils le portent à la sépulture, mais si l'on en est trop éloigné, il est déposé, jusqu'à la fête des morts, dans une large fosse où l'on allume d'abord un grand feu. Plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux parties qui ont été crayonnées par un ancien, & les jettent dans le feu avec les visceres; ensuite ils placent le corps dans le lieu qu'on a préparé. Pendant toute cette opération, les femmes, sur-tout les parentes

du m
trava
office
dans
aux e
certe
L'e
à la
mort.
quese
aussi,
confid
ravan
de j
C'est
tomb
un j
pren
leur t
La v
fait a
blanc
par c
la fa
fance
sa ca
s'y n
la ré

du mort, tournent sans cesse autour de ceux qui travaillent, les exhortent à remplir bien leur office, & leur mettent des grains de porcelaine dans la bouche, comme on y met des dragées aux enfans. On ne donne aucune explication de cette cérémonie.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

L'enterrement est suivi des présens qui se font à la famille affligée ; ce qui s'appelle *couvrir le mort*. Ils se font au nom de la Bourgade, & quelquefois de la Nation entière. Les alliés en font aussi, mais c'est seulement à la mort des personnes considérables ; & la famille doit avoir fait auparavant un festin au nom du mort, accompagné de jeux, pour lesquels on propose des prix. C'est une espèce de joute : un Chef jette, sur la tombe, trois bâtons de la longueur d'un pied ; un jeune-homme, une femme & une fille en prennent chacun un, & ceux de leur âge & de leur sexe s'efforcent de le leur arracher des mains. La victoire est à ceux qui les emportent. Il se fait aussi des courses & l'on tire quelquefois au blanc. Enfin l'action la plus lugubre est terminée par des chants & des cris de victoire. Mais jamais la famille du mort ne prend part à ces réjouissances. On observe même un deuil sévère dans sa cabane. Chacun doit s'y couper les cheveux, s'y noircir tout le visage, se tenir souvent debout, la tête enveloppée dans une couverture, ne re-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

garder personne, ne faire aucune visite, ne rien manger de chaud, se priver de tous les plaisirs, & ne se pas chauffer au cœur même de l'hiver, Après ce grand deuil, qui est de deux ans, on en commence un second, mais plus modéré, & qu'on peut adoucir par degrés. Pour le premier on ne se dispense de rien sans la permission de la cabane, & ces dispenses sont toujours accompagnées d'un festin.

Un mari ne pleure point sa femme, parce que les larmes ne conviennent point aux hommes; mais les femmes pleurent leur mari pendant une année entière, l'appellent sans cesse & remplissent le Village de cris, sur-tout au lever & au coucher du Soleil, lorsqu'elles vont au travail & qu'elles en reviennent. Le deuil des meres a le même terme pour leurs enfans. Les Chefs ne l'observent que six mois pour leurs femmes, & peuvent ensuite se remarier. Enfin le premier, & souvent le seul compliment qu'on fasse aux amis, & même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane, est de pleurer les proches qu'ils ont perdus. On leur met la main sur la tête, en leur faisant comprendre qui l'on pleure, mais sans le nommer.

La *fête des morts*, qu'on nomme aussi le *festin des ames*, est une partie fort remarquable de la Religion des Sauvages. On commence par fixer le lieu de l'assemblée; ensuite on choisit un Chef

de la
les co
Village
vages
procel
d'abor
demeu
un si
mieres
des cr
Le
c'est-
décha
sont n
leurs
pas to
les ch
l'on t
neuve
gade
sa cab
la m
mens
de d
suivi
des r
fait
l'ent

de la fête, dont le devoir est de régler toutes les cérémonies & de faire les invitations aux Villages voisins. Au jour marqué, tous les Sauvages s'assemblent & vont, deux à deux, en procession au cimetière. Là, chacun s'emploie d'abord à découvrir les cadavres : ensuite on demeure quelque temps à considérer en silence un si lugubre spectacle ; les femmes sont les premières qui interrompent ce religieux silence par des cris lamentables.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Le second acte consiste à prendre les cadavres ; c'est-à-dire, à ramasser leurs ossemens secs & décharnés qu'on met en monceaux, & ceux qui sont nommés pour les porter, les chargent sur leurs épaules. S'il se trouve des corps qui ne soient pas tout-à-fait pourris, on les lave, on en détache les chairs corrompues & toutes les ordures, & l'on travaille à les envelopper dans des robes neuves de castors. Ensuite on retourne à la Bourgade dans le même ordre, & chacun dépose dans sa cabane le fardeau dont il était chargé. Pendant la marche les femmes continuent leurs gémissemens, & les hommes donnent les mêmes marques de douleur qu'au jour de la mort. Cet acte est suivi d'un festin dans chaque cabane, à l'honneur des morts de la famille. Les jours suivans, il s'en fait de publics accompagnés, comme le jour de l'enterrement, des danses, des jeux & des com-

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

bats ordinaires pour lesquels il y a des prix proposés. On jette par intervalles des cris perçans, qui s'appellent *les cris des ames* : on fait des présens aux étrangers, parmi lesquels il s'en trouve qui sont quelquefois venus de fort loin, & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occasions pour traiter des affaires communes ou pour l'élection d'un Chef. Tout se passe avec beaucoup d'ordre & de modestie, &, jusqu'aux danseurs, tout semble respirer quelque chose de lugubre. Quelques jours après on se rend, par une troisième procession, dans une grande salle dressée pour cette nouvelle cérémonie. On y suspend aux murs les ossemens & les cadavres, dans le même état qu'on les a tirés du cimetière, & l'on y établit les présens destinés aux morts. Si, parmi ces tristes restes, il se trouve ceux d'un Chef, son Successeur donne un grand repas en son nom & chante sa chanson. Dans plusieurs endroits les corps sont promenés d'une Bourgade à l'autre, & sont reçus dans chacune avec de vives démonstrations de douleur & de tendresse. Toutes ces marches se font au son des instrumens, accompagnés des plus belles voix, & chacun y marche en cadence. Enfin les restes des morts sont portés dans la sépulture où ils doivent être déposés pour toujours. C'est une grande fosse qu'on tapisse des plus belles pelleteries, & de ce qu'il y a de plus

préc
plac
cha
auto
dép
& l
dan
qui
osse
rur
on
tou
que
sag
C
ont
cor
du
dés
joi
au
eu
vi
re
q
q
m
e

précieux dans chaque famille. Les présens y sont placés à part. A mesure que la procession arrive, chaque famille se range sur des échafauds dressés autour de la fosse, &, lorsque les corps sont déposés, les femmes recommencent leurs pleurs & leurs cris. Ensuite tous les assistans descendent dans la fosse. Chacun y prend un peu de terre, qui se conserve précieusement. Les corps & les ossemens sont placés par ordre, couverts de fourrures neuves, & par-dessus d'écorces, sur lesquelles on jette du bois, des pierres & de la terre. Enfin toute l'assemblée se retire ; mais, pendant quelques jours, les femmes reviennent verser de la sagamité dans le même lieu.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

On a déjà vu que les peuples plus méridionaux ont une méthode particulière pour conserver les corps de leurs Chefs. Ils fendent la peau le long du dos & l'arrachent entièrement. Ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs & les jointures. Après avoir fait un peu sécher les os au soleil, ils les remettent dans la peau qu'ils ont eu soin de tenir humide avec un peu d'huile : les vides sont remplis de sable. Ensuite la peau est recousue avec tant d'adresse, qu'il ne paraît pas qu'on en ait ôté la chair. On porte le cadavre, qu'on croirait alors entier, dans la tombe commune des personnes de ce rang. On l'étend, à côté de ses prédécesseurs, sur une grande table

nattée, qui s'élève un peu au-dessus du sol, où il
 Mœurs de est couvert d'une natte, comme les autres, pour
 l'Amérique le garantir de la poussière. La chair, qu'on en a
 Septentr. tirée du corps, est exposée au soleil sur une claie,
 &, lorsqu'elle est tout-à-fait sèche, on l'enferme
 dans un panier bien cousu qu'on met aux pieds
 du cadavre.

Après avoir parlé si souvent des danses Sauvages, on doit au Lecteur la description des plus célèbres. Le P. de Charlevoix en rapporte deux dont il fut témoin, mais il avoue qu'elles varient beaucoup dans les différentes Nations. Celle qu'il vit chez les Othagrás était la fameuse danse du calumet. C'est proprement une fête militaire dont les seuls guerriers sont les acteurs. Tous ceux, dit le judicieux Voyageur, que je vis danser, chanter & jouer du rambour ou du chickikoué, étaient de jeunes gens équipés comme ils le sont en se mettant en marche pour la guerre. Ils s'étaient peint le visage de toutes sortes de couleurs. Leurs têtes étaient ornées de plumes, & chacun en tenait quelques-unes à la main. Le calumet même en était paré & placé dans le lieu le plus apparent. L'orchestre & les danseurs formaient un cercle à l'entour, tandis que les spectateurs étaient répandus de tous côtés en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre & vêtus de leurs plus belles robes,

ce qui se fait, à quelque distance, un fort beau coup-d'œil.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Entre l'orchestre & le Commandant Français du Fort, qui était assis devant sa maison, on avait dressé un poteau sur lequel, à la fin de chaque danse, un guerrier venait frapper un coup de sa hache d'armes. Ce signal était suivi d'un profond silence, & le guerrier racontait à haute voix quelques-unes de ses plus belles actions. Il en recevait des applaudissemens. Ensuite il allait reprendre sa place & le jeu recommençait. Il dura deux heures, & le Voyageur avoue qu'il y prit peu de plaisir. Non-seulement la musique lui parut d'une monotonie ennuyeuse, mais les danses se réduisaient à des contorsions qui n'exprimaient rien. « Quoique cette fête se fit à l'honneur du Commandant, il n'y reçut aucun des honneurs qu'on trouve décrits dans d'autres Relations. On ne vint pas le prendre pour le placer sur une natte neuve ; on ne lui passa point de plumage sur la tête ; on ne lui présenta point le calumet. Il n'y eut point d'hommes nus, peints par-tout le corps, tenant un calumet à la main. Peut-être ces usages sont-ils d'une autre Nation. Je remarquai seulement que, par intervalles, tous les assistans jetaient de grands cris pour applaudir aux danseurs. »

L'autre danse, qui se nomme *danse de la décou-*

Meurs de
l'Amérique
Septentr.

verte , a beaucoup plus d'action & représente mieux la chose dont elle est le sujet & la figure. C'est une image fort naturelle de tout ce qui s'observe dans une expédition de guerre , & comme les Sauvages ne cherchent qu'à surprendre leurs ennemis , il y a beaucoup d'apparence que c'est de-là qu'elle tire son nom. Un homme y danse toujours seul. D'abord il s'avance lentement au milieu de la place où il demeure quelque temps immobile : après quoi , il représente le départ des guerriers , la marche & les campemens ; il paraît aller à la découverte ; il fait les approches ; il s'arrête comme pour reprendre haleine , & tout-d'un-coup il entre en fureur ; on dirait qu'il veut tuer tout le monde. Revenu de cet accès , il va prendre quelqu'un de l'assemblée comme s'il le faisait prisonnier de guerre ; il feint de casser la tête à un autre ; il en couche un troisième en joue : enfin il se met à courir de toutes ses forces. Il s'arrête ensuite & reprend ses sens ; c'est la retraite d'abord précipitée , ensuite plus tranquille. Alors il exprime , par divers cris , les différentes situations où son esprit s'est trouvé dans la dernière campagne , & , pour conclusion , il raconte ses exploits.

Si la danse du calumet a pour objet , comme il arrive souvent , un traité de paix ou d'alliance contre un ennemi commun , on grave un serpent

sur le tuyau, & l'on met à côté une planche, sur laquelle sont représentés deux hommes des deux Nations qui s'allient, & sous leurs pieds la figure de l'ennemi, désignée par la marque de sa Nation. Dans tous ces traités on se donne mutuellement des gages, tels que des colliers de porcelaine, des calumets, des esclaves & quelquefois des peaux de cerfs & d'élans bien passées & ornées de figures. C'est sur ces peaux que se font les représentations, avec du poil de porc-épic & de simples couleurs.

Il y a des danses moins composées dont l'unique but est de donner aux guerriers l'occasion de raconter leurs belles actions ; car la vanité leur rend cette occupation si douce, qu'ils ne s'en lassent jamais. Celui qui donne la fête y fait inviter toute la Bourgade au son du tambour, & c'est autour de sa cabane qu'on s'assemble. Les guerriers y dansent tour-à-tour. Ils frappent sur le poteau pour demander un silence qu'on leur accorde, & pendant lequel ils vantent leurs actions. Les applaudissemens ne sont point épargnés aux vrais exploits ; mais si quelqu'un altere la vérité, il est permis aux autres de l'en punir par quelque insulte. On lui noircit ordinairement le visage avec un reproche assez fin : « c'est pour cacher ta honte, lui dit-on ; la première fois que tu verras l'ennemi, ta pâleur fera disparaître

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

« cette peinture. » Les Chefs même ne sont pas
 exceptés.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Dans les Nations Occidentales, le plus commun de ces joyeux exercices est celui qu'on nomme *la danse du bœuf*. Les danseurs forment plusieurs cercles ; & la symphonie, toujours composée du tambour & du chickikoué, est au milieu de la place : on y observe de ne pas séparer les Sauvages d'une même famille. On ne s'y tient jamais par la main ; chacun y porte ses armes & son bouclier. Tous les cercles tournent de divers côtés, & , quoiqu'on saute fort vivement , on ne perd jamais une certaine mesure. De temps-entemps un Chef de famille présente son bouclier sur lequel tous les danseurs viennent frapper : il rappelle quelqu'un de ses exploits, & s'il n'est pas contredit, il va couper un morceau de tabac, dont on a pris soin d'attacher une bonne quantité au poteau ; mais, s'il manque quelque chose à la vérité de son récit, celui qui le prouve a droit de lui enlever le tabac qu'on lui a laissé prendre. Cette danse est suivie d'un festin, & son nom lui vient apparemment des peaux de bœuf dont les boucliers sont composés.

Les jongleurs ordonnent souvent des danses pour la guérison des maladies. Il y en a de pur amusement, qui n'ont rapport à rien. La plupart se font en rond, au son du tambour & du

chick
 des b
 on n
 pren
 que
 deux
 L
 qu'o
 des
 attac
 qu'il
 mêm
 sède
 per
 leur

Cha
 inég
 l'un
 jaun
 ou l
 ils f
 fois
 jett
 ton
 qui
 qu
 me

chickikoué; & les femmes sont toujours séparées des hommes. Quoiqu'on ne se tienne point, jamais on ne rompt le cercle. Au reste, il n'est pas surprenant que la mesure soit bien gardée, parce que dans leur musique les Sauvages n'ont que deux ou trois tons qui reviennent sans cesse.

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Les jeux de hasard sont une autre passion, qu'on est surpris de voir porter à l'excès parmi des Sauvages. Ils en ont plusieurs. Celui qui les attache le plus se nomme le *jeu du plat*. On assure qu'ils en perdent souvent le repos & la raison même, puisqu'ils y risquent tout ce qu'ils possèdent, & qu'ils ne le quittent qu'après avoir perdu leurs habits, leurs cabanes & quelquefois leur liberté pour un temps.

Ce jeu ne se joue qu'entre deux personnes. Chacun prend six ou huit osselets, à six faces inégales, dont les deux principales sont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc qui tire sur le jaune. On les fait sauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat rond & creux dans lequel ils sont, & qu'on a d'abord fait tourner plusieurs fois. Si l'on n'a point de plat, on se contente de jeter les osselets en l'air avec la main. Lorsqu'ils sont tombés, ils présentent tous la même couleur, celui qui a joué gagne cinq points. La partie est en quarante; & les points gagnés se rabattent à mesure que l'adversaire en gagne de son côté.

Moëurs de
l'Amérique
Septentr.

Cinq osselets d'une même couleur ne donnent qu'un point la premiere fois, mais à la seconde, on fait raffle de tout. A moindre nombre on ne gagne rien. Celui qui gagne la partie continue de jouer, & le perdant cède sa place à un autre, qui est nommé par les marqueurs de sa partie; car on se partage d'abord, & souvent tout le Village s'intéresse au jeu: quelquefois même un Village joue contre un autre. Chaque partie choisit son marqueur, mais il se retire quand il veut. A chaque coup, sur-tout aux coups décisifs, il s'élève de grands cris. On croirait les joueurs hors d'eux-mêmes, & les spectateurs ne sont guères plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorsions, parlent aux osselets, chargent d'imprécations les Génies de la partie adverse, & tout le Village retentit d'affreux hurlemens. Si la chance n'en devient pas plus heureuse, les perdans peuvent remettre la partie au lendemain; il ne leur en coûte qu'un petit festin pour les assistans. On se prépare, dans l'intervalle, à retourner au combat. Chacun invoque son Génie & prodigue le tabac à son honneur. On lui demande sur-tout d'heureux songes. Dès la pointe du jour, on se remet au jeu. Mais, s'il tombe dans l'esprit aux perdans que ce soient les meubles de leur cabane qui leur aient porté malheur, ils commencent par les changer tous. Les grandes parties durent

durent
la nuit

Ces
d'un r
il ne fa
parens
s'essay
On co
mariée
nir un
croit
juge f
Joueu

Les
sister
protég
périen
font p
veuler
pour
cultre,
» vos
» heur
» plus
Un
petits
& de
un cer
T

durent ordinairement cinq ou six jours, & souvent la nuit ne les interrompt pas.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Ces parties de jeu se font quelquefois à la priere d'un malade ou par l'ordonnance du Médecin : il ne faut qu'un rêve de l'un ou de l'autre. Alors les parens s'assemblent, pendant plusieurs nuits, pour s'effayer & pour choisir la plus heureuse main. On consulte son Génie, on jeûne, les personnes mariées gardent la continence ; le tout, pour obtenir un heureux songe. Le matin on raconte ce qu'on croit avoir vu pendant la nuit, & celui qu'on juge favorisé par son Génie, est placé près du Joueur.

Les Missionnaires sont quelquefois pressés d'assister à ces spectacles, parce que leurs Génies protecteurs passent pour les plus puissans. L'expérience leur apprend à s'en défendre. Ils ne sont point écoutés dans la confusion ; & , lorsqu'ils veulent prendre occasion de quelque incident pour faire sentir aux Sauvages la vanité de leur culte, on leur répond froidement : « vous avez » vos Dieux & nous avons les nôtres ; il est mal- » heureux pour nous que les nôtres soient les » plus faibles. »

Un autre jeu est celui des pailles. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment ; & de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui est ordinairement de deux

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

cens un, & toujours impair. Après les avoir bien remués, en invoquant les Génies avec mille contorsions, on se sert d'un os pointu, pour les séparer en petits monceaux de dix. Chacun prend le sien, à l'aventure; & le monceau d'onze gagne une certaine quantité de points. Il y a d'autres manières de jouer le même jeu, & c'est quelquefois le nombre neuf qui gagne la partie. Le P. de Charlevoix, qui vit jouer aux pailles, chez les Miamis, « avoue qu'il n'y comprit rien; » mais on l'assura, dit-il, qu'il y avait autant « d'adresse que de hasard à ce jeu; que les » Sauvages y sont fort frippons; qu'ils s'y » acharnent pendant les jours & les nuits; » & que les plus emportés ne le quittent, que » lorsqu'ils sont nus & qu'ils n'ont plus rien à » perdre. »

Ils en ont un qui les pique peu du côté de l'intérêt, & qui ne mérite même que le nom d'amusement, mais dont les suites sont favorables à l'amour. A l'entrée de la nuit on forme, au milieu d'une grande cabane, un cercle de plusieurs poteaux. Les instrumens sont au centre. Chaque poteau est couronné d'un petit tas de duvet, dont les couleurs doivent être différentes. Les jeunes gens des deux sexes dansent à l'entour; & toutes les filles ont aussi quelque ornement de duvet, de la couleur

qu'ell
par in
teaux
qu'il
tête,
lui d
grand
retire
les fil
de le
Le
se no
& de
raque
borne
nombr
loign
Joue
cune
balle
à ter
dans
moin
la ba
fouv
sing
que
L'au

qu'elles aiment. Un jeune-homme se détache par intervalles, & va prendre, sur un des poteaux, quelques floccons de duvet, de la couleur qu'il remarque à sa maîtresse. Il se les met sur la tête, il danse autour d'elle, &, par divers signes, il lui donne un rendez-vous. Après la danse, un grand festin suit, & dure tout le jour. On se retire le soir; &, malgré la vigilance des meres, les filles trouvent le moyen de se rendre auprès de leurs amants.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Les Sauvages ont deux autres jeux, dont l'un se nomme *la Croffe*. Il se joue avec une balle, & des bâtons recourbés, qui se terminent en raquette. On élève deux poteaux, pour servir de bornes; & leur distance est proportionnée au nombre des Joueurs. S'ils sont quatre-vingt, l'éloignement des poteaux est d'une demi-lieue. Les Joueurs sont partagés en deux bandes, dont chacune a son poteau. Il s'agit de faire parvenir la balle à celui des adversaires, sans qu'elle tombe à terre, & qu'elle soit touchée avec la main; car, dans l'un ou l'autre cas, on perd la partie; à moins que la faute ne soit réparée en poussant la balle au but, d'un seul trait, ce qui se trouve souvent impossible. L'adresse des Sauvages est si singulière à prendre la balle avec leurs croffes, que ces parties durent quelquefois plusieurs jours. L'autre jeu n'est pas fort différent, mais il a

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

moins de danger. On marque aussi deux termes ; & les Joueurs occupent toute la distance. Celui qui doit commencer jette une balle en l'air , le plus perpendiculairement qu'il est possible , afin qu'il lui soit aisé de la reprendre , pour la jeter vers le but ; mais tous les autres ont le bras levé ; & celui qui peut la saisir la jette à quelqu'un de la troupe , qui ne la reçoit que pour la jeter à un autre. Il faut , avant que d'arriver au but , qu'elle ne soit jamais tombée des mains de personne ; & la troupe , dont l'un des acteurs la laisse tomber , perd la partie. Les femmes s'exercent aussi à ce jeu ; mais elles ne forment qu'une seule bande , qui est ordinairement de quatre ou cinq ; & la première qui laisse tomber la balle , est celle qui perd.

Leurs chasses mériteraient le nom de divertissemens , par le plaisir qu'ils y prennent , si leur utilité ; & mille travaux pénibles dont elles sont toujours accompagnées , ne devaient les faire regarder d'un autre œil. La plus célèbre , quoique la moins difficile , est celle du castor. On remet la description & les propriétés de cet animal à l'Article de l'Histoire Naturelle ; mais il ne serait pas aisé d'expliquer les circonstances de la chasse , si l'on ne commençait par donner quelque idée de leur domicile & de la manière dont ils y sont établis. Tout le monde sait que les castors sont

des
 On e
 ou q
 gade
 c'est
 fut-t
 ou d'
 d'un
 digue
 indus
 des
 pour
 gros
 dents
 resse
 à le
 saven
 il ne
 vers
 sont p
 suivan
 tint
 quefo
 qu'ils
 ils co
 la cu
 ils so
 de pe

des amphibies, qui vivent comme en société. On en trouve quelquefois ensemble jusqu'à trois ou quatre cens, qui forment une espèce de Bourgade. Ils savent choisir un lieu qui leur convienne, c'est-à-dire où les vivres soient en abondance, sur-tout l'eau; & s'ils ne trouvent point de lac ou d'étang, ils y suppléent, en arrêtant le cours d'un ruisseau, ou d'une petite riviere, par une digue; qu'ils construisent avec une admirable industrie. Leur premier soin est d'aller couper des arbres, au-dessus du lieu qu'ils ont choisi pour bâtir. Trois ou quatre castors attaquent un gros arbre, & parviennent à l'abattre avec leurs dents: leurs mesures sont prises avec tant de justesse, que, pour s'épargner un peu plus de peine à le voiturer, après l'avoir mis en pièces, ils savent toujours le faire tomber du côté de l'eau; il ne leur reste ensuite qu'à rouler ces pièces, vers l'endroit où elles doivent être placées. Elles sont plus ou moins grosses, plus ou moins longues; suivant la nature & la situation du lieu; car l'instinct de ces Architectes s'étend à tout. Quelquefois ils emploient de gros troncs d'arbres, qu'ils portent à plat; quelquefois les pieux dont ils composent leur digue, n'ont que la grosseur de la cuisse, ou sont même plus menus; mais alors ils sont soutenus de bon piquets, & entrelacés de petites branches; &, de toutes parts, les vides

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

sont remplis d'une terre grasse, si bien appliquée; qu'il n'y passe pas une goutte d'eau. C'est avec leurs pattes que les castors préparent cette terre; & leur queue ne leur sert pas seulement de truelle pour maçonner, mais encore d'auge pour voiter ce mortier; ce qu'ils font en se tenant sur leurs pattes de derrière. Lorsqu'ils sont arrivés au bord de l'eau, ils le prennent avec les dents; &, pour l'employer, ils se servent alternativement de leurs pattes & de leur queue. Les fondemens de ces digues ont ordinairement dix à douze pieds d'épaisseur, & vont en diminuant jusqu'à deux ou trois. On admire l'exactitude avec laquelle toutes les proportions y sont gardées. Le côté du courant de l'eau est toujours en talus, & l'autre côté parfaitement à plomb. Nos meilleurs ouvriers ne feraient, dit-on, rien de plus solide ni de plus régulier.

Le même art est observé dans la construction des cabanes. Elles sont ordinairement construites sous pilotis, au milieu des petits lacs que les digues ont formés; quelquefois sur le bord d'une rivière, ou à l'extrémité d'une pointe qui s'avance dans l'eau. Leur figure est ronde, ou ovale; elles sont voûtées en anse de panier, & les parois ont deux pieds d'épaisseur. Les matériaux ne sont pas différens de ceux des digues; mais ils sont moins gros, & l'enduit intérieur de terre-glaïse

n'y lai
tiers d
cette p
quée;
ou de
voit d
autre
y a pl
dent d
de log
mais
trente
des au
cation

Tou
Septen
castor
Tand
les bo
de fe
villes
menc
terre
ils se
le tr
le m
puiss
l'eau

n'y laisse pas entrer le moindre air. Les deux tiers de l'édifice sont hors de l'eau. C'est dans cette partie que chaque castor a sa place marquée; il prend soin de la revêtir de feuillages, ou de petites branches de sapin. Jamais on n'y voit d'ordures: outre la porte commune, & une autre issue, par laquelle ces animaux sortent, il y a plusieurs ouvertures, par lesquelles ils se vident dans l'eau. Les cabanes ordinaires servent de logement à huit ou dix castors. Il s'en trouve, mais rarement, qui en contiennent jusqu'à trente. Elles sont toujours assez près les unes des autres, pour avoir entr'elles une communication facile.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Tous ces ouvrages sont achevés à la fin de Septembre, & jamais l'hiver ne surprend les castors dans leur travail. Chacun fait ses provisions. Tandis qu'ils vivent dans la campagne ou dans les bois, ils se nourrissent de fruits, d'écorce & de feuilles d'arbres: ils pêchent aussi des écrevisses & quelques poissons. Mais, lorsqu'ils commencent à se pourvoir pour un temps où la terre, couverte de neige, ne leur fournit rien, ils se bornent au bois tendre, tel que le peuplier, le tremble, & d'autres de la même qualité. Ils le mettent en piles, disposées de manière qu'ils puissent toujours prendre celui qui trempe dans l'eau. On observe constamment que ces piles sont

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

plus ou moins grandes, suivant que l'hiver doit être plus ou moins long : c'est pour les Sauvages un indice de la durée du froid, qui ne les trompe jamais. Pour manger le bois, un castor le découpe en petites pièces fort menues, & les apporte dans sa loge; car chaque castor n'a qu'un magasin commun pour toute la famille. Comme la fonte des neiges cause de grandes inondations lorsqu'elle est dans sa force, ces animaux quittent alors leurs cabanes; mais les femelles y reviennent aussi-tôt que les eaux sont écoulées; & c'est alors qu'elles mercent bas. Les mâles continuent de tenir la campagne jusqu'au mois de Juillet, temps auquel ils se rassemblent tous, pour réparer les breches que l'eau peut avoir faites à leurs édifices: si leurs cabanes ou leurs digues ont été détruites par les chasseurs, ils en font d'autres. Cependant plusieurs raisons les portent souvent à changer de demeure, comme le défaut de vivres, les fréquens ravages des chasseurs & ceux des animaux carnaciers, contre lesquels ils n'ont point d'autre défense que la fuite, mais il y a des lieux pour lesquels ils prennent tant d'affection, que, malgré les inquiétudes qu'ils y éprouvent, ils ne peuvent les quitter. Le P. de Charlevoix observe que, sur le chemin de Mont-réal au lac des Hurons, par la grande rivière, on trouve, tous les ans, un logement de

castors
été dan
des vo
l'hiver
curer
ils fera
de Qu
nissent
travail

La
les pr
juger
vages
était n
en éta
naïen
faisaie
jusqu
des
pris
La c
dustr
dans
dom
est e
à-di
jusq
tous

castors , & qu'ils le réparent ou le bâtissent chaque été dans le même lieu , puisque le soin constant des voyageurs qui y passent les premiers après l'hiver , est de rompre la digue , pour se procurer l'eau nécessaire à leur navigation , sans quoi ils seraient obligés de faire un portage. Du côté de Québec , d'autres castors , aussi réguliers , fournissent d'eau un moulin à planches , par leur travail annuel.

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

La prodigieuse quantité de ces amphibies , que les premiers Français trouverent au Canada , fait juger qu'avant leur arrivée , l'ardeur des Sauvages n'était pas grande pour cette chasse. Elle était néanmoins en usage ; le temps & la méthode en étaient réglés ; mais des Peuples , qui se bornaient alors aux pures nécessités de la vie , ne faisaient pas la guerre à d'innocens animaux , jusqu'à les détruire. C'est de nous qu'ils ont reçu des passions qu'ils ignoraient , & qu'ils ont appris à les satisfaire , aux dépens de leur repos. La chasse du castor ne paraît pas difficile. L'industrie qu'il fait éclater dans son logement & dans le soin de sa subsistance , semble l'abandonner pour sa sûreté. C'est pendant l'hiver qu'il est exposé aux persécutions des chasseurs , c'est-à-dire , depuis le commencement de Novembre , jusqu'au mois d'Avril , parce qu'alors , comme tous les autres animaux , il a plus de poil & la


 Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

peau plus mince. Les Sauvages ont quatre méthodes, les filets, l'affut, la tranche & la trappe : ils joignent ordinairement la première à la troisième, & rarement ils emploient la seconde. Le castor a les yeux si perçans, & l'oreille si fine, qu'il est difficile de s'en approcher avant qu'il ait gagné l'eau, où il plonge d'abord, & dont il ne s'écarte pas beaucoup en hiver : on le perdrait même, quand il aurait été bleilé d'un coup de fleche ou de balle avant que de s'être jetté à l'eau, parce qu'il ne revient point au-dessus, lorsqu'il meurt d'une blessure. Ainsi, les méthodes communes sont celles de la trappe & de la tranche.

Quoique ces animaux aient fait leurs provisions pour l'hiver, ils ne laissent point de faire quelques excursions dans les bois, pour y chercher une nourriture plus fraîche & plus tendre. Les Sauvages dressent des trappes sur leur chemin, à-peu-près telles que nos 4 de chiffre, & mettent pour amorce de petits morceaux de bois tendre & fraîchement coupé. Le castor n'y a pas plutôt touché, qu'il lui tombe sur le corps une grosse buche, qui lui casse les reins; & le chasseur qui survient, l'acheve sans peine. La tranche demande plus de précaution. Lorsque l'épaisseur de la glace est d'un demi-pied, on y fait une ouverture avec la hache. Les castors ne

manq
 plus
 même
 nent
 casser
 l'on n
 sur le
 typha
 patte
 l'affo
 diffé
 seau,
 en tr
 on v
 conti
 le ru
 mais
 pera
 C
 ont
 autr
 cam
 les
 pou
 dor
 cast
 tre
 qu

manquent point d'y venir , pour respirer avec plus de liberté : on les y attend ; on remarque même leur approche , au mouvement qu'ils donnent à l'eau , & rien n'est plus facile que de leur casser la tête , au moment qu'on la découvre. Si l'on ne veut point être apperçu de l'animal , on jette sur le trou de la bourre de roseaux , ou des épis de *typha* ; & , lorsqu'il est à portée , on le saisit par une patte , on le jette sur la glace , & quelques coups l'assomment , avant qu'il soit revenu de son étourdissement. Si la cabane est proche de quelque ruisseau , il en coûte encore moins. On coupe la glace en travers , pour y rendre un grand filet , ensuite on va briser la cabane. Tous les castors qu'elle contient , ne manquent point de se sauver dans le ruisseau , & se trouvent pris dans le filet ; mais on les y laisse peu , parce qu'ils s'échapperaient en le coupant.

Ceux qui bâtissent leurs cabanes dans les lacs , ont , à trois ou quatre cens pas du rivage , une autre retraite , qui leur tient lieu de maison de campagne , pour y respirer un meilleur air. Alors les chasseurs se partagent en deux bandes , l'une pour briser la cabane des champs , l'autre pour donner en même-temps sur celle du lac. Les castors d'une cabane veulent se réfugier dans l'autre , & coûtent peu à tuer dans le passage. En quelques endroits , on se contente de faire une

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Moëurs de l'Amérique Septentr. ouverture aux digues : les castors se trouvent bientôt à sec , & demeurent sans défense. S'ils n'apperçoivent point les auteurs du mal , ils accourent pour y remédier ; mais , comme on est préparé à les recevoir , il est rare qu'on les manque , ou du - moins qu'on n'en prenne pas plusieurs. Quelques Relations assurent que , s'ils découvrent les chasseurs , ou quelques-unes des bêtes carnacieres qui leur font la guerre , ils plongent avec un si grand bruit , en battant l'eau de leur queue , qu'on les entend d'une demi-lieue , apparemment pour avertir tous les autres du péril qui les menace. Ils ont l'odorat si fin , que , dans l'eau même , ils sentent de fort loin les canots ; mais on ajoute qu'ils ne voient que de côté , & que ce défaut les livre souvent aux chasseurs qu'ils veulent éviter. Enfin on assure qu'un castor , après avoir perdu sa femelle , ne s'accouple point avec une autre. Les Sauvages empêchent soigneusement que leurs chiens ne touchent aux os des castors , parce qu'ils sont d'une dureté à laquelle il n'y a point de dents qui résistent.

Avant l'artivée des Européens , c'était la chasse de l'ours , qui tenait le premier rang dans l'Amérique Septentrionale. Elle était précédée d'anciennes cérémonies , qui s'observent encore dans les Nations qui n'ont point embrassé le Christianisme. C'est toujours un Chef de guerre qui en

régle le
chasseurs.
de huit j
permis de
des Sauv
solue de
L'extrême
nence do
ne chante
plusieurs
endroits
connoissa
année en
qui les
faire bie
que chac
même ca
accordée
tout le
l'on ne

Après
un gran
l'expédi
sans avo
dans u
pourvu
pas de
contrai

règle le temps, & qui se charge d'inviter les chasseurs. Cette invitation est suivie d'un jeûne de huit jours, pendant lesquels il n'est pas même permis de boire une goutte d'eau, car les jeûnes des Sauvages consistent dans une privation absolue de toutes sortes de boissons & d'alimens. L'extrême foiblesse, que cette excessive abstinence doit leur causer, n'empêche point qu'ils ne chantent pendant tout le jour. Ils jeûnent, & plusieurs se découpent même la chair en plusieurs endroits du corps, pour obtenir des Esprits la connoissance des lieux où les ours seront cette année en plus grand nombre. Ce sont leurs rêves qui les déterminent; c'est-à-dire que, pour les faire bien augurer de leurs chasses, il faudrait que chacun eût vu en songe des ours dans le même canton. Mais, pourvu que cette faveur soit accordée plusieurs fois à quelque habile chasseur, tout le monde feint d'avoir eu le même rêve, & l'on ne balance plus sur la marche.

Après le jeûne & le choix du lieu, il se fait un grand festin pour ceux qui veulent être de l'expédition; mais personne ne doit s'y présenter sans avoir pris le bain, qui consiste à se jeter dans une rivière, quelque temps qu'il fasse, pourvu qu'elle ne soit pas glacée. Ce festin n'est pas de ceux dont il ne doit rien rester: au contraire, la longueur du jeûne n'empêche point

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

qu'on n'y soit fort sobre. Le Chef, qui en fait les honneurs, ne touche rien; &, pendant que les autres sont à table, il s'occupe à vanter le succès de ses anciennes chasses. Ensuite la troupe se met en marche, dans l'équipage de guerre & parmi les acclamations de toute la bourgade. Aussi la chasse ne passe-t-elle pas pour un exercice moins noble que la guerre; & l'alliance d'un bon chasseur est même au-dessus de celle d'un guerrier, parce que la chasse fournit toutes les nécessités qui bornent les desirs des Sauvages. Mais, pour obtenir la réputation d'habile chasseur, il faut avoir tué douze grandes bêtes en un jour. On observe que ces Peuples ont deux avantages singuliers pour cet exercice: premièrement, rien ne les arrête, buissons, fossés, ravines, étangs & rivières, il n'y a point d'obstacle qui les empêche d'avancer par la plus droite ligne. En second lieu, il n'y a point d'animaux qu'ils n'égalent à la course: on assure que, ramenant quelquefois des ours qu'ils ont lassés, ils les conduisent devant eux avec une houffine, comme on mène un troupeau de moutons.

Cette chasse se fait en hiver. Les ours sont alors cachés dans des creux d'arbres; ou s'ils en trouvent d'abattus, ils se font, de leurs racines, une tanière, dont ils bouchent l'entrée avec des branches de sapin. Si ces deux secours

leur
 de le
 pour
 canton
 faut é
 quelq
 quitte
 qu'il
 concl
 Ceux
 lécha
 sans
 lier.
 cour
 quest
 tienn
 s'en
 gran
 ils a
 un
 que
 &
 pas
 men
 ren
 Dès
 tre
 le

leur manquent , ils font en terre un trou capable de les contenir , avec beaucoup de précautions pour en fermer l'ouverture. Quelquefois ils se cantonnent si bien au fond d'une caverne , qu'il faut être fort près d'eux pour les découvrir. Mais , quelque retraite qu'un ours ait choisie , il ne la quitte point tout l'hiver. On n'est pas moins sûr qu'il n'y porte aucune provision ; d'où l'on doit conclure qu'il y est sans boire & sans manger. Ceux qui lui font tirer de ses pattes , en les léchant , une substance qui le nourrit , ont eu sans doute l'occasion de vérifier un fait si singulier. Quoi qu'il en soit , il n'est pas besoin de courir pour la chasse de l'ours en hiver ; il n'est question que de reconnoître les lieux où ils se tiennent à couvert. Aussi-tôt que les chasseurs s'en croient sûrs , ils forment un cercle , d'une grandeur proportionnée à leur ombre. Ensuite ils avancent , en se resserrant , & chacun cherche un de ces animaux devant soi. Des filets tels que des Sauvages , n'en laissent gueres échapper ; & ravis comme ils les trouvent , il ne leur est pas difficile de les tuer. La même scène recommence le lendemain à quelque distance , & se renouvelle chaque jour pendant toute la chasse. Dès qu'un ours est tué , le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe , souffle dans le fourneau , & , lui remplissant ainsi de fumée la

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Meurs de
l'Amérique
Septentr.

gueule & le gosier, il conjure l'esprit de cet animal de ne pas s'offenser de sa mort ; mais, comme l'esprit ne fait aucune réponse, le chasseur, pour savoir si sa priere est exaucée, coupe le filet qui est sous la langue de l'ours, & le garde jusqu'à la fin de la chasse. Alors on fait un grand feu dans la bourgade, & toute la troupe y jette ces filets avec grandes cérémonies. S'ils y pétillent & se retirent, comme il doit naturellement arriver, c'est une marque certaine que les esprits des ours sont apaisés. Autrement on se persuade qu'ils sont irrités, & que la chasse ne fera point heureuse l'année d'après, si l'on ne prend soin de se les réconcilier par des présens & des invocations.

Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, non-seulement les Sauvages se nourrissent de leur chair pendant l'expédition, mais ils en rapportent assez pour traiter leurs amis, & pour nourrir long-temps leurs familles. Les Missionnaires ne vantent pas beaucoup cet aliment. Dans la belle saison, les ours, qu'on ne tue alors qu'au sommet des arbres, où ils grimpent pour manger le raisin & les fruits, s'engraissent, & deviennent de fort bon goût ; cependant il est toujours un peu huileux. Mais on assure que la chair d'un oursin ne le cède gueres à celle d'un agneau.

L'accueil

L'ac
heureu
victori
chante
chante
vaincre
d'un g
& pou
ours d
ses en
assez g
dents
dignat
chose.
graisse
nerfs,
conviv
font fo
Tou
ne sou
par la
cepen
cautio
à la v
pour
les ch
nomb
semen

2

L'accueil qu'on fait aux chasseurs , après une heureuse chasse , ferait juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue & sanglante guerre. On chante dans toute la bourgade ; & les chasseurs chantent eux-mêmes , qu'il faut être homme pour vaincre des ours. Ces applaudissemens sont suivis d'un grand festin , dont on ne doit rien laisser ; & , pour premier service , on présente le plus grand ours qu'on ait pris. Il est servi tout entier , avec ses entrailles , sans être écorché ; mais la peau est assez grillée , pour ne pas résister beaucoup aux dents des Sauvages. Ils croiraient s'attirer l'indignation des Esprits , s'il en restait quelque chose. Le bouillon de la chaudiere , ou plutôt la graisse fondue & réduite en huile , les os , les nerfs , tout doit disparaître. Aussi quelqu'un des convives en creve-t-il toujours , & la plupart en sont fort incommodés.

Tous les Voyageurs assurent que ces animaux ne sont dangereux ici , que lorsqu'ils sont pressés par la faim , ou qu'ils ont reçu quelque blessure ; cependant on ne s'en approche point sans précautions. Rarement ils attaquent ; ils fuient même à la vue d'un homme , & celle d'un chien suffit pour les faire courir bien loin. Observons que les chiens , dont les Sauvages menent un grand nombre à leurs chasses , & qu'ils élèvent soigneusement pour cet usage , paraissent tous de la

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

même espèce. Ils ont les oreilles droites, & le museau alongé, à-peu-près comme les loups. On vante leur attachement & leur fidélité pour leurs maîtres, qui les nourrissent néanmoins assez mal, & qui ne les caressent jamais.

La chasse de l'original plaît d'autant plus aux Sauvages, que cet animal a la chair d'un excellent goût, & la peau forte, douce & moëlleuse. On ne le croit pas différent de l'élan de Moscovie; mais il est ici de la grosseur d'un cheval, ou d'un beau mulet. Une tradition commune à toutes ces Nations barbares, leur fait croire qu'entre tous les originaux de leurs forêts, il en existe un d'une monstrueuse grandeur, auprès duquel tous les autres ne paraissent que des fourmis. On lui donne des jambes si hautes, que huit pieds de neige ne l'embarraissent point dans sa course. Sa peau est à l'épreuve de toutes sortes d'armes. La Nature l'a pourvu d'une espèce de bras, qui lui sort de l'épaule, & dont il se sert comme nous faisons des nôtres. Il ne manque jamais d'avoir à sa suite un grand nombre d'autres originaux, qui forment sa cour, & qui lui rendent tous les services qu'il exige d'eux. Les Japonais, & les Chinois même ont de pareilles chimères. L'original aime les pays froids: il broute l'herbe en été; & l'hiver il ronge les arbres. Pendant que les neiges sont hautes, ces animaux s'af-

semble
des fo
vais t
aussi
C'est
que l
la ne
nuir
de la
qui e
jambe
qu'il
y a p
dang
se pr
pieds
d'aut
jetter
reur,
arbre
Sa m
égale
mais
lui.
D
cette
divi
des

semblent en troupes sous les plus grands arbres des forêts, pour s'y mettre à couvert du mauvais temps, & ne quittent point cette retraite aussi long-temps qu'ils y trouvent à manger. C'est alors qu'on leur donne la chasse, ou lorsque le Soleil prend assez de force pour fondre la neige. Dans ce dernier temps, la gelée de la nuit formant comme une croûte, sur la surface de la neige fondue pendant le jour, l'original, qui est pesant, la casse du pied, s'écorce la jambe, & ne se tire pas aisément des trous qu'il se creuse. Mais lorsqu'il est libre, ou qu'il y a peu de neige, on ne l'approche point sans danger : la moindre blessure le rend furieux ; il se précipite sur les Chasseurs & les foule aux pieds. L'expérience ne leur a pas fait trouver d'autre moyen pour s'en garantir, que de lui jeter leur habit, sur lequel il décharge toute sa fureur, tandis que, se tenant cachés derrière quelque arbre, ils prennent leurs mesures pour l'achever. Sa marche ordinaire est un grand trot, qui égale presque la course d'un bœuf sauvage : mais les Chasseurs sont encore plus légers que lui.

Dans les parties Septentrionales du Canada, cette chasse est sans danger. Les Chasseurs se divisent en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots, qui, se tenant à quelque distance

**Mœurs de
l'Amérique
Septentr.**

les uns des autres , forment un demi-cercle assez grand , dont les deux bouts touchent au rivage ; l'autre demeure à terre , embrasse d'abord un grand terrain , & lâche les chiens , pour faire lever tous les orignaux qui sont renfermés dans cet espace. Il devient facile de les pousser en avant , jusqu'à la riviere ou au lac ; ils s'y jettent , & l'on tire dessus , de tous les canots. Mais la méthode commune des Sauvages est d'enfermer un espace de forêt , d'une enceinte de pieux , entrelacés de branches d'arbres. On n'y laisse qu'une ouverture assez étroite , où ils tendent des lacets de peau crue. Cet espace est de forme triangulaire , & de l'angle d'entrée , ils tirent un autre triangle , beaucoup plus grand : ainsi , les deux enclos communiquent entr'eux par un de leurs angles , & ne sont différens que sur un point ; c'est que le second demeure ouvert à la base , par où les Chasseurs font entrer leurs bêtes , en les poussant devant eux. Lorsqu'ils les y ont engagées , ils continuent d'avancer sans rompre la ligne , en se rapprochant toujours , & jettant des cris. Les bêtes , renfermées des deux côtés , & poussées parderriere , ne peuvent fuir que dans l'autre enclos. Plusieurs , en y entrant , se trouvent prises par les cornes , ou par le cou , & font de grands efforts pour se délivrer. Les unes emportent les lacets ; d'autres s'étranglent ,

ou du
les tir
pas r
pour é
parts.

Le
les bo
autren
qu'on
abat
march
peuple
l'on a
qu'on
mille.
s'y ra
dont
ne fo
à fav
lorsqu
en gr
& d'
comm
d'ann
sur le
« Il f
» per
» le

ou du moins donnent aux Chasseurs le temps de les tirer. Celles qui s'échappent n'en demeurent pas moins captives, dans un trop petit espace pour éviter les fleches qu'on leur décoche de toutes parts.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Le caribou, dont on a déjà décrit la chasse sur les bords de la Baie d'Hudson, ne se tue gueres autrement dans la Nouvelle-France; c'est-à-dire, qu'on l'attend au passage des rivieres, ou qu'on abat des arbres pour l'embarasser dans sa marche. Mais il ne parait pas qu'il y ait beaucoup peuplé; son vrai pays est la Baie d'Hudson, où l'on a remarqué, sur le témoignage de Jérémie, qu'on en rencontre des troupeaux de plusieurs mille. Ils s'y approchent de la mer en été, pour s'y rafraîchir, & se dérober aux maringoins; dont ils sont persécutés dans les bois. Comme ils ne font que passer sur le rivage de la Baie, il reste à savoir jusqu'où ils s'avancent au Midi, sur-tout lorsqu'on nous assure qu'ils ne paraissent jamais en grand nombre dans les Colonies de France & d'Angleterre. Le P. de Charlevoix rapporte, comme un événement extraordinaire, que peu d'années avant son Voyage, il en avait paru un sur le Cap-aux-Diamans, au-dessus de Québec: « Il fuyait apparemment les Chasseurs; mais, s'apercevant bientôt qu'il n'était pas en sûreté sur le Cap, il ne fit presque qu'un saut de-là dans

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» le fleuve. C'est, suivant l'expression du Voya-
» geur, tout ce qu'aurait pu faire un chamois
» des Alpes. Ensuite il passa le fleuve à la nage,
» avec la même vitesse : mais il fut apperçu de
» quelques habitans du pays, qui l'attendirent &
» le tuerent sur la rive. »

La Hontan décrit quelques chasses curieuses ;
auxquelles il assista. « Je partis, dit-il, au com-
» mencement de Septembre, pour aller à la chasse
» en canot, sur les rivières & les étangs qui se
» déchargent dans le lac Champlain. J'étais avec
» trente ou quarante Sauvages, fort habiles pour
» cet exercice. On commença par se poster sur le
» bord d'un marais de quatre ou cinq lieues de
» circuit ; nos cabanes furent dressées, & les Sau-
» vages firent sur l'eau, en divers endroits, des
» huttes de feuillage. Ils ont des peaux d'oies,
» d'outardes & de canards, séchées & remplies
» de foin, attachées par les pieds, avec deux
» clous, sur un petit bout de planche légère,
» qu'ils laissent flotter aux environs des huttes,
» où ils se renferment trois ou quatre, après
» y avoir amarré leurs canots. Dans cette
» posture, ils attendent les oies, les canards,
» les outardes, les farcelles, & d'autres es-
» pèces d'oiseaux, dont le nombre est surpre-
» nant. Ces animaux viennent se poser près
» des figures. Les Sauvages tirent alors dessus,

» & ne manquent point d'en tuer beaucoup. En
 » suite ils se jettent dans leurs canots pour
 » les prendre.

—————
 Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

» Après quinze jours de cette chasse, las de ne
 » manger que des oiseaux de rivière, nous
 » fîmes la guerre aux tourterelles, dont le
 » nombre est si prodigieux, que pour sauver
 » les biens de la terre, l'Evêque de Québec a
 » pris plus d'une fois le parti de les excom-
 » munier. Nous nous postâmes à l'entrée d'une
 » prairie, où les arbres étaient plus couverts de
 » ces oiseaux que de feuilles. C'était le temps
 » auquel ils passent du Nord au Midi. Mille
 » hommes auraient pu s'en rassasier pendant vingt
 » jours. J'étais au bord d'un ruisseau, où je
 » tirai aussi sur des bécasses, sur des râles, &
 » sur certains oiseaux fort délicats, de la grosseur
 » d'une caille, qu'on nomme *battans*, ou *faulx*.
 » Nous tuâmes quelques rats musqués, dont les
 » testicules jettent en effet une forte odeur de
 » musc. Soir & matin, on les voit sur l'eau, le
 » nez au vent. Les *fonteriaux*, qui sont de pe-
 » tites fouines amphibies, s'y prennent de même.
 » Je vis encore des aatruches, qu'on nomme
 » *siffleurs*, parce que, dans les beaux jours, ils
 » siffilent au bord de leurs terriers. Leur gros-
 » seur est celle du lièvre, avec moins de long

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» gueur. On estime peu leur chair ; mais la peau
 » en est curieuse. Mes Sauvages me donnerent
 » le plaisir d'en entendre siffler un, qu'ils tuèrent
 » ensuite d'un coup de fusil. Ils chercherent avec
 » soin des tanières de carcajoux, & bientôt ils
 » en découvrirent quelques-unes. Avant la pointe
 » du jour, nous nous plaçâmes aux environs ;
 » ventre à terre, pendant qu'on tenait les chiens
 » derrière nous, à cinquante pas. L'aurore n'eut
 » pas plutôt paru, que les carcajoux sortirent ;
 » & les Sauvages, se jettant sur les tanières
 » pour les boucher, appellerent en même-temps
 » les chiens. Je ne vis que deux carcajoux,
 » quoiqu'il en fût sorti plusieurs autres. Le combat
 » ne dura pas moins d'une demi-heure ; mais
 » enfin ils furent étranglés. Je les comparerais
 » au blereau, s'ils n'étaient plus gros & plus
 » méchans. Nos chiens furent moins courageux
 » contre un porc-épic. Nous le découvrîmes
 » sur un arbrisseau, que nous coupâmes pour
 » l'en faire tomber. Jamais les chiens n'osèrent
 » en approcher : ils se contenterent d'aboyer à
 » l'entour, dans la crainte de ses poils, ou plutôt
 » de ses dards longs & pointus, qu'il lance à
 » trois ou quatre pas. A la fin, il fut assommé,
 » & on le jetta sur le feu, pour brûler toutes
 » ces pointes, comme on brûle un porc. On

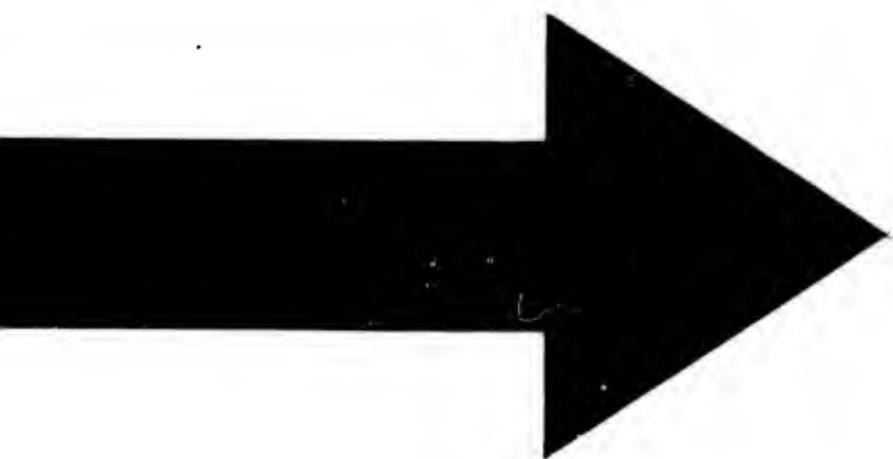
le fit rôtir ; mais , quoique fort gras , il ne me
parut pas d'aussi bon goût qu'on me l'avait
représenté.

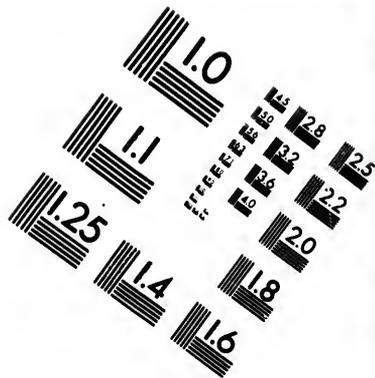
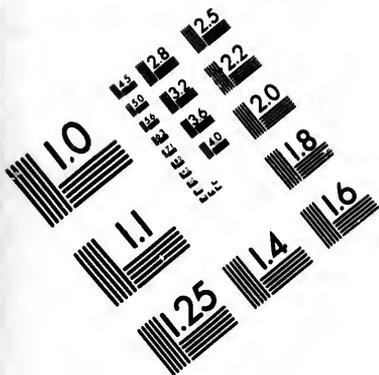
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» Nous remontâmes de - là dans un petit
» lac , où quelques Sauvages pêcherent des
» truites , tandis que les autres s'occupaient à
» tendre des pièges pour la pêche des loutres.
» Ces machines sont composées de deux piquets,
» plantés en quarré long , qui forment une pe-
» tite chambre , dont la porte est tenue par
» un autre piquet , au milieu duquel on attache
» une truite. La loutre , attirée par cette amorce ,
» passe plus de la moitié du corps dans la
» cage , pour saisir sa proie. Mais à peine y
» touche - t - elle , que le piquet , tiré par une
» petite corde qui tient la truite , tombe , &
» fait tomber aussi - tôt la porte qu'il soutenait.
» Elle est si pesante , que l'amphibie est écrasé par
» sa chute. Nous en prîmes plus de deux cens
» cinquante. Leurs peaux sont incomparablement
» plus belles en Canada , que dans les pays
» Septentrionaux de l'Europe. Les meilleures
» se vendaient alors en France jusqu'à dix
» écus , sur - tout les noires , bien fournies de
» poil.

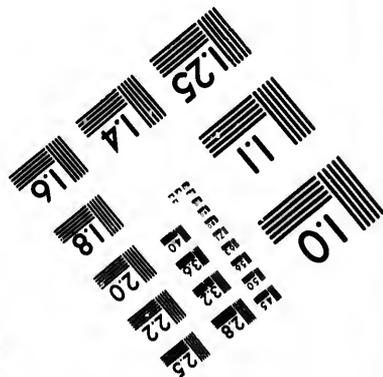
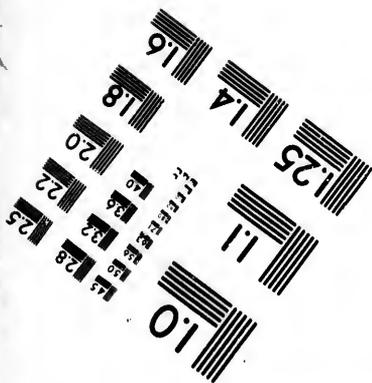
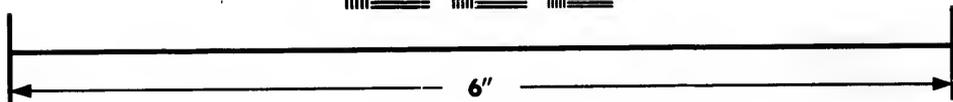
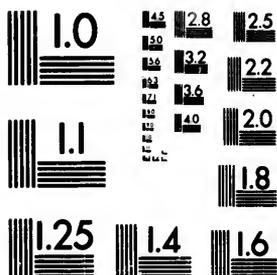
» On me fit passer ensuite sur un Isthme d'environ
» cent cinquante pas , qui séparait le petit lac
» d'un plus grand. Je fus étonné d'y trouver







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2
2.0 2.2
1.8

1.5 1.8
2.0 2.2
2.5 2.8

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

quantité d'arbres , abattus les uns sur les autres , & soigneusement entrelacés de branches , qui formaient comme un pont , au bout duquel les Sauvages avaient formé un quarré de pieux , dont l'entrée était fort étroite. Ils me dirent que c'était le lieu où ils faisaient tous les ans la chasse du cerf , & qu'après l'avoir un peu réparé , ils me donneraient cet amusement. En effet , ils me menerent à deux ou trois lieues de l'Isthme , par des chemins bordés de marais & d'étrangs bourbeux. Là , s'étant dispersés , chacun suivi de son chien , ils me firent bientôt voir quantité de cerfs , qui allaient & venaient en pleine course , cherchant des passages pour se sauver. Un Sauvage , qui ne m'avait pas quitté , m'assura que , dans le lieu où j'étais avec lui , nous serions les seuls qui ne seraient pas obligés de courir à toute jambe. Il se présenta devant nous plus d'une douzaine de cerfs , qui prenaient le chemin de l'Isthme , plutôt que de se précipiter dans des lieux couverts de fange , d'où ils n'auraient pu se dégager. Enfin nous retournâmes au parc , près duquel plusieurs Sauvages étaient demeurés ventre à terre , pour fermer la porte du quarré , lorsque les cerfs y seraient en assez grand nombre. Nous y en trouvâmes trente-cinq ; & si le parc eût été fermé avec plus de soin , nous en eussions

» pris le double , car les plus légers n'eurent
 » pas de peine à sauter par dessus les pieux. ^{Mœurs de}
 » Le carnage fut très-grand , quoique les ^{l'Amérique}
 » femelles fussent épargnées , parce qu'elles ^{Septentr.}
 » étaient pleines.

» Cette chasse fut suivie de celle des ours :
 » J'admirai beaucoup l'espèce d'instinct , qui faisait
 » distinguer aux Sauvages les troncs d'arbres où
 » ces animaux se nichent. En marchant dans les
 » forêts , à cent pas les uns des autres , ils criaient :
 » *voici l'ours*. Les moins éloignés s'assemblerent
 » autour de l'arbre. Un d'entr'eux donnait quel-
 » ques coups de hache au pied du tronc , & l'a-
 » nimal , sortant de son trou , était aussi-tôt
 » criblé de balles.

» J'eus le plaisir , en cherchant des ours , de
 » voir sur des branches d'arbres , quantité de
 » martres & de chats sauvages. On tire à la tête
 » de ces animaux farouches , pour ne pas nuire à
 » leur peau. Mais ce que je trouvai de plus plai-
 » sant , fut la stupidité des gelinottes de bois ,
 » qui , perchées en troupes sur les arbres , se
 » laissaient tuer à coups de fusil , les unes après
 » les autres. Nos Sauvages les abattent ordinai-
 » rement à coups de fleches , parce qu'elles ne
 » valent pas , disent-ils , une charge de poudre ,
 » qui peut arrêter un orignal ou un cerf. J'ai fait
 » cette chasse pendant l'hiver , avec une espèce de

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» chiens , qui les sentant sans les voir , se met-
» tent à japper au pied de l'arbre. Je m'appro-
» chais , & je n'avais pas de peine à découvrir
» ces oiseaux. Après le dégel , je fis avec quel-
» ques Canadiens , deux ou trois lieues exprès
» dans le lac , pour le seul plaisir de voir &
» d'entendre le battement de ces gelinottes. C'est
» une chose des plus curieuses : on entend de
» toutes parts , un bruit qui ressemble à celui du
» tambour , & qui dure une minute. On est
» ensuite un demi-quart d'heure , sans rien en-
» tendre , pendant qu'on s'avance vers le lieu
» d'où le bruit paraît venir ; il recommence , &
» l'on continue d'avancer jusqu'à la vue d'un ar-
» bre , ordinairement abattu , pourri & couvert
» de mousse , où l'on découvre la malheureuse
» gelinotte , qui appelle vraisemblablement son
» mâle , en battant les ailes l'une contre l'autre.
» Ces tendres indications ne durent que pendant
» les mois d'Avril , de Mai , de Septembre &
» d'Octobre. On observe que c'est toujours au
» même arbre , qu'elles commencent le matin
» à la pointe du jour , & qu'elles finissent à
» neuf heures ; & que , le soir , elles recommen-
» cent une heure avant le coucher du Soleil ,
» pour ne finir qu'à la nuit.»

Le même Voyageur donne aussi la description
d'une chasse d'orignaux dont il fut témoin. « Elle

se fait , dit-il , sur la neige , avec des raquettes
 qui ne ressemblent pas tout-à-fait à celles du
 P. de Charlevoix. Leur longueur est de deux
 pieds & demi , & leur largeur de quatorze
 pouces. Leur tour est d'un bois fort dur , épais
 d'un pouce , qui retient les mailles , comme
 dans nos raquettes de paume , excepté que
 celles-ci sont des boyaux , & les autres de petits
 lacets de peau de cerf ou d'original. Deux pe-
 tites barres de bois les traversent , pour les
 rendre plus roides & plus fermes. La pointe
 du pied entre dans un trou , auquel tiennent
 deux courroies , qui enferment le pied par
 une ligature au-dessus du talon , de sorte qu'à
 chaque pas qu'on fait sur la neige , le bout
 du pied s'enfonce dans le trou lorsqu'on leve
 le talon. On marche plus vite sur la neige ;
 avec ces machines , qu'on ne ferait avec des
 souliers dans un chemin battu. J'ai fait ainsi
 trente & quarante lieues dans les bois , à la
 chasse des orignaux. La première fois , après
 avoir fait quarante lieues au Nord du fleuve
 Saint-Laurent , nous trouvâmes un petit lac de
 trois ou quatre lieues de circuit , où nous ca-
 banâmes en écorces d'arbres , avec la peine
 d'ôter la neige qui couvrait le terrain. Nous
 tuâmes , en chemin , autant de lièvres & de

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

**Mœurs de
l'Amérique
Septentr.**

» gelinottes de bois , que nous en pûmes manger.
 » Les cabanes finies , quelques Sauvages allèrent
 » à la découverte des originaux , les uns au Nord ,
 » d'autres au Sud , jusqu'à deux & trois lieues.
 » Celui qui découvrait des pistes fraîches , se dé-
 » tachait pour nous en donner avis. Nous suivions
 » ces pistes , & nous trouvions quelquefois dix ,
 » quinze ou vingt originaux ensemble , qui pre-
 » nant la fuite en troupe , ou séparément , s'en-
 » fonçaient dans la neige jusqu'au poitrail. Si la
 » neige était dure , ou couverte de quelque ver-
 » glas , nous ne manquions point de les joindre
 » dans l'espace d'un quart de lieue ; mais lors-
 » qu'elle était molle , ou tombée la dernière nuit ,
 » nous les poursuivions trois ou quatre lieues ,
 » sans en pouvoir approcher , à moins qu'ils ne
 » fussent arrêtés par les chiens , dans quelque
 » passage plus difficile. Nous en tuâmes soixante-
 » six. Cette chasse dure jusqu'au dégel , & la
 » chair de ces animaux tient lieu de provisions.
 » Dès que les rivières sont libres , on travaille
 » à faire des canots de leurs peaux , qui sont fa-
 » ciles à coudre ; on couvre les coutures de
 » terre grasse , au-lieu de godron ; & ces canots
 » servent à revenir aux habitations avec le
 » bagage.

» La Nature , ajoute le même Voyageur , à

» mi
 » les
 » for
 » ren
 » tit
 » d'a
 » ba
 » po
 » de
 » co
 D
 de l
 celle
 thod
 lign
 pren
 eux
 haut
 en
 van
 à la
 les
 de
 aba
 cra
 ren
 du
 po

» mis une si forte antipathie entre les loutres & Mœurs de
l'Amérique
Septentr.
 » les castors , que ces deux espèces d'animaux se
 » font une guerre continuelle. Les Sauvages assu-
 » rent que , vers le mois de Mai , on voit quan-
 » tité de loutres rassemblées , qui ont l'audace
 » d'aller attaquer les castors jusques dans leurs ca-
 » banes ; mais qu'ordinairement elles sont re-
 » poussées avec perte. Un castor , à coups de
 » dents & de queue , peut se défendre aisément
 » contre trois loutres. »

Dans les parties méridionales & occidentales
 de la Nouvelle-France , la chasse ordinaire est
 celle du bœuf sauvage. On nous donne la mé-
 thode des habitans : ils se rangent tous sur quatre
 lignes , qui forment un grand carré ; & leur
 première opération est de mettre le feu devant
 eux aux herbes qui sont alors seches & fort
 hautes. A mesure que le feu gagne , ils avancent
 en se resserrant. Les bœufs , que le feu épou-
 vante beaucoup , fuient toujours , & se trouvent
 à la fin si serrés les uns contre les autres , qu'on
 les tue jusqu'au dernier. On assure qu'un corps
 de chasseurs ne revient jamais sans en avoir
 abattu quinze cens ou deux mille. Mais , dans la
 crainte de se rencontrer & de se nuire , les diffé-
 rentes troupes conviennent de leur marche &
 du lieu des chasses. Il y a des peines établies
 pour ceux qui violent ce règlement , comme

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

pour ceux qui s'écartant de leur poste ; donnent moyen aux bœufs de s'échapper ; elles consistent à dépouiller les coupables , à leur ôter leurs armes , & même à renverser leurs cabanes. Les Chefs ne sont pas exceptés de ces loix.

La plupart des autres animaux dont les Sauvages aiment la chasse , soit pour leurs peaux , qui sont recherchées dans le commerce , soit pour se nourrir de leur chair en hiver , se prennent sur la neige avec des trappes & des collets. Tels sont les chevreuils , les chats-cerviers , les fouines , les écureuils , les porcs-épics , les hermines , les lièvres , les lapins & quelques espèces plus particulières au pays , qui sont comprises dans ce qu'on nomme la menue pelletterie.

Les grandes pêches sont celles de la baleine ; de la vache marine , du loup marin & du marsouin ; mais , quoiqu'on y emploie quelques Sauvages , & qu'on ne puisse douter que les Nations voisines de la mer & de l'embouchure des grands fleuves n'eussent autrefois leurs méthodes , il paraît que la plupart de ces peuples , resserrés aujourd'hui dans l'intérieur des terres , s'occupent moins de la pêche maritime que les Colonies Européennes. Celle de la baleine était fort négligée des Français mêmes , alors maîtres du fleuve Saint-Laurent , où ces animaux

cés
non
aur
livr
den
por
pas
qu'
fort
réta
peu
con
per
obj
Eur
pen
côte
I
l'em
pea
pêc
Qu
les
affé
Dè
foi
les

ces animaux remontent quelquefois en grand nombre. On a vu que les Basques, qui la faisaient autrefois, l'interrompirent mal-à-propos pour se livrer au commerce de la pelleterie, qui, sans demander tant de dépenses & de fatigues, rapportait alors plus de profit. D'ailleurs ils n'avaient pas, pour cette pêche, toutes les commodités qu'on peut espérer depuis qu'il y a des habitations fort avancées dans le Golfe. On a tenté de la rétablir au commencement de ce siècle, mais avec peu de succès, par l'inconstance ou la mauvaise conduite des auteurs de l'entreprise. Cependant personne ne défavoue qu'elle ne pût faire un objet considérable dans le commerce des Colonies Européennes, & que l'embarras, le péril & la dépense n'y fussent beaucoup moindres que sur les côtes de Groënland.

Les loups marins, qui sont en abondance à l'embouchure du fleuve, & dont l'huile & la peau sont fort utiles, donnent peu de peine à les pêcher. Ils entrent dans les Anses avec la marée. Quand on a reconnu celles qu'ils fréquentent, on les ferme de filets & de pieux, en laissant un assez petit espace par lequel ces animaux se glissent. Dès que la marée a toute sa hauteur, on bouche soigneusement ce passage, & lorsqu'elle se retire, les loups marins demeurant à sec, ne donnent

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

que la peine de les assommer. On les suit aussi en canot dans les lieux où l'on en voit beaucoup, & lorsqu'ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus. S'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine; s'ils sont tués roides, ils vont d'abord à fond, mais on a de gros chiens qui sont exercés à les pêcher jusqu'à sept ou huit brasses de profondeur. Les loups marins sont en si grand nombre sur les côtes de l'Acadie, que, dans un seul jour, on y en a pris sept ou huit cens. Denis, qui l'assure, ajoute que la pêche s'en fait au mois de Février, lorsque les petits, qui naissent à terre, & que la mere y ramene pour les faire tetter, ne vont presque point encore à l'eau. A la vue des pêcheurs, les peres & les meres prennent la fuite, en faisant un fort grand bruit, pour avertir leurs petits du danger qui les menace; mais leur marche est encore si lente, qu'ils sont tués facilement d'un coup de bâton que les pêcheurs leur donnent sur le nez.

On prend aujourd'hui peu de vaches marines sur les côtes du golfe Saint-Laurent, & les Anglais, qui en avaient établi une pêche à l'Isle de Sable, n'en ont pas tiré beaucoup de profit; mais, dans le Golfe & le Fleuve, l'abondance des marsouins est surprenante. Ils remontent jusqu'au Port

de Québec. Le P. de Charlevoix parle de deux pêches établies au-dessous de cette Ville ; l'une, dans la Baie de Saint-Paul, & l'autre sept ou huit lieues plus bas, vis-à-vis d'une habitation qu'on appelle *Camourasca*, du nom de certains rochers qui s'élèvent considérablement au-dessus de l'eau.

« Les frais, dit ce Voyageur, n'en sont pas grands, & le profit irait fort loin, si les marsouins étaient des animaux d'habitude ; mais, soit instinct ou caprice, ils trompent souvent toutes les mesures, & prennent une autre route que celle où le pêcheur les attend. D'ailleurs ces pêches, qui ne peuvent enrichir que des particuliers, diminuent celle des anguilles, qui est d'une grande ressource pour les habitans. »

La pêche du marsouin diffère peu de celle du loup marin. En basse marée, on plante, dans la vase ou dans le sable, des piquets à peu de distance les uns des autres, auxquels on attache des filets en forme d'entonnoirs, & l'on met sur tous les piquets de gros bouquets de verdure. Quand la marée monte, les marsouins donnent la chasse aux harengs, qui gagnent toujours les bords, & sont d'ailleurs attirés par la verdure qu'ils aiment beaucoup : ils passent dans les filets & se trouvent enfermés. La marée ne commence pas plutôt à baisser, qu'on a le plaisir de voir leur embarras, & les mouvemens inutiles qu'ils se donnent pour

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Mœurs de l'Amérique Septentr. sortir. Enfin ils demeurent à sec, & souvent les uns sur les autres en si grand nombre, que, d'un seul coup de bâton, on en assomme plusieurs,

Dans toutes les parties du fleuve où l'eau est salée, c'est-à-dire depuis le Cap-Tourmente jusqu'au Golfe, on pêche presque toutes les espèces de poissons qui vivent dans l'Océan. Ils se prennent à la senne & aux filets. Les Sauvages ont une adresse merveilleuse à darder toutes sortes de poissons, sur-tout dans les Rapides. Ils n'emploient que cette méthode pour l'esturgeon, qui est ici un fort gros poisson de mer & d'eau douce. Deux hommes sont aux deux extrémités d'un canot : celui qui tient l'arrière gouverne ; l'autre est debout, tenant à la main un dard attaché par une longue corde à l'une des barres du canot. Dès que le Sauvage voit l'esturgeon à portée, il lui lance son dard en tâchant de prendre le défaut des écailles. Le poisson blessé fuit avec l'instrument dans sa plaie, entraîne assez rapidement le canot, & meurt ordinairement à moins de cent cinquante pas.

Depuis Québec jusqu'au Trois-Rivieres, on pêche dans le fleuve une quantité de grosses anguilles, qui descendent du Lac Ontario, où elles prennent naissance dans les marais, au bord Septentrional de ce Lac. On a observé qu'elles rencontrent

des matfouins qui leur donnent la chasse, & la plupart voulant retourner au Lac, c'est apparemment ce qui en fait prendre un si grand nombre. Dans l'étendue d'un terrain que la haute marée couvre, & qu'elle laisse à sec en se retirant, on place de distance en distance des coffres de bois, appuyés contre une palissade de claies d'osier, qui ne laisse aucun passage. De grands éperviers de même matière & de même structure sont encastrés dans ces coffres par le bout le plus étroit; & l'autre bout, qui est fort large, est adossé contre les claies, sur lesquelles on met par intervalles des tas de verdure. Lorsque la marée a tout couvert, les anguilles qui cherchent toujours les bords, & que la verdure attire, se rassemblent en grand nombre le long de la palissade, entrent dans les éperviers, qui les conduisent dans les prisons qu'on leur a préparées; & souvent, d'une seule marée, tous les coffres s'en trouvent remplis.

Cette peinture du caractère & de la vie des habitans de l'Amérique Septentrionale, paraît suffire pour les faire connaître, & pour faire juger à quel point ils méritent le nom de *Sauvages*. Le P. de Charlevoix, qui ramène toutes ses recherches & ses réflexions à cette idée, convient que l'opposition de leurs usages aux nôtres a pu leur faire donner d'abord celui de *Barbares* dans le sens

—————
 Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

que les Romains le donnaient à tous les peuples qui n'étaient pas Grecs ou Latins ; mais il ne cesse point de répéter, qu'à l'exception de la guerre que ces Américains ont toujours faite avec la dernière inhumanité, ils n'avaient autrefois rien de méprisable, puisque, dans leur grossièreté naturelle, ils étaient sages & heureux. C'est depuis l'arrivée des Européens qu'ils ont commencé réellement à se dépraver. L'usage des liqueurs fortes leur a causé plus de mal que toutes leurs guerres : il les a rendus intéressés ; il a troublé la douceur qu'ils goûtaient dans leurs sociétés domestiques & dans le commerce de la vie. Cependant, comme ils ne sont frappés que de l'objet présent, le même Voyageur ajoute que les maux qu'ils ressentent de l'ivrognerie, n'ont pas encore tourné en habitude : « ce sont, dit-il, des orages qui passent, & dont la bonté de leur caractère, joint au fond de tranquillité d'ame qu'ils ont reçu de la Nature, leur ôte presque le souvenir aussi-tôt qu'ils sont passés. »

Il représente fort vivement l'effet de l'eau-de-vie sur ces peuples. Dans son voyage sur la rivière de Saint-Joseph il vit arriver, avec une grosse quantité de cette liqueur, les Députés des Miamis & des Pouteouatamis, deux Nations établies sur cette rivière, qui revenaient de vendre leurs pelletteries aux Colonies Anglaises. « Le partage de

» l'eau-de-vie se fit à la maniere ordinaire, c'est-à-
 » dire que chaque jour on en distribuait autant
 » qu'il en fallait à chacun pour s'enivrer, & tout
 » fut bu en moins de huit jours. On commençait
 » à boire, dans les deux Villages, dès que le soleil
 » était couché, & toutes les nuits la campagne
 » retentissait de cris & d'horribles hurlemens. On
 » eut dit qu'une escouade de Démon s'était échap-
 » pée de l'Enfer, ou que les deux Bourgades étaient
 » acharnées à s'entrégorger ; plusieurs hommes
 » furent estropiés. J'en rencontrai un qui s'était
 » cassé le bras en tombant, & je lui dis que sans
 » doute il serait plus sage une autre fois ; il me
 » répondit que cet accident n'était rien, qu'il serait
 » bientôt guéri, & qu'il recommencerait à boire
 » aussi-tôt qu'il aurait de l'eau-de-vie. Qu'on juge,
 » ajoute le pieux Observateur, ce qu'un Mission-
 » naire peut espérer au milieu de ce désordre,
 » & ce qu'il en coûte à un honnête homme, qui
 » s'est expatrié pour gagner des ames à Dieu, de
 » se voir forcé d'en être le témoin & de n'y pou-
 » voir apporter de remède. Ces Barbares recon-
 » naissent eux-mêmes que l'eau-de-vie les mine
 » & les détruit ; mais, lorsqu'on veut leur per-
 » suader qu'ils devraient être les premiers à de-
 » mander qu'on leur retranche une boisson si
 » funeste, ils se contentent de répondre : c'est
 » vous qui nous y avez accoutumés ; nous ne

Mœurs de
 l'Amérique
 Septentr.

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» pouvons plus nous en passer, & si vous nous
» en refusez, nous en irons chercher chez les
» Anglais. »

A l'égard de ce qu'on a nommé leur ancien bonheur, on ne laisse pas d'avouer qu'ils menent une vie dure ; mais on répond que sur ce point rien n'est pénible que par comparaison. La liberté dont ils sont en possession les dédommage de toutes les commodités qui leur manquent. Ils sont heureux, premièrement parce qu'ils croient l'être ; en second lieu parce qu'ils jouissent tranquillement du plus précieux de tous les dons naturels, enfin parce qu'ils ne desirerent pas même de connaître d'autres biens. La vue de nos commodités, de nos richesses & de nos magnificences les ont peu touchés. Quelques Iroquois qui firent le voyage de Paris en 1666, & qu'on promena non-seulement dans cette grande Ville, mais dans toutes les Maisons Royales, n'y admirerent rien ; ils auraient préféré leurs Villages à la Capitale du plus puissant Royaume de l'Europe, s'ils n'y eussent vu des boutiques de Rôtisseurs, qui leur plurent beaucoup, parce qu'ils les trouvaient toujours garnies de toutes sortes de viande. Au reste, on ne doit pas dire que, s'ils sont enchantés de leur vie grossière, c'est qu'ils ne connaissent point les agrémens de la nôtre. Quantité de Français ont vécu comme eux, & s'en sont si bien trouvés,

que plusieurs, quoiqu'ils fussent fort à leur aise dans la Colonie, n'ont pu prendre le parti d'y retourner, tandis qu'au contraire on n'a pas l'exemple d'un seul Sauvage qui ait pu se faire à notre manière de vivre. Les Missionnaires rendent témoignage qu'on a pris des enfans Sauvages au berceau, qu'on les a fait élever avec beaucoup de soin, qu'on n'a rien épargné pour leur dérober la connaissance des usages de leurs peres, & que toutes ces précautions ont été sans fruit. La force du sang l'a toujours emporté sur l'éducation. A peine se sont-ils vus en liberté, qu'ils ont mis leurs habits en pièces & qu'ils sont allés, au travers des bois, chercher leur Nation dont ils ont préféré le genre de vie à celle qu'ils avaient menée parmi nous.

—————
Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

Le P. de Charlevoix rapporte « qu'un Iroquois, qu'on avait nommé *la Plaque*, célèbre par sa bravoure, vécut plusieurs années avec les Français, & que, pour le fixer, on le fit même Lieutenant dans nos troupes; que cependant il n'y put tenir, & qu'il retourna dans sa Nation, n'emportant de nous que nos vices & n'ayant corrigé aucun de ceux qu'il y avait apportés. Il aimait éperduement les femmes; il était bien fait; sa valeur & ses actions lui donnaient un grand relief; il avait beaucoup d'esprit & des manières fort aimables. Ses désordres allerent si

Mœurs de
l'Amérique
Septentr.

» loin avec les femmes, qu'on délibéra, dans le
» Conseil de son canton, si l'on ne s'en déferait
» pas ; mais on conclut, à la pluralité des voix,
» de le laisser vivre, parce qu'étant extrêmement
» courageux, il peuplerait le pays de bons guer-
» riers. »

Observons, en finissant cet article, ne fût-ce
que pour éclaircir ce qui peut avoir causé de
l'étonnement dans les Relations de Raleigh & de
Keymis, qu'il se trouve dans la partie Septen-
trionale du Continent de l'Amérique des Nations
qu'on a nommées *Têtes-plates*, parce qu'elles ont
en effet le front fort applati & le haut de la tête
un peu alongé. Cette conformation n'est pas
l'ouvrage de la Nature ; on nous apprend que
ce sont les meres qui la donnent aux enfans,
dès qu'ils voient le jour, en leur appliquant sur
le front & sur le derriere de la tête deux masses
d'argille, ou de quelqu'autre matiere pesante,
qu'elles serrent un peu, jusqu'à ce que le crâne
ait pris la forme qu'elles veulent lui donner. Il
paraît qu'une opération si violente fait beaucoup
souffrir les enfans ; on leur voit sortir, dit-on,
par les narines, une matiere épaisse & blanchâtre,
mais ces accidens, ni leurs cris, n'alarment point
les meres, jalouses de leur procurer un agré-
ment dont elles admirent que les autres Na-
tions ne sentent point le prix. Au contraire,

quelques races d'Algonquins , qu'on nomme ~~les~~
 les *Têtes-de-boule* , font confister la beauté ^{Mœurs de}
 dans la rondeur de la tête , & le soin des ^{l'Amérique}
 meres est aussi de donner cette figure à celle ^{Septentr.}
 de leurs enfans.

FIN DU LIVRE NEUVIEME
& du quatorzieme Volume.

T A B L E

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

LIVRE VII. <i>Amérique Septentrionale:</i>	
<i>Floride. Colonies Anglaises,</i>	Page 1
CHAPITRE PREMIER. <i>Floride,</i>	Ibid.
CHAP. II. <i>Colonies Anglaises,</i>	17
CHAP. III. <i>Nouvelle - Angleterre.</i>	
<i>Nouvelle - Yorck,</i>	97
CHAP. IV. <i>Caroline,</i>	148
CHAP. V. <i>Géorgie,</i>	163
LIVRE VIII. <i>Colonies Françaises dans</i>	
<i>l'Amérique Septentrionale,</i>	189
CHAPITRE PREMIER. <i>Baie d'Hudson.</i>	
<i>Isle Royale,</i>	Ibid.
CHAPITRE II. <i>Canada ou Nouvelle-</i>	
<i>France,</i>	254
LIVRE IX. <i>Caractere, Usages, Reli-</i>	
<i>gion & Mœurs des Habitans de</i>	
<i>l'Amérique Septentrionale,</i>	367

Fin de la Table des Chapitres.

~~ES~~

ES

nale.

ge 1

ibid.

17

erre.

97

148

163

dans

189

son.

ibid.

elle-

254

Reli-

de

367

